# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

**la météo:** nuageux avec averses. Maximum 20. Aperçu pour dimanche: nuageux **(détail en page 30)**

Vol. LXXIII — No 141 | Montréal, samedi 19 juin 1982 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles 45 cents) 35 CENTS


## ■ Médecins ■ Baie-Comeau-Hauterive ■ Fonction publique

# Une fin de session orageuse à Québec

**par Gilles Lesage**

QUÉBEC — La fin de session est fort orageuse à l'Assemblée nationale.

Avec une motion de clôture pour faire adopter le projet de loi 37 fusionnant Hauterive à Baie-Comeau; avec un débat qui s'éternise en mini-filibuster sur les baisses de salaires des 300,000 fonctionnaires et assimilés; avec la menace d'un projet de loi extraordinaire pour forcer le retour au travail des médecins dès le début de la semaine prochaine, l'Assemblée nationale a du pain sur la planche — et des heures de débats mouvementés en perspective — pour se rendre à la limite prévue par le règlement, soit le 23 juin au soir. Selon toute vraisemblance, la session sera alors ajournée et non prorogée.

À moins d'urgence, en effet, la Chambre n'est pas censée siéger entre la Saint-Jean et la Fête du travail. L'on pensait, il y a encore quelques jours, que les députés pourraient rentrer chez eux pour ce week-end. Mais les choses se sont gâtées dangereusement au cours des derniers jours, et les 122 députés devront de nouveau être à leur siège du Salon bleu dès lundi matin.

Les sujets les plus importants, du moins ceux qui suscitent le plus de friction et de remue-ménage, portent sur la fusion Hauterive-Baie-Comeau et sur la rémunération dans le secteur public.

Faisons le point sur ces deux pommes de discorde, au milieu de la soirée d'hier, alors que les travaux devaient se poursuivre jusqu'à minuit, avant d'ajourner à lundi matin.

■ En dépit de l'opposition libérale, qui se défend de faire un filibuster, le gouvernement est fermement déterminé à faire adopter le projet de loi 37 fusionnant la ville de Hauterive à celle de Baie-Comeau sur la Côte-Nord. Mais il a dû utiliser la motion de clôture, la guillotine, pour mettre un terme à l'obstruction systématique des libéraux, qui réclamaient soit un référendum parmi la population de Baie-Comeau, chauffée à blanc contre le projet, soit un report indéfini du projet. En présentant sa «guillotine», le leader parlementaire du gouvernement, M. Jean-François Bertrand, a eu le malheur de lancer aux libéraux: «Le gouvernement va vous passer sur le corps». Cela a eu l'heur d'envenimer des relations déjà tendues et d'inciter l'opposition à recourir à tous les artifices du règlement pour prolonger le débat. Hier, le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, a présenté des amendements qui, d'un côté, dorent la pilule, avec la promesse de généreuses subventions (dont l'une prévue pour les fusions volontaires!), mais qui, de l'autre, parent à l'éventualité où la ville de Baie-Comeau ne voudrait pas entendre raison. Ainsi, il est spécifié que, s'il n'y a pas quorum au conseil de l'une des deux villes, le ministre peut nommer un administrateur. Plus encore, si le gouvernement juge que l'une des villes refuse ou néglige de respecter la loi, il peut adopter un décret par lequel la Commission municipale du Québec est substituée au conseil, au maire et à tous les employés-cadres. C'est là-dessus que le débat se faisait hier soir et se poursuivra probablement au début de la semaine, les libéraux pouvant se relayer en Chambre pour entretenir le feu.

■ D'autre part, alors qu'il semblait acquis mardi que l'Assemblée tenterait de faire la preuve que ses droits et privilèges ont été brimés et bafoués par les 10 intrus, rien n'est plus certain à cet égard. Dans l'échauffement actuel des esprits, l'affaire est délicate et même périlleuse. Au surplus, les libéraux ne semblent pas enclins à concourir à une motion pui donnerait l'impression que l'Assemblée veut se faire justice à elle-même. Mais d'autres opinent que l'Assemblée ne doit pas passer l'éponge, pour faire un exemple et éviter toute répétition d'incidents aussi disgracieux. Mais pourquoi utiliser une procédure inusitée, sinon désuète, qui n'a pas été invoquée depuis les années vingt contre un citoyen? Pourquoi ne pas procéder par les voies normales et régulières et porter des accusations appropriées devant les tribunaux? M. Jean-Charles Bonenfant, qui était un expert et un fervent du régime parlementaire, avait suggéré il y a quelques années de laisser tomber ces dispositions réglementaires qui permettent à l'Assemblée d'être à la fois juge et partie. Il avait sagement suggéré que l'Assemblée puisse porter plainte contre quelqu'un qui contrevient à ses droits et privilèges, mais que, par la suite, la cause soit entendue et plaidée devant les tribunaux de droit commun. C'est probablement avec cette dernière hypothèse que le gouvernement jongle maintenant, d'où son hésitation à mettre en oeuvre l'intention annoncée mardi par le leader, M. Bertrand. Selon toute apparence, ce dernier s'est fait rabrouer par le caucus péquiste et il serait surprenant que la motion fasse surface avant l'ajournement pour l'été.

**Voir page 16: Session**

## culture & société

### L'été musical

L'été est devenu une saison bien remplie pour les mélomanes. Des festivals de musique et des camps musicaux ont surgi nombreux depuis quelques années. Quant aux Montréalais, ils retrouvent leur orchestre symphonique pour deux nouvelles séries de concerts. Gilles Potvin a dressé le calendrier des principales manifestations de l'été musical. **Page 25**



### Le cinéma d'animation

Non seulement *Le Théâtre optique* d'Émile Reynaud (notre photo), qui attirait les foules au Musée Grévin il y a un siècle, mais aussi Mickey et Félix le Chat, Popeye et Pinocchio: tout ce beau monde vient d'envahir le Musée des Beaux-Arts qui attend 200,000 visiteurs pour cette exposition sur l'Art du cinéma d'animation. **Page 17**





Des soldats britanniques fouillent minutieusement des prisonniers de guerre argentins dans les rues de Port-Stanley avant qu'ils ne soient transférés à l'aéroport où ils seront détenus jusqu'à ce qu'ils soient acheminés vers des navires qui les ramèneront en Argentine. Cette photo a été prise par Martin Cleaver, de l'agence britannique Press Association. (Photolaser AP)


■ **Begin prône l'autodéfense**

■ **L'Argentine pose ses conditions**

■ **Raymond Barre critique Mauroy**

■ **Semaine décisive pour Schmidt**

***— page 5***


*Devant l'Assemblée générale de l'ONU*

# Trudeau propose l'interdiction de tout armement dans l'espace

NATIONS UNIES (D'après AFP et PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, a proposé hier devant l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement l'élaboration d'un traité «interdisant la mise au point et le déploiement de toute arme destinée à être employée dans l'espace».

Le premier ministre a fait valoir que le traité sur les principes devant régir l'attitude des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU il y a dix ans, «était clairement dépassé et comportait des vices risquant de devenir extrêmement déstabilisateurs» notamment sur les armes anti-satellites et le laser anti-missiles.

M. Trudeau a réitéré devant l'Assemblée, en y ajoutant un nouveau volet, la stratégie «d'asphyxie de la course aux armements» qu'il avait proposée il y a quatre ans à la première session de l'Assemblée sur le désarmement.

Il a rappelé que celle-ci comportait une interdiction généralisée des tests, l'arrêt des vols d'essais de tout nouveau vecteur stratégique, l'arrêt de la production des matières fissiles destinées à des fins militaires, la limitation, suivie éventuellement d'une réduction, des budgets militaires affectés aux nouveaux systèmes d'armes stratégiques.

Le deuxième volet de cette politique de stabilisation des armements serait représenté, a dit M. Trudeau, par «les négociations actuelles visant la réduction des armements nucléaires existants et l'établissement d'un équilibre à des niveaux moins élevés d'armements nucléaires».

Mais il a fait observer que le débat nucléaire «semble obéir à une curieuse logique à rebours, dans laquelle on traite d'un pouvoir qui, de l'avis de tous, est inutilisable. On y plaide en faveur d'un accroissement immédiat des armes nucléaires dans le but d'en diminuer le nombre à long terme et les experts considèrent froidement la vulnérabilité des villes et des gens comme un facteur de stabilité dans l'équilibre nucléaire».

M. Trudeau a exprimé le profond désir du Canada que les négociations de Genève sur les euromissiles «fassent disparaître la présente menace et nous dispensent de déployer nous-mêmes de nouveaux missiles».

M. Trudeau a averti les pays du Pacte de Varsovie «qu'ils auraient tort de supposer que les manifestations publiques à l'Ouest (pour un désarmement) nous ébranleront dans notre détermination lors de ces négociations».

Évoquant l'engagement demandé par certains pays à chacune des puissances nucléaires de ne pas faire usage en premier de ces armes, le ministre canadien a rappelé que «la charte nous interdit déjà de recourir les premiers à l'usage de la force». «Voilà la loi qui nous lie. Je ne vois pas l'utilité de repromulguer la charte», a dit M. Trudeau.

«Je crois par contre, a-t-il ajouté, qu'il serait très dangereux d'affaiblir un de ses principes fondamentaux en ayant l'air d'établir un ordre de préséance entre divers usages de la force».

À Ottawa, le chef d'état-major des Forces armées canadiennes, le général Ramsey Withers, affirme que le mouvement

**Voir page 16: Trudeau**


**Clair confirme ses intentions de réforme du transport en commun**

***— page 3***


*Avant la loi spéciale?*

# Québec et la FMOQ amorcent le dernier virage

**par Marie Laurier**

Le couperet de la loi spéciale que le gouvernement du Québec s'apprêterait à faire voter par l'Assemblée nationale pour mettre un terme à la grève des 7,300 médecins qui sévit depuis jeudi a eu pour effet de fouetter l'ardeur des parties en cause pour trouver la piste d'un règlement moins douloureux.

Ainsi, à la lumière de nouvelles contre-propositions revues et corrigées, une ultime séance de négociation a lieu ce matin même à Québec entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et le gouvernement. L'impact de cette rencontre à laquelle assisteront M. Jean Meloche, sous-ministre des Affaires sociales et M. Lucien Bouchard, coordon-

**Voir page 16: Québec**

## *Thérèse Sévigny au DEVOIR*

### ■ *Le Québec doit renoncer à la prolifération*

**par Renée Rowan**

Plongé un peu tard dans un «bain de réalité» que connaissent d'autres sociétés depuis plus longtemps, le Québec doit apprendre à concentrer ses ressources, renoncer à la prolifération et se donner plus modestement des «objectifs atteignables par des sous-groupes» tant économiques que culturels, affirme Thérèse Sévigny, présidente d'une des plus importantes agences de publicité au Québec, Publicité BCP Limitée. Il faut canaliser nos orientations, ne pas se défaire les uns et les autres, mais se lier davantage en fonction d'objectifs communs.

Dans un entretien avec LE DEVOIR, qui paraît en page 15, Mme Sévigny souhaite que la crise que connaît actuellement le Québec le revigore et le remette en piste pour un autre 20 ans. Mais pour cela, dit-elle, les Québécois doivent développer le goût de se réorganiser de façon constructive, immédiate, les deux pieds sur terre.

Elle compte pour le faire sur des petits groupes de la population qui voient la nécessité de se fixer des objectifs à court et à moyen termes pour réorganiser leur environnement, se refaire une vision d'un monde qui tient compte à la fois des espoirs que l'on a suscités pendant les 15 dernières années et aussi des réalités économiques auxquelles on doit faire face.

Il faut, soutient-elle, qu'un véritable dialogue s'établisse entre tous les participants. Il lui apparaît indispensable que se développent de plus en plus de liens dans les appuis au niveau des infrastructures entre les organismes gouvernementaux, la grande et la moyenne entreprise, les milieux éparpillés, les organismes et associations de façon à assurer non seulement le regain du secteur manufacturier et du secteur industriel, mais aussi du secteur culturel. Autrement, affirme cette communicatrice, on n'ira nulle part, ce sera le cul-de-sac.

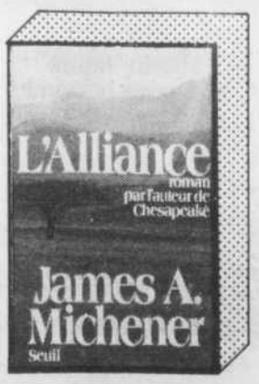


Mme Thérèse Sévigny








## Des livres pour l'été

L'ALLIANCE,
James A. Michener.
Une saga qui a pour cadre l'Afrique du Sud.
Une histoire à laquelle l'Histoire n'a pas encore donné sa conclusion.

LE SIXIÈME HIVER,
D. Orgill et J. Gribbin.
Une nouvelle ère glaciaire commence... l'humanité a-t-elle encore un avenir?

LES BARONS DE L'ATOME,
P. Pringle et J. Spigelman.
Le roman vrai des «barons de l'atome», depuis Hiroshima jusqu'au redoutable pari des centrales nucléaires.

L'HÔTEL NEW HAMPSHIRE,
John Irving.
Le nouveau bestseller de l'auteur du «Monde selon Garp».




En vente dans toutes les librairies

Seuil

# Ottawa a tout fait pour empêcher la remontée des taux (MacEachen)

**par Claude Turcotte**

OTTAWA — Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, a soutenu hier aux Communes que «le gouvernement fédéral et le gouverneur de la Banque du Canada ont fait tout ce qui était possible dans les circonstances» pour empêcher une nouvelle hausse du taux d'escompte de la banque centrale et par voie de conséquence du taux préférentiel des banques à charte.

M. MacEachen a fait cet aveu alors qu'il était harcelé de questions par les députés de l'opposition. Dans les circonstances actuelles, a-t-il fait valoir il n'y a pas de politique de rechange qui n'aurait pas pour effet de mettre à très court terme des pressions additionnelles sur les taux d'intérêt au Canada.

Les députés ont pendant près d'une heure posé un grand nombre de questions au ministre sur les politiques monétaire, fiscale et industrielle du gouvernement. À un certain moment, M. MacEachen a fait une allusion discrète à d'éventuels changements.

«On peut avoir beaucoup de choses dans sa manche, a-t-il dit. L'important, c'est de les sortir au bon moment». Il n'a pas précisé davantage sa pensée.

Par ailleurs, le ministre a rejeté systématiquement les accusations des députés conservateurs et néo-démocrates selon lesquelles les hausses successives des taux d'intérêt, y compris celle de cette semaine, étaient causées par son budget de novembre dernier.

M. Sinclair Stevens, conservateur, a signalé à la Chambre que le taux préférentiel des banques, à 18.25%, est plus élevé que celui en vigueur dans plusieurs pays, dont le Japon, la Suisse, la Hollande, le Royaume-Uni, l'Allemagne de l'Ouest, la France, les États-Unis et la Belgique. M. Stevens a signalé que le taux canadien était même deux fois plus élevé que celui de Singapour et de l'Espagne.

Par ailleurs, le député n'a pas manqué de souligner que la valeur du dollar avait encore baissé hier, atteignant un nouveau plancher de 77.37 cents US à la fermeture. Il a rappelé que le dollar a perdu sept cents depuis la présentation du budget en novembre dernier.

M. Stevens a dit savoir que les réserves de la banque centrale ont passé, depuis le début de juin, de $2.8 milliards à $1.3 milliard.

Le ministre n'a aucunement contesté ces chiffres. Il a précisé cependant que le gouvernement n'avait pas l'intention d'épuiser ses réserves d'or. Il a expliqué que les transactions auxquelles M. Stevens faisait allusion ont été faites en utilisant les lignes de crédit que le gouvernement détient auprès des banques à charte.

Il a précisé en outre que ces transactions ne constituaient pas des dépenses, ni des pertes, mais plutôt des transferts de devises. M. MacEachen a expliqué que le taux préférentiel était plus élevé au Canada que dans plusieurs autres pays en raison de la très grande dépendance de l'économie canadienne vis-à-vis des États-Unis.

Répondant à des questions du leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent, le ministre lui a demandé s'il serait d'accord pour que l'on limite les salaires des syndiqués en même temps que ceux des cadres et des hommes d'affaires dans tous les secteurs de la société, afin d'aider à la relance de l'économie. M. Broadbent n'a pas eu le temps de répondre, puisque c'est M. Joe Clark qui a eu la parole par la suite.

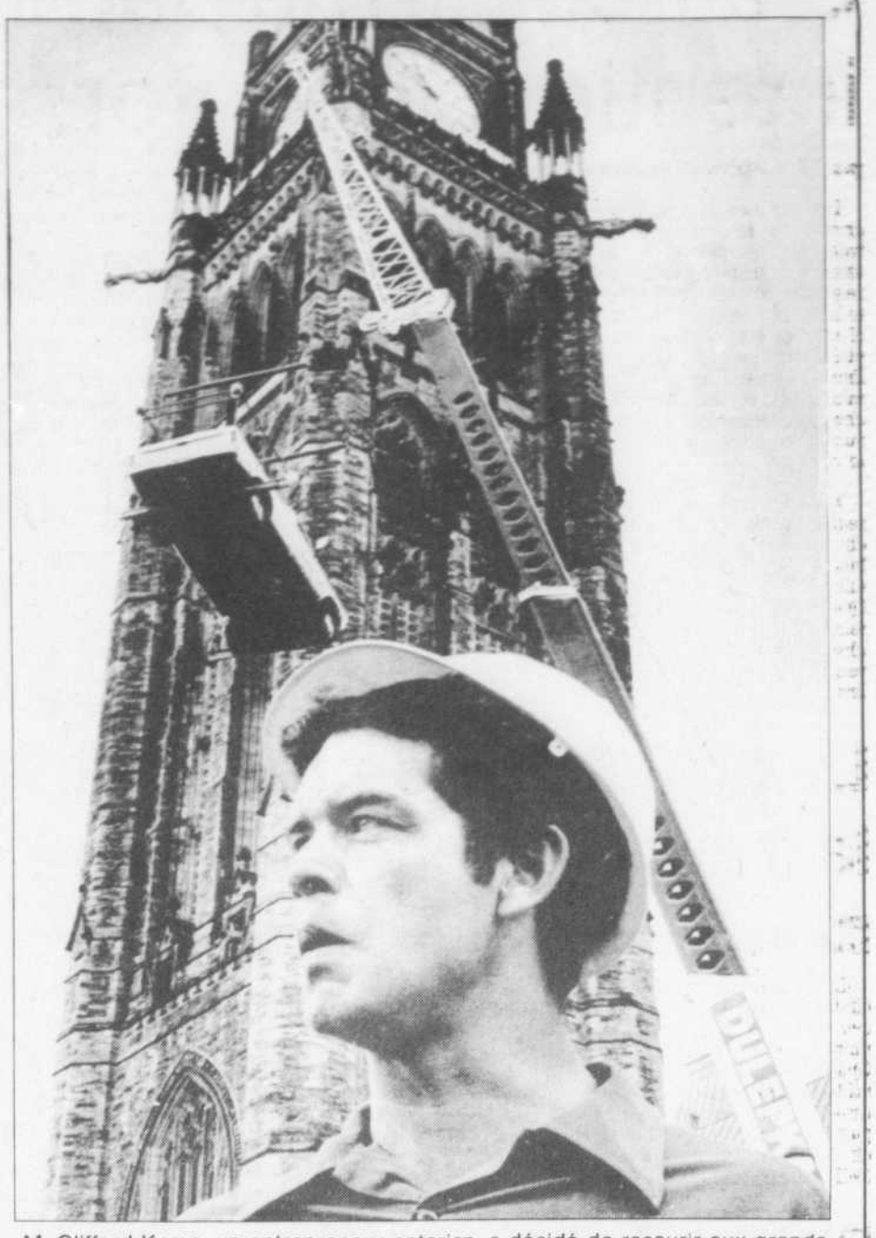
Cette semaine, le gouvernement fédéral et certaines de ses agences ont signé des conventions collectives prévoyant toutes des hausses de salaires supérieures à 10%.

Hier, par exemple, la Société canadienne des postes a accepté un contrat collectif avec ses 2,300 employés de bureau, qui prévoit des hausses salariales de 13% et de 12.25% sur une période de 26 mois. De plus, le ministère de la Défense a accordé une augmentation moyenne de 11% à la solde des membres de la Force de réserve de tous les grades inférieurs à celui de brigadier-général, rétroactive au 1er avril.

Pour ce qui est de M. Clark, il a demandé au ministre des Finances si le gouvernement avait l'intention d'abandonner ou de modifier sa politique nationale d'énergie, qui, selon lui, chasse les investissements du Canada et contribue à la hausse du chômage et des taux d'intérêt.

«C'est une partie essentielle de notre politique», a répondu M. MacEachen.

Le débat sur l'économie se poursuivra lundi. Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, présentera alors la motion suivante: «La Chambre approuve que le gouvernement prenne des mesures immédiates en vue de diminuer les taux d'intérêt, de stimuler la production, les investissements et la création d'emploi, de soutenir le dollar et de réduire le taux d'inflation.»



M. Clifford Kemp, un entrepreneur ontarien, a décidé de recourir aux grands moyens pour faire comprendre au gouvernement que son commerce était en péril à la suite du dernier budget fédéral et de la conversion au système métrique. (Photolaser CP)

## *Plainte en haut lieu*

OTTAWA (PC) — Un entrepreneur en construction en colère a utilisé, hier, un moyen pour le moins incongru de protester contre la politique économique du gouvernement fédéral.

Créant un certain émoi sur la colline parlementaire, M. Clifford Kemp, de Mallorytown, en Ontario, a loué une grue géante pour suspendre sa camionnette à 125 pieds du sol, hier matin, juste à côté de la Tour de la paix et ce, au nez des agents de la Gendarmerie royale du Canada.

Peu de temps après qu'on eut réalisé ce qui se passait vraiment, la GRC interpellait M. Clifford, lui demandant de descendre sa camionnette et de quitter les lieux, à moins d'avoir à faire face à des accusations.

Il a affirmé à la presse qu'il avait loué la grue, au coût de $720, pour attirer l'attention sur les difficultés auxquelles il doit faire face.

«J'ai 20 hommes à mon emploi, et ils ne travaillent qu'une journée par semaine», a-t-il dit, s'en prenant autant à la politique budgétaire du ministre des Finances, M. Allan MacEachen, qu'à la mise en vigueur du système métrique.

«Je ne veux pas des prestations d'assurance-chômage, ni des versements de bien-être social, ce qu'il nous faut, c'est du travail», a-t-il ajouté, disant que s'il avait choisi d'investir ses dernières économies dans la location d'une grue, c'était avec l'espoir que les hommes politiques fédéraux «se réveillent enfin».

M. Clifford a pu mener son entreprise à bien en profitant du va-et-vient qu'occasionnent les travaux de réfection à la Tour de la paix.

# Ryan: Québec privilégie les querelles avec Ottawa au détriment de la relance

**par Clément Trudel**

QUÉBEC — La motion du chef de l'opposition, M. Claude Ryan, blâmant le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, pour «l'impasse financière» où se trouverait le Québec, a été défaite hier midi après un débat restreint: 30 voix pour, 60 contre.

M. Ryan, en défendant sa motion, a identifié comme cause principale de la situation difficile du Québec l'impossibilité où se trouve le gouvernement actuel de «pratiquer en même temps, de manière ouverte et loyale, le jeu du fédéralisme, et (de) rechercher toutes les occasions de promouvoir la souveraineté politique du Québec».

L'option souverainiste, je la respecte, «je ne l'accepte pas personnellement», a déclaré le chef libéral, qui reproche au gouvernement de privilégier les querelles avec Ottawa, au détriment du développement industriel; d'abandonner petit à petit les points forts qui avaient pu lui attirer une clientèle («on s'aperçoit aujourd'hui que la protection des petits, il n'en reste pas beaucoup»). Quant aux «gros», plusieurs sont partis, déplore M. Ryan, attribuant à la loi 101 l'exode de maints chercheurs, alors même que le gouvernement mise sur un «virage technologique».

Du bon voisinage du PQ avec le mouvement syndical, que reste-t-il? s'interroge le chef de l'opposition. Le budget du 23 mars a-t-il affirmé, «comporte l'une des entorses les plus graves qu'on ait jamais vues... aux principes les plus élémentaires des relations entre employeur et employés».

À la défense de son gouvernement et de sa politique des finances — la Chambre venait tout juste de rejeter trois motions de blâme et approuvé la politique budgétaire, à 61 contre 33.

M. Jacques Parizeau a rétorqué que le blâme était dirigé contre la mauvaise cible. Pour le ministre des Finances, Ottawa et les 74 «zigottos» n'ont rien fait pour venir en aide au Québec tant que les pertes d'emplois (au nombre de 150,000 au Québec) frappaient «plus vite et plus durement» les Québécois.

M. Parizeau a fait hier l'historique des contacts avec les représentants du gouvernement central et avoué qu'il s'humilierait volontiers si, par ce biais, il arrivait à «faire travailler des gens». Le ministre a fait valoir que de 1977 à 1980, au Québec, le produit national avait crû de 9%, comparativement à 6% pour la même période en Ontario (M. Ryan conteste ces chiffres, et parle d'une croissance annuelle du PIB de 10% en moyenne dans chacune des deux provinces).

C'est en septembre 1981 que la «cassure» dans l'économie québécoise se produit, d'après un tableau utilisé par M. Parizeau pour expliquer la récession qui frappe le Québec; il s'agit de la courbe descendante, puis négative, de création d'emplois. Ajoutant à ce facteur la perte anticipée de $700 millions en paiements de transfert du gouvernement fédéral, le ministre a soutenu qu'il avait cherché un budget qui ne surtaxe pas les Québécois. La veille, M. Parizeau avait d'ailleurs insisté sur le «choix de société» qui fait qu'au Québec, les «millionnaires» sont en fait plus taxés qu'ailleurs au Canada et particulièrement en Ontario.

Dans sa conclusion, M. Ryan a souligné que le «plan de relance» mis de l'avant par le gouvernement n'en est pas véritablement un. Il a invité à une trêve dans les «querelles inutiles et stériles» avec le gouvernement central. Son diagnostic fait état d'un retard flagrant du Québec à couper dans la progression des dépenses publiques qui ont augmenté en six ans de 95% au Québec (55% en Ontario).

Le Québec aurait donc par son imprudence tissé les matériaux qui le mènent à une impasse financière, a soutenu le chef de l'opposition, trouvant odieux que l'on mette le public devant des coupures draconiennes de programmes et ce, parce que le gouvernement souverainiste a donné des «habitudes» dont aujourd'hui on voudrait détourner le public de façon «arbitraire et capricieuse».

Plus tôt, les députés avaient majoritairement rejeté trois motions des députés de Vaudreuil-Soulanges (M. Daniel Johnson), de Nelligan (M. Clifford Lincoln) et de Gatineau (M. Michel Gratton) qui tentaient de prendre la défense des citoyens qu'affecte un fardeau fiscal insoutenable, soit par la faute d'investissements inutiles, soit par l'absence de remèdes efficaces contre la crise, soit par l'absence de bonne foi lorsque le Québec aborde l'ensemble des conférences fédérales-provinciales.

Dans les deux débats, M. Parizeau a souligné qu'on lui accolait des «erreurs» dans ses calculs de besoins financiers, là où d'autres gouvernements se retrouvent avec des chiffres que la conjoncture ne laissait pas prévoir au départ.

Quant aux libéraux, qui reprochent à l'équipe au pouvoir d'y aller trop généreusement dans la hausse des dépenses publiques, M. Parizeau a rappelé, jeudi soir, que l'un des premiers décrets qu'il dut faire adopter en prenant le portefeuille des Finances, en 1976, fut de geler un train de dépenses qu'avait prévues le dernier budget libéral. N'eût été de ce décret, estime M. Parizeau, les besoins financiers du Québec ne seraient pas de $2 milliards mais plutôt de $2.3 milliards.

*Conseil consultatif sur le statut de la femme*

# Doris Anderson dénonce le renouvellement de mandat de Lucie Pepin

OTTAWA (PC) — La ministre responsable du statut de la femme, Mme Judy Erola, a confirmé hier que Mme Lucie Pepin avait été reconduite dans ses fonctions de présidente du Conseil consultatif sur le statut de la femme.

C'est avec un vif mécontentement que la présidente précédente a appris ce choix; elle avait réagi de la même façon l'an dernier lorsqu'on avait désigné Mme Pepin pour la remplacer.

«C'est honteux», a déclaré Mme Doris Anderson, qui l'an dernier avait remis sa démission après avoir accusé le conseil et Mme Pepin d'être rien de plus que des marionnettes entre les mains du gouvernement fédéral.

«Le renouvellement de son mandat continuera à faire du conseil consultatif un organisme au rôle très douteux».

Quant à Mme Erola, elle a dit, au cours d'une entrevue, qu'elle était enchantée de voir comment Mme Pepin avait réussi à débarrasser le conseil de ses problèmes.

Autrefois vice-présidente du conseil, Mme Pepin était devenue présidente en mars 1981, après la démission de Mme Anderson, suite à une violente dispute au sujet d'une prétendue intervention du gouvernement dans les projets du conseil qui voulait tenir une conférence sur les femmes et la constitution.

À l'époque, on avait accusé M. Lloyd Axworthy, ministre responsable du statut de la femme avant Mme Erola et actuel ministre de l'Emploi, d'avoir demandé au conseil de reporter cette conférence à plus tard afin de ne pas nuire au gouvernement et ne pas compliquer inutilement le rapatriement de la constitution. Ce furent les derniers moments de M. Axworthy à ce poste.

Mme Pepin (une des personnes qui, selon Mme Anderson, auraient cédé aux désirs du ministre au lieu de lutter pour sauver la conférence) a été désignée à la présidence jusqu'à la fin du mandat de Mme Anderson. Son nouveau mandat est de trois ans.

Mme Anderson a indiqué que, dans une lettre à Mme Erola, elle avait suggéré que les groupements de femmes à travers le pays puissent faire leurs suggestions au sujet de la future présidente, une idée partagée par la député néo-démocrate Margaret Mitchell.

Mme Erola a rapporté que la nomination de Mme Pepin était chose faite, quand elle avait reçu la lettre. Un arrêté ministériel a autorisé la nomination de Mme Pepin jeudi.

# La traduction fédérale coûte 24 cents le mot

OTTAWA (d'après PC) — Le sous-secrétaire d'État adjoint a cherché à démontrer jeudi, au comité parlementaire des langues officielles, que la traduction au gouvernement fédéral, à 24 cents le mot, est relativement peu coûteuse.

M. Philippe LeQuellec a signalé que la traduction coûte 42 cents le mot au gouvernement du Québec et 40 cents au Nouveau-Brunswick.

Elle est de 27 cents le mot à la Banque de Montréal, 30 cents à Bell Canada, 37 cents à Air Canada et 27 cents à la Communauté économique européenne.

Les derniers chiffres pour les Nations unies remontent à 1978, a-t-il ajouté. Le coût était alors de 20 cents (US), au moment où il était de 15 cents au Canada.

Selon M. LeQuellec, le volume de traduction au gouvernement fédéral va augmenter d'environ 2.5% par année, avec l'implantation du programme des langues officielles.

«Tant que nous aurons un système qui permet à des unilingues de travailler pour le gouvernement, a dit M. LeQuellec, nous aurons besoin de traduction.»

M. LeQuellec répondait au député conservateur David Kilgour, qui s'était plaint, au début de la semaine, du coût de la traduction.

M. Kilgour avait rappelé que, pour l'année 1968-69, le coût de la traduction avait été de 6.4 cents le mot. Il avait prédit que, si rien n'était fait, le coût atteindrait $1 le mot en 1990.

M. Max Yalden, commissaire aux langues officielles, s'est dit préoccupé, de son côté, par le fait que 60% des traductions ne servaient qu'aux fins internes de la fonction publique.


BELLERIVE

3½ - 4½ - 5½

Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies

788 APPARTEMENTS SPACIEUX ET LUXUEUX ● 2 salles de bains ● Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" ● 2 courts de tennis ● Piscine de compétition avec saunas ● Câble T.V. gratuit ● Moniteur vidéo de sécurité ● Parc à pique-nique avec B.B.Q. ● Magnifique promenade riveraine ● Parc d'amusement pour enfants ● Port de plaisance ● Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée ● Balcons ● Terrasse ● Salles de réception ● Garderie.

5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512



Anglais Langue Seconde

1982 - Programme d'été

Pour garçons et filles 15 - 17 ans

4 AU 24 JUILLET

25 JUILLET AU 14 AOÛT



- Programme d'immersion — approche communicative
- Surveillance assurée
- Belles résidences
- Activités socio-culturelles et récréatifs
- Magnifique campus.

CAMPUS LENNOXVILLE CAMPUS

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

Pour plus de renseignements:
M. Daniel Fricker
Champlain Regional College
Lennoxville, Qué. J1M 1Z7
Tél.: (819) 563-6881

ACADÉMIE D'ART DE DESSIN DE MODE DU QUÉBEC INC.

Cours intensif en dessin de mode, coupe, couture, croquis, gradation, ajustement et beaucoup plus encore.

Conduisant à un CERTIFICAT

Début des cours: 1er septembre

Les places sont limitées

Permis Ministère de l'Éducation - 749777

370 est, rue Jean-Talon — (514) 495-2039

(près du Métro Jean-Talon)

BOURSES D'ÉTUDES DANS LA LANGUE SECONDE

*Date limite 16 juillet*

**Objectif du programme**

Ce programme de bourses est destiné aux étudiants et aux étudiantes francophones et anglophones de niveaux collégial ou universitaire (1er cycle) qui désirent apprendre leur langue seconde par immersion dans un milieu où cette langue est dominante.

**Financement et administration du programme**

Ce programme est financé par le Secrétariat d'État dans le cadre des ententes fédérales-provinciales relatives aux langues officielles dans l'enseignement et administré par le ministère de l'Éducation du Québec.

**En 1982-1983, le programme est conditionnel à la reconduction de l'entente fédérale-provinciale sur le bilinguisme et le biculturalisme en éducation.**

**Montant des bourses**

Les bourses varient entre 500 $ et 2 000 $. Ne sont pas admissibles au programme de bourses, les étudiants et étudiantes ayant complété deux (2) années et plus d'études dans leur langue seconde ou ayant bénéficié du programme de moniteur de langues officielles pour l'année en cours.

**Date limite pour la demande**

La demande doit être faite en transmettant son dossier complet à la Direction générale de l'aide financière aux étudiants **avant le 16 juillet 1982**.

**Remise des chèques de bourse**

La bourse sera émise en deux versements égaux au nom du bénéficiaire, lesquels seront transmis au début de chaque session au responsable de l'aide financière de l'établissement d'enseignement fréquenté.

**Formule de demande**

Les candidats et les candidates peuvent obtenir la formule de demande de bourse en s'adressant au responsable de l'aide financière aux étudiants de chaque établissement d'enseignement postsecondaire du Québec ou à l'adresse suivante:

Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'aide financière aux étudiants
Service des programmes spéciaux
1035, rue De La Chevrotière
Édifice G, 22e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél.: (418) 643-3773

Gouvernement du Québec
**Ministère de l'Éducation**

# Clair confirme dans un livre blanc ses intentions de réforme pour le transport

**par Rodolphe Morissette**

Les élus locaux et régionaux prendront désormais le contrôle de l'ensemble du système de transport public de la région métropolitaine de Montréal. Les usagers jouiront d'un système inter-modal, présentant une structure tarifaire intégrée. Enfin, les automobilistes et les entreprises devront dorénavant s'ajouter aux partenaires qui financent le réseau.

Voilà les trois éléments essentiels de la réforme globale du système de transport public de la région métropolitaine que le gouvernement du Québec a proposé hier, sous la forme d'un «livre blanc», à la discussion des principaux intéressés, dont en première ligne les usagers. Dès le début de septembre, la commission parlementaire permanente des Transports viendra siéger à Montréal pour entendre les mémoires et points de vue que chacun voudra faire valoir. L'objectif du gouvernement est de commencer à mettre en place la réforme proposée dès le mois de janvier prochain.

Le ministre des Transports, M. Michel Clair, qui a présenté hier en grande pompe la proposition gouvernementale à la presse, a indiqué que l'implantation de la réforme serait progressive, mais que le conseil des ministres avait d'ores et déjà pris des décisions à cet égard, notamment au chapitre du nouveau cadre financier qu'on veut mettre en oeuvre. Cet aspect de la réforme sera vraisemblablement le premier jalon de sa réalisation, a-t-il souligné.

Le ministre a aussi profité de l'occasion pour confirmer que le gouvernement a entériné les modalités de l'entente intervenue récemment entre le Canadien national et la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) touchant l'intégration des trains de banlieue de la ligne Montréal/Deux-Montagnes au réseau de la CTCUM. À compter du 1er juillet, le nombre de trains quotidiens passera de 18 à 28; les tarifs seront réduits de 50% et les voyageurs pourront correspondre gratuitement avec l'ensemble du réseau CTCUM. Pour les six derniers mois de l'année 1982, ces avantages nouveaux coûteront $6,250,000. L'entente conclue vaut pour dix ans et le montant de base ($12.5 millions pour l'année 1982) sera ajusté à la hausse chaque année, a révélé le ministre. Ces coûts seront financés à presque 36% par les usagers, 35% par le gouvernement et 30% par la Communauté urbaine de Montréal.

La réforme proposée part d'un triple besoin, estime le gouvernement. D'abord, l'impératif de coordonner une fois pour toutes l'ensemble des entreprises et corps publics qui gèrent actuellement le transport public dans la région (trois commissions de transport, deux lignes ferroviaires, une trentaine de transporteurs privés, deux ministères provinciaux, les municipalités desservies, etc.). Ensuite, il fallait procéder à un nouveau partage des coûts qui respectent mieux et les responsabilités respectives et l'usage qui est fait du système (gouvernement, municipalités, usagers et bénéficiaires non-usagers). Enfin, le gouvernement veut que le transport en commun soit désormais soumis au contrôle direct des élus (de la Communauté urbaine, des municipalités et du gouvernement) plutôt qu'à celui des fonctionnaires qui dirigent actuellement les commissions de transport.

La région métropolitaine visée par la réforme est celle du recensement et comprend, outre la CUM et Laval, neuf municipalités régionales de comté; la population totale à desservir s'élève à quelque 2,8 millions d'habitants.

La proposition gouvernementale prévoit un nouvel organisme régional de transport décisionnel et composé de 14 élus de la CUM, de 14 élus des autres municipalités régionales du territoire et de trois représentants élus du gouvernement. Cet ORT aurait la responsabilité de la planification du système et de la définition des services, de la tarification, de la redistribution des revenus, etc. Au plan local maintenant, les élus municipaux seraient chargés de gérer et de financer les réseaux d'autobus desservant leur territoire.

Le cadre financier du système serait modifié, de manière à tenir compte plus équitablement des bénéfices reçus. La participation des usagers (par la tarification) au financement du réseau resterait à 32%; celle des municipalités baisserait légèrement (de 24% à 23% en 1982, par exemple); quand à celle du gouvernement, elle passerait de 42% actuellement à 37% si le système était en place cette année. C'est que les bénéficiaires non usagers auront désormais à assumer quelque 8% du financement du réseau.

Auprès de ces nouveaux partenaires financiers (essentiellement les automobilistes et les entreprises) le gouvernement prélèvera une contribution financière à trois volets. D'abord, une partie de la taxe provinciale actuelle sur l'essence serait prélevée à cette fin dans la région visée (environ $25 millions en 1982). Ensuite, une surtaxe serait imposée sur les aspaces de stationnement commerciaux du centre-ville (60% de ces parcs sont financés par les entreprises, qui les offrent à leurs employés ou à leur clientèle). Enfin, le gouvernement affecterait au financement du transport public une portion des revenus provenant des autoroutes à péage «actuelles et futures» du territoire de l'organisme régional (environ $25 millions en 1982 si l'on prend en compte l'augmentation du tarif, de 25 à 50 cents, qui sera en vigueur à compter du 1er juillet).

Le ministre des Transports n'a pas exclu que toutes les autoroutes de la région visée pourraient un jour devenir payantes (pour ne pénaliser personne), mais «non à court terme», a-t-il précisé.

Enfin, la structure tarifaire préconisée par le gouvernement serait intégrée, uniforme pour tous les modes de transport public (train, autobus, métro souterrain ou de surface). Un tarif de base donnerait accès à deux zones — les plus centrales en l'occurrence, celle de la CUM et celle de Laval au nord et de la rive sud immédiate (la région desservie par la CTRSM). L'usager paierait en fonction du nombre de zones qu'il franchit, quels que soient les modes et les réseaux empruntés. Ainsi le tarif augmenterait à mesure qu'on s'éloigne des deux zones centrales vers les municipalités s'inscrivant dans le périmètre de l'organisme régional de transport, puis vers celles qui lui sont extérieures (Saint-Hyacinthe, Farnham, Valleyfield, Saint-Jérôme, Joliette, etc.).

La structure tarifaire proposée aurait pour effet de diminuer les tarifs actuels des deux tiers des usagers de Laval, tandis que la moitié des usagers de la rive sud immédiate de Montréal, verraient les leurs augmenter.



M. Francesco Piperno quittant, hier, le bureau de l'Immigration canadienne à l'aéroport de Mirabel.
(Photolaser CP)

# Piperno veut le statut de réfugié

Le physicien italien Francesco Piperno, recherché en Italie pour ses présumées activités terroristes, a demandé hier le statut de réfugié au Canada.

L'avocat Pierre Duquette a précisé que M. Piperno avait pris la décision de demander un tel statut après que la France lui eût refusé une seconde fois l'entrée sur son territoire.

Samedi dernier, en effet, il était refoulé vers le Canada par les autorités françaises. Il était parti la veille de Montréal, après que les autorités canadiennes lui eurent enjoint de quitter le pays.

M. Piperno avait été arrêté en septembre dernier, alors qu'en provenance de France, où il séjournait, il se rendait aux États-Unis donner une conférence sur la physique nucléaire.

Il devait résister avec succès, devant les tribunaux canadiens, à des demandes d'extradition présentées par le gouvernement italien, qui veut lui faire subir un procès pour sa participation présumée à l'enlèvement et à l'assassinat de l'ancien premier ministre Aldo Moro.

La dernière tentative du gouvernement italien de l'extrader ayant échoué le 2 juin, le tribunal concluant «à l'absence totale de preuves», le gouvernement canadien lui donnait jusqu'au 9 juin pour quitter le pays, ce qu'il fit le vendredi 11 juin, après avoir obtenu un délai supplémentaire de deux jours.

Avec le résultat que l'on sait, la France le refoulant, sans donner d' explication, vers son lieu de provenance, Montréal.

M. Piperno a déclaré hier que les accusations du gouvernement italien à son encontre «sont basées uniquement sur mes opinions».

# Le projet de commercialisation de la truite mouchetée tombe à l'eau

**par Louis-Gilles Francoeur**

La Fédération québécoise de la faune vient de se prononcer contre la commercialisation de la truite mouchetée au Québec, sonnant à toutes fins utiles le glas d'un projet caressé depuis quelque temps par les ministères du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) ainsi que de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA).

Récemment, le Conseil québécois de la faune avait donné au titulaire du MLCP, M. Lucien Lessard, un avis dans le même sens. Dans les milieux de la faune, on estimait généralement que le ministre aurait pu passer outre à la recommandation de son Conseil consultatif si les membres de la fédération québécoise lui avaient donné leur appui sur cette question.

Mais tel ne fut pas le cas en dépit du plaidoyer de l'Association des pisciculteurs du Québec, que la Fédération québécoise de la faune (FQF) avait convié à son conseil général, qui se réunissait ces jours derniers dans la région de Québec.

C'est par une large majorité, en effet, que le conseil général de la FQF a réitéré sa position traditionnelle sur cette question, qu'il partage d'ailleurs depuis plusieurs années avec tous les gouvernements antérieurs jusqu'au changement récent d'attitude du MLCP et du MAPA.

Selon les membres de la FQF, qui avaient pour la plupart des mandats de leurs commettants sur cette question, la commercialisation de la truite mouchetée fournirait d'importants débouchés aux braconniers du Québec aux dépens de cette population fragile de salmonidés. Les assurances de l'Agriculture en ce qui a trait à l'inspection n'ont rassuré personne.

Quant aux deux ministres intéressés par la question, ils soutiennent depuis quelque temps que la mise en marché d'une truite québécoise limiterait les importations du Québec en ce qui a trait aux truites arc-en-ciel. À leur avis, la commercialisation de l'arc-en-ciel, que l'on retrouve aux menus des restaurants, n'a pas eu pour effet d'amener les braconniers à vider les lacs ou les rivières où l'on retrouve ces salmonidés. Les deux ministres pensent qu'il en serait de même pour la mouchetée, dont la présence est toutefois beaucoup plus répandue dans la province et circonscrite à des lacs bien identifiés.

## Règlements de sécurité off-shore sévères à T-N

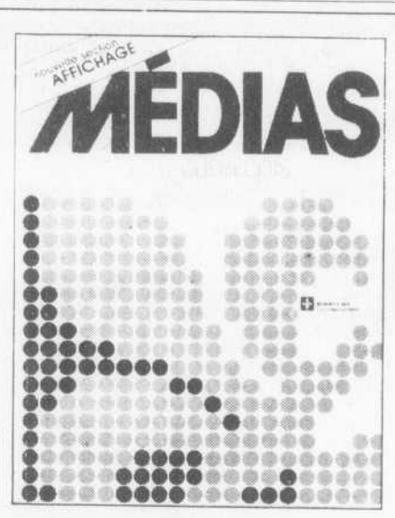
SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Secoué par les nombreuses pertes de vie lors du désastre de l'Ocean Ranger, le gouvernement de Terre-Neuve a publié hier de nouveaux règlements de sécurité offshore très sévères.

Le ministre de l'Énergie, M. William Marshall, a dit que les règlements innovaient à beaucoup d'égards, notamment en exigeant que chaque personne travaillant sur une plate-formé ou un vaisseau de forage soit munie de deux costumes de survie.

Les règlements fédéraux en vigueur quand l'Ocean Ranger a coulé le 25 février, entraînant dans la mort tous les 84 hommes à bord, au large de Terre-Neuve, ne prévoyaient rien de tel.

M. Stephen Millan, chargé de la réglementation au large des côtes de Terre-Neuve, a déclaré que toutes les compagnies engagées dans l'exploration avaient été prévenues qu'elles devaient perfectionner le plus possible leurs mesures de sécurité.

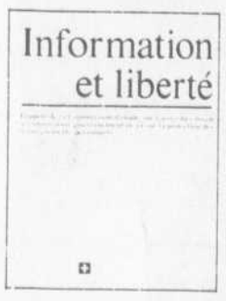
M. Millan a dit qu'encore hier on avait pu se rendre compte à quel point même les petits icebergs pouvaient être dangereux.


**Répertoire des médias québécois**
2e édition
• plus complet, plus pratique
• 757 médias et entreprises de communication
• d'une simplicité à consulter
• fiable et indispensable
**25 $** (EOQ 10387-9)




**Bâtir l'avenir**
Un ouvrage important sur l'état actuel des communications au Québec et à travers le monde.
**10 $** (EOQ 13390-0)




**Information et liberté**
Le rapport, les recommandations et la proposition de loi de la Commission d'étude sur l'accès à l'information gouvernementale au Québec
**4,95 $** (EOQ 13131-8)

**En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :**
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

**ou par commande postale à :**
Ministère des Communications
Diffusion des publications
1283, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9

**Important :** Joindre un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre de **Les publications du Québec**

8339

Gouvernement du Québec
**Ministère des Communications**



# La Prudentielle d'Amérique
# de plus en plus au Québec!

La **Prudentielle d'Amérique**
(à ne pas confondre avec l'autre...)
prouve depuis longtemps sa confiance en l'avenir du Québec.

•

La **Prudentielle d'Amérique**
a maintenant investi plus de 1,5 milliard de dollars au Québec,
soit trois fois la valeur de ses engagements envers ses assurés québécois.

•

La **Prudentielle d'Amérique**
est installée dans la Maison du Commerce de Montréal,
son bureau principal pour le Québec, d'où elle poursuit activement
sa contribution à l'économie québécoise.

•

La **Prudentielle d'Amérique**,
la plus importante compagnie d'assurance-vie au monde,
est installée au Québec pour y rester!

**La Prudentielle d'Amérique, Compagnie d'Assurance**
**«La compagnie qui a la force de Gibraltar»**

# en bref...

### ■ Aide du Canada au Liban

OTTAWA (AFP) — Le Canada a versé $1 million destinés aux réfugiés du Liban, déplacés à la suite de l'invasion israélienne, a annoncé le ministère des Affaires extérieures. Les fonds ont été versés au comité international de la Croix-Rouge à la suite de l'appel qu'il avait lancé. M. Mark MacGuigan, ministre des Affaires extérieures, a souligné à cette occasion l'inquiétude du Canada devant les problèmes humanitaires que pose l'actuel conflit du Liban. Il a indiqué que le Canada suit la situation de près et est prêt à augmenter son aide si le besoin s'en fait sentir. Le Canada, rappelle-t-on, a versé $3.5 millions à l'aide humanitaire au Liban depuis 1975.

### ■ Roland Durand nommé juge

OTTAWA (PC) — M. Roland Durand, maire de Rosemère, a été nommé hier juge de la Cour supérieure du Québec, à Montréal. Âgé de 50 ans, il remplace M. le juge Harry Aronovitch, qui a pris sa retraite en février mais entend encore à l'occasion des causes à titre de surnuméraire. M. Durand, maire de Rosemère depuis 1970, est aussi membre du conseil d'administration de la Société Radio-Canada et du tribunal d'appel de la Régie du logement du Québec.

### ■ Knowles acclamé aux Communes

OTTAWA (PC) — Le chef parlementaire du Nouveau Parti démocratique, M. Stanley Knowles, a été acclamé aux Communes hier à l'occasion de son 74e anniversaire de naissance. C'est un député de la Colombie-Britannique, M. Mark Rose, qui a signalé cet anniversaire. M. Knowles fut victime d'une hémorragie cérébrale en octobre dernier et a passé quatre mois en convalescence. Il était élu pour la première fois il y a 40 ans et a siégé depuis avec une interruption de quatre ans seulement.

### ■ Jean Chrétien, orateur

MONCTON (PC) — Le Canada est le meilleur pays au monde, c'est dans ce pays que les Acadiens ont réussi à préserver leur culture et leur langue et la nouvelle constitution leur assurera maintenant plus que jamais le respect de ce droit fondamental. C'est le thème principal qu'a exploité le ministre de la Justice du Canada et père de la constitution moderne, M. Jean Chrétien, qui était de passage à Moncton jeudi soir dans le cadre d'un souper bénéfice pour l'Association libérale fédérale de l'endroit. Devant une assistance de quelque trois cent personnes, le ministre Chrétien y est allé d'envolees oratoires qui ont captivé la salle, surtout que l'ancien premier ministre du N-B et actuel sénateur, M. Louis Robichaud, a lui aussi présenté une courte allocution où la verve ne manquait pas. Les deux hommes ont profité de l'occasion pour faire valoir leur qualité d'orateur et de synthèse et les participants ont semblé apprécier ces démonstrations.

### ■ Lessard fustige Radio-Canada

QUÉBEC (PC) — Le ministre du Loisir, M. Lucien Lessard, a déploré hier la décision de Radio-Canada de ne pas diffuser le grand spectacle de la Saint-Jean le 23 juin. Intervenant à l'Assemblée nationale, M. Lessard s'est demandé si la société d'État aurait accepté de télédiffuser l'événement si le titre avait été «Peureux qui, comme au Québec...» au lieu de «Heureux qui, comme au Québec...». Le directeur de la Société des festivals populaires, M. André Savage, responsable de l'organisation de la Fête nationale du 24 juin, a annoncé cette semaine avoir reçu une lettre de Radio-Canada l'informant du refus de diffuser la Fête. La lettre, signée par le directeur des émissions de variété, M. Michel Chamberland, fait état de la «complexité du spectacle» et des «délais très courts» pour justifier le refus de la société fédérale.

### ■ Un témoin était absent

QUÉBEC (PC) — La Cour supérieure devait entendre hier la preuve dans l'action en dommages de $100,000 intentée par Mgr Raymond Lavoie contre le coroner Stanislas Dery et de $50'000 contre le coroner Maurice Lagacé, la suite de propos tenus relativement à la mort de Richard Charest, retrouvé pendu dans une cellule de la police de Québec, en août 1978. En raison de l'absence du premier témoin à être entendu, la cause a été remise à l'automne. Mgr Lavoie reproche à M. Dery d'avoir porté atteinte à sa réputation dans les commentaires accompagnant son verdict de non responsabilité de la police de Québec, lui prêtant une intention malveillante, l'accusant d'avoir manqué de jugement et ne pas avoir pratiqué l'amour du prochain et la charité.

### ■ Les soldes haussées de 11%

OTTAWA (PC) — Plus de 22,000 hommes de l'armée de réserve du Canada reçoivent des hausses de salaire de 11% en moyenne, avec effet rétroactif au 1er avril, a annoncé hier le ministère de la Défense. Ces hausses s'appliquent à tous les rangs inférieurs à celui de brigadier général. Les autres ont une autre échelle de salaire. Pour donner des exemples, le porte-parole de la Défense a dit que les salaires des simples soldats passeront de $24.75 à $27.75 par jour; ceux des sergents, de $40.75 à $43.25 et ceux des capitaines de $55.25 à $58.25.

### ■ L'équilibre est maintenu dans la rivière York

MURDOCHVILLE (PC) — Une vingtaine d'employés de la compagnie Mines Gaspé s'affairaient toujours hier à neutraliser les effets du déversement de quelque 450,000 gallons d'acide sulfurique survenu au début du mois à Murdochville. Le responsable des questions d'environnement a déclaré que plus de 1,400 tonnes de chaux, de soude caustique et de bicarbonate de soude avaient été utilisées jusqu'à maintenant pour neutraliser l'acide. Le coût de l'opération d'urgence en cours depuis deux semaines s'élevait hier à quelque $750,000. À Québec, un porte-parole du bureau du ministre de l'Environnement, M. André Steenhaut, a révélé que le PH variait de 7.2 à 7.4 dans la rivière.

Encan à ne pas manquer

**ENCAN D'ANTIQUITÉS**

**à la salle d'encan, 247 rue Granby, à BROMONT**

**Dimanche le 27 juin 1982 à 11h a.m.**

Seront vendus beaucoup de beaux meubles sculptés "Victoriens, Canadiens et autres": Horloge grand-père Carillon environ 7 pi. hauteur. Piano à queue (petit). Superbe mobilier de salle à manger genre Louis XV, en chêne -- 10 morceaux extraordinaire. Autre mobilier de salon Victorien, un autre avec pattes de lion. Mobilier de chambre à coucher genre Marie Antoinette. Table victorienne avec dessus en marbre. Lit de cuivre. Chaise haute d'enfant avec tête de reine. Voiture pour chevaux avec toit. Armoires, coffres, tables et chaises en pin canadien. Vaisselle et autres. Rouet, etc. etc.

*Pour information, adressez-vous avec confiance à:*

**Jean-Guy Gélineau, enc. lic.**
**247 rue Granby**
**Bromont**
**Tél.: 334-2414**

*À propos d'un contrat de la CUM*

# Le PLQ accuse Québec d'ingérence

**par Normand Delisle**

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois est intervenu auprès de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) pour qu'un contrat ne soit pas octroyé au plus bas soumissionnaire, a accusé hier le député libéral de Westmount, M. Richard French.

Selon le député, un ministre du gouvernement a invité la CUM a accorder un contrat pour une usine d'épuration d'eau à une compagnie qui est une filiale de la Société générale de financement (SGF) plutôt qu'au plus bas soumissionnaire, la firme québécoise Hydro-Mécanique de Neufchatel, en banlieu de Québec.

M. French a indiqué que cinq firmes avaient présenté des soumissions pour la construction de filtres-presses à la nouvelle usine d'épuration de la CUM.

Le plus bas soumissionnaire était un consortium nippo-québécois axé autour de Hydro-Mécanique Inc. Leur prix était de $18 millions pour effectuer les travaux.

Toutefois, selon M. French, le gouvernement préférerait que le contrat soit octroyé à un consortium italo-québécois axé autour de la firme John Meunier, de Montréal, qui avait présenté une soumission de $28 millions. Cette dernière firme est une filiale d' une société gouvernementale, la SGF.

Selon le député de Westmount, il y a eu «ingérence» du gouvernement dans le processus normal d'octroi des contrats. Cette ingérence comporte deux dangers, croit-il.

D'une part, en favorisant une entreprise gouvernementale au détriment d'une entreprise privée qui est la plus basse soumissionnaire, le gouvernement ne manifeste pas un préjugé favorable à la PME québécoise qu'il prétend vouloir défendre.

D'autre part, a ajouté M. French, les entreprises québécoises risquent de se faire «jouer le même tour» lorsqu'elles présenteront des soumissions pour obtenir des contrats à l'étranger.

«Si on change les règles du jeu au milieu de la partie, il va y avoir des problèmes pour les nôtres», a dit M. French.

«Le Québec se comporte un peu en république de bananes en voulant s'ingérer dans ce processus de soumissions internationales», a-t-il ajouté.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, a répliqué qu'il fallait que «les retombées économiques profitent aux entreprises québécoises».

Il a indiqué que les travaux à l'usine d'épuration de la CUM sont évalués à $60 millions et comprennent, outre les filtres-presses, la construction d'un édifice et d'un incinérateur à boue.

«Avec des contrats de $60 millions dont 90% sont subventionnés par le gouvernement du Québec, il faut s'assurer que le maximum de ces sommes soit dépensé au Québec», a dit le ministre.

M. Biron croit également que des firmes québécoises doivent acquérir un savoir-faire dans le secteur à haute technologie que constitue l'épuration des eaux, afin justement de pouvoir se lancer sur le marché international par la suite.

Selon le ministre, le fait qu'il y ait un lien entre la Société générale de financement et une des firmes soumissionnaires n'a rien à voir dans le dossier.

# En condamnant un Haïtien, le juge s'étonne qu'il soit encore au Canada

**par Guy Deshaies**

Le juge Patrick Falardeau, en envoyant en prison hier un certain Joseph-Mercier Rémy, ressortissant haïtien reconnu coupable d'avoir vécu des fruits de la prostitution à Montréal, s'est dit étonné de voir que cet individu vivait toujours au Canada, pays dont il n'est pas citoyen.

Avant de le condamner à neuf mois d'emprisonnement, le juge Falardeau a dit à cet homme de 28 ans arrivé au Canada en 1971 avec le statut d'immigrant reçu: «Quand on connait les lois très libérales de notre pays, je m'étonne qu'avec toutes vos condamnations antérieures vous soyez toujours dans cette terre d'adoption».

Il a rappelé que dès 1972 Mercier Rémy avait bénéficié d'un sursis de sentence pour vol. En 1978, il a été condamné à $50 d'amende pour voies de fait sur un policier et la même année il a encore bénéficié d'un sursis pour introduction par effraction. En 1980 et 1981, il a été condamné plusieurs fois à des amendes pour usage de faux, et fraude avant d'être arrêté pour avoir vécu des fruits de la prostitution.

Le juge a fait remarquer que l'accusé avait bénéficié des largesses et de la clémence des tribunaux correctionnels depuis son arrivée au pays.

Le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Paul-Émile Lejour, y est allé plus carrément, en citant le cas d'un certain Oscar Hodge condamné pour une offense pareille récemment et déporté par la suite aux États-Unis dont il est citoyen: «J'espère que la même chose va arriver à M. Rémy s'il continue».

Le juge Falardeau n'a naturellement pas reproché à l'accusé son nouveau lieu de résidence mais les enquêteurs estiment que son statut d'immigrant reçu devrait être invalidé à cause de son casier judiciaire et qu'il devrait tomber sous le coup de la déportation.

# Aide juridique: contre les frais modérateurs

**par André Tardif**

En s'attaquant à la gratuité des services de l'Aide juridique, le gouvernement du Parti québécois porte atteinte au droit fondamental des citoyens à la représentation, affirment une centaine d'organismes à l'appui d'une démarche des Services juridiques communautaires des quartiers Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne.

L'institution de frais modérateurs pour tous les usagers sauf les bénéficiaires de prestations d'aide sociale, et l'exigence d'un remboursement quand le client aura bénéficié d'un droit ou d'un bien, inclus dans le projet de loi 71 — présentement à l'étude et modifiant la Loi de l'aide juridique —, risquent d'abolir l'un des principes de base du projet initial tel que mis sur pied en 1970 dans Pointe-Saint-Charles ainsi qu'à Hull.

Déjà, affirme-t-on, lorsque fut adoptée la Loi de l'aide juridique en 1972, le gouvernement avait retiré aux usagers le droit à la participation active dans la gestion des services, devenant «l'employeur des avocats» et «laissant aux citoyens un rôle de consommateurs de services».

Tous les services juridiques communautaires existant à l'époque étaient en effet entrés sous le giron de la Commission des services juridiques, sauf les deux cités plus haut. Mais encore furent-ils amputés de leur pouvoir d'intervention en matière criminelle.

En conférence de presse cette semaine, un porte-parole a expliqué les conséquences que pourrait avoir la loi 71;

■ les bénéficiaires à faible revenu, qui constituent la clientèle majoritaire de l'Aide juridique, ne disposant pas des sommes requises pour l'ouverture de leur dossier, aussi minimes soient-elles, renonceront à retenir les services d'un avocat, risquant de perdre des droits et d'aggraver leur condition;

■ cette situation contribuera au non-règlement de litiges qui auraient autrement pu être réglés à un stade moins avancé du processus judiciaire, en l'absence d'un avocat; il s'ensuivra éventuellement de nombreux procès, avec des coûts «des dizaines de fois plus élevés que l'argent qu'on pourrait exiger pour l'ouverture d'un dossier»;

■ si l'aide juridique devient un besoin spécial au sens de la Loi de l'aide sociale, il en résultera «des dépenses supplémentaires liées à la bureaucratie de plus en plus présente», car «multiplier les paliers de décisions et les transferts de paiement n'arrivera jamais à créer des économies et encore moins à assurer aux justiciables une meilleure représentation par avocat»;

■ quant au mode de perception des frais, «le gouvernement ira-t-il jusqu'à saisir ceux qui sont insaisissables? Les frais de perception et le temps mis à percevoir ces sommes risquent encore d'être finalement plus coûteux que ce qu'il y avait à percevoir.»

On rappelle enfin au gouvernement que le projet de loi 71 vient en contradiction flagrante avec deux articles de sa Charte des droits et libertés de la personne, puisqu'il risque de priver des centaines de citoyens du droit à la représentation, à cause de leur situation économique.

### L'oeuvre du Père Noël?

ANCHORAGE (Reuter) — Dans le cadre du partage des richesses de l'État, des centaines d'habitants de l'Alaska on reçu par courrier des chèques de $1.000.

Selon cette législation inédite, 422,000 personnes vivant dans cet État riche en pétrole peuvent au moins la mi-avril demander cette année le versement de cette prime.

L'Alaska a créé à cet effet un fonds permanent, qui renferme près de $3 milliards de royalties pétrolières.




# L'acteur Curd Juergens meurt à Vienne à 67 ans

VIENNE (AP) — L'acteur ouest-allemand Curd Juergens est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi, a annoncé hier l'Agence autrichienne de presse.

Âgé de 67 ans, Curd Juergens était gravement malade depuis quelque temps. Il avait été admis la semaine dernière à l'hôpital Rudolfsstiftung de Vienne.

Curd Juergens est sans doute l'acteur allemand le plus connu au monde. Né à Munich le 13 décembre 1915, de mère française et de père allemand, un commerçant à Hambourg, Curd Juergens parle couramment allemand, français et anglais. Après ses études secondaires, il est tenté par une carrière littéraire, mais se dirige très vite vers le cinema et le théâtre.

Dès 1935, il tourne ses premiers films et fait du théâtre à Berlin en 1936-37 puis à Vienne. La période nazie, dont il se tint rigoureusement à l'écart, faillit cependant très mal se terminer pour lui à la suite d'une irrévérence à l'égard de Goebbels qui le fit expédier dans un camp de concentration en Hongrie.

À la fin de la guerre, il regagne Vienne, où il reprend ses activités au théâtre comme au cinéma. À l'écran, il ne trouve que lentement son personnage. C'est seulement en 1955 avec le *Général du diable* qu'il y parviendra. L'acteur devient une vedette internationale en quelques mois et le film *Les Héros sont fatigués* en fait une vedette française.

Il arrivait au moment où les séducteurs quadragénaires faisaient fortune au cinéma. Il tourna dès lors autant dans les films américains et allemands que français (notamment avec une jeune débutante nommée Brigitte Bardot).

Cependant, à partir de 1958, sa carrière s'infléchit. De retour au théâtre, il a longtemps joué (1963-64) le *Fil rouge*, où il incarnait Sigmund Freud.

Il a tourné plus de cent films et a, bien entendu, écrit ses mémoires: *Soixante ans et pas plus sage pour autant*. Le ski nautique était l'une de ses passions (avec le whisky et les femmes fatales, assurent les mauvaises langues).

Il s'est d'autre part marié à cinq reprises. Sa dernière «épouse légitime» était, depuis 1978, Margie Schmitz, de 34 ans sa cadette.



Le célèbre acteur allemand Curd Juergens.

# La mort de Fassbinder due à un mélange de cocaïne et de calmants

MUNICH (Reuter) — Un mélange de cocaïne, de somnifères et de calmants a provoqué la mort, la semaine dernière, du metteur en scène ouest-allemand Rainer Werner Fassbinder, a annoncé hier le procureur de Munich.

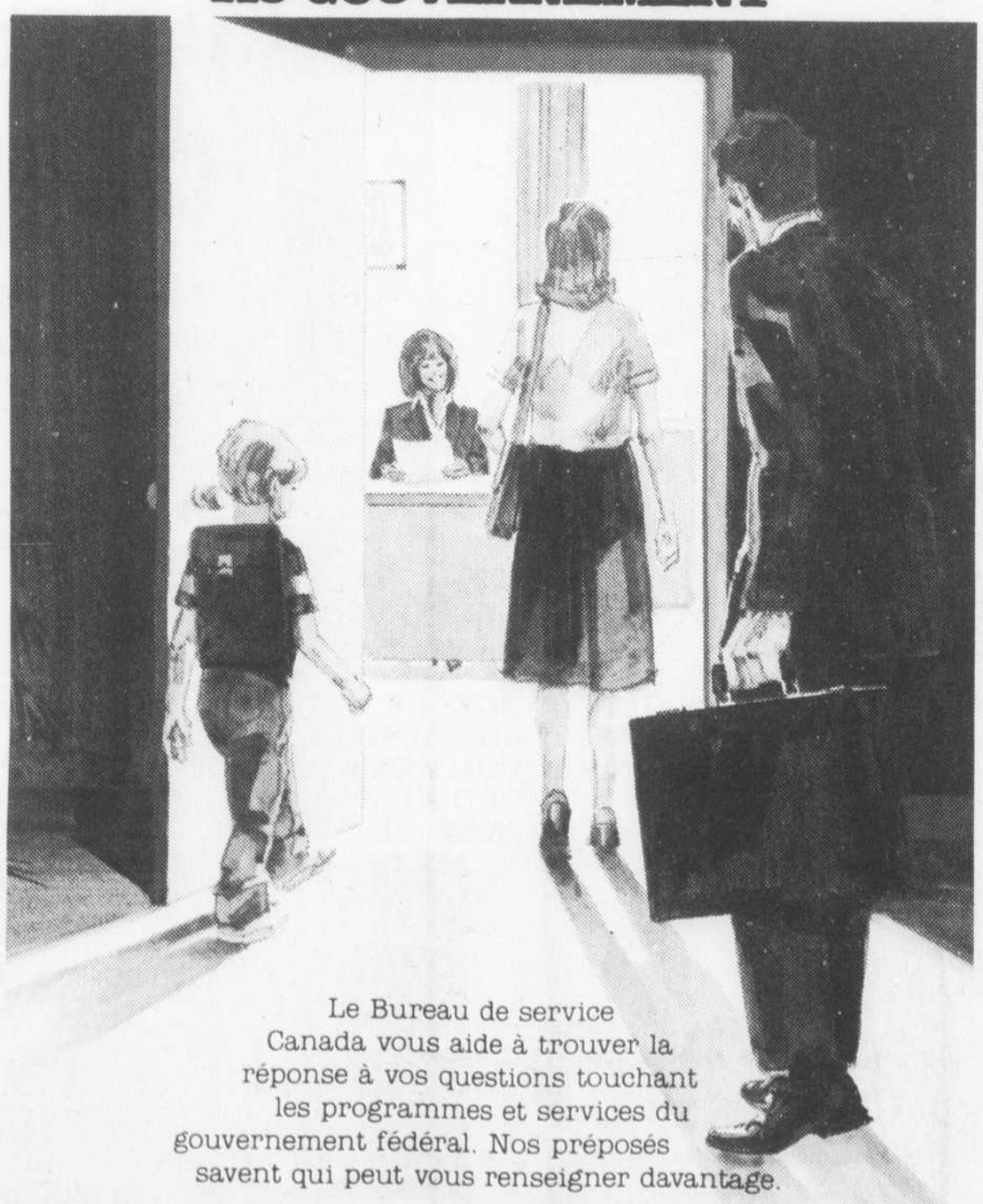
Les experts n'ont pas encore déterminé s'il s'agissait d'un suicide ou d'un accident, a ajouté M. Heinz Stocker.

Fassbinder a été retrouvé mort à son domicile de Munich le 10 juin. Il avait 36 ans.

En 17 ans de carrière, Fassbinder, l'un des représentants les plus prolifiques du jeune cinéma ouest-allemand, avait réalisé plus de 40 films, dont *Lili Marleen*, *Le Mariage de Maria Braun* et *Lola, femme allemande*.

**LE BUREAU DE SERVICE CANADA**

**VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT**



Le Bureau de service Canada vous aide à trouver la réponse à vos questions touchant les programmes et services du gouvernement fédéral. Nos préposés savent qui peut vous renseigner davantage.

**800, boulevard de Maisonneuve est, place Dupuis, Montréal (Québec)**
**399, St. Joseph est, Québec (Québec)**

Approvisionnements et Services Canada
Supply and Services Canada

**Montréal**
8h30 à 17h
lundi au vendredi

**Québec**
8h30 à 17h
lundi au vendredi

Canada

# le monde

### ■ Namibie: vers un accord

DAR ES SALAAM (REUTER) — La question de l'indépendance de la Namibie pourrait être réglée dans les deux mois, si la présence de troupes cubaines en Angola ne fait pas obstacle à un accord, estimait-on hier dans les milieux diplomatiques occidentaux et africains à Dar es Salaam. Selon ces sources, les négociations entre l'Afrique du Sud, la SWAPO, le Groupe de contact occidental et les six pays africains de la Ligne de front pourraient commencer dès la semaine prochaine, sans doute à New York. Le Groupe de contact inclut les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la RFA et le Canada, tandis que l'Angola, le Botswana, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe forment la Ligne de front. «Nous espérons un règlement en août, peut-être même en juillet», a déclaré un diplomate occidental participant aux négociations. Mais pour M. P.W. Botha, premier ministre sud-africain, comme il l'a dit récemment, un règlement ne sera possible que si les Cubains, estimés à 18,000, quittent l'Angola. «Essayer à toute force de lier les deux questions en ce moment pourrait tout compromettre», déclarait-on dans les milieux diplomatiques africains.

### ■ Scission au sein du PSP?

LISBONNE (Reuter) — Un différend surgi au sein du Parti socialiste portugais semble s'aggraver et M. Francisco Salgado Zenha a refusé jeudi soir de se soumettre à l'ancien premier ministre Mario Soares qui lui demandait de démissionner de son poste de président du groupe parlementaire. M. Soares avait demandé ce week-end à M. Salgado Zenha, qui a dans le passé été ministre de la Justice et ministre des Finances, de se démettre. Le premier secrétaire du PSP reproche à M. Salgado Zenha et à de nombreux parlementaires socialistes de soutenir le président de la République Antonio Ramalho Eanes et de s'opposer à une réduction des pouvoirs présidentiels, actuellement envisagée dans le cadre de débats sur la révision de la constitution. À l'appui de son refus d'obtempérer, M. Salgado Zenha a fait valoir que 37 des 66 députés socialistes lui avaient apporté leur soutien. La commission disciplinaire du parti doit se réunir mardi afin de discuter d'une éventuelle exclusion de M. Salgado Zenha. La constitution ne permet pas au général Eanes, réélu en décembre 1980 avec près de 60% des voix, de solliciter un troisième mandat présidentiel en 1985, mais le bruit court qu'il envisagerait la création d'un nouveau parti politique.

### ■ Assassinats revendiqués

MILAN (AFP) — Les assassinats d'un journaliste et d'un responsable palestiniens en Italie, jeudi, ont été revendiqués dans la nuit de jeudi à vendredi par une «organisation phalangiste libanaise». «Ici l'Organisation phalangiste libanaise. Nous nous déclarons responsables des attentats qui ont fait deux morts à Rome», a déclaré un interlocuteur anonyme, dans un coup de téléphone à un organe de presse de Milan. Peu après, le correspondant rappelait pour préciser qu'il faisait référence aux assassinats des deux Palestiniens. Le vice-directeur de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en Italie, M. Kamal Hussein, 33 ans, a été tué jeudi matin par l'explosion d'une bombe dans sa voiture, rappelle-t-on. Auparavant, un étudiant et journaliste libanais, M. Nazeyh Mattar, 32 ans, avait été abattu par balles en pleine rue. L'OLP a accusé l'ambassade d'Israël à Rome d'être directement responsable de ces deux meurtres, ce qu'un chargé d'affaires israélien a «catégoriquement» démenti. Un groupe se dénommant Résistance armée juive avait déjà revendiqué les deux attentats jeudi soir.

### ■ Gouvernement de coalition

SINGAPOUR (AFP) — La formation d'un gouvernement de coalition des trois mouvements cambodgiens anti-vietnamiens a été annoncée par le ministre malaisien des Affaires étrangères, M. Tan Sri Gazhali Shafie, hier à Singapour, à l'issue de la conférence annuelle des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN). Les dirigeants cambodgiens en exil, le prince Sihanouk (Moulinaka), M. Son Sann (Front de libération national du peuple khmer, FNPLK) et M. Khieu Samphan (Khmers rouges) ont accepté de se rencontrer à partir de lundi à Kuala-Lumpur, capitale de la Malaisie, a déclaré M. Ghazali. Ce dernier a prévenu cependant que l'accès de malaria dont souffre M. Khieu Samphan pourrait retarder la tenue de ce sommet tripartite qui devrait durer trois jours. «Il ne s'agit pas d'une maladie diplomatique» a souligné le ministre malaisien des Affaires étrangères. Un porte-parole du prince Sihanouk, résidant actuellement à Pyongyang, la capitale nord-coréenne, avait indiqué par ailleurs hier au bureau de l'AFP à Pékin que l'ancien chef d'État du Cambodge n'avait pas encore reçu d'invitation officielle mais confirmé que s' «il était invité, il irait» à Kuala-Lumsur. Bien que la question de la répartition des portefeuilles n'ait pas été abordée officiellement, on estime généralement que la présidence du gouvernement de coalition serait attribuée au prince Sihanouk, M. Son Sann devenant premier ministre et M. Khieu Samphan obtenant la vice-présidence et la conduite des affaires étrangères.

# Begin présente à l'ONU un vibrant plaidoyer en faveur de l'autodéfense

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a présenté hier devant les Nations unies un plaidoyer passionné en faveur de l'autodéfense, qui, a-t-il dit, est «le droit et le devoir le plus sacré de l'homme».

Il a également affirmé qu'Israël était prêt à négocier et signer avec tous ses voisins un traité de dénucléarisation au Moyen-Orient.

M. Begin, qui n'a à aucun moment fait de référence explicite à la situation au Liban, a déclaré: «L'autodéfense est le droit et le devoir le plus sacré de l'homme.. Aussi longtemps que la tyrannie sera armée, la liberté doit avoir et doit développer des armes pour sa défense... Le pacifisme est une belle idée, mais, s'il est confronté au totalitarisme agressif, il est la plus grande invitation à l'attaque, la soumission et la destruction».

«Le véritable commandement, a ajouté M. Begin est «ni mort, ni rouge, mais vivant et libre».

Le premier ministre israélien a d'autre part déclaré que la communauté internationale devait, en premier lieu, «interdire et renoncer aux guerres agressives, qu'elles soient nucléaires ou conventionnelles».

La seconde étape, a-t-il poursuivi, appartient aux puissances nucléaires qui devraient négocier un pacte de non agression nucléaire, sauf en cas de légitime défense.

La troisième «devrait être l'établissement de zones dénucléarisées, sur le modèle du traité de Tlatelolco en Amérique latine. Israël est prêt à négocier et à signer un tel traité, avec tous ses voisins au Proche-Orient».

Au moment où M. Menahem Begin s'apprêtait à parler devant la session spéciale sur le désarmement, toutes les délégations arabes se sont levées et ont quitté la salle, tandis que de nombreux autres bancs, dont celui de l'URSS demeuraient vides.

C'est la première fois que le premier ministre israélien montait à la tribune des Nations unies.

Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Ismat Kittani, vice-ministre des Affaires étrangères d'Irak, avait cédé sa place à l'un de ses adjoints, M. H.D. Anderson, représentant de l'Australie.

Malgré une fatigue évidente, M. Begin a parlé d'une voix ferme et a entamé son discours en citant longuement les prophètes. Il a conclu en rappelant le voyage du président Sadate à Jérusalem et en déclarant qu'en dépit «des animosités, des préjudices, des récriminations"), et de «l'état de guerre existant encore entre nations», le dialogue était possible. «Nous en avons l'expérience», a-t-il affirmé, ajoutant: «Rencontrons-nous, serrons-nous les mains, parlons prix et concluons des accords. Et tous ensemble nous changerons le cours de l'histoire».

Des quarante-huit heures de sursis arrachées jeudi à l'état-major israélien par M. Philip Habib, l'émissaire américain au Proche-Orient, il ne restait plus hier que 24 heures et elles seront décisives, estimait-on chez les plus hauts responsables libanais.

Les Israéliens obéissent maintenant à une double logique, expliquent ces hauts responsables: rentabiliser au maximum l'opération Paix pour la Galilée, qui a coûté une fortune, et discréditer définitivement l'OLP en démontrant par tous les moyens que celle-ci n'est pas un mouvement de libération nationale mais une organisation de «terrorisme international».

Sur le plan militaire, des faits concrets appuient cette thèse. Depuis la prise de Baabda dimanche dernier, qui aurait pu marquer la fin de l'offensive israélienne au Liban, les renforts israéliens n'ont cessé d'affluer vers la région de Beyrouth.

Aux dernières nouvelles, non confirmées il est vrai, les Israéliens seraient depuis vingt-quatre heures au carrefour stratégique de Khalde et dans l'enceinte de la station de télécommunications internationale Radio-Orient entre Khalde et l'aéroport.

M. Philip Habib est parfaitement conscient de la gravité de la situation et ne cesse d'en avertir ses interlocuteurs directs, les Libanais, ou indirects, les Palestiniens.

Ces derniers estiment pour leur part être allés jusqu'au bout des concessions en proposant de remettre leurs armes à l'armée libanaise à condition que l'armée israélienne se retire auparavant des abords de Beyrouth.

Ils craignent en effet que, sinon, les Israéliens leur donnent immédiatement la chasse. Faute de cette garantie, ils préfèrent provoquer la guerre de rues à Beyrouth-Ouest dans l'espoir de provoquer enfin un sursaut arabe.

Quant aux responsables libanais, ils tentaient désespérément hier de sauver leur pays en mettant en marche le processus prévu: formation d'un comité de salut public chargé de demander le départ de «toutes les forces étrangères», appel à l'armée libanaise pour occuper les zones évacuées par les dites «forces étrangères» (les troupes de l'OLP et les Syriens de la Force arabe de dissuasion) et ramasser les armes déposées par l'OLP.

Pour le moment aucun élément de ce programme n'est encore vraiment acquis. Or, il ne reste plus que vingt-quatre heures pour trouver une solution.

# L'Argentine pose ses conditions à l'arrêt des hostilités dans l'Atlantique-Sud

BUENOS AIRES (d'après Reuter et AFP) — L'Argentine a demandé hier au Nations unies d'intervenir pour assurer un arrêt total des hostilités dans l'Atlantique-Sud et a déclaré que la guerre ne pourra se terminer qu'avec le retrait complet des troupes britanniques des Malouines.

Quatre jours après la reddition des troupes argentines aux Malouines, le ministère argentin des Affaires étrangères a annoncé que les hostilités ne s'arrêteront vraiment que lorsque la Grande-Bretagne lèvera son blocus naval et aérien de l'archipel et ses sanctions économiques contre l'Argentine.

Cette déclaration refroidit considérablement les informations qui donnaient à penser que la démission du général Leopoldo Galtieri allait déboucher un arrêt rapide des hostilités.

La portée de celle-ci est, elle-même, à nouveau mise en doute. Le général Cristino Nicolaides a prêté serment hier en qualité de commandant-en-chef de l'armée.

Dans une lettre au Conseil de sécurité des Nations unies, l'Argentine a déclaré qu'il y avait actuellement un arrêt de fait des hostilités aux Malouines.

«Mais un tel arrêt des hostilités, que l'Argentine observe, sera précaire tant que persiste l'attitude britannique actuelle et qu'est maintenue l'occupation militaire, le blocus et l'agression économique.»

L'Argentine estime que seules des négociations menées par le canal des Nations unies, et conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies qu'elle a toujours observées, peuvent mener à la paix, ajoute la lettre.

Après la démission du général Leopoldo Galtieri, la junte argentine était hier à la recherche d'un successeur qui puisse permettre une conclusion officielle au conflit des Malouines.

Le visage sombre, le général Galtieri a déclaré jeudi soir devant la presse: «Je pars parce que l'armée ne m'a pas donné le soutien politique pour rester en tant que commandant (de l'armée de terre) et président».

Cette démission a été accueilli avec plaisir à Londres, où le secrétaire au Foreign Office, M. Francis Pym, a souhaité que Buenos Aires puisse prendre une décision rapide sur les Malouines.

Le général Galtieri, inspirateur de l'invasion de l'archipel le 2 avril, est parti sans avoir accepté officiellement la cessation des hostilités, et, selon des sources militaires, a même refusé de reconnaître les termes de la reddition des troupes argentines lundi à Port-Stanley.

Selon ces mêmes sources, c'est pour ces raisons que les principaux officiers de l'armée argentine ont réclamé la démission d'un homme qui refusait de se rallier à l'avis de la majorité.

Le général Cristino Nicolaides, un anti-communiste notoire, a été nommé en remplacement du général Galtieri à la tête de l'armée de terre et est devenu le 3e membre de la junte.

Les deux autres membres du triumvirat, l'amiral Jorge Anaya, chef de la marine, et le général Basilio Lami Dozo, commandant de l'aviation, ont été plébiscités par leurs pairs lors de réunions séparées de leurs états-majors respectifs ces deux derniers jours, et conservent leurs postes.

On estime, de source informée, que la junte devra choisir entre trois options: adopter un système de rotation entre ses membres, nommer un officier en retraite ou un civil qui reconnaîtrait son autorité, ou maintenir le système actuel, où le commandant de l'armée de terre détient la présidence.

Si la première solution est retenue, le général Lami Dozo, qui jouit d'une immense popularité du fait des exploits des pilotes argentins pendant les combats, deviendrait président. Si la junte nomme à la présidence un «non-membre», le général Saint-Jean, et M. Nicanor Costa Mendez, ministre des Affaires étrangères, semblent favoris.

Signe d'un possible assouplissement de la position argentine, Buenos Aires a accordé un sauf-conduit aux navires britanniques se préparant à assurer le rapatriement de quelque 5,000 Argentins faits prisonniers aux Malouines.

Le paquebot Canberra et le ferry Norland devaient quitter l'archipel dans la journée, chargés de prisonniers, pour se diriger vers Puerto Madryn, à 1,100 km au sud de Buenos Aires. Dans un premier temps, la junte avait refusé que les prisonniers soient rapatriés directement.

# Une dévaluation mal préparée (Raymond Barre)

PARIS (Reuter) — M. Raymond Barre, ancien premier ministre de M. Valery Giscard d'Estaing, a fait hier sa rentrée politique en condamnant la politique économique de son successeur M. Pierre Mauroy, qui l'a conduit, dit-il, à une dévaluation insuffisamment préparée.

Interrogé sur la première chaîne de télévision, M. Barre n'a pas condamné la dévaluation du franc, estimant qu' «il fallait la faire, et le gouvernement y était acculé». Il a rappelé que lui-même en 1976, s'était trouvé dans une situation à peu près comparable, quand le franc était sorti du Système monétaire européen (SME).

Mais M. Barre a affirmé qu'il avait eu «malheureusement raison» en mars 1981 de prédire que serait «néfaste, non seulement pour l'économie française mais également pour l'emploi et le pouvoir d'achat des Français», la politique de relance que préconisait à l'époque le candidat socialiste à la présidence de la République, M. François Mitterrand.

Cette rentrée de M. Barre est intervenue au lendemain du sommet social que M. Mauroy avait réuni pour d'une part «expliquer» les mesures d'accompagnement, blocage pendant quatre mois des prix, des revenus et des salaires, et d'autre part obtenir des partenaires sociaux un minimum de consensus, nécessaire pour l'application de ces mesures.

L'avis général qui prévaut chez les observateurs est que cette rencontre s'est soldée par un «semi-échec». La formule d'un haut fonctionnaire «personne n'a claqué la porte», signifie que chacun est resté sur ses positions.

Le patronat, par la voix de M. Yvon Gattaz, président du Conseil national du patronat français (CNPF) a déclaré à la sortie de la réunion que si l'on pouvait «une fois de plus faire appel à l'effort des chefs d'entreprise», ces derniers avaient toutefois «maintenu notre opposition à un blocage des prix qui ne peut qu'être néfaste à la santé fragile de nos entreprises accablées par des charges nouvelles écrasantes et par la montée permanente de leurs prix de revient».

M. Gattaz a estimé qu'il serait «illusoire de bloquer les prix de vente en ne bloquant que les prix de revient» et a redouté un «dirigisme bureaucratique et inefficace qui n'est utilisé par aucun pays moderne pour juguler l'inflation».

Devant ce qui est apparu d'autre part comme une opposition plus ou moins déclarée des syndicats au blocage des salaires et des revenus, M. Mauroy leur a laissé quelques jours de réflexion, avant de décider si un projet de loi serait proposé au prochain conseil des ministres de mardi, bloquant les salaires pour quatre mois.

Pour éviter cette intervention de l'État, M. Edmond Maire, secrétaire général de la Confédération française et démocratique du travail (CFDT), la seconde en importance après la Confédération générale du travail (CGT), proche du Parti communiste, a suggéré un «appel à l'autodiscipline» des syndicats et du patronat.

On doute, dans les milieux concernés, que syndicats et patronat apportent ce concours volontaire.

# Semaine décisive pour M. Schmidt

BONN (AFP) — La semaine prochaine sera décisive pour le maintien au pouvoir de la coalition socialo-libérale du chancelier Helmut Schmidt, estimaient hier les milieux politiques de Bonn après la décision des libéraux de Hesse de rompre leur alliance avec les sociaux-démocrates.

L'atmosphère était en effet très tendue hier chez les sociaux-démocrates et les libéraux, qui doivent, mardi et mercredi prochains, mettre au point le difficile budget 1983, placé sous le signe de l'austérité.

Officiellement, le chancelier Schmidt a gardé le silence à propos de la décision des libéraux de Hesse de s'allier en septembre prochain aux chrétiens-démocrates après les élections régionales en Hesse.

Mais le chef du Parti social-démocrate, M. Willy Brandt, et le secrétaire général du SPD, M. Peter Glotz, ont durement critiqué la décision des libéraux «inspirée par la peur et l'opportunisme».

M. Glotz a d'ailleurs clairement averti les libéraux que l'assainissement du budget 1983 ne pourrait se faire sur le dos de la classe ouvrière et de l'électorat traditionnel du SPD.

De son côté, le Parti libéral est en plein désarroi. Le président du FDP, le ministre des Affaires étrangères M. Hans Dietrich Genscher, a tenté d'accréditer la thèse que la décision des libéraux de Hesse est purement locale et est simplement destinée à barrer la route de la majorité absolue des chrétiens-démocrates dans ce land.

Mais l'aile gauche du parti, regroupée autour du ministre de l'Intérieur, M. Gerahrd Baum, a exigé hier que la direction du FDP fasse une déclaration solennelle en faveur du maintien de la coalition socialo-libérale à Bonn jusqu'en 1984, date des prochaines élections législatives en RFA.

Tout le monde s'accorde à dire en RFA que le climat des discussions budgétaires va être alourdi par la décision des libéraux de Hesse.

DISPONIBLE EN KIOSQUE

L'ENJEU

Vol. 1, no 1 Juillet-Août 1982 2,50 $

NON AU GÉNOCIDE EN DOUCE! LA VALSE À DEUX TEMPS DES ANGLO-QUÉBÉCOIS. LE GOÛT DU PAYS: COMMENT LE REDONNER AUX JEUNES? POUR ÊTRE UNE MAJORITÉ. LE SUSPENSE DE L'É-



TERNEL TRIANGLE. DOSSIER SPÉCIAL: VERS UNE CONSTITUTION QUÉBÉCOISE. L'INDÉPENDANCE À LA CARTE. GARDEZ VOTRE CONSTITUTION, LA NÔTRE NOUS SUFFIT. AVANT-PROJET DE CHARTE CONSTITUTIONNELLE DES DROITS POLITIQUES DES QUÉBÉCOIS, DES QUÉBÉCOISES ET DU PEUPLE QUÉBÉCOIS.

LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

COMITÉ SPÉCIAL CONCERNANT LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Les organismes et les particuliers intéressés sont invités à assister à une séance publique d'information sur le rapport d'activité du Comité, qui se tiendra le mardi 22 juin 1982 à 15h30

HÔTEL REINE ÉLIZABETH
SALLE ST-MAURICE
MONTRÉAL (QUÉBEC)

Des exemplaires du rapport seront disponibles

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter le Greffier du Comité, Richard Rumas, en composant le (613) 995-9570

DAVID SMITH
Président

WALTER DINSDALE THÉRÈSE KILLENS
Vice-Présidents

BRUCE HALLIDAY PETER LANG
NEIL YOUNG STAN HUDECKI




Café-restaurant

Cuisine grecque montagnarde

Apportez votre vin!

5368 av. du Parc, Montréal
(entre Laurier & Bernard)
271-3205
Ouvert du mardi au dimanche entre 17h. et 24h.

RALLIEMENT COMMUNAUTAIRE
SOLIDARITÉ AVEC ISRAËL

Lundi, le 21 juin 1982,
19 h 30
Hôtel Reine Elizabeth

Message spécial en vidéo par le Premier ministre d'Israël,
l'honorable Menachem Begin

Venez manifester votre soutien
Pas de sollicitations
Admission gratuite
Sous les auspices de:

La Fédération Sioniste Canadienne
Le Congrès Juif Canadien
Le B'nai Brith
Les Services Comunautaires Juifs

**RELIGION**

# ici, là, ailleurs

### ■ L'épiscopat sud-africain renouvelle ses structures

C'est un laïc de 25 ans, Protas Madlala, journaliste professionnel, qui a été nommé au nouveau poste d'attaché de presse qui vient d'être créé par la Conférence des évêques de l'Afrique du Sud. Ce geste constitue un renouveau des structures de cet épiscopat. En plus d'agir comme correspondant pour la presse catholique en Afrique du Sud, M. Madlala est chargé de recueillir les informations concernant le travail de l'Église catholique en Afrique du Sud en général et de la Conférence épiscopale en particulier; de diffuser des informations sur les activités de l'Église locale aux médias, aux autres Églises, en Afrique et ailleurs dans le monde; d'assurer la liaison entre les agences d'information locales et internationales et la Conférence épiscopale; de renforcer les liens de communication au sein même de l'Église catholique en Afrique du Sud; de recueillir les informations susceptibles d'intéresser l'Église, la communauté et la communauté sud-africaine.

### ■ Messe de la Saint-Jean

Mercredi soir, la veille de la Saint-Jean, la paroisse Saint-Germain d'Outremont offre un programme religieux et musical à l'occasion de la fête nationale du Québec. Mgr Jude Saint-Antoin évêque auxiliaire à Montréal, présidera la célébration de la messe de la Saint-Jean, avec la participation de l'ensemble vocal Arts-Québec, comptant 80 voix, et de l'orchestre de 16 musiciens Arts-Québec, placé sous la direction de Yves Courville. Au programme, la messe *Saint-Nicolas* de Haydn, l'offertoire *Inter natos* de Mozart, des chants de Handel, Vivaldi et Franck, avec les solistes Sophie Gamache, Marie-Claude Desloges, Berthier Denis et Claude Létourneau. À 18 h, le 23 juin, angle Vincent-D'Indy et chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

### ■ Diacres: moratoire à Sherbrooke

L'archevêque de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, vient de décréter un moratoire d'un an au cours duquel on n'acceptera plus de candidats au diaconat permanent. Cette décision s'impose, selon le pasteur de ce diocèse, pour se donner le temps d'étudier les questions suivantes qu'il estime graves: la subsistance des diacres permanents et de leur famille, dans le contexte actuel de crise économique et de chômage; les critères pour discerner l'authenticité d'une vocation; le mandat pastoral de l'épouse du diacre; les liens du diacre avec le diocèse et la paroisse.

### ■ Mère Theresa au Canada

Mère Theresa de Calcutta passera quelques jours au Canada la semaine prochaine. Le 24, l'Université de l'Alberta lui décernera un doctorat honorifique, puis la Fondation de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface, au Manitoba, lui remettra son prix international en reconnaissance de son service en faveur de la qualité de la vie humaine. Winnipeg la rencontrera au cours d'un rassemblement public en son honneur et les jeunes de Toronto l'accueilleront, le dimanche 27 juin, lors d'un ralliement en faveur de la paix.

### ■ Le droit à la libre critique

L'assemblée plénière des évêques de Madagascar, procédant à une analyse de la conjoncture de leur pays ont souligné la place prépondérante prise par l'État au nom de la défense et de la promotion des intérêts du peuple et dénoncé l'interdiction de toute critique, fût-elle bien intentionnée. À cet état de fait qu'ils considèrent comme une impasse, les évêques déclarent qu'il n'y a d'autre alternative que le droit à la libre critique, d'où pourrait renaître la confiance à l'égard de l'État: «Un État se doit d'éduquer et non de restreindre l'expression populaire, en favorisant l'accès de tous à la connaissance la plus objective de réalités toujours plus complexes et contradictoires.» **D.R.**

*Au Stade olympique aujourd'hui*

# Un nouveau départ pour les C. de Colomb

**par Denise Robillard**

S'il n'en tient qu'au député d'Etat de l'Ordre des Chevaliers de Colomb du Québec, M. Georges Lafortune, le centenaire que l'on célébrera cet après-midi à partir de 15 h au Stade olympique de Montréal sera l'occasion, pour cet organisme qui compte 120,000 adhérents au Québec, d'un nouveau souffle et d'un nouveau départ.

Répandus dans sept pays: États-Unis, Mexique, Canada, Porto Rico, Iles Vierges, Guam et Philippines, où ils connaissent un développement accéléré depuis quelques années, les Chevaliers de Colomb, «la plus grande association de laïcs pratiquants au monde», peut se réclamer d'un membership de 1,356,000 personnes.

Entreprise de dépannage social à ses origines, l'Ordre a été fondé à New Haven, Conn. le 29 mars 1882 par un prêtre irlandais de 29 ans, Michael McGivney; à cette époque, il n'existait aucun organisme public d'aide, il faut se le rappeler. «Défendre l'Église et la famille, améliorer la société» demeurent les objectifs de l'Ordre, aujourd'hui comme hier, de même que les quatre grands principes qui l'inspirent: charité, fraternité, unité, patriotisme, a fait remarquer M. Lafortune qui insiste: «On appuie l'Église, on n'a pas à se situer en dehors de la discipline actuelle. Le jour où l'Église changera sa discipline, nous changerons!»

S'agit-il d'un repli sur une position confortable et d'un retour nostalgique au passé? «Non,», répond M. Lafortune, qui s'empresse d'ajouter que les responsables de l'Ordre au Québec viennent de définir trois priorités qui se trouvent à être des points chauds: la restructuration scolaire, la confessionnalité, l'éducation sexuelle à l'école. Des sujets qui ont déjà fait l'objet d'étude à l'occasion de rencontres.

Il faut être catholique pratiquant pour être admis comme Chevalier de Colomb; l'organisme, précise M Lafortune, n'a pas connu de baisse du nombre de ses membres depuis les années 60, même si la courbe ascendante n'a pas été spectaculaire, on le reconnaît volontiers. La moyenne d'âge était de 47 ans il y a cinq ans et au cours des dernières années, on voit avec satisfaction un nombre croissant de jeunes dans la vingtaine se joindre aux rangs des aînés.

S'il ne faut pas s'attendre à ce que les Chevaliers de Colomb se placent à l'avant-garde du changement social, il n'est pas question pour eux de se livrer à un militantisme sectaire. Il n'y a pas de campagne du «non» à l'horizon, au contraire, précise M. Lafortune, «nous nous sommes opposés au négativisme de certaines associations catholiques». On espère plutôt mobiliser les membres en faveur de certaines causes: pour le respect de la vie plutôt que contre l'avortement, par exemple.

Mais il y a plus, et là réside peut-être le point névralgique et le test révélateur de l'esprit existant parmi les membres. Il ne faut pas s'attendre à ce que les responsables de l'Ordre passent la consigne d'une prise de position uniforme. C'est à une consultation des membres qu'on a procédé en 1981, lors de la visite des 12 régions et des 332 conseils que comprend le Québec, au sujet de la restructuration scolaire. Des comités sont déjà à l'oeuvre, composés de membres issus du milieu scolaire; quand sera rendu public lundi le livre blanc sur la restructuration scolaire, les Chevaliers de Colomb seront bien informés et prêts à réagir de façon éclairée.

Pour ce qui est de l'engagement dans la communauté chrétienne, M. Lafortune rappelle que Vatican II avait invité les laïcs à s'impliquer davantage dans la communauté paroissiale. Dans leur ferveur maladroite, reconnaît-il, beaucoup se sont presque imposés. Depuis deux ans, on se contente d'offrir ses services. Autre point à souligner: depuis dix ans, on s'applique à intégrer femmes et même enfants aux activités des comités: «À côté de nous, pas derrière», précise M. Lafortune!

Parmi les services offerts par les Chevaliers de Colomb à la société, il faut surtout retenir une initiative de prévention contre l'abus de la drogue et de l'alcool, menée en collaboration avec la GRC et la Ligue nationale de hockey; la relance des Écuyers colombiens, en collaboration avec d'autres mouvements de jeunes, scoutisme et clubs 4H, dans le but de former des animateurs pour oeuvrer auprès des jeunes: l'animation auprès des personnes du troisième âge qui sont encore dans leur propre logis — ce qui serait le cas de 75% de cette classe d'âge — et que l'on parraine en quelque sorte en leur rendant visite.

Un autre projet est également en voie de réalisation. En 1981, à la demande de la Conférence des évêques catholiques du Canada, une somme de $350,000 était consentie par le Bureau suprême pour un programme de promotion de la parentalité responsable du planning naturel des naissances. Les Chevaliers de Colomb du Québec n'y ont pas encore contribué financièrement et ne semblent pas disposés à s'engager sans avoir reçu les garanties qu'ils espèrent touchant l'orientation d'une telle initiative. Ils la souhaitent conforme à la réelle diversité des situations vécues et des convictions qui les sous-tendent. Une réunion internationale des députés d'État qui est actuellement en cours à Montréal devrait être l'occasion d'une clarification à ce sujet.

Jusqu'à présent, on a appris que ce projet de trois ans appelé Action-famille, était dirigé par un conseil de six membres, présidé par un unilingue anglophone de Nouvelle-Ecosse, M. Archibald McDonald. En font également partie, Mme Louise Adams de Winnipeg, M. Bernard Daly d'Ottawa, Mme Huguette Fortin de Montréal, l'épouse du président, Mme Camilla McDonald et Mgr Robert Lebel de Valleyfield.

S'il faut en croire un communiqué émis il y a quelques semaines et un appel téléphonique récent à Ottawa, on serait sur le point de procéder au choix de deux codirecteurs et d'une secrétaire bilingues pour mener à bien le projet.

# Ste-Ursule fête le jubilé sacerdotal d'Alide Lessard

SAINTE-URSULE — La petite municipalité de Sainte-Ursule dans le comté de Maskinongé a été l'hôte d'une fête grandiose dimanche dernier en accueillant l'abbé Alide Lessrad, originaire de ce coin de pays qui célébrait son 50e anniversaire de sacerdoce.

C'est en effet le 13 juin 1932 que M. Lessard disait sa première messe dans l'église même de Sainte-Ursule où il avait été ordonné prêtre la veille par Mgr Odilon Comtois, évêque de Trois-Rivières. Un demi-siècle plus tard, dans la même enceinte, le jubilaire concélébrait une messe de reconnaissance, entouré de Mgr Ivanhoé Poirier, vicaire général du diocèse de Montréal, des abbés Léo Girard et Marcel Héroux, respectivement curés de Sainte-Ursule et de Saint-Justin. Il y avait également dans l'assistance les parents et amis de M. Lessard, ainsi que de nombreux paroissiens de la communauté chrétienne de Sainte-Ursule et des municipalités environnantes. Premier aumônier diocésain des Chevaliers de Colomb de 1963 à 1973, de nombreux représentants de ce mouvement qui célèbre son centenaire aujourd'hui étaient également présents à la fête.

Mgr Poirier, représentant de l'archevêque de Montréal et ami intime de l'abbé Lessard, a prononcé l'homélie de circonstance en mettant en évidence l'importance du rôle du prêtre dans l'Église. Il a invité les jeunes à s'inspirer de l'exemple du jubilaire pour assurer une relève difficile mais qui semble poindre à l'horizon. Mgr Poirier a souligné aussi le phénomène des vocations tardives d'hommes d'âge mûr en donnant l'exemple de l'ordination récente d'un citoyen d'une paroisse de Montréal, un veuf, père de trois enfants.

# Les sépharades sont ici pour y rester, dit Maurice Cohen

**par Denise Robillard**




Demain à 10 h aura lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du Centre communautaire et de la synagogue Pétah Tikva (la porte de l'espoir) de la communauté juive de tradition sépharade de Ville Saint-Laurent. Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérald Godin, présidera à cette cérémonie à laquelle participeront également le maire, M. Marcel Laurin, le député provincial, M. Germain Leduc et le député fédéral, M. Louis Desmarais, de même que des représentants de la tradition juive achkénaze.

Fuyant le Maroc à cause des événements politiques du Moyen-Orient, les juifs francophones de tradition sépharade qui ont opté pour le Québec il y a 25 ans, sont ici pour y rester, a déclaré au DEVOIR le responsable des relations publiques, M. Maurice Cohen. À preuve, ce souci de se doter d'institutions stables — l'école figure à la place d'honneur — qui soit en quelque sorte le centre de gravité, le pôle d'attraction de chaque communauté, comme le précisait M. Haim Hazan, président de la communauté sépharade de Saint-Laurent.

C'est au cours des années 65-70 que l'immigration a connu son plus haut niveau. Leur nombre au Québec serait de 20 à 25,000 et on les retrouve concentrés principalement à Laval, à Côte-Saint-Luc, à Saint-Laurent, à Snowdon et à Côte-des-Neiges. Cette communauté s'est dotée d'une publication, *La Voix sépharade*, tirée à 6,000 exemplaires, qui rejoint la presque totalité de cette communauté; elle en est à sa 13e année d'existence.

Conscients de l'importance de l'école pour transmettre les valeurs d'un groupe, les sépharades ont obtenu en 1966 la création de l'école Maimonide, à Côte-Saint-Luc, qui compte aujourd'hui deux campus, l'un pour l'élémentaire, l'autre pour le secondaire. Difficile au début, leur intégration parmi les 125,000 membres de la communauté achkénaze, largement anglophone, a été facilitée au cours des dix dernières années.

Les sépharades comptent pour 53% de la population d'Israël. Outre le Maroc, on en trouve en Pologne, en Roumanie, en Irak et en Syrie. Ils sont également en Angleterre, en Italie, en Amérique du Sud et en France. Les États-Unis en comptent environ 20,000 et le reste du Canada (Toronto surtout) 5,000. Dans l'ensemble de la communauté juive mondiale, ils sont trois millions des 14 millions de personnes qui la composent.

Au Québec, la communauté sépharade a multiplié les activités religieuses et sociales à l'intention de ses membres, adultes et jeunes. La semaine sépharade de Montréal — devenue la quinzaine cette année, qui vient de se terminer, a présenté, entre autres, théâtre, cinéma, musique, expositions de peinture, de photos et de dessins de bijoux et de costumes. Il existe un comité sur la condition de la femme.

Si elle est préoccupée de transmettre ses valeurs à ses jeunes, la communauté sépharade cultive un réel souci d'intégration à la vie du Québec. Ses membres sont invités à participer à la vie sociale et politique à tous les niveaux. Cette année, des conférences ont été données sur des thèmes comme: judaïsme et modernité, fidélité et intégration, fidélité et modernité, avec, comme invités, Victor Goldbloom, Denis Vaugeois, Louis Desmarais.

Quant à l'avenir, on l'envisage avec sérénité. M. Hazan est d'avis que toute société en mutation ne peut se départir de valeurs essentielles communes à tous; ce n'est qu'au sujet de valeurs relatives que l'on peut parler de pluralisme. Quand surgissent les interrogations, c'est alors qu'il faut revenir à «la connaissance de soi et de ses origines», a-t-il dit: «En restant soi, on devient plus universel, toutes les cultures n'étant que les habits différents qui couvrent les mêmes valeurs». Pour les sépharades, ces valeurs sont l'amitié, la tolérance, la lutte pour la liberté des minorités et la liberté religieuse.

Sépharades ou achkénazes, les juifs considèrent Israël comme leur centre spirituel et intellectuel, le coeur du judaïsme mondial. «Une mystique, celle du retour, de la rédemption, de l'avènement messianique» est au coeur de l'attachement et de la solidarité avec ce pays. Signalons enfin, qu'outre le dialogue judéo-chrétien amorcé depuis les années 50, un dialogue entre juifs et Québécois se poursuit depuis quatre ans, sous les auspices du Congrès juif canadien. Depuis le 1er juin, Mme Esther Benaim-Ouaknine a pris la succession de M. Jean Ouellette à la direction du programme d'Études juives créé en 1975 à la faculté des Arts de l'Université de Montréal. Le programme 82-83 comprend des cours sur le judaïsme, sur la langue hébraïque, sur la littérature et sur l'histoire du peuple juif, à quoi s'ajoute un voyage d'études en Israël.

# UQAM: Non aux mises à pied en animation et recherche culturelles

Les événements qui se sont produits en Animation et Recherche culturelles depuis près de trois ans connaîtront bientôt leur dénouement. En effet, après la décision de fermeture du rassemblement (département) prise en mai 1981 (les cours continuant) à être dispensés), on assiste maintenant à la mise à pied de six professeurs. Le sort de **Robert Boivin, Marie Letellier, Réjean Mathieu, Lyse Brunet-Bissonnette, François Truchon** et **Normand Bissonnette** a été réglé le 24 novembre 1981 quand le Conseil d'administration à l'UQAM a refusé d'octroyer la permanence d'emploi à ces professeurs malgré des recommandations positives, leur infligeant ainsi un traitement différent de celui généralement accordé à leurs pairs.

La Ligue des Droits et Libertés considère que ces mises à pied constituent l'aboutissement des tutelles, du gel des admissions, de la fermeture du rassemblement et d'autres mesures de harcèlement. Rappelons que le 22 juin 1981, un front commun composé de la Ligue des Droits et Libertés, de la Centrale de l'Enseignement du Québec, de l'Association Nationale des Étudiant(e)s du Québec, du Rassemblement des associations étudiantes universitaires et de l'Association générale des étudiant(e)s de l'UQAM avait soutenu que la fermeture du rassemblement, en plus de brimer les libertés académiques, risquait de compromettre le droit à la sécurité d'emploi des professeurs concernés. Le front commun avait aussitôt déposé une plainte à la Commission des Droits de la Personne et avait demandé à l'UQAM de maintenir le rassemblement.

Or l'UQAM n'a nullement tenu compte de cette intervention et s'apprête maintenant à priver six personnes de leur travail pour des motifs qui n'ont rien à voir avec leur compétence professionnelle. Il importe de mentionner que ces professeurs ont été évalués par un comité formé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, composé de deux représentants de la direction de l'UQAM et de deux professeurs choisis par le vice-recteur lui-même. Au terme du processus d'évaluation, les professeurs ont tous été recommandés à la permanence. Comment alors pouvons-nous interpréter le refus du Conseil d'administration de l'UQAM d'octroyer la permanence d'emploi à ces professeurs?

Cette décision de l'UQAM se comprend difficilement puisqu'après la décision de fermeture du rassemblement en mai 1981, une entente verbale était intervenue entre le syndicat des professeurs et le doyen de la Gestion des Ressources, M. Pierre Leahey, sur le principe d'une lettre d'entente fixant les modalités de ré-affectation de ces professeurs. Mais le 10 novembre 1981, soit quelques jours après que les professeurs eurent été recommandés à la permanence, le doyen Leahey informait le syndicat des professeurs qu'il n'était plus question de signer une lettre d'entente étant donné, écrivait-il, "que nous nous trouvons à la veille du Conseil d'administration de novembre qui doit statuer sur les renouvellements et les non-renouvellements de contrats." À la suite de cette volte-face, l'assemblée générale du syndicat des professeurs blâmait à l'unanimité la direction de l'UQAM pour son refus de signer la lettre d'entente et sommait l'UQAM de respecter l'entente verbale.

Par conséquent, la Ligue des Droits et Libertés trouve inacceptable que la décision de ne pas signer la lettre d'entente survienne après les recommandations à la permanence. Devant la mise à pied des professeurs concernés, nous demandons à la Commission des Droits de la Personne de faire preuve de diligence dans son enquête et nous demandons à l'UQAM de suspendre les mises à pied jusqu'à ce que la Commission des Droits de la Personne ait jugé l'ensemble de cette affaire.

**Ont appuyé ce texte de la Ligue des Droits et Libertés:**

**BAILLARGEON JEAN,** secrétaire général, Rassemblement des associations étudiantes universitaires.
**BÉLANGER PAUL,** directeur général, Institut canadien d'éducation des adultes (ACEA).
**BÉLANGER PAUL R.,** professeur, Sociologie, Université du Québec à Montréal.
**BOURQUE GILLES,** professeur, Sociologie, Université du Québec à Montréal.
**CÔTÉ ROLAND,** vice-président pour l'exécutif du Syndicat des employé(e)s de l'Université du Québec à Montréal.
**CARON ANITA,** professeur, Sciences religieuses, Université du Québec à Montréal.
**DESJARDINS MICHEL,** ex-professeur de Sciences de l'éducation, Université de MOntréal.
**DUBOIS DANIELLE,** coordonnatrice, Pavillon d'éducation communautaire (Hochelaga-Maisonneuve)
**DESCÔTEAUX JEANNINE,** Association de défense des droits sociaux du Montréal-Métropolitain.
**GAULIN ROBERT,** président, Centrale de l'Enseignement du Québec.
**DUCHASTEL JULES,** vice-doyen sortant de la Familles des Sciences humaines, Université du Québec à Montréal.
**GAGNON SYLVIO,** secrétaire général de la C.S.N.
**LABELLE GUY,** vice-doyen sortant de la Famille des Lettres, Université du Québec à Montéral.
**LAROSE GÉRALD,** 1er vice-président de la C.S.N.
**LAROSE ROGER,** comité des Libertés académiques, Ligue des Droits et Libertés.
**LAVIGNE LOUIS:DOMINIQUE,** dramaturge.
**LEBEL GEORGES,** avocat, Sciences juridiques, Université du Québec à Montréal.
**LEGENDRE PATRICE,** Association générale des étudiant(e)s de l'Université du Québec à Montréal.
**LIZÉE MICHEL,** coordonnateur du Protocole CSN-FTQ-UQAM.
**PARIS ROBERT,** coordonnateur de l'Organisation étudiante du Module d'Animation et Recherche culturelles
**PROULX JACQUELINE,** délèguée de l'Organisation étudiante du module d'Animation et Recherche culturelles à la plénière intermodulaire.
**SWEENY ROBERT,** président, Syndicat des chargé(e)s de cours, Université du Québec à Montéral.
**VÉZINA MARC,** Association nationale des étudiant(e)s du Québec.
**TARDIF GILLES,** président, Ligue des Droits et Libertés.

**Publié par le comité des Liberté académiques de la Ligue des Droits et Libertés, 1825 rue Champlain, H2L 2S9, 527-8551, Montéral.**

# Moon célèbrera le plus important mariage de masse

NEW YORK — Le Coréen Sun Myung Moon, fondateur de l'Église de l'Unification (secte Moon), célébrera le 1er juillet le plus important mariage de masse jamais organisé en bénissant l'union de 2,000 couples membres de la secte, au Madison Square Garden à New York.

Cette bénédiction nuptiale, par laquelle le révérend Moon autorisera les membres consacrés de sa secte à consommer leur union, suit une série de fiançailles de masse célébrées depuis quatre ans aux États-Unis, a indiqué un porte-parole de la secte à New York, Mme Kate Raterink.

Mme Raterink, interrogée par téléphone, a ainsi confirmé des rumeurs qui circulent dans le monde sur ce mariage de masse. Des groupes de parents de membres de Moon et de défenseurs de la liberté de pensée accusent la secte de procéder à des lavages de cerveau pour recruter ses adeptes et les obliger à des mariages interraciaux pour créer une «race d'amour».

Ces groupes et notamment «la Fondation pour la liberté du citoyen» affirment que les financés n'ont pas eu droit au choix de leur futur conjoint.

D'autres mariages de masse sont également prévus au Japon, en Corée, en Europe et peut-être en Afrique, pour totaliser 8,000 mariages supplémentaires cette année, a précisé Mme Raterink.

Le mariage de masse du 1er juillet au Madison Square Garden concerne des membres de Moon de 70 pays différents. Bien que ces mariages soient publics, l'Église de l'unification déclare ne pouvoir révéler leur identité que juste avant la cérémonie.

Ce mariage consacrera l'union de couples fiancés auparavant par le révérend Moon, dont 743 en 1979, et 803 autres dans la nuit du premier janvier 1981 à New York. Quelque 500 autres couples seront par ailleurs fiancés à la fin de juin pour pouvoir participer au mariage, selon Mme Raterink.

Toujours selon ce porte-parole de la secte, qui a précisé que ce mariage n'avait aucun caractère légal, 1,500 couples ont déjà confirmé leur intention de participer à cette cérémonie. Les couples se seront mariés légalement devant des autorités civiles avant la cérémonie où ils le feront après.

Pour participer à cette cérémonie, chaque fiancé doit payer $300 à un fonds spécial de la secte, a poursuivi Mme Raterink.


CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
*entretien*
*industriel - commercial*
*résidentiel*
*Plus de 30 ans d'expérience*
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude Lavery, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r.
Jerome C. Smith, c.r.
Paul P. Carrière
Douglas S. Pryde
Jean Bélanger
Jean Guibault
Jacques Nols
Edouard Baudry
Pierre Caron
André Laurin
Paul Cartier
Jacques Chamberland
Jean Hébert
Paul Paradis
Richard Hinse
Hélène Langlois
David M. Eraman
Stephen E. Foster
Richard F. Dolan
Louise Cérat
Roland G. Chauvin, c.r.
Robert S. O'Brien, c.r.
J. Vincent O'Donnell, c.r.
M. Kevin Smyth
Robert W. Mason
J. Fraser Martin
Guy Lemay
André René
Allan Luthy
Bernard A. Courtois
J. François de Grandpré
Jean Pierre Casavant
Claude Baillargeon
Ian Rose
Yves Mayrand
Jacques M. Saint-Denis
Jacques Audette
Daniel Alain Dagenais
Donald R. McCarty
Richard Wagner
Conseil
George W. Hall, c.r.
31e étage, 2 Complexe Desjardins,
Casier postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Ottawa - Hull
Les Terrasses de la Chaudière, Suite 400
25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4
Tél.: (819) 770-0840

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton
Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook
Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

# Les Québécois prennent l'autobus du pacifisme

par Nathalie Petrowski

A minuit un jeudi soir de juin, 13 autobus Greyhound bloquaient l'accès de l'Université Concordia et s'alignaient sur trois blocs d'embouteillages. À la faune chromée des beaux jeudis de Crescent s'ajoutaient ce soir-là quelque 700 passagers fébriles, croulant sous le poids de leur sac de couchage et de leurs pancartes pour le désarmement.

Ceux-ci voyageraient toute la nuit pour arriver en même temps que des milliers d'autres venus d'Europe, d'Amérique et d'Asie, au Grand Rassemblement pour le désarmement qui déferlerait sur le siège des Nations-unies à New York le samedi 12 juin. Pendant la journée de vendredi, 16 autres autobus porteraient le contingent québécois, composé à 60% de francophones, à près de 2,000 pacifistes venus du Québec et partis en croisade contre la course aux armements. À New York, la délégation québécoise serait la plus voyante et la plus nombreuse de tout le contingent canadien.

«Il y a quelques mois, personne au Québec n'avait entendu parler de la chose, dirait plus tard Jamie Scott, directeur de la Coalition québécoise pour le désarmement, fondée il y a quatre mois tout spécialement pour la manif monstre de New York.

La montée du pacifisme au Québec n'est pas d'aujourd'hui mais elle vient, avec la cause du désarmement, de prendre un nouveau tournant et de se joindre à un type de militantisme affranchi du nationalisme et décidément internationaliste.

«Après l'Europe et les États-Unis, le pacifisme vient finalement d'arriver au Québec, dit Jean-François Beaudet, 20 ans, étudiant en théologie à l'Université de Montréal et secrétaire de la Coalition.

L'itinéraire pacifiste de Jean-François ressemble à celui de beaucoup de jeunes Québécois. Déjà à la polyvalente, il participe activement à l'animation pastorale, endossant l'engagement de l'Église catholique surtout en Amérique latine. Plus tard à l'université, il fait partie de l'atelier tiers-monde, du Regroupement pour la non-violence et de l'Arche de Lanza del Vasto. C'est pendant un voyage en Europe avec un groupe de déficients mentaux qu'il entend parler de désarmement et qu'il prend conscience du regain de vigueur du mouvement pacifiste. Il revient au Québec et se joint cette fois à l'Alliance Tournesol, mouvement écologiste anti-nucléaire, fondé par des écologistes refractaires aux centrales nucléaire de Gentilly.

Ils ne sont peut-être pas encore des milliers comme Jean-François, mais ils sont déjà des centaines. Barbus, chevelus, apôtres de la non-violence, écologistes recyclés et rompus à la politique nucléaire, granolas, punk, new wavé, féministes et ménagères. Venant plus en groupes qu'en solitaires issus des mouvements syndicaux, religieux, des groupes populaires, des associations de quartier, des cégeps, des universités, ils semblent avoir retrouvé la vieille ardeur contestaire refoulée par le désillusionnement référendaire et par trop d'années d'immobilisme et d'apathie. Ils sont contre le nucléaire parce que le nucléaire est maintenant une question fondamentale, une question de survie. Même ceux qui avouaient aller à New York à cause d'un aller-retour à prix modique ($35) s'empressaient d'ajouter qu'ils y allaient aussi par conviction politique.

Chantal Hamel, 25 ans, étudiante en philo, arts et letttes, a mis deux mois à marcher de Montréal jusqu'à New York avec trois autres Québécois et trois moines bouddhistes. Elle aussi a fait ses classes de pacifisme en Europe. «J'ai toujours été fondamentalement pour la paix et la justice dans le monde. La question c'était de s'engager ou pas. J'ai senti l'urgence de la situation il y a environ un an et j'ai décidé d'y aller à fond. Les jeunes ont passé par une longue période de relâchement, de flottement, ne sachant pas trop où aller. Un jour ils ont compris que tout pouvait sauter d'une minute à l'autre et ils ont décidé de surmonter l'angoisse par l'action.» Après la marche, Chantal est revenue en avion, puis s'est lancée dans un jeûne international de deux semaines à l'église Marie-Reine.

Lorsque je lui demande si la filière religieuse du mouvement pacifiste ne la dérange pas, elle répond: «Non, du tout. Moi je suis des exemples comme ceux de Ghandi ou de saint François d'Assise mais je ne fais pas partie d'aucune structure religieuse. Je crois aussi que le désarmement ne se fera pas sur des bases politiques mais à travers un éveil spirituel.»

Roger Julien, drop-out de l'enseignement, écologiste et fondateur de l'Alliance Tournesol, a une conception moins mystique que Chantal. Il fait partie de ceux qui au début des années 70 ont quitté la ville pour le retour à la terre. Il a fondé l'Alliance Tournesol à la suite de la manifestation anti-nucléaire à Gentilly en 1977. «À cette époque-là, on se définissait avant tout comme un mouvement écologique anti-centrale nucléaire. Nous protestions contre les déchets nucléaires et le ravage des campagnes. Nous avions encore très peu d'informations sur l'industrie militaire nucléaire. Au Québec de plus, tous les politiciens nous avaient à tour de rôle vendu le mythe de l'énergie. L'énergie était devenue l'instrument de notre libération nationale. Un jour on a compris que cette industrie se bâtissait à nos propres dépens. C'est là qu'on a commencé à établir des liens entre l'usage nucléaire dans le civil et dans le militaire et à comprendre que le Canada n'était pas aussi pacifiste qu'il le laissait entendre. Avec cette nouvelle prise de conscience, l'Alliance a voulu déborder du cadre écologique et énergétique pour devenir plus politique.»

Roger Julien est persuadé que le Québec s'éveille enfin au problème nucléaire même s'il vient à peine d'amorcer une réflexion sur le sujet. La nature de l'adversaire soviétique le préoccupe à peine. «Les gouvernement américains et soviétiques veulent la guerre, dit-il, mais le monde ordinaire est partout pareil et veut la paix.»

Le 26 juin, Roger Julien donnera une conférence de presse pour annoncer la création du premier mouvement pacifiste québécois. Le mouvement sera ouvert à toutes les idéologies divergentes qui voudront bien au nom de la paix et du désarmement mettre leurs divergences de côté. Dans la prolifération des causes la multiplication des mouvements, les militants semblent aujourd'hui avoir besoin de s'unir et de se rassurer en s'accrochant à une seule grande cause sur laquelle ils peuvent tous s'entendre.

Les Québécois qui ont vécu en différé Woodstock et la révolution culturelle américaine, ceux qui n'ont pas protesté contre la guerre au Vietnam parce qu'ils n'étaient pas concernés, semblent, dans le déclin du nationalisme, sortir d'une longue convalescence. «Après les grandes contestations des années 60, on a vécu au Québec une période politique et culturelle très très creuse, dit Dominique Langevin, active dans les groupes populaires et membre du nouveau club politique Connivence. Pendant les années 70, chacun s'est replié dans notre nationalisme; on a mis tous nos oeufs dans le même panier et on a été déçus. On croit aujourd'hui qu'il faut mettre l'indépendance de côté. Elle se fera toute seule si elle doit se faire. Nous on veut passer à autre chose. On vient seulement de comprendre que nous aussi on fait partie du grand tout, car si la planète saute le Québec ne sera certainement pas épargné!»

Dans la chaleur suffocante de l'autobus 15 en route vers New York, Michel, préposé aux médicaments à la Clinique médicale Saint-Jacques, raconte qu'il s'en va protester contre la guerre, la destruction, contre la montée de la droite et contre la menace nucléaire. Il a participé à plusieurs manifestations au Québec, mais n'a manifesté qu'une seule fois à l'extérieur. C'était il y a quelques mois à Ottawa, contre les taux d'intérêt. André, son voisin, ancien étudiant en sciences pures, ne prend même pas la peine d'expliquer pourquoi il s'en va protester à New York. Cela va de soi. Le nucléaire, comme le souligne le docteur Helen Caldicott, devenue une sommité sur le sujet, c'est le terminus, le dernier poste de péage avant le déluge. C'est aussi une cause dont les enjeux sont simples, presque simplistes, si cruellement évidents, qu'elle sait mobiliser tout le monde à la même place, là où l'humanité risque de périr.

Au pays de la guerre, no sir; certains voient le pacifisme comme une belle tradition québécoise. «Le lot des petites nations, disait Camille Laurin, c'est de regarder les trains des grandes nations passer.» Quand les grands trains déraillent, les petites nations doivent-elles, elles aussi, payer pour les pots cassés?

Le désarmement fournit aujourd'hui à la somme des marginaux du Québec et d'ailleurs l'occasion de faire valoir ses bonnes intentions, de prendre position pour la paix, de dérouler le tapis du malaise social et d'user de cette démocratie dont tout le monde commençait à sérieusement douter. Les cyniques constatent avec ironie que le Québec choisit de faire son entrée sur le marché des causes internationales à l'aube d'une troisième guerre mondiale. Animé par l'énergie du désespoir, le pacifisme de l'ère nucléaire est arrivé au Québec avec seulement quelques heures de décalage. Pourvu qu'il ne soit pas arrivé trop tard.

# 11,000 citoyens perdent leur centre communautaire aux mains de l'UQAM

par André Tardif

Après deux ans d'efforts et de démarches, quelque 11,000 citoyens du centre-ville (dont plus de 700 enfants) viennent de perdre, au profit de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le seul centre communautaire qui leur était accessible à prix abordable.

Le Baladeur, un regroupement de huit groupes populaires et de deux organismes, dont le mandat était (et demeure) de doter ce quartier fort défavorisé d'un édifice accessible à tous et pas trop coûteux, apprenait ces jours derniers que le local convoité, l'ex-école Saint-Jacques, avait été réquisitionné par l'UQAM pour y loger son École de technologie supérieure (ETS).

«L'école Saint-Jacques (coin Sanguinet et de Maisonneuve) représentait pour nous le dernier espace public disponible à moindre coût. Les groupes du quartier y avaient d'ailleurs accès en soirée et le samedi grâce au Service des sports et loisirs de Montréal, qui se proposait d'en faire l'acquisition de la CECM en faveur d'un centre de loisirs pour une population environnante de 25,000 personnes», a expliqué M. Jean-Pierre Perreault, président du Baladeur.

Selon M. Perreault, le centre-ville a un besoin indispensable d'un endroit communautaire. Et ses citoyens, déjà isolés en petits groupes aux prises avec un développement anarchique qui tend à enlever toute vie à leur vaste quartier, ne comprennent pas les démarches qui ont amené l'ETS à leur ravir l'école Saint-Jacques.

Pour vider la question, le Baladeur demande des explications publiques à la fois au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, qui a permis à l'UQAM de réquisitionner l'école Saint-Jacques, et à M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, qui aurait plutôt écouté une suggestion de la CIDEM (organisme municipal) que celle de son Service des sports et loisirs.

«Les citoyens et groupes du quartier exigent une solution immédiate, car nous nous retrouvons sans locaux pour organiser nos loisirs et perdons le peu d'espace dont nous disposions... Nous ne pouvons rester un an sans locaux pour organiser nos loisirs et nos activités sociales et culturelles», a dit M. Perreault.

Le Baladeur aurait aimé que l'UQAM utilise une autre école du quartier également fermée (l'école Sanguinet), plus près de son centre universitaire et également plus vaste. Mais il semble que celle-ci ait déjà été louée par la CECM aux Jeunesses musicales du Canada.

Les citoyens et groupes du centre-ville manifesteront leur besoin d'un centre et d'équipement communautaires à l'occasion d'un pique-nique à l'école Saint-Jacques, le 30 juin à midi. Entre-temps, une pétition d'appui est présentement en circulation. Parmi les 11,000 résidents du secteur, on retrouve 30% de chambreurs, 50% de personnes âgées, 15% de familles et 5% d'étudiants ou travailleurs sans charge familiale.

# L'Argentine doit $1.3 million au Québec pour des avions

QUÉBEC (LE DEVOIR) — L'Argentine doit $1.3 million au ministère québécois des Transports qui, l'hiver dernier, «pour mieux rentabiliser sa flotte d'appareils CL-215» a envoyé là-bas avions et équipages pour combattre les incendies en forêt. Le fait a été relevé en Chambre jeudi par le député libéral de Laporte, M. André Bourbeau, à qui l'on a fait savoir que Buenos Aires avait été satisfaite de l'expérience, qu'elle demandait même que les CL-215 y retournent en décembre prochain.

Pour le ministre des Transports, M. Michel Clair, cette créance ne semble pas inquiétante et l'on ne saurait reprocher au gouvernement québécois, pas plus qu'au département d'État Américain, de n'avoir pas prévu les remous qui mèneraient à l'affrontement autour des Falkland. La précaution sera prise de se faire payer à l'avance toutefois.

Quant à la somme déjà due, on espère par les canaux habituels recevoir paiement dont M. Clair dit qu'il aurait pu représenter un bénéfice net de $750,000.

Ces appareils construits par Canadair à Montréal seraient aussi demandés au Portugal: du moins la compagnie a-t-elle demandé au ministère de l'appuyer, quoique ce ministère possède la plus grosse flotte de CL-215. On peut donc s'attendre bientôt à l'envoi d'appareils CL-215 au Portugal.

Selon M. Clair, l'on ne demande pas de cautionnement à un pays souverain, dans de tels contrats de service mais les précautions seront prises pour ne pas laisser les sommes dues passer aux créances douteuses ou irrécupérables.





LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361






# Jeunesse Canada Monde: une assemblée du conseil à... Dakar

**par Rodolphe Morissette**

ACCOMPAGNÉS de leur conjoint, les membres du conseil d'administration de Jeunesse Canada Monde (JCM), un organisme financé en majeure partie par le gouvernement fédéral, ont tenu leur assemblée régulière de fin d'année aussi loin qu'à Dakar, au Sénégal. Un voyage de «sensibilisation sur le terrain».

Le voyage a coûté en tout quelque $60,000, mais le président de JCM, M. Jacques Hébert, a déclaré au DEVOIR que l'organisme qu'il dirige n'a déboursé que $25,713, soit les dépenses normales de transport et de séjour (une semaine) à Dakar. Les conjoints des membres du conseil, a-t-il ajouté, ont dû rembourser à JCM leurs dépenses. Il a dit enfin que l'organisme avait demandé aux membres du conseil qui le pouvaient, d'offrir des contributions personnelles pour absorber les coûts du voyage. Il affirme avoir recueilli à ce jour la somme de $14,346.

Le samedi 19 décembre, le groupe de 35 personnes reliées à JCM prend place, à Mirabel, à bord d'un appareil des Aérolines Argentines en direction de New York. En fin de soirée ils volent vers Dakar sur les ailes d'Air Afrique. Ils séjourneront



M. Jacques Hébert, président de Jeunesse Canada Monde.
(Photo Jacques Grenier)

à l'hôtel Toranga, le plus luxueux du Sénégal. Le dimanche soir, le conseil d'administration tiendra sa réunion, d'une durée de deux heures, à l'île de Corée, tout près de la capital du Sénégal.

Jeunesse Canada Monde a pour fonction de mettre sur pied des programmes d'échange pour des jeunes du Canada et de pays du tiers-monde. Après 11 ans d'existence, JCM organise ces séjours de quatre mois au Canada pour des jeunes issus de pays du tiers-monde et, pour des jeunes Canadiens, dans 23 pays, dont neuf d'Amérique latine, sept d'Afrique et autant d'Asie. Quelque 6,000 jeunes ont participé à ces échanges à ce jour.

Ainsi, les membres du conseil d'administration de l'organisme et les personnes qui les accompagnaient ont utilisé les quatre jours qui ont suivi la réunion à l'île de Corée pour visiter, en autobus, quelques groupes de jeunes participants dans des coins plus reculés de la brousse.

Le lundi, les visiteurs canadiens rencontrent le groupe des participants de Takoum, près de Dakar; le reste de la journée est consacré à des rencontres et à des réceptions officielles avec des gens de gouvernement. Le lendemain, l'autobus les conduit dans la région de la Casamance, sise entre l'enclave de la Gambie et la frontière guinéenne, au sud du pays (sept heures de voiture). Ils rencontrent en fin de journée les participants de Bignora, puis couchent à Nema.

La journée du mercredi s'emploie à revenir à Dakar par autobus, où une réception est prévue en soirée. On reprend la route le lendemain, pour visiter les participants de Touba-Toul, puis, à quatre heures de route de là, ceux de Thiagar, près de la frontière mauritanienne. Le groupe passe la nuit à l'hôtel de la Résidence, à Saint-Louis, puis revient à Dakar le lendemain (quatre heures de voiture). Repos jusqu'à la nuit, alors qu'on reprend l'avion pour New York, puis Mirabel.

Parmi les 35 visiteurs canadiens on comptait 14 membres du conseil d'administration de JCM, accompagnés d'un nombre égal de conjoints, parents ou amis. Les membres du conseil présents étaient Mmes Raynell Andreychuk, Ann Game, Isabel Auld, Marie Resanovic, MM. Jean Grenier, Donald Glendonning, John Brewin, Rhéal Bérubé, Michael Oliver, Wilbur Collin, Gordon Bourns, George Lee, Jean Fortier et Donald McDougall.

Étaient également du voyage MM. Jacques Hébert et André Legault, respectivement président et directeur général de JCM, Yvan Girardin, permanent de l'organisme, Mme Cécile Letellier, employée de JCM, puis les deux coordonnateurs du voyage, M. Maurice Diaye et Mme Noëlle Tannou. On comptait enfin, pour le trajet en avion seulement, Me Jean-Joffre Gourd, qui aide M. Hébert à recueillir des fonds privés pour JCM et qui visitait un de ses fils en terre sénégalaise.

Suivant les chiffres fournis par M. Hébert ($25,713 pour 14 membres du conseil), le voyage a représenté un coût moyen de $1,836 par personne. Le billet d'avion, aller et retour, Montréal-Dakar via New York pour un séjour d'une semaine coûte aujourd'hui un peu plus de $2,000. Le président de JCM précise que le groupe a obtenu un prix spécial auprès d'Air Afrique, à $756 par personne.

M. Hébert affirme qu'il en a coûté à JCM pour l'ensemble du voyage $11,367, soit les frais des seuls membres du conseil, moins les remboursements recueillis après le voyage. Or la somme restante, explique-t-il, représente à peu près ce qu'il en coûte à l'organisme chaque fois que, suivant ses règlements, il tient une séance ordinaire de son conseil. Les membres de ce dernier viennent de toutes les provinces du Canada (frais de transport) et la plupart de ces réunions se tiennent à Montréal depuis plusieurs années. Au fait, 15 des 21 membres actuels siégeant au conseil sont issus de la moitié est du pays.

M. Hébert s'est «réjoui» ouvertement des questions que lui posait récemment le représentant du DEVOIR, car, dit-il, elles l'ont amené à réaliser que la tenue de la réunion du conseil au Sénégal en décembre fut en vérité «une économie par rapport à une réunion qu'on aurait tenue à Vancouver ou à Victoria».

Mais pourquoi Vancouver, le point le plus à l'ouest du pays et le plus éloigné de Dakar? Et pourquoi avoir adopté le critère d'une réunion fictive à Vancouver pour aider les membres à établir leurs frais de transport, puis le montant des remboursements qu'on sollicitait d'eux ensuite? — C'est, répond M. Hébert, que la réunion de décembre 1981 «aurait dû avoir lieu à Vancouver» plutôt qu'au Sénégal. Il affirme qu'une séance du conseil à Vancouver eût coûté $14,454 à JCM, qui a donc réalisé... une économie de $3,000 en la tenant en Afrique de l'Ouest.

Suivant les informations recueillies, il semble que certains membres de l'organisation n'étaient guère d'accord sur une réunion à Dakar. M. Hébert, lui, a confié qu'il importait que le conseil voit sur place comment vivaient les participants canadiens en Afrique. Précisons que JCM est financé d'abord par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du gouvernement fédéral. De l'ACDI, JCM a obtenu une subvention de $5.4 millions en 1981-82, laquelle fut augmentée à $6.1 millions (+13.5%) en 1982-83. La plupart des gouvernements provinciaux du Canada contribuent également au financement de JCM. Ainsi, le Québec a fourni $40,000 cette année. L'organisme recueille enfin des fonds privés. Il obtenait $200,000 l'an dernier à ce chapitre; son objectif est de $300,000 cette année. Soulignons que l'ACDI, en plus de la subvention statutaire notée, double chaque fois le montant des fonds privés ainsi recueillis, a révélé M. Hébert.

Les dirigeants de l'ACDI avaient été mis au courant du voyage à Dakar avant qu'il n'ait lieu et ils ne se s'y sont guère opposés.

# La Poste cesse de livrer le samedi dans les zones rurales

**par André Tardif**

DEPUIS le début de juin, le Québec est devenu la première région au Canada à perdre sa livraison postale du samedi dans les zones rurales à la suite d'une décision de la direction québécoise de la nouvelle Société canadienne des postes (SCP).

Dans une lettre-circulaire envoyée, ces jours derniers, à ses quelque 230,000 clients ruraux, la SCP les plaçait devant un fait accompli.

«Que je sache, la livraison du samedi n'est abolie qu'au Québec seulement», a déclaré au DEVOIR M. Paul Laroche, du service des affaires publiques à la SCP. «Je ne connais pas les plans des autres régions, car chacune bénéficie d'une certaine autonomie. Je ne peux donc présumer de ce qu'on entend faire ailleurs.»

La lettre-circulaire faisait état d'une étude auprès de 3,500 clients de routes rurales où à peine 1% se disaient favorables au maintien du service.

Selon M. Laroche, cette «étude» était plutôt un questionnaire envoyé, en 1979, à 3,500 clients ruraux au Québec et où on expliquait les contraintes d'un service de livraison postale le samedi. On invitait alors les clients à communiquer leur réaction.

«Nous avions reçu 92 réponses, dont 37 pour l'abolition et 18 contre, dit-il. Je suppose que c'est par extrapolation qu'on en est arrivé au chiffre de 1% de réponses négatives, soit 18 personnes sur 3,500.»

Pour justifier l'abolition du service, la SCP faisait aussi état d'une importante diminution de journaux quotidiens distribués par les Postes sur les routes (sic) rurales. Ce à quoi M. Laroche ajoute que le quotidien *Le Soleil*, de Québec, écrivait récemment que l'abolition du service le samedi n'affectait nullement ses livraisons.

«Considérant d'une part le peu d'intérêt pour le maintien du service le samedi et d'autre part la réduction de consommation d'essence et de frais d'opération, nous avons jugé raisonnable d'annuler cette livraison du samedi» à compter de juin 1982, précisait la circulaire.

Les efforts actuels de la SCP «afin de réduire les délais de livraison et garder les frais d'opération à un niveau acceptable sauront vous prouver notre désir d'avoir un service adapté aux besoins actuels de la population», ajoutait-on.

C'est une économie de l'ordre de $850,000 que la SCP espère réaliser au Québec grâce à l'abolition du service le samedi. «Notre livraison postale de six jours en régions rurales au Québec nous coûte annuellement $8.5 millions, dit M. Laroche. Nous croyons baisser nos coûts d'environ 10%, car il faut aussi prévoir un surplus de courrier à livrer les lundis.»

# Les déboires du Candu au Mexique: «Ce n'est pas la fin du monde...»

**par Brigitte Morissette**

*correspondance particulière*

MEXICO — «Nous sommes désappointés, c'est le moins qu'on puisse dire», a déclaré la semaine dernière un porte-parole d'Énergie atomique du Canada en commentant l'annulation du concours international lancé par la Commission fédérale d'électricité du Mexique pour l'achat d'un deuxième réacteur nucléaire.

«C'est décevant, mais ce n'est pas la fin du monde pour le Canada», a dit le nouvel ambassadeur, M. J. Russell McKinney. «Ce n'est surtout pas la fin des relations commerciales entre notre pays et le Mexique.»

Les six Canadiens qui se sont installés à Mexico avec l'ouverture, en juillet dernier, des bureaux de EACL (Énergie atomique du Canada limitée), déçus sinon désabusés, ne croient pas cependant que ce soit la fin du Candu: «Il existe des perspectives de vendre un réacteur à une demi-douzaine de pays», affirme-t-on à l'Énergie atomique du Canada, «dont deux pays latino-américains, le Venezuela et l'Argentine».

D'après le porte-parole d'Énergie atomique du Canada, sa société n'a jamais déployé autant d'efforts, d'ingéniosité et d'esprit de concurrence que dans la préparation du programme nucléaire qu'elle offrait au Mexique. Sans parler de l'investissement en personnel et en argent: six Canadiens et six Mexicains composaient le premier bureau de EACL à l'étranger ouvert à Mexico en juillet dernier.

Malgré une dévaluation du peso de plus de 60% par rapport au dollar et l'arrêt d'importants travaux, les experts canadiens à Mexico entretenaient une dernière lueur d'espoir en s'appuyant sur une offre de financement si avantageuse, semble-t-il, qu'elle dégagea pratiquement les Mexicains durant une bonne partie de la construction des quatre réacteurs de 600 mgw chacun qu'offrait le Canada; la contruction d'un Candu dure au moins sept ans. Les fonctionnaires de la Commission fédérale d'électricité chargés d'étudier les offres de six sociétés venant de cinq pays différents n'auront analysé finalement que l'aspect technique des différents réacteurs.

La Commission fédérale d'électricité a fait connaître sa décision d'annuler le appels d'offres au moment où le groupe d'experts allait ouvrir les enveloppes contenant les offres de financement évitant ainsi de s'engager dans une affaire qui était, de toute façon, mal partie; les appels d'offres lancés en février dernier avaient déjà souffert d'un retard de plusieurs mois.

L'enthousiasme des nombreux producteurs nucléaires internationaux à l'égard du Mexique semblait ignorer des antécédents qui auraient dû les inciter à utiliser d'autres stratégies. C'est du moins l'avis d'un expert mexicain qui rappelle que la première usine nucléaire, une technologie General Electric à uranium enrichi, «ne fut décidée que très lentement, sans date réelle, après la signature par les deux partenaires d'une carte d'intentions. On peut situer le début de la construction autour de 1972, et la mise en fonctionnement de la centrale de Laguna Verde, État de Vera Cruz, prévue pour 1980, pourrait être retardée jusqu'en 1984».

Survenu peu après la quasi faillite du Groupe Alfa, le plus important groupe industriel du Mexique et l'un des plus puissants d'Amérique latine, l'abandon du projet nucléaire mexicain est un dur coup pour l'industrie canadienne qui avait réussi ces trois dernières années à faire du Mexique son premier marché en Amérique latine; quatre des 130 banques concernées par la chute du groupe Alfa sont canadiennes, et le montant des prêts consentis frôlerait les $100 millions; la vente d'un Candu était un projet dépassant $2 milliards.

Après avoir longtemps hésité à commercialiser sa technologie nucléaire, le Canada a fait du Candu, ces dernières années, son plus prestigieux article d'exportation, jusqu'à transformer le premier ministre, comme on l'a vu en janvier dernier à Mexico, en représentant de commerce nucléaire.

Les énormes besoins d'énergie du Mexique — 20,000 mgw supplémentaires d'ici à l'an 2000, afin d'atteindre une capacité de 80,000 mgw — avaient été déterminés au début des années 70 par un organisme de l'ONU; le programme nucléaire prévu pour remplir 25% des besoins futurs comportait aussi sa part de prestige dans le cas d'un pays sur la voie de devenir le quatrième exportateur mondial de pétrole. Aux yeux des Canadiens, le Mexique était un client nucléaire idéal: pacifique, signataire du traité de Tlatelolco sur la non-prolifération des armes nucléaires en Amérique latine et promis à une manne de petro-dollars. C'était compter sans la hausse des taux d'intérêt, une dette extérieure qui est passée au Mexique, en moins de cinq ans, de $46 milliards à plus de $70 milliards, et la chute des prix du pétrole. Le Mexique, en 1982, est condamné à l'austérité.

«La Commission fédérale de l'électricité a agi de bonne foi», m'a-t-on dit à Énergie atomique du Canada qui occupe deux étages d'un confortable bureau dans un immeuble du centre de Mexico. M. Ponce, l'influent porte-parole du syndicat des travailleurs nucléaires mexicains, chroniqueur dans un important quotidien de la capitale, reconnaît pour sa part: «c'est évident que cette affaire va nuire à la crédibilité du Mexique. Quel pays voudra dorénavant participer à de tels appels d'offres? Je pense néanmoins que cette affaire survient opportunément pour mettre fin à de tels concours internationaux. L'achat d'un réacteur, c'est trop important, trop complexe. C'est une affaire qui devrait être décidé sur une base bilatérale, après la signature d'un accord de transfert de technologie entre deux pays.»

Les Français, également très engagés dans la vente d'un réacteur nucléaire au Mexique, se moquaient des Canadiens en disant qu'ils en faisaient trop! Ayant abandonné la filière à uranium naturel en 1969, les Français ne sont pas tendres à l'égard du réacteur Candu, lequel, à leur avis, isole le Canada et ses clients qui se voient privés ainsi des progrès technologiques d'autres pays de plus en plus nombreux engagés dans la technologie de l'uranium enrichi, technologie moins proliférante et donc, à leurs yeux, moins dangereuse d'être utilisée militairement.

Les experts mexicains favorables au Candu estiment au contraire que la technologie canadienne est plus appropriée aux pays en voie de développement, ou jouissant d'un degré de développement comparable à celui du Mexique, à cause surtout des transferts qu'elle suppose. Les Canadiens au Mexique ont basé leur argumentation sur un transfert de technologie représentant 80% de la fabrication du Candu; ils ont organisé une série de séminaires et de conférences qui ont remporté du succès auprès des entreprises mexicaines capables de s'engager dans une telle fabrication.

Ponce, un défenseur de l'uranium naturel et du réacteur canadien, croit que l'annulation du projet mexicain n'est en fait qu'une suspension, et que le prochain gouvernement appelé à prendre place le 1er décembre au Mexique ne pourrait se soustraire à l'achat de ce deuxième réacteur. «En tout cas, la Commission fédérale d'électricité va continuer de lutter pour son réacteur», affirme Antonio Ponce. Même s'il est bien connu au Mexique que les experts de la CFE éprouvent un penchant marqué, contrairement aux techniciens et ingénieurs de l'industrie elle-même, pour le réacteur à uranium enrichi.

# Protection de la jeunesse: dépôt du rapport d'étape

QUÉBEC (Le Devoir) — Les neuf députés — cinq péquistes et quatre libéraux — formant la Commission spéciale de l'Assemblée Nationale sur la protection de la jeunesse, ont déposé jeudi un bref rapport d'étape.

Chargée de repenser la loi 24 entrée en vigueur en janvier 1979, la commission présidée par M. Jean-Pierre Charbonneau, député péquiste de Verchères, doit terminer son mandat en décembre 1982; l'on croit possible, devant l'urgence du problème, d'écourter de quatre mois la durée des travaux de sorte que dès la rentrée d'automne, les députés seraient en possession du rapport, a déclaré en Chambre le député.

Le leader du gouvernement, M. Jean-François Bertrand, se félicite que les travaux des deux commissions spéciales (bipartites) semblent concluants, et dit attendre avec hâte le rapport final de la commission spéciale sur la protection de la jeunesse, qui doit entre autres traiter des problèmes de délinquance.

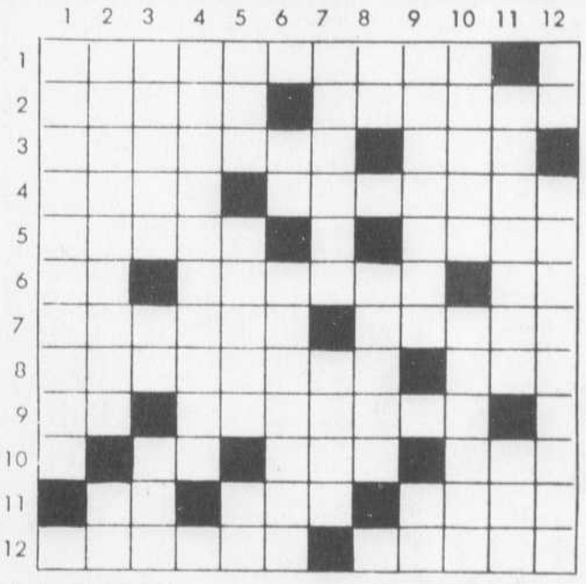
M. Christos Sirros, député libéral et membre de la même commission, dit espérer que le gouvernement saura faire diligence, tout autant que l'a fait la commission dans le déroulement de ses travaux de recherche et ses audiences.

Selon M. Charbonneau, il a fallu mettre les bouchées doubles «particulièrement en regard de la délinquance juvénile et d'un jugement particulier de la Cour suprême en rapport avec la loi 24». Toutefois, l'échéance de juin 1982, un moment envisagée pour la fin des travaux, a dû être abandonnée.

La tâche, bien qu'exigeante «s'est avérée jusqu'ici enrichissante», a dit à ses collègues de l'Assemblée le président de la commission et «la plupart des membres... ont réussi, parfois de peine et de misère, à concilier leurs autres activités politiques et parlementaires» avec ce mandat. Une autre commission spéciale de l'Assemblée (sur la fonction publique) vient tout juste de déposer son rapport final.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

## LES MOTS CROISÉS



**Horizontalement**

1—Partie de la physique qui traite des mesures de la pression atmosphérique.
2—Briller. — Congé.
3—Douleur d'oreille. — Tige cylindrique métallique.
4—Jette des cris. — Mépris pour la religion
5—Conduit bien en général, la chaleur et l'électricité. — Triages.
6—Oblat Marie. — Relative aux noeuds d'une surface vibrante. — Charpente du corps humain.
7—Qui adhère fortement. — Met à l'écart des autres hommes.
8—Infernal. — Unité monétaire d'Extrême-Orient.
9—Note de la gamme. — Variété de lévriers d'Afrique.
10—Cérium. — Seule. — Mèche de cheveux rebelle.
11—Chrome. — Saison. — Oiseau.
12—Qui contraste violemment. — Relatif au nez.

**Verticalement**

1—Ensemble du moteur, de l'embrayage et de la boîte de vitesses.
2—D'une autre façon. — Cérium.
3—Exprimait un sentiment de gaieté. — Notre-Dame. — Qui n'est pas cuit.
4—D'Orléans.
5—Préfixe qui, placé devant une unité, la multiplie par un million. — Particulier à un lieu. — Sert à lier.
6—Deux. — Rejet d'une demande faite en justice.
7—Mouilla. — Planète satellite de la Terre.
8—Ile de l'Atlantique. — Tissu végétal.
9—Convies. — Gallium.
10—On y lave la vaisselle. — Espèces de saules.
11—Orifice microscopique par où se font les échanges gazeux d'une feuille avec l'atmosphère. — Sentit très mauvais.
12—Bismuth. — Nécessaire, indispensable

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | D | E | G | A | U | C | H | I | R | ■ | B | A |
| 2 | E | M | O | I | ■ | H | A | V | E | ■ | R | B |
| 3 | S | U | R | ■ | M | A | T | R | A | Q | U | E |
| 4 | O | L | I | G | U | R | I | E | ■ | U | N | I |
| 5 | D | E | L | E | S | T | E | ■ | C | I | E | L |
| 6 | O | ■ | L | I | E | R | R | E | ■ | N | ■ | L |
| 7 | R | I | E | N | ■ | I | ■ | C | H | E | N | E |
| 8 | I | S | ■ | D | R | E | C | H | E | ■ | U | ■ |
| 9 | S | A | B | R | E | R | I | O | N | S | ■ | A |
| 10 | E | T | R | E | S | ■ | B | U | N | S | E | N |
| 11 | R | I | A | ■ | T | A | L | E | E | ■ | P | O |
| 12 | A | S | S | I | E | G | E | R | ■ | L | I | N |

*Selon le Conseil consultatif de l'environnement*

# Les marais salés devraient devenir des réserves naturelles

**par Louis-Gilles Francoeur**

LE gouvernement du Québec devrait protéger par une loi appropriée tous les marais intertidaux salés de la province pour leur donner le statut de «réserve naturelle», qu'il compléterait au besoin par l'acquisition de terres privées afin de conserver dans le patrimoine collectif ces écosystèmes parmi les plus productifs de toute la chaîne alimentaire.

Telle est la principale recommandation d'un rapport qu'a fait parvenir récemment le Conseil consultatif de l'environnement du Québec (CCE) au ministre responsable de ce secteur, M. Marcel Léger. Le CEE a aussi traité du cas de Kamouraska dans un volet particulier de ce mandat. M. Léger avait en effet demandé au CEE d'élaborer d'abord et avant tout une politique globale pour l'ensemble des marais salés de la province, dont Kamouraska n'était qu'une facette.

Compte tenu de la situation lamentable des principaux marais salés du Québec et de l'état similaire de la berge publique, le CEE se prononce en faveur d'une restitution des berges et des marais au grand public, pour qu'ils puissent servir à des fins d'observation, d'éducation et à l'exploration, sans compter l'exploitation traditionnelle de ces milieux fauniques très riches par le biais des activités de chasse et pêche.

Le CEE admet qu'il faudra parfois composer avec la nécessité de drainer les terres agricoles à proximité de certains marais, mais il précise que le nombre de fossés devrait être réduit au strict minimum et qu'aucun ouvrage ne devrait y être effectué sans la permission du responsable de la réserve.

Le Conseil précise d'autre part que la limite naturelle d'un marais se situe à la ligne de la «plus haute marée de l'équinoxe» alors que la loi actuelle limite simplement la propriété publique aux plus hautes marées de mars. Ces dernières sont en effet moins élevées que celles de mai ou même, parfois, que celles de l'automne. Et la loi actuelle est appliquée de plus en plus libéralement par l'Environnement. En posant comme principe que les limites naturelles des marais sont beaucoup plus élevées, le Conseil invite le gouvernement à se ressaisir dans ce domaine.

Qu'il s'agisse de propriété publique ou privée, le CEE estime d'autre part qu'il conviendrait de mettre un terme au laxisme de la réglementation environnementale actuelle. Il propose en effet d'assujettir aux processus d'étude d'impact et à l'examen public toute forme d'empiétement sur les marais, ce qui mettrait fin aux «exclusions» dont bénéficient les travaux de remblais pour protection des terres agricoles contre les inondations.

Quant aux zones sans marais du littoral québécois, le CEE recommande au ministre de l'Environnement de maintenir les études d'impact pour tous les projets majeurs. Il ajoute qu'une autorisation du même ministère devrait être requise pour toute forme de projet ou d'activité susceptible de nuire à la vocation naturelle des berges et des battures.

Le CEE a commandé une étude, qu'il publiera bientôt, sur les empiétements que subissent les berges et les marais du Québec. Il en donne un avant goût dans son rapport préliminaire sur les battures québécoises.

La batture du Saint-Laurent compte 4,181 km et la longueur totale de la batture québécoise atteint les 9,138 km. Les marais salés, les plus riches et les plus névralgiques en terme de protection, ne comptent toutefois que pour une infime portion de la batture québécoise (moins de 1%).

En dépit de leur rareté et de leur valeur, les marais salés du Québec ont vu leur surface diminuer de 47.7% depuis 40 ans «principalement sous la poussée de l'Agriculture». Ce pourcentage excède 60% dans la région de Kamouraska. Le Conseil note à ce sujet que ces marais ont vraisemblablement une importance capitale pour la survie et l'alimentation de plusieurs expèces marines du golfe.

Au Québec, c'est le ministère de l'Agriculture qui est aussi responsable des Pêcheries. Jusqu'à présent, il a privilégié sa vocation agricole au détriment de l'autre, comme l'ont admis ses propres représentants devant le CCE.

Les battures québécoises dans leur ensemble subissent des empiétements importants, souligne aussi le CCE. Dans la seule région de Québec, 98.1% des battures ont été grugées par le réseau routier et les installations industrialo-portuaires. Le reste subit l'assaut d'un projet d'agrandissement du port.

À l'échelle de la province, 25% des battures du Saint-Laurent sont polluées par des matières fécales et fermées par conséquent à toute forme de récolte de mollusques: 160 zones coquillères comestibles ont été ainsi fermées au cours des dernières années. Aux impacts agricoles, industriels et des 118 ensembles portuaires (60 km) de la province, s'ajoutent les déversements des 231 municipalités riveraines qui n'ont aucune forme de traitement préalable de leurs eaux usées. La plupart des chalets riverains en font souvent autant et «la presque totalité» des industries riveraines déversent leurs produits industriels sans traitement.

Ces empiétements font craindre pour la santé même du fleuve, puisqu'il compromettent la fonction de regénération de l'eau par des berges et des marais en santé.

## Greffe cervicale à des souris

SAN FRANCISCO (AP) — Un chercheur du centre médical du Mont Sinai, à New York, a réussi à greffer une partie du cerveau d'une souris sur une autre souris, où cet élément étranger s'est adapté et fonctionne presque normalement.

Le Dr Dorothy Krieger, chef du service d'endocrinologie de l'hôpital, a enregistré sept succès sur huit expériences de ce genre. Elle a utilisé une espèce mutante de souris qui ne possède pas une hormone chargée de contrôler la production des gonadotropines, les hormones assurant le développement des organes sexuels. Les animaux receveurs étaient génétiquement des mâles, mais virtuellement asexués.

«Je me garderai bien de toute spéculation sur une éventuelle relation à l'homme, a-t-elle expliqué dans une interview. Ce n'est qu'une première expérience.»

CANADA

**AVIS**

**CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO**

Des exercices de tir auront lieu jour et nuit jusqu'à nouvel ordre, au champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse de Sainte-Julie (cinquième) concession et la paroisse de Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant à l'officier du Génie/Construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

**MUNITIONS ET AUTRES EXPLOSIFS ÉGARÉS**

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer.

Personne ne peut pénétrer dans la zone sans autorisation, et l'accès en est interdit.

PAR ORDRE

**Charles R. Nixon**
**Sous-Ministre**
**Ministère de la Défense Nationale**

Ottawa, Canada
17630-77

*La valeur des actions retombe à $5.38 à la Bourse*

# Les 30 prochains jours sont cruciaux pour Dome

**par Michel Nadeau**

Les propos du président du conseil d'administration de Dome Petroleum, M. Jack Gallagher, n'ont pas réussi, hier, lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires, à rassurer les détenteurs des 250 millions d'actions de cette compagnie de Calgary dont les titres sont retombés à $5.38 à la Bourse de Montréal. L'an dernier, ces actions valaient plus de $25 à un certain moment.

L'homme d'affaires albertain a déclaré, à Toronto, que la période des 30 prochains jours serait «cruciale» pour l'avenir de Dome Petroleum. Écrasée sous un poids de $7.5 milliards en dettes de toutes sortes, la compagnie fait face à des échéances de $1.4 milliard en 1982. Dome devra payer près d'un milliard de dollars en frais d'intérêt en 1982.

Aussi, M. Gallagher s'est dit disposé à étudier des offres d'acquisition pour la participation de Dome dans Trans-Canada PipeLines ou encore pour la totalité des actions de Cyprus Anvil, un producteur de plomb et de zinc du Yukon. Antérieurement la direction de Dome avait fait savoir qu'elle cherchait des acquéreurs pour ses intérêts pétroliers aux États-Unis, en Indonésie et dans la Mer du Nord. On n'a pas fait allusion aux chantiers Davie, de Lauzon, que la compagnie a acquis l'an dernier.

De plus, l'homme fort de Dome a reconnu que la décision de payer $4 milliards pour la firme Hudson's Bay Oil & Gas, l'été dernier, n'a pas été prise au bon moment.

Le maintien des taux d'intérêt élevés, la baisse de la demande pour les produits pétroliers et gaziers, de même que la chute du cours des métaux a obscurci considérablement l'horizon du groupe Dome.

Au premier trimestre, Dome Petroleum a dévoilé une perte de $21.6 millions. De nombreux investisseurs redoutent un effondrement de l'entreprise.

Cette hypothèse semble peu probable en raison de l'impact considérable qu'aurait la faillite de Dome tant au niveau financier que politique. Dans le premier cas, les banques canadiennes encaisseraient des pertes de plusieurs dizaines ou centaines de millions de dollars sur la tranche de $4 milliards prêtés à la compagnie de M. Gallagher.

L'achat de Hudson's Bay Oil & Gas s'inscrivait dans le programme de canadianisation de l'industrie pétrolière, tel que défini en octobre 1980 par le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde. Cette transaction s'est révélée douloureuse pour Dome. Plusieurs hauts fonctionnaires cherchent présentement des moyens pour tirer Dome du pétrin.

Afin de tirer pleinement profit de la politique fédérale, les dirigeants de Dome Petroleum, dont une grande partie des actionnaires sont des non-résidents, ont mis sur pied, en mars 1980, la compagnie Dome Canada. Les actions vendues à $10 n'en valaient plus hier que $3.70. Évidemment, aucun dividende n'a été versé depuis. Plus de 60,000 Canadiens ont acheté des titres de Dome Canada.

Les analystes se montrent de plus en plus sceptiques devant les transactions à l'intérieur du groupe dirigé par M. Gallagher et son collègue, M. W. Richards. Le tandem déplace, au moyen d'écritures comptables, des actifs de plusieurs centaines de millions. Pour rassurer les milieux financiers, M. Gallagher a annoncé récemment la nomination prochaine d'une sorte d'ombudsman des actionnaires extérieurs qui s'assurerait de l'orthodoxie des transactions. La rumeur veut que ce poste soit confié à M. Stanley Roberts, président sortant de la Chambre de commerce du Canada et administrateur de Dome Canada.

La compagnie a émis toute une série d'actions privilégiées dont le versement du dividende pourrait éventuellement être suspendu. Au 31 mars dernier, pas moins de $2.3 milliards des sommes dues étaient sous la forme d'emprunts bancaires souvent à taux variable. Il suffit alors d'imaginer l'impact d'une remontée du taux préférentiel de 1½% comme celle que l'on a vue depuis le début du mois.

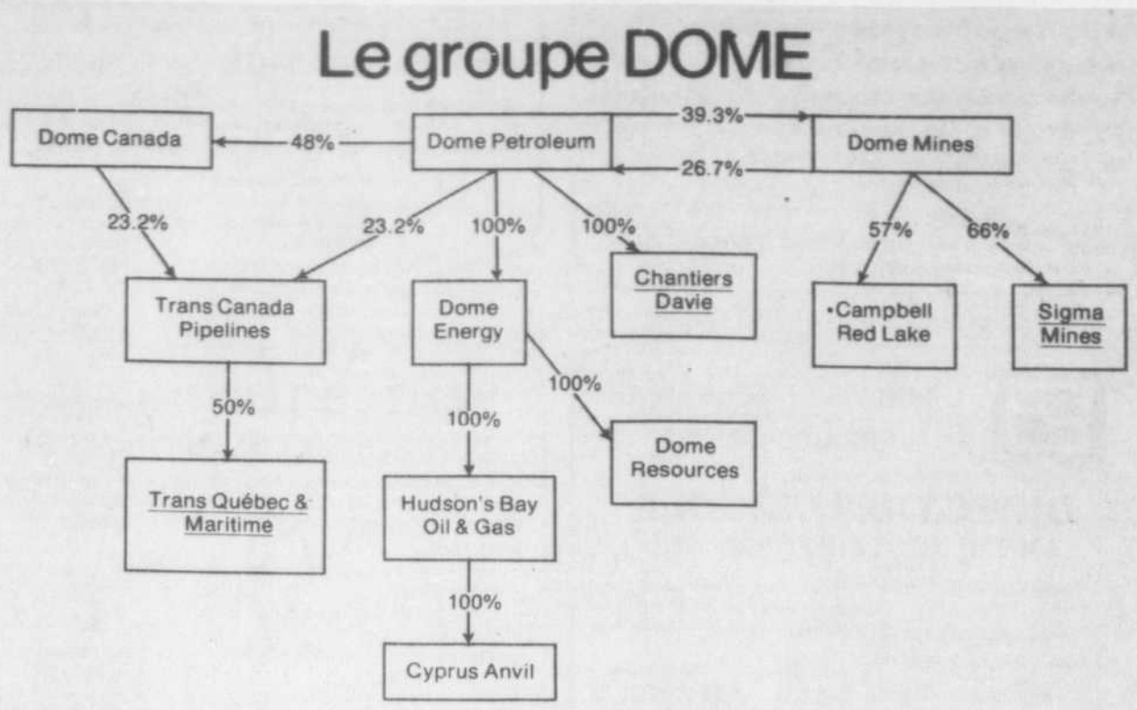
Évidemment, la firme albertaine dispose d'un flux régulier de revenus provenant de TransCanada Pipelines ou encore des recettes de sa société jumelle, Dome Mines, qui possède, entre autres, le contrôle de Sigma Mines, de Val d'Or, au Québec.

Cependant, les fonds générés ne sont pas suffisants pour l'entreprise, qui a amorcé d'importants travaux de forage dans la mer de Beaufort. Même si les résultats sont plutôt encourageants de ce côté, il faudra attendre plusieurs années encore avant de voir le pétrole couler régulièrement de l'Arctique.

Un des meilleurs analystes pétroliers au Canada, M. Dennis Mote, de la maison Bache, de Toronto, demeure néanmoins optimiste. Même si la compagnie déboursera $920 millions en frais d'intérêt en 1982, les fonds disponibles provenant des activités devraient atteindre $150 millions en 1982 alors que les bénéfices seront de $46 millions ($179 millions en 1981). La situation se redressera par la suite alors qu'en 1986, Dome dégagera un fonds de roulement de $2 milliards, selon M. Mote.

«Nous recommandons les actions de Dome Pete pour les gains en capitaux avec un objectif de revente de $15 à $17 en 1983 et de $30 à $35 l'année suivante,» conclut l'analyste.

## Le groupe DOME




**Note:** *Ce tableau ne comprend que les principales filiales du groupe Dome, qui possède également des intérêts dans Denison Mines (10%), Canada Tungstene (20%), Sovereign Oil & Gas (23%)...*
*Les compagnies dont le nom est souligné ont des intérêts au Québec.*

## au jour le jour

### ■ *Croissance zéro*

Stagnation des commandes aux usines canadiennes: elles n'ont augmenté que de 0.2% en avril pour atteindre $14.976 milliards. Cependant, les commandes de biens durables ont augmenté de 5.4%. Celles de biens non-durables ont baissé de 3.2%. Autre signe de la croissance zéro: les ventes des grands magasins ont baissé de 0.2% en avril, pour se chiffrer à $791.7 millions. Les plus fortes baisses ont été enregistrées dans l'électroménager (19.8%) et le meuble (15.9%). La plus forte hausse dans les réparations-services (31.6%).

### ■ *Construction CUM: – 16%*

Pendant le premier trimestre 1982, la valeur cumulée des contrats de construction accordés dans la Communauté urbaine de Montréal a été de $257.7 millions, une baisse de 16% par rapport à 81. Les baisses ont été de 27% en février et de 2% en mars. La ville de Montréal prend la part du lion dans la construction résidentielle en mars: près de $10 millions, soit 72% du secteur. Les municipalités les plus gâtées sont ensuite Pierrefonds et Dollard-des-Ormeaux dans le résidentiel et surtout Ville Mont-Royal dans le commercial, avec $65 millions pour le centre commercial Rockland. Le secteur public a obtenu pour $32 millions de permis de travaux.

### ■ *Batterie québécoise*

Grâce à une batterie d'accumulateurs inventée par un Montréalais, M. Jacques Bilodeau, une compagnie montréalaise va lancer sur le marché l'an prochain une minifourgonnette électrique de $12,000, dont l'autonomie est de 150km. Le véhicule sera importé de Taiwan par Jobec Import-Export International, mais il sera équipé des batteries Bilodeau, fonctionnant à l'huile.

### ■ *Harrison en difficulté*

Harrison Draperies et Textiles, de Montréal, qui possède 19 magasins dans la métropole, espère en arriver à un concordat avec ses créanciers. La réunion des créanciers est prévue pour le 5 juillet. Gérée maintenant par un agent des banquiers, Harrison espère que la fermeture de plusieurs magasins et une vente à travers le Canada aideront à restructurer et à relancer la compagnie.

### ■ *Au cabinet fédéral d'agir*

Les milieux d'affaires québécois voudraient voir Ottawa prendre des mesures énergiques pour réduire son déficit et diminuer ses dépenses, afin de lutter contre l'inflation. La Chambre de commerce du district de Montréal souhaite que le cabinet tranche enfin au sujet du budget MacEachen, qui n'a jamais été accepté. Elle veut aussi un meilleur dialogue Ottawa-Québec pour coordonner les mesures d'urgence pour les PME. La Chambre de commerce du Québec demande que certaines mesures soient retirées du budget MacEachen et que l'on amorce une concertation pour contrôler les salaires.

### ■ *En raccourci*

**Gaz Métropolitain** a emprunté $20 millions en Europe en juin et non $50 millions comme nous le mentionnions par erreur hier... Un total de constructeurs de **condominiums** du Québec créent une association pour favoriser la relance de la construction... M. Marc Lalonde espère toujours voir les provinces commander davantage de réacteurs **nucléaires** Candu, peu prisés à l'étranger...Selon *Le Soleil*, le gouvernement fédéral investira $10 millions pour moderniser **l'aéroport** de Québec... Les compagnies **d'assurances** de personnes s'opposent au projet de loi fédéral C-105 qui veut limiter la propriété étrangère... L'affiche **«Minute Ottawa»** commandée par Québec a remporté le prix «Affiche d'Or», tout comme l'affiche vantant Elastoplast... La **Banque Royale** a gelé les salaires de ses cadres mais, juste avant, 200 cadres supérieurs recevaient une augmentation substantielle... **M. Rowland Frazee,** PDG de la Royale, préside les Jeunes Entreprises du Canada. L'autre Montréalais au conseil est **M. Roger Monette** de Maison Carillon.

**Marie-Agnès Thellier**

# L'Alcan annonce une réduction de dépenses de $200 millions

**par André Bouthillier**

Pour la seconde fois en moins de quelques mois, la société Alcan doit réviser à la baisse son programme d'investissement de 1982 et réduire ou geler les salaires de ses employés, y compris ceux de ses cadres. L'économie réalisée dépassera facilement les $200 millions.

C'est ce qu'a annoncé hier à New York le président et chef de la direction de Alcan Aluminium Limitée, M. David Culver, devant les membres de la New York Society of Security Analysts.

«La récession actuelle est plus sévère que l'avaient prédit les observateurs les plus crédibles, et elle est plus longue que toutes les autres que nous avons connues», a déclaré M. Culver pour justifier la nouvelle série de restrictions.

Les mesures prises sont les suivantes:

■ réduction de $100 millions US du programme d'immobilisations de 1982, qui fléchit de $700 à $600 millions US en moins de quatre mois. En 1981, Alcan avait investi $974 millions;

■ compression de 20% de toutes les dépenses courantes;

■ gel des échelles de salaire; compression et report des augmentations salariales des employés prévues pour l'automne. La hausse de la masse salariale sera réduite de 14.5% à 11.5% environ. L'économie atteindra $10.5 millions;

■ diminution de 25% des honoraires des administrateurs à compter du 1er juillet;

■ enfin, les 141 membres de la direction devront faire leur part: ils travailleront deux semaines sans rémunération. On ignore si M. Pierre Laurin, qui quitte la direction des Hautes Études Commerciales pour occuper un poste de vice-président à cette compagnie, sera touché par cette mesure...

Dans son discours, M. Culver n'a pas écarté la possibilité de réduire encore les prix de l'aluminium en raison du «dérapage de ces dernières semaines». «Depuis décembre 1980, les prix de revente des lingots sur les marchés américains se sont écroulés de plus de 30%. Ceci contraste donc avec la dernière récession alors qu'Alcan obtenait presque le plein prix pour ses lingots», a-t-il fait remarquer.

Le président d'Alcan a d'autre part annoncé que le deuxième trimestre — qui se termine dans deux semaines — pourrait être déficitaire. Pour les trois premiers mois de l'année, le bénéfice n'a été que de $12 millions US.

Présentement, les usines d'Alcan tournent à 88% de leur capacité au Canada, à 84% aux États-Unis et à 68% en Australie.

# L'électricité produite par LG 3 sera surtout exportée aux É.-U.

**par André Bouthillier**

La présence de dignitaires américains a l'inauguration de la deuxième centrale du Complexe La Grande, demain après-midi, s'explique facilement: à court terme, la presque totalité de l'électricité que produira LG 3 sera destinée à l'exportation.

En effet, les besoins dits «prioritaires» des Québécois en houille blanche exigent présentement une puissance de 20,000 mégawatts environ. Or, les 76 centrales d'Hydro-Québec actuellement en opération, y compris LG 2 et Churchill Falls, fournissent déjà une puissance supérieure à 23,000 mégawatts. Compte tenu que la demande québécoise n'augmentera que de 3.6% à court terme, comme le prévoit Hydro-Québec, la puissance de 2,304 mégawatts de la centrale LG 3 représentera donc en grande partie des surplus qui seront exportés aux États-Unis à la suite des quelques contrats déjà signés. À moins que les Terre-Neuviens brisent le contrat de Churchill Falls...

**La puissance des nouvelles centrales d'Hydro-Québec***

(En mégawatts)

| | |
|---|---|
| LG 2: | 5,328 |
| LG 3: | 2,304 |
| LG 4: | 2,637 |
| Manic 5: | 988 (suréquipement) |
| Gentilly 2: | 685 |

*(*) Construites ou en construction. En 1986, la puissance totale d'Hydro-Québec atteindra 25,200 mégawatts, contre 18,552 actuellement.*

Voilà pourquoi la mise en service du premier des 12 groupes turbine-alternateur de LG 3 revêt une si grande importance pour le gouvernement du Québec. L'événement sera souligné en grande pompe, au coût de $550,000 environ.

La Société d'énergie de la Baie James a nolisé ses quatre avions Convair, un Twin Otter et des hélicoptères pour assurer la présence d'une centaine d'invités d'honneur et d'une cinquantaine de journalistes. Une fête champêtre se déroulera à l'ombre du barrage de LG 3, le plus long du complexe La Grande avec une distance de 3.8 kilomètres. Les quelque 600 travailleurs oeuvrant encore sur le chantier et les autochtones de la région ont également été conviés.

Mais, contrairement à l'inauguration de LG 2, en octobre 1979, ce sera le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, qui actionnera la manivelle de la première turbine. Le premier ministre, M. René Lévesque, doit en effet se rendre dans l'État de New York participer à la conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

LG 3 sera la troisième centrale en importance du réseau d'Hydro-Québec lorsque LG 4 (2,637 mégawatts) sera mise en service en février 1984. Elle est située à 238 kilomètres de l'embouchure de la rivière La Grande et à 127 kilomètres de LG 2. En janvier 83, cinq de ses 12 turbines fonctionneront et offriront au réseau une puissance additionnelle de 960 mégawatts. Chaque groupe fournit 192 mégawatts de puissance.

Les 2,304 mégawatts de LG 3 représentent 25.7% de la puissance totale qu'auront les trois centrales de la Grande-phase 1, une fois complétée. L'inauguration de la deuxième centrale du complexe depuis le début des travaux, en 1971, annonce donc la fin prochaine de la première partie du «projet du siècle». Sur les chantiers de La Grande, il ne reste plus que 4,000 travailleurs, comparativement à 14,000 il n'y a pas si longtemps.

# *Augmentation des taux hypothécaires*

Des institutions financières montréalaises ont annoncé hier, une majoration des taux d'intérêt sur hypothèques qui varient maintenant à l'intérieur d'une fourchette de 18¾% à 20%. Par ailleurs, les épargnants profiteront de la hausse du loyer de l'argent amorcée jeudi par un rendement accru sur les comptes d'épargne sans chèque qui rapporteront 13¾% à la Banque de Montréal et à la Banque Royale. Pour ce qui est de l'intérêt quotidien, il est maintenant possible d'obtenir 13% dans certaines banques.

Cet accroissement des taux d'intérêt s'explique par le relèvement du taux d'escompte de la Banque du Canada à 16.59% et du taux préférentiel à 18¼%. Le premier est un simple indicateur économique qui permet aux autorités monétaires d'orienter les taux alors que le second est le taux fixé pour les meilleurs clients des institutions financières.

Dans le cas des hypothèques, la Banque de Montréal réclame 19% pour un prêt hypothécaire d'un an fermé alors que la possibilité de remboursement avant échéance coûtera 1% de plus, soit 20%. Pour les échéances plus lointaines, l'emprunteur devra payer entre 19¼% et 19¾%. Au Trust Général, il est possible d'obtenir du crédit hypothécaire pour un an au taux de 18¾% dans le cas d'une maison unifamiliale. **M.N.**

# *Le dollar glisse à 77.37 cents US*

Le regain de tension enregistré cette semaine sur les taux d'intérêt américains a encore une fois poussé le dollar canadien vers un nouveau plancher hier, notre devise clôturant à 77.37 cents US, une baisse de huit centièmes par rapport à jeudi.

Le dollar américain a en fait poursuivi sa hausse par rapport à toutes les devises hier. Ainsi, à New York, où l'or a terminé à $304.20 US l'once contre $307.70 la veille en clôture, la devise américaine a terminé la séance à des niveaux records de 6.83 francs français contre 6.7810 jeudi soir et à $1.374 lires italiennes (inchangé).

Le dollar a terminé à 2.4630 marks contre 2.4505 la veille et à 2.1250 francs suisses contre 2.1190.

La livre sterling s'est montrée faible à $1.736 contre $1.738 la veille, tandis que le dollar a clôturé à 255 yens contre 254.9.

Quoiqu'il en soit, le dollar américain a volé cette semaine de record en record sans que les milieux financiers puissent discerner de nouveaux facteurs qui remettraient en cause la vigueur de la devise américaine.

La faiblesse des devises étrangères a été mise en lumière par le réalignement samedi dernier en Europe tandis que les taux d'intérêt américains qui s'étaient stabilisés ont fait preuve d'un regain de tension qui alimente la flambée du dollar.

**FONDS MUTUEL JONES HEWARD LTÉE**

**AVIS DE DIVIDENDE**

Avis est par la présente donné qu'un dividende semi-annuel de quatorze et une demi sous ($0.145) par action a été déclaré sur les actions de fonds mutuel de la compagnie, payable le 21 juin 1982 aux actionnaires inscrits à la clôture le 21 juin 1982.

*par ordre du Conseil d'administration*

**Roger J. McGraw, Secrétaire-trésorier**

Montréal, le 16 juin 1982




Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt SUPÉRIEUR

17%

Intérêts versés annuellement. Période 5 ans. Dépôt minimum 500$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galeries des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Vous pouvez obtenir notre dépliant et notre carte de taux dans nos succursales de courtage immobilier.
Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

**Attention à vous...**

**La natation** et l'alcool sont un mélange mortel. Une personne en état d'ébriété est 10 fois plus exposée à l'hypothermie.
**AU FOND... C'EST VOTRE VIE**

**VOUS AVEZ LE POUVOIR...**
de vous bâtir une indépendance financière sûre pour l'avenir.

Le programme de franchisage EnerCentre vous offre:

1. Une opportunité unique dans le secteur de la gestion énergétique.
2. La planification et l'entraînement nécessaire.
3. Des services-conseil et un support continuel.

Pour de plus amples informations concernant une franchise EnerCentre écrivez ou appelez:

M-FOUR 114 CANAM INC.
MICHEL ECREMENT
M-FOUR CANAM INC.
2050 Mansfield Suite 1600
Montréal, Qué. H3A 1Y9
(514) 282-9373

Aussi à Calgary, Vancouver et représenté dans les principales villes du monde.

ENERCENTRE
Une force de l'avenir

heure photo
**Le Centre Japonais de la Photo**




FRANCHISE: Un magasin unique en son genre, spécialisé dans la photo, qui offre à la fois un service de développement et tirage de films sur place et toute une gamme d'appareils et d'accessoires

- EMPLACEMENTS DANS LES PRINCIPAUX CENTRES COMMERCIAUX — À GROS DÉBIT
- POSSIBILITÉS DE GROS BÉNÉFICES
- OPÉRATION CLÉS EN MAIN
- ATTIRE LA CLIENTÈLE
- MAGASINS ULTRA-MODERNES
- POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

PLUS DE 50 MAGASINS FRANCHISES AU CANADA

M-FOUR 114 CANAM INC.
Pour plus de renseignements, écrivez ou appelez: Michel Écrement, M-FOUR CANAM INC. 2050 Mansfield, Suite 1600, Montréal, Québec H3A 1Y9 (514) 282-9373

# Carrières et professions

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

**LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL**
**NOUVEAU-BRUNSWICK**

## MÉDECIN BILINGUE PHYSIATRE

Une excellente opportunité se présente au Centre de rééducation professionnelle de la Commission des accidents du travail à Grand Bay, au Nouveau-Brunswick, pour un médecin qualifié et possédant un vif intérêt pour la médecine physique et la rééducation.

La Commission encouragera et aidera le candidat choisi à élargir sa présente connaissance médicale en assistant à des séances d'enseignement profitables durant son emploi.

Ce poste est disponible pour un médecin désirant demeurer au Nouveau-Brunswick, pour faire face à une tâche exigeante en gagnant un salaire compétiteur, tout en travaillant dans un établissement moderne de traitements pourvu d'un vaste personnel y comprenant un nombre multiple de spécialistes dans la rééducation.

Les avantages sociaux sont supérieurs à la norme et permettent des congés réguliers payés.

*Faites parvenir votre demande confidentiellement avec votre curriculum vitae au complet au:*

**Directeur exécutif**
**La Commission des accidents du travail**
**Coin Hilyard et Portland**
**Case Postale 160**
**Saint-Jean, Nouveau-Brunswick E2L 3X9**

**Veuillez écrire à l'adresse ci-dessus ou téléphonez à (506) 652-2250 ou 1-800-222-9775**

## AVOCAT

- Excellent dossier académique;
- Maîtrise du français et de l'anglais;
- Expérience devant les tribunaux
- Admis au Barreau depuis au moins une année.

Curriculum et résultats académiques complets (université et Barreau) sont requis.

**Dossier 1075**
**Le Devoir**
**C.P. 6033, Succ. Place d'Armes**
**Montréal H2Y 3S6**

**LE THÉÂTRE PARMINOU**

est à la recherche d'une personne dont le travail principal sera

## L'ORGANISATION de TOURNÉE

Cette personne voudra bien s'engager pour au moins un an, à Victoriaville, et être disponible à partir du 9 août.

*Les curriculum vitae devront parvenir* ***avant le 30 juin*** *à*

**Hélène Desperriers**
**C.P. 158**
**VICTORIAVILLE, Québec**
**G6P 6S8**

## PROFESSEUR DE DICTION

**demandé(e)**

pour enfants de 14 et 11 ans

- Devra se déplacer à Ville Lorraine

*Prière de faire parvenir vos coordonnés et vos tarifs horaires à:*

**Annie Martin**
**9922 St-Laurent**
**Montréal H3L 3R2**

Commission scolaire de Jacques-Cartier

## DIRECTION D'ÉCOLE
### ANNÉE SCOLAIRE 1982-1983

- **3 postes avec adjoint** (dont un pour une école àaires ouvertes)
- **1 poste sans adjoint** (école francophone)
- **1 poste sans adjoint** (école anglophone)

Une préférence sera accordée à un (e) directeur (trice) déjà en poste ou en disponibilité.

*Faire parvenir votre curriculum vitae* ***au plus tard: le lundi 28 juin 1982 à midi à:***

**LA COMMISSION SCOLAIRE**
**DE JACQUES-CARTIER**
**1500 est, boulevard Curé-Poirier**
**Longueuil, Qc**
**J4J 4T9**
**Attention: Directeur général adjoint**

## VENTES TECHNIQUES
### INDUSTRIE DE LA VENTILATION

Une filiale d'une compagnie internationale, en pleine expansion, recherche des représentants de ventes techniques pour couvrir le territoire de la Province de Québec.

**Exigences:**
— Au moins 3 ans d'expérience acquise dans l'industrie de la ventilation
— Bilingues (français-anglais)
— Prêts à voyager
— Ventes et connaissances démontrées dans l'application des ventilateurs
— Dynamiques et ambitieux

**Conditions de travail:**
— Salaire compétitif et généreuses commissions selon les réalisations
— Voiture de la compagnie, dépenses et autres bénéfices
— Excellente occasion pour se bâtir une carrière.

*Faire parvenir curriculum vitae complet à:*

**G. Glynn**
**Canada Fans, division de**
**Hunt & Moscrop (Canada) Inc.**
**P.O. Box 1350**
**Picton, Ontario K0K 2T0**

## PREMIER RÉVISEUR

Nous sommes une maison de traduction avant-gardiste à Toronto en pleine expansion qui travaille dans une variété de domaines: journalisme, technique et semi-technique, mise en marché et créativité pour la publicité. Nos priorités se résument ainsi: contrôle de la qualité, recherche et documentation, sensibilité envers le client et le marché, techniques informatisées en traduction.

**SI**

- la qualité dans la traduction vous préoccupe;
- vous avez un **minimum** de 5 ans d'expérience au sein d'un service professionnel de traduction;
- vous possédez une expérience très variée en plusieurs domaines techniques et non-techniques et croyez être en mesure d'évaluer les besoins en traduction, en adaptation, en rédaction et en créativité;
- vous avez de bonnes connaissances du marché canadien;
- vous n'avez pas peur des ordinateurs;
- vous êtes ambitieux, pointilleux et efficace, et désirez travailler dans une équipe de semblables;
- vous êtes intéressé au rôle clé que la révision doit jouer dans la formation des traducteurs;

... nous serions intéressés à recevoir votre résumé! (Veuillez préciser vos ambitions professionnelles et le salaire désiré.)

**ESPRIT TRANSLATION LTD**
**Suite 1206, 365, rue Bloor est**
**Toronto (Ontario) M4W 3L4**

**Institut de Recherche d'Hydro-Québec**
Bureau d'emploi
Case postale 1000
Varennes, Québec. J0L 2P0

L'IREQ est un des centres de recherche et d'essais en électricité les plus importants en Amérique. Il compte actuellement plus de 500 employés. En plus des études portant sur le transport à haute tension, l'appareillage de grande puissance, l'énergie des systèmes et les matériaux, l'Institut poursuit des programmes sur les énergies renouvelables et la conservation de l'énergie. La technologie des pompes à chaleur présente un intérêt particulier pour le groupe "Énergie thermique et conservation".

## CHERCHEUR

**Concours: IR-82-015**

**Fonctions:**
Participer au développement de la technologie dans le domaine des pompes à chaleur domestiques et industrielles par la simulation, l'optimisation et l'expérimentation de systèmes et de composants.

**Exigences:**
— Détenir un diplôme de maîtrise ou de doctorat en génie mécanique et une excellente formation en transfert de chaleur (conduction, convection et radiation), en mécanique des fluides (convection naturelle et forcée) et en thermodynamique.
— Avoir une connaissance approfondie des méthodes numériques.
— De préférence, posséder une expérience pratique dans le domaine des pompes à chaleur et des technologies connexes.
— Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

**Salaire:** Selon la compétence et l'expérience.

**Lieu:** Varennes, Québec

**N.B.** Les candidats sont priés de faire parvenir dès que possible leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessus, en prenant soin d'y inscrire leur numéro d'assurance-sociale et le numéro du concours.

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Assurances collectives de personne
### Administration des demandes de règlement

Nous sommes à la recherche d'une personne expérimentée dans les affaires, secteur assurances, capable, selon les grandes lignes et politiques établies par le Conseil d'administration, de planifier, organiser et contrôler toutes les opérations de notre nouvelle compagnie.

La personne idéale est un habile négociateur avec un talent pour les relations humaines et les communications à tous les niveaux puisqu'elle sera responsable des relations avec les clients et les compagnies d'assurance. En plus, cette personne devra posséder le leadership et les capacités administratives nécessaires puisqu'elle sera responsable de la mise en place d'un plan directeur et de son évaluation.

Le salaire et les avantages sociaux seront déterminés selon les qualifications et l'expérience.

Toute candidature soumise sera traitée de façon strictement confidentielle.

Si vous êtes à la recherche d'une carrière pleine de défis et de satisfaction, faites parvenir votre curriculum vitae à:

**DOSSIER 1076**
**Le Devoir**
**C.P. 6033, Succ. Place d'Armes**
**Montréal, H2Y 3S6**

## DIRECTEUR DE PRODUCTION

**Orienté vers des résultats concrets**
**POUR UNE USINE DE CHIMIE INORGANIQUE**

**Notre client est:**
*Solidement établi au Québec (90 ans), au Canada et à travers le monde;
*À mobilité stable et minime, technologie avancée et en pleine expansion;
*Une industrie bien en vue dans son milieu;
*Nettement axé sur l'individu: opportunité / défi / participation;
*Situé dans la région d'Ottawa/Hull, avec un personnel de plus de 300 employés dont 80 se rapportant à ce poste.

**Il recherche unee personne ayant:**
*Connaissances et diplôme en ingénierie;
*Capacité et expérience du travail d'équipe;
*Compétence technique;
*Dynamisme pour ce poste et pour avancement;
*Entregent et sens pratique.

Un poste alléchant pour maintenant et pour l'avenir. Nous avons plusieurs autres postes dans d'autres régions offrant des chances d'avancement additionnelles.

Salaire et bénéfices excellents. Faire parvenir résumé à:

**READPLAN LTÉE**
**266 ouest, Fairmount**
**Montréal, Québec**
**H2V 3G5**

1415, rue Jarry est, Montréal (Québec) H2E 2Z7
téléphones (514) 374-4350 et (514) 374-4700
télex 055-61244

**Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec**

**POSTE À COMBLER:**

## RÉDACTEUR EN CHEF

Le Regroupement des organismes nationaux de loisir est composé de plus de 50 organismes issus des secteurs du tourisme, du plein air, du sport, des mouvements socio-éducatifs et du loisir socio-culturel.

Le Regroupement édite un journal bimensuel destiné prioritairement à tous les agents intervenant dans le milieu québécois du loisir et il est à la recherche d'un rédacteur en chef pour ce faire.

**Responsabilités et tâches**
- Le rédacteur en chef est sous la responsabilité directe du directeur du Service des communications.
- Il applique la politique rédactionnelle du journal qui est déterminée par le Regroupement.
- Il coordonne la production du journal, de sa conception à la diffusion et voit au respect de l'échéancier de production.
- Il recrute les ressources humaines contractuelles nécessaires à la production.
- Il écrit et signe, s'il y a lieu, les éditoriaux.
- Il accomplit toute autre tâche connexe que son supérieur immédiat peut lui demander et participe aux activités générales du Service des communications.

**Exigences**
- Diplôme de premier cycle ou l'équivalent.
- Trois années d'expérience dans les fonctions similaires.
- Une connaissance du milieu du loisir sera un atout.

**Conditions de travail**
- Salaire: 18 432$ — 26 957$ (salaire en révision)
- Programme complet d'avantages sociaux.
- Entrée en fonction: 2 août 1982
- Ce poste est syndiqué

***Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le vendredi 2 juillet 1982 à 16 h, au soin du:***

**Directeur du Service des communications**
**Regroupement des organismes nationaux de loisir du du loisir du Québec**
**1415, rue Jarry est**
**Montréal (Québec) H2E 2Z7**

## Fonction publique du Québec

**Concours ouverts aux hommes et aux femmes**

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

### Personnel de direction supérieure

### Directeur régional ou directrice régionale des services judiciaires

**Concours spécifique numéro 624J-450069/QC** — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

**Ministère de la Justice** — Direction générale des service judiciaires
— 1 emploi à Chicoutimi

**Attributions** — Sous l'autorité immédiate du sous-ministre associé, à la direction générale des services judiciaires, planifier, diriger et coordonner l'ensemble des activités judiciaires, parajudiciaires et administratives des greffes de la région. À cette fin, déterminer les objectifs spécifiques; affecter et organiser les ressources disponibles; contrôler les enveloppes de crédits budgétaires et d'effectifs; faciliter la cohésion des divers intervenants; proposer les améliorations susceptibles d'accroître l'efficacité des ressources mises à sa disposition.

**Conditions minimales d'admission** — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise; 8 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant 2 années dans le domaine de l'administration judiciaire ou dans un secteur connexe et 1 année dans des activités d'encadrement. Toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail sera considérée. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience reconnue. Chaque année d'expérience manquante peut être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum requis. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

**Inscription** — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Cadre supérieur classe IV
**Traitement** — de 39 797$ à 48 453$

Période d'inscription: du 19 juin au 13 juillet 1982
Seules seront considérées les inscriptions reçue à l'Office pendant la période d'inscription.

**Comment vous inscrire**

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

**L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.**

## PROFESSEURS

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (Université du Québec) est à la recherche d'un professeur régulier et d'un professeur suppléant dans l'un ou l'autre des champs suivants:

### PROFESSEUR RÉGULIER (PPMEP)* COMMERCE ET SECRÉTARIAT

**EXIGENCES:**
Maîtrise dans un domaine relié au poste ouvert. Expérience dans l'enseignement professionnel. Les candidats possédant un premier cycle complété et une expérience pertinente seront considérés.

**FONCTIONS:**
Dans le cadre du programme de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel (PPMEP), le titulaire de ce poste sera appelé à dispenser des activités d'enseignement au premier cycle, à faire de la recherche, à participer à l'administration et aux services à la collectivité, à élaborer des documents pédagogiques.

### PROFESSEUR SUPPLÉANT (Education) ARTS PLASTIQUES

**EXIGENCES:**
Diplôme de deuxième cycle dans un domaine relié au poste ou l'équivalent. Les candidats possédant un premier cycle et une expérience pertinente seront considérés.

**FONCTIONS:**
Le titulaire de ce poste sera appelé à dispenser des activités d'enseignement au premier cycle, à faire de la recherche, à participer à l'administration et aux services à la collectivité.

**DURÉE DU CONTRAT:**
Poste régulier: Deux (2) ans renouvelable.
Poste suppléant: Un (1) an

**ENTRÉE EN FONCTION:** Immédiate

*Poste conditionnel à l'obtention de l'octroi.

**DATE LIMITE:**
*Prière de soumettre votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie du ou des diplômes avant le 28 juin 1982, en mentionnant le champ de spécification à l'adresse suivante:*

Luc Bergeron, Directeur
Département des sciences de l'éducation
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
**Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue**
**435, rue Gagné**
**Case postale 700**
**Rouyn (Québec) J9X 5E4**

**Université du Québec**
Centre d'études universitaires d'Abitibi - Témiscamingue

# La SOQUEM a connu une autre excellente année en 81

par Michel Nadeau

La Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) a connu une autre excellente année en 1981 avec des profits nets de $15.4 millions sur des revenus bruts de $40.4 millions provenant de la mine Doyon, une mine d'or en Abitibi, et de Niobec Inc., une mine de niobium au Saguenay. Dans les deux cas, il s'agit d'associations avec des partenaires privés qui détiennent 50% des actions.

En 1980, les bénéfices nets furent de $15.9 millions sur des ventes de $45.9 millions. La baisse s'explique en partie par une diminution du prix de l'or.

Depuis sa création en 1965, l'entreprise a accumulé plus de $25 millions en bénéfices. L'an dernier, l'État québécois a obtenu un rendement de près de 12% sur le capital investi dans SOQUEM, un taux fort respectable dans l'industrie minière.

Dans le rapport annuel qui a été rendu public hier, le président, M. Paul J. Bourassa, fait le point sur les différentes activités du groupe, qui a complété à 88% les travaux de mise en exploitation d'une mine de sel gemme aux Iles-de-la-Madeleine. On note cependant «que les coûts de réalisation seront plus élevés que prévu» en raison de travaux coûteux pour le dragage, le fonçage du puits et le bétonnage. Le rapport est discret cependant sur le montant investi jusqu'à maintenant dans Mines Seleine Inc. qui livrera ses premières expéditions de sel au mois de septembre.

La compagnie Niobec Inc., dont la gestion est assurée par Teck Corp. de Vancouver, qui possède 50% des actions, a connu une bonne année l'an dernier alors que l'entreprise saguenéenne a accru ses livraisons de niobium de près d'un million de livres.

La Mine Doyon a livré 57,254 onces à un prix moyen de $515.62. On poursuit la construction de l'usine de cyanuration près de la mine. Le gérant de l'exploitation est Long Lac Mineral Exploration Ltée, qui détient la moitié des actions.

Du côté de Louvem, après la fermeture de la mine Louvicourt, ne reste que l'usine de Manitou, qui a traité près de 64,000 tonnes métriques de minerai pour des producteurs de la région. Cette opération a rapporté $130,265. Les cadres ont été déplacés vers la division Chimo, où on veut remettre en production une mine d'or fermée depuis 1968.

En 1981, SOQUEM a investi $13.5 millions en exploration, recherche et mise en valeur; les partenaires privés n'ont apporté que $2.5 millions dans ce montant. La compagnie s'est retirée du projet Muscocho à Montauban et a vendu à Provinces Explorations son dépôt de mica dans le canton Chasseur.

La compagnie a fait l'acquisition de 55% de Tourbières, de Sept-Iles, qui a expédié 150,000 sacs de tourbe aux USA l'an dernier à partir de terrains près de la rivière Moïsie. On ne mentionne pas le prix de l'acquisition. M. Bourassa précise également qu'une compagnie associée, Exploration Aiguebelle Inc. vient de mettre fin à la construction d'une usine de traitement de calcaire à Saint-Bruno-de-Guigues.

Le rapport fait peu état des relations et des intentions de SOQUEM par rapport au Groupe minier Sullivan, duquel l'entreprise publique a acheté 1.5 million d'actions l'an dernier.

Enfin, on note un gonflement important du personnel au siège social qui passe de 119 employés à 133. SOQUEM a jugé bon de se doter de trois bureaux régionaux, à Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie, à Noranda et Val d'Or, en plus de ses installations à Québec et Montréal.

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

# Corvée-Habitation: une autre rencontre est nécessaire

Les banques à charte ne donneront pas leur accord de principe au programme de relance de la construction domiciliaire avant la semaine prochaine.

Ce programme, baptisé «Corvée Habitation», devrait permettre la construction de 50,000 logements sur une période de trois ans. Il consiste à offrir aux acheteurs de logements neufs une hypothèque de 13.5%. La différence avec le taux du marché est comblée par les partenaires de la corvée.

Hier matin, les représentants des trois banques à charte ayant leur siège social au Québec ont rencontré, durant trois heures, les hauts fonctionnaires du ministère des Finances afin de s'entendre sur les modalités de financement du programme. «Nos pourparlers ont été très constructifs, mais nous devrons nous revoir encore une fois la semaine prochaine afin d'éclaircir quelques points, a expliqué au DEVOIR un porte-parole de la Banque de Montréal, M. Langevin Côté.

Jusqu'à maintenant, le Mouvement Desjardins et la Banque d'Épargne ont été les seules institutions financières à annoncer leur participation à la Corvée-Habitation. La part à combler par les banques, caisses et sociétés de fiducie a été établie à 0.5%. Les banques à charte jugent le taux de 13.5% trop bas. «Que feront les bénéficiaires du programme qui n'ont pas de revenus suffisants pour rencontrer les paiements mensuels aux taux du marché lorsque le programme sera échu?» demandent-elles toujours.

A.B.

MÉDECINS



Une double carrière, voilà ce qui vous attend au sein de l'équipe médicale militaire. Une vie pleine d'action, où le travail et les obligations militaires sont savamment équilibrés. Si vous êtes diplômé en médecine, les Forces armées canadiennes vous offrent un poste.
A votre entrée dans les Forces, vous serez capitaine.
Venez nous rencontrer pour en savoir plus long.
Consultez les pages jaunes à la rubrique « RECRUTEMENT »

IMBATTABLE LA VIE DANS LES FORCES

Canada

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

*Carrières et professions*

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

# Carmont: Duhaime écrit à Lalonde

par Clément Trudel

QUÉBEC — Dans une déclaration ministérielle, M. Yves Duhaime, titulaire de l'Énergie et des Ressources, a fait le rappel, hier, des avantages fiscaux que le Québec est prêt à concéder aux promoteurs de l'usine Carmont de «super-raffinage» dans l'est de Montréal. Ottawa, selon le ministre, devrait consentir le même effort pour éviter que ne soit abandonné ce projet qui entrainerait des investissements de $1.5 milliard.

Un télégramme a aussi été expédié hier par M. Duhaime au ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, répétant les avantages d'un projet de valorisation des huiles lourdes, qui aurait des retombées économiques importantes mais aussi plusieurs avantages énergétiques.

L'opposition libérale, par le député de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, a qualifié la démarche du ministre de «pas dans la bonne direction», de geste plus indiqué que celui d'une éventuelle Pétro-Québec. Il ne faudrait pas oublier, a dit M. Johnson, que les pétrolières ont à débourser plus de cinq fois les taxes des autres sociétés; il ne serait que juste de leur faciliter l'implantation d'un projet d'avant-garde comme celui de Carmont.

Comme l'a rappelé hier à l'Assemblée Nationale M. Duhaime, Carmont est une idée qu'a lancée le ministre Lalonde le 15 mai 1980, quelques jours avant que ne se déroule le vote référendaire. Depuis, le Québec, par la voix de ses ministres des Finances, M. Jacques Parizeau, et du Développement économique, M. Bernard Landry, ont offert d'assouplir la fiscalité si cet aspect pouvait hâter le démarrage du projet Carmont.

Les deux mesures auxquelles songe le gouvernement québécois ont trait à la taxe spéciale d'éducation prélevée sur le capital des raffineries: tout d'abord, Carmont serait exemptée de cette taxe, Québec renonçant à environ $400 millions de revenus en 20 ans; ensuite, au moment de la construction, pour $2 investis, les raffineurs membres du consortium pourraient soustraire de la taxe à payer $1... jusqu'à concurrence de 50% de cette taxe valant pour les raffineurs.

Dans sa déclaration, le ministre souligne plusieurs avantages du projet Carmont: plus grande souplesse au niveau des approvisionnements pétroliers (on pourra importer du pétrole de moindre qualité, de plus forte teneur en soufre); voie facilitée à la pénétration de l'électricité et du gaz naturel; contribution de taille à la balance commerciale canadienne; réduction des émissions sulfureuses au Québec; meilleure garantie d'approvisionnement en base pétrochimiques et diminution de la dépendance du Québec en approvisionnement de coke de pétrole.

Quant aux bénéfices pour l'économie, ils portent surtout sur les investissements pouvant dépasser $1 milliard et sur la création, en période de construction de 7463 emplois/année (ou indirectement de trois fois ce nombre d'emplois). Quand Carmont sera en exploitation, on calcule que 580 emplois directs et 3,120 emplois indirects seront créés.

Selon Québec, chacun des gouvernements pourrait tirer un revenu additionnel de $220 millions environ (par an) si le projet est mené à terme.

METAXA — COMMANDITAIRE OFFICIEL — ESPAÑA 82

Le Brandy METAXA de Grèce vous invite à participer au concours METAXA de la

Coupe du Monde de Soccer

parrainé par

CKAC 73

et

LE DEVOIR

Vous pouvez gagner un voyage pour deux (2) personnes à Madrid et assister au match final de la Coupe du Monde de Soccer le 11 juillet 1982. Le voyage, qui aura lieu du 9 au 18 juillet 1982, comprend: le transport aérien aller-retour Montréal/Madrid; huit (8) nuits dans un hôtel ★★★★ avec petits-déjeuners; $1,500. d'argent de poche, et deux (2) billets de loge pour assister au match final de la Coupe du Monde de Soccer.

**Règlements:** Pour participer au concours, il faut soit remplir le coupon ci-joint, ou communiquer par téléphone au programme «Les Amateurs de Sport» de Pierre Trudel entre 18 h 15 et 19 h 15 à CKAC 73. **Le tirage aura lieu le lundi, 21 juin à 18 h 30** au cours de l'émission «Les Amateurs de Sport» de Pierre Trudel. La personne gagnante aura un temps limité pour répondre à une question mettant à l'épreuve sa connaissance du soccer.

Le concours s'adresse aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus.

Les employés du journal LE DEVOIR, de CKAC 73, de SCHENLEY CANADA INC. ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.

Les prix devront être acceptés comme tel et ne pourront être échangés contre une somme d'argent.

Les coupons de participation devront parvenir à CKAC 73 au plus tard le 20 juin 1982 à minuit.

Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés, et tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.




(LES COMMUNICATIONS PLUVAL INC.)

RETOURNER CE COUPON À LES AMATEURS DE SPORT
CKAC 73
C.P. 730, SUCC. «A»
Montréal, Qué. H3C 4A3

Nom .....
Adresse ..... App. .....
Ville ..... Code Postal .....
Téléphone ..... Domicile ..... Travail

LSC MALAUZE

Le Centre Local des Services Communautaires (C.L.S.C.) Malauze, situé à Matapédia, Comté Bonaventure, est à la recherche de médecins pour oeuvrer dans le cadre de cet établissement.

MÉDECINS OMNIPRATICIENS

Possibilité de pratique diversifiée (préventive et curative) et le C.L.S.C. dispose d'équipements de soutien diagnostique des plus modernes.

Si vous êtes intéressé à venir oeuvrer dans une région des plus pittoresques, s.v.p. contacter:

Rodrigue Blanchette
Directeur général
C.L.S.C. Malauze
C.P. 190
MATAPÉDIA, G0J 1V0
Tél.: (418) 865-2221

HÔPITAL GÉNÉRAL CHALEUR
recherche
DEUX PHYSIOTHÉRAPEUTES

pour les mois de juillet et août 1982 dans un hôpital général moderne de 250 lits.
Salaire proportionnel à l'expérience et selon l'échelle provinciale des salaires.
*Faire parvenir sa demande par écrit au:*

Directeur du personnel
Hôpital Général Chaleur
Case postale "S"
Bathurst, N.B. E2A 4A4

Compagnie de construction en pleine expansion offrant de grandes possibilités d'avancement et d'excellentes conditions de travail

recherche

ESTIMATEUR SÉNIOR EN CONSTRUCTION

**Exigences:**
Le candidat devra être en mesure de diriger le département d'estimation et posséder une bonne base en gestion de contrats.
*Faire parvenir votre curriculum vitae ou téléphoner, à:*

Cegeco Design & Construction
245 avenue Victoria
suite 20
Westmount, Qué. H3Z 2M6
Tél.: 933-4248

Université Laval

École de service social
PROFESSEUR EN GÉRONTOLOGIE SOCIALE

**Description**
Le poste à pourvoir se situe dans le champ d'études du service social en général et de façon spécifique dans le domaine de la gérontologie sociale. Le titulaire du poste aura donc à contribuer à l'ensemble des activités de l'École de service social en regard de l'enseignement, du développement des connaissances et de la participation. Cependant, la grande majorité de ses activités seront consacrées à l'enseignement aux premier et deuxième cycles en gérontologie, de même qu'à la recherche dans le même domaine.

**Critères de sélection**
1. Doctorat en service social ou dans une discipline connexe, ou l'équivalent.
2. Spécialisation dans le domaine de la gérontologie sociale: un profil de recherche dans ce secteur de même qu'une expérience dans l'enseignement universitaire seront privilégiés. Une expérience de pratique auprès des personnes âgées et/ou en service social sera aussi considérée.
3. Aptitudes à l'enseignement aux adultes et aux étudiants réguliers et aussi bien aux grands qu'aux petits groupes.
4. Aptitudes à la recherche et, en général, aux différentes activités reliées au développement et à la diffusion des connaissances.
5. Capacité de travailler en équipe.

Rémunération et avantages sociaux selon la convention collective. Date d'entrée en fonction: 1er janvier 1983 (négociable). Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature, accompagnée de leur curriculum vitae détaillé, avant le 16 juillet 1982, à l'adresse suivante:

Madame Marcelle Laforest, directrice
École de service social
Faculté des sciences sociales
Pavillon De Koninck
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2371

Cité universitaire, Québec

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT C'EST IMPORTANT!
566-1144

OFFRE D'EMPLOI
COORDONNATEUR

- Service Épargne et Courtage Immobilier
- Sherbrooke
- Expérience pertinente dans le marketing et la représentation des services financiers

Avantages sociaux ususels et salaire selon la compétence.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 25 juin 1982 au:

Directeur général
Caisse d'Établissement de l'Estrie
14, rue Wellington Sud
Sherbrooke, Qué.
J1H 5C7

Attention à vous...

**Même si** vous ne savez pas nager, vous pouvez venir en aide à une personne qui se noie. Tendez une serviette, une perche ou n'importe quel objet qui allonge votre portée.
**AU FOND... C'EST VOTRE VIE**

La Société canadienne de la Croix-Rouge

# L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

## TORONTO

### La Royale à $19.25

L'indice composé de la Bourse de Toronto a perdu 12.35 points hier et marquait 1365.15 en clôture, son plus bas niveau depuis le 8 février 1979. Quelque 5.2 millions d'actions ont été traitées et les pertes l'ont emporté sur les gains par 346 contre 126.

Un seul secteur a enregistré un gain: les transports, en hausse de 2.31 à 1731.43. Tout le reste du marché a retraité. L'immobilier, l'or et les papeteries ont encaissé de lourds revers.

Banque Toronto-Dominion perd 3-8 à $22 7-8, Bofasco A 3-4 à $27 1-4, Seagram Co. 1 1-8 à $57 1-4 et Banque Royale 1-4 à $19 1-4.

Turbo Resources gagne 13 cents à $1.18, Canada Cement 1-4 à $9 1-4, Banque de Montréal 5-8 à $18 1-2, Noranda Mines 1-8 à $12 et Gulf Canada 1-4 à $13 3-8.

Du côté des valeurs minières, Falconbridge Copper perd 3-8 à $8 1-2, Campbell Red Lake Mines 7-8 à $11 et Dome Mines 5-8 à $7 3-4. Lacana Mining gagne cinq cents à $4.50 et Placer Developments 1-4 à $12.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| AMCA Int | 15425 | $15¾ | 15½ | 15½ | — ¼ |
| AbtiPrce | 409 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Abitbi7½p | 100 | $26 | 26 | 26 | — ½ |
| Abitbi10 | 350 | $35 | 35 | 35 | |
| Acklands | 100 | $11 | 11 | 11 | |
| AdanacM | 4700 | 54 | 54 | 54 | — 1 |
| AeroE | 3500 | 70 | 65 | 65 | — 5 |
| Agassiz | 7000 | 100 | 97 | 100 | |
| AgnicoE | 4200 | $5⅜ | 5⅛ | 5¼ | |
| Agra Ind A | 4400 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Albany | 4000 | 90 | 85 | 85 | |
| Alt Energy | 9550 | $11⅞ | 11⅜ | 11¾ | — ⅛ |
| Alt Enr A | 1850 | $27½ | 27¼ | 27½ | + ¼ |
| Alta Nat | 100 | $23½ | 23½ | 23½ | + ½ |
| Alcan | 36982 | $20¾ | 20½ | 20⅝ | |
| AlgoCent | 300 | $14 | 14 | 14 | — 1 |
| AlgomaSt | 639 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | |
| AStel p | 1400 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| Alum 3rd p | 1900 | $19⅞ | 19⅞ | 19⅞ | |
| Am Eagle | 4510 | 259 | 232 | 250 | + 9 |
| AmLeduc | 5000 | 22 | 20½ | 20½ | —1½ |
| Andrs WA f | 400 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |
| AndresWB | 100 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | — ⅛ |
| Ang CT 265 | z10 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | |
| Ang CT 290 | z45 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| Anthes | 10000 | 50 | 50 | 50 | —10 |
| Arbor C | z10 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Argus | z10 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| ArgusCpr | 104 | 340 | 340 | 340 | —20 |
| Asamera | 3700 | $9 | 8¾ | 8¾ | — ¼ |
| Asbestos | 250 | $11½ | 11½ | 11½ | — ⅛ |
| AsocPorc | 400 | 205 | 200 | 200 | —10 |
| Astralf | 2400 | 485 | 485 | 485 | — 5 |
| Atcolf | 1434 | $6⅛ | 6 | 6⅛ | — ⅛ |
| Atcol I | 4447 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| AtlCCop | 2500 | 75 | 71 | 71 | — 7 |
| Atlas w | 1442 | 6½ | 6½ | 6½ | + ½ |
| Augmitto | 2250 | 130 | 125 | 130 | — 5 |
| BC Sugar A | 3050 | $13 | 12¾ | 12¾ | — ¾ |
| BP Can | 8393 | $24 | 23½ | 23½ | — ½ |
| Bachelor | 700 | 225 | 220 | 225 | — 5 |
| BanisterC | 510 | $6½ | 6½ | 6½ | — ⅜ |
| BankBC | 1532 | $11 | 11 | 11 | — ½ |
| BkBC228 | 400 | $15¼ | 15⅝ | 15⅝ | — ⅜ |
| BankMtl | 87463 | $18½ | 16¾ | 18½ | + ⅜ |
| Bk Mtl 285 | 9610 | $22¼ | 21½ | 22¾ | + ¼ |
| Bk Mtl 250 | 61600 | $17⅞ | 16½ | 17⅞ | + ½ |
| Bk Mtl w | 11800 | 255 | 230 | 235 | —20 |
| Bank NS | 26077 | $20½ | 19¾ | 20⅜ | + ¼ |
| Bankeno | 5800 | 196 | 195 | 195 | |
| Bankenou | 4300 | 345 | 345 | 345 | |
| Bankenow | 5200 | 89 | 85 | 89 | + 9 |
| Basic Res | 3336 | 255 | 245 | 250 | |
| BatonAf | 100 | $6 | 6 | 6 | + ¼ |
| Becker Bp | 100 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| Bell Canad | 71749 | $18⅞ | 18⅜ | 18¾ | |
| BellApr | 100 | $30 | 30 | 30 | + 3 |
| BellCpr | 1000 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | + ⅛ |
| Bell1.80 | 500 | $14⅛ | 14 | 14 | — ¼ |
| Bell1.96 | 171 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | + ½ |
| Bell2.05 | 6525 | $18¾ | 18½ | 18¾ | |
| Bell2.70 | 36705 | $21⅞ | 21⅜ | 21⅝ | — ⅜ |
| BighartOG | 5700 | $8 | 7¾ | 8 | + ⅛ |
| BI Hawk | 1000 | 15 | 15 | 15 | |
| BlackPhot | 4400 | $9 | 8¾ | 8¾ | — ½ |
| BlakeRes | 4500 | 124 | 117 | 117 | — 7 |
| Bluesky | 3052 | 305 | 300 | 300 | + 4 |
| Bomac A f | 100 | $6 | 6 | 6 | — ⅞ |
| Bombdr A | 100 | $9 | 9 | 9 | — ½ |
| Bonza O | 41452 | 305 | 290 | 300 | + 5 |
| Bow Valy | 29431 | $14¼ | 13⅞ | 14 | — ⅜ |
| Bow Vly7 | 100 | $57 | 57 | 57 | |
| Bow Vly R | 2200 | 320 | 315 | 315 | —20 |
| Bralor Res | 3680 | $5¼ | 460 | 5 | — ½ |
| Bramalea | 2025 | 420 | 400 | 400 | —25 |
| Brscade p | 12185 | $28⅝ | 28⅛ | 28¼ | —1⅝ |
| Brascan A | 14303 | $14⅝ | 13⅞ | 14¼ | — ⅜ |
| Brscn8½ | 400 | $16¼ | 16⅛ | 16⅛ | — ⅛ |
| Brscn 1981 | 1600 | $23½ | 23 | 23½ | + ½ |
| Brenda M | 2675 | $7½ | 7 | 7 | — 1 |
| Brinco | 4400 | 325 | 300 | 300 | —30 |
| Brincop | 4147 | 435 | 435 | 435 | |
| BrAmBnk | z50 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| BCFP | 14400 | $5⅞ | 5⅜ | 5¾ | — ⅛ |
| BCRIC | 59095 | 255 | 245 | 245 | — 2 |
| BC Phone | 49575 | $15½ | 15 | 15 | — ½ |
| BCPh4¾p | z50 | $34¾ | 34¾ | 34¾ | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| BCPh4.84 | z10 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | |
| BCP7.04p | z50 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Brunswk | 2100 | $6⅛ | 6¼ | 6¼ | — ⅛ |
| BuddCan | 500 | 430 | 430 | 430 | |
| CAE | 2100 | $7⅛ | 6½ | 7 | + ½ |
| CCL Ind | 200 | 480 | 480 | 480 | |
| CME Res | z300 | 32 | 32 | 32 | |
| Cableshar | 7725 | $5⅛ | 5⅜ | 5⅜ | — ¼ |
| CadFrv | 31029 | $6⅛ | 5¾ | 5¾ | — ¼ |
| Cad Frv A | 23500 | $5⅜ | 5½ | 5⅜ | |
| Calvert | z200 | 24 | 24 | 24 | |
| CamelOG | 1100 | 300 | 290 | 290 | —15 |
| Camflo | 8564 | 405 | 390 | 400 | |
| CampRL | 38690 | $11⅞ | 11 | 11 | — ⅜ |
| CampRes | 3726 | 495 | 475 | 475 | —15 |
| Campeaut | 200 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | — ⅛ |
| Camreco | 12200 | 81 | 80 | 81 | — 1 |
| C Cem | 220537 | $9¼ | 9⅛ | 9¼ | + ¼ |
| CCem2p | 200 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| CDC f | 1722 | 490 | 475 | 475 | —25 |
| CDC pr B | 1856 | $81¼ | 80 | 80 | —1¾ |
| CDC 1980 | 14105 | $10½ | 10⅛ | 10¼ | — ⅛ |
| C Nor West | 17035 | $21¼ | 20¾ | 21 | — ½ |
| CanP Ent | 27640 | $13⅜ | 13 | 13 | — ⅜ |
| C Packrs | 2000 | $30⅜ | 30⅛ | 30⅛ | — ⅜ |
| CS Petef | 824 | 490 | 470 | 490 | +20 |
| Can Trust | 1300 | $21¼ | 20½ | 21 | — ½ |
| C Trust 7¼ | 3050 | $15½ | 15½ | 15½ | — ⅜ |
| C Tung | 900 | $13¾ | 13½ | 13½ | — ⅜ |
| Canadex | 3000 | 140 | 132 | 132 | —13 |
| CCMan Xf | 2800 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | — ⅜ |
| CC Man Y | 4480 | $8¾ | 8½ | 8½ | — ¼ |
| C Foundpr | 100 | $11½ | 11½ | 11½ | + ¼ |
| C Hydropr | 100 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + 1 |
| CIBk Com | 65983 | $17¾ | 16½ | 17½ | CIB |
| CIBC 2.05p | 8560 | $16½ | 16 | 16½ | |
| CIBC 3562 | 17450 | $26½ | 26¼ | 26¼ | |
| CIBC w | 3500 | 275 | 250 | 275 | —10 |
| CIBC w2 | 95930 | 136 | 110 | 110 | —28 |
| C Lencour | z200 | 13 | 13 | 13 | |
| CMarconi | 450 | $32½ | 32 | 32 | — 1 |
| CNat R | 10840 | 180 | 171 | 175 | — 2 |
| COcdental | 377 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| CP Ltd | 34784 | $25⅜ | 25⅛ | 25½ | |
| CPL A p | 494 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | + ⅛ |
| C Reserve | 685 | $9 | 9 | 9 | |
| Cdn Tire | 100 | $34¾ | 34¾ | 34¾ | — ¼ |
| C Tire A f | 2335 | $35 | 34¾ | 35 | |
| C ulities | 327 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | + ¼ |
| CU 10¼ | 900 | $21 | 21 | 21 | + ¼ |
| C Util 9.24 | 100 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | — ¼ |
| C Util 2nd D | 700 | $24 | 23¾ | 23¾ | — ¼ |
| C Util 2nd F | 300 | $26½ | 26½ | 26½ | + ⅛ |
| C Util 2nd G | 1350 | $27 | 26⅞ | 27 | |
| Canbra | 100 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Canray | z200 | 28 | 28 | 28 | |
| CanronA | 600 | $9¾ | 9½ | 9⅝ | + ⅛ |
| Canuc | 6000 | 43 | 42 | 42 | — 2 |
| Canusa | 27200 | 189 | 180 | 188 | + 3 |
| Canusa w | 3000 | 39 | 38 | 38 | |
| CnwstFinp | 400 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | — ¾ |
| Cara | 900 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ | — ⅛ |
| CarlOK | 3520 | $7 | 6¾ | 7 | + ⅛ |
| Carl Bp | z25 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| Carma 83¾ | 200 | $11¼ | 11¼ | 11¾ | |
| Carma A | 1500 | 265 | 265 | 265 | — 5 |
| Carmacvp | 1950 | $6⅞ | 6½ | 6⅝ | — ¼ |
| Carolin M | 7500 | $7¼ | 7⅛ | 7¼ | — ⅛ |
| Celanese | 2075 | 440 | 440 | 440 | |
| Celanes 1p | 300 | $6⅜ | 6¼ | 6¼ | — ½ |
| CentriTr | 8350 | $7 | 6⅞ | 7 | + 1 |
| Ceres Res | 1500 | 155 | 152 | 155 | — 5 |
| Chnclr | 2400 | 130 | 125 | 125 | — 5 |
| Cherokee | 1500 | 370 | 370 | 370 | |
| Chieftan D | 75954 | $21¼ | 21⅜ | 21½ | |
| Chieftan B | 790 | $47¼ | 47 | 47 | — 1 |
| Chimo | 2000 | 190 | 185 | 190 | —10 |
| Chromaco | 500 | 205 | 200 | 200 | — 5 |
| Chrysler | 7700 | $8½ | 8⅜ | 8½ | |
| CHUM Bf | 300 | $14 | 14 | 14 | |
| Cinequity | 5000 | 14 | 14 | 14 | — 1 |
| CoastlAf | 2500 | 480 | 450 | 450 | —25 |
| Coho A f | 60955 | 325 | 310 | 310 | —15 |
| Cmplx | 1000 | 52 | 52 | 52 | |
| Cominco | 32491 | $34⅞ | 34¼ | 34¼ | |
| ComrclOG | 6200 | 120 | 115 | 120 | + 5 |
| Cmplg | 1500 | 460 | 460 | 460 | +10 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Comterm | 600 | $5½ | 5⅛ | 5½ | + ⅛ |
| Conduit A | 1000 | 80 | 80 | 80 | |
| Coniagas | 8500 | 128 | 117 | 124 | — 4 |
| ConBath A | 13011 | $13⅞ | 13¾ | 13⅞ | — ⅛ |
| ConBathp | 1700 | $11⅛ | 11⅛ | 11⅛ | — ⅛ |
| ConFardy | 1300 | 149 | 146 | 149 | — 1 |
| ConCopper | 9000 | 14 | 14 | 14 | — 1 |
| CDurham | 4200 | 73 | 70 | 73 | — 2 |
| CLouanna | 700 | 57 | 57 | 57 | |
| Cons Prof | 15671 | 77 | 70 | 77 | — 3 |
| C Rambler | 100 | 460 | 460 | 460 | — 5 |
| C Gas 13½ | 7600 | $25¼ | 25 | 25 | — ⅛ |
| CTL Bank | 1750 | $6⅞ | 6¾ | 6¾ | |
| Conventrs | 1300 | $5¼ | 5 | 5 | — ¼ |
| ConwestA | 660 | 350 | 340 | 340 | —10 |
| ConwstBf | 15860 | 300 | 280 | 290 | —10 |
| CopFields | 4200 | $5 | 5 | 5 | |
| Corbyvt | 100 | $23 | 23 | 23 | + ¼ |
| Corby Bf | z30 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| CFalconC | 57945 | $8¾ | 8¼ | 8½ | — ⅜ |
| Corrida | z334 | 69 | 69 | 69 | |
| CosekaR | 5000 | 405 | 390 | 400 | |
| Coseka 7p | 2360 | 430 | 425 | 425 | — 5 |
| CostainLtd | 15000 | $6 | 6 | 6 | |
| Courvan | z300 | 16 | 16 | 16 | |
| Craigmt | 700 | 195 | 190 | 190 | |
| Crain RL f | 200 | $8⅝ | 8½ | 8½ | — ½ |
| CrwnTrst | 200 | $16½ | 16½ | 16½ | + ½ |
| Crown 14½ | 892 | $20½ | 20¼ | 20½ | + ⅜ |
| CZelrba Af | 800 | $22½ | 22½ | 22½ | —1¼ |
| Cullaton | 8550 | 150 | 140 | 145 | — 5 |
| CzarRes | 10325 | 210 | 200 | 210 | + 5 |
| Czar Wt | z66 | 11 | 11 | 11 | |
| DRG A f | 1000 | $5⅛ | 5 | 5 | |
| Daon Dev | 38914 | 250 | 230 | 245 | — 5 |
| Daon 8¾p | 500 | 450 | 440 | 440 | +10 |
| Daon 9½p | 1400 | 490 | 480 | 480 | —10 |
| DejourMn | 6900 | 25 | 25 | 25 | |
| DEIdona | 57500 | 71 | 60 | 65 | + 5 |
| Delhi Pac | 11000 | 40 | 38 | 38 | |
| Denison | 12617 | $18⅛ | 18¼ | 18½ | — ⅛ |
| DicknsnAf | 3250 | 125 | 120 | 120 | — 1 |
| DicknsnB | 250 | 140 | 140 | 140 | |
| Digtech | 1650 | 160 | 155 | 160 | —15 |
| Discovry | 6081 | 97 | 91 | 91 | — 6 |
| DistTrA | 1450 | 60 | 60 | 60 | |
| DofascoA | 46990 | $27¾ | 27 | 27¼ | — ¾ |
| Dfs 4¾ | z35 | $27⅛ | 27⅛ | 27⅛ | |
| Dfs 235 | 200 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | — ⅜ |
| Dofascowt | 9980 | 390 | 370 | 390 | +10 |
| Domant | 18550 | 291 | 250 | 250 | —41 |
| DomeCda | 62790 | 385 | 360 | 370 | — 5 |
| DmeCda w | 40614 | 65 | 60 | 61 | + 3 |
| DomeMine | 20856 | $8½ | 7¾ | 7¾ | — ⅜ |
| D Pete | 165285 | $6 | 5⅜ | 5⅜ | — ½ |
| DPete A p | 4850 | $8⅝ | 8⅛ | 8¼ | + ¼ |
| DPete B p | 1700 | $8¾ | 7¾ | 8¾ | + ⅛ |
| DPetw | 191749 | 44 | 40 | 41 | + 2 |
| DomeResp | 17214 | $47⅛ | 47⅜ | 47¾ | |
| DCitrus | 900 | $5 | 475 | 5 | + ¼ |
| DExplor | z100 | 37 | 37 | 37 | |
| D Scotishp | 250 | $17 | 17 | 17 | + ⅜ |
| Dom Store | 100 | $15 | 15 | 15 | |
| D Textie | 999 | $9 | 8⅜ | 8⅜ | — ⅛ |
| Domtar | 1735 | $16⅛ | 15⅞ | 16 | — ⅛ |
| Dorsetw | 17000 | 5 | 4 | 4 | |
| Drumnd P | 25500 | 45 | 42 | 44 | |
| DuPont A | 1000 | $13½ | 13½ | 13½ | — ⅛ |
| Dylex Af | 400 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | — ⅛ |
| Dynamar | 5400 | 230 | 225 | 230 | + 5 |
| Dynex | 6200 | 90 | 90 | 90 | — 5 |
| E-L Fin | 800 | $7 | 7 | 7 | |
| EstMlrtic | z69 | 240 | 225 | 240 | |
| EastSul | 500 | 140 | 140 | 140 | —10 |
| EchoB 300 | 4000 | $9¾ | 9 | 9 | — ½ |
| Echo1986w | 500 | 180 | 176 | 176 | — 4 |
| Echo1987w | 500 | 131 | 131 | 131 | — 9 |
| Echo1988w | 500 | 130 | 130 | 130 | |
| Echo1989w | 3500 | 115 | 115 | 115 | |
| EgoRes | 2000 | 38 | 38 | 38 | + 5 |
| ElcthomX | 8801 | $5 | 480 | 480 | —20 |
| Elcthm Yf | 1000 | $5 | 5 | 5 | + ¼ |
| Electhomp | z25 | $50 | 49⅞ | 49⅞ | |
| EnrgyRes | z400 | 37 | 28 | 37 | |
| Epitek | 2200 | 113 | 110 | 113 | + 3 |
| Extndcar | 500 | $8½ | 8½ | 8½ | — ⅛ |
| Ext A f | 565 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| FCA Intl | 2100 | $7⅜ | 7½ | 7½ | |
| Fibrg Nik | 4655 | $36 | 35½ | 35½ | — 2 |
| FedIndA | 12500 | $11¼ | 11 | 11 | — ⅜ |
| FideltyTrp | 100 | $11½ | 11½ | 11½ | + ⅛ |
| Finning A | 1100 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| FiranGndl | 2100 | 91 | 85 | 85 | — 6 |
| F City Fin | z25 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| F Cty Tr C | 1000 | $5 | 5 | 5 | |
| Fisher O | 18100 | 34 | 29 | 30 | |
| Foodex p | 5500 | 345 | 335 | 335 | —10 |
| G M Res | 1089 | 170 | 165 | 170 | — 5 |
| Gandalf | 7150 | $13¾ | 13¼ | 13¼ | |
| Gane | 1000 | 90 | 90 | 90 | — 2 |
| GazMetr | 3600 | $5⅜ | 5¼ | 5¼ | — ⅛ |
| Gaz 15p | 700 | $25½ | 25½ | 25½ | — ¼ |
| GDistrbw | 200 | 480 | 480 | 480 | — 5 |
| GMC | 1762 | $58¾ | 57⅞ | 58¾ | + ⅜ |
| Genstar L | 29500 | $11⅞ | 11¾ | 11¾ | — ¼ |
| Gnstar 2.35 | 3450 | $15¾ | 15 | 15 | — ⅝ |
| Geocrude | 2000 | 170 | 170 | 170 | |
| Gerin lstp | 400 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Giant Yk | 501 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | — ¾ |
| Gibraltar | 6690 | $6½ | 6¼ | 6⅜ | |
| Goldale Af | 4200 | 280 | 260 | 260 | —20 |
| GoldundM | 12050 | 57 | 51 | 53 | + 2 |
| Goodyear | 300 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | |
| Grafton Af | 200 | $10 | 10 | 10 | |
| Granduc | z400 | 77 | 77 | 77 | |
| GL Forest | 450 | $49¾ | 49½ | 49½ | — ¾ |
| Gt Pacific | 625 | $14½ | 14¼ | 14½ | + ¼ |
| C tW Life | 969 | $195 | 195 | 195 | — 5 |
| GGoose | 100 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| GGoose 9¾ | 100 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Greyhnd | 1931 | $19⅜ | 19½ | 19⅜ | + ⅛ |
| GuarTrp | 700 | $11¼ | 11 | 11¼ | |
| GulfCan | 66403 | $13½ | 13⅛ | 13⅜ | + ¼ |
| Gulfstrem | 12975 | 210 | 205 | 205 | — 5 |
| Gulfstrmr | 64056 | 1 | 1 | 1 | — 1 |
| HCI Af | z50 | 111 | 97 | 111 | |
| HCI Hld w | z300 | 27 | 27 | 27 | |
| HaleRes | 1500 | 60 | 60 | 60 | —10 |
| Haley | 2500 | 370 | 360 | 370 | |
| H Group A | 400 | 210 | 210 | 210 | |
| Hardee | 2500 | 58 | 58 | 58 | — 2 |
| Hrding Af | 1000 | 125 | 125 | 125 | |
| Harris Af | 1900 | 380 | 375 | 380 | —15 |
| Harris B | 1400 | 375 | 360 | 360 | —15 |
| Hatleigh A | z50 | 330 | 330 | 330 | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Hawker | 9625 | $7⅛ | 7¼ | 7¼ | — ⅛ |
| Hayes D | 742 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | |
| HeritagAf | 200 | $11⅛ | 11⅛ | 11⅛ | — ⅛ |
| Hollinger | z5 | $26½ | 26½ | 26½ | |
| H Bay Mng | 2616 | $13⅞ | 13¾ | 13¾ | — ⅛ |
| HBay Co | 8977 | $16⅞ | 16½ | 16½ | — ½ |
| HBC pr | 2312 | $11⅜ | 11⅛ | 11⅛ | + ⅛ |
| Hu-Pam | 1000 | 30 | 30 | 30 | — 1 |
| Husky Oil | 25121 | $5½ | 5¼ | 5⅜ | — ⅛ |
| Hydra Ex | 5250 | 33 | 33 | 33 | + 1 |
| ITL Ind pr | 300 | $8 | 8 | 8 | + 2 |
| IU Intlf | 4360 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | — ⅛ |
| Imasco | 1864 | $36⅛ | 36 | 36⅛ | + ⅛ |
| Imasco Bp | 1950 | $39¾ | 39¾ | 39¾ | |
| Imp Life p | 1100 | $24¾ | 24¼ | 24¼ | — ½ |
| ImpOil A | 20846 | $22⅜ | 22½ | 22⅜ | + ⅜ |
| Inca | 1300 | 180 | 170 | 170 | |
| Inco | 39815 | $11⅛ | 11 | 11 | |
| Inco 7.85 | 100 | $13 | 13 | 13 | + ¼ |
| Indal | 700 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | |
| Inland G p | 350 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | — ¼ |
| Inter-City | 18265 | $9⅜ | 9⅛ | 9⅛ | — ⅜ |
| IBM | 742 | $75¼ | 75¼ | 75¼ | —1⅛ |
| Intl Thom | 200 | $7¾ | 7½ | 7½ | — ¼ |
| IntprPipe | 23130 | $16⅜ | 16¾ | 16¾ | — ⅛ |
| Ipsco | 4250 | $14½ | 14¼ | 14¼ | — ¾ |
| Inverness | 1000 | 305 | 305 | 305 | — 5 |
| Invernw | z500 | 3 | 3 | 3 | |
| Inv Gr A f | 100 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | |
| Irwin Toy | 170 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | — ⅜ |
| Island Tel | 800 | $13½ | 13 | 13½ | + ¼ |
| IvacoB | 1500 | $11 | 11 | 11 | |
| Ivaco Dp | 100 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | |
| Jannock | 1000 | 475 | 475 | 475 | —15 |
| Jofref | 13668 | 80 | 80 | 80 | — 2 |
| Jorex Ltd | 1000 | 25 | 25 | 25 | — 5 |
| Joutel | 19500 | 35 | 35 | 35 | — 1 |
| KamKotia | 3900 | 85 | 80 | 80 | — 5 |
| Keeprite | 400 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| KegRest | 1132 | 330 | 330 | 330 | |
| KegA f | 1634 | 340 | 330 | 330 | —10 |
| Kelly DA f | 500 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | — ⅛ |
| KerrAdd | 37900 | $12½ | 12¼ | 12½ | — ⅛ |
| K Anacon | z41 | 56 | 56 | 56 | |
| Labatt A | 12750 | $25⅜ | 25¼ | 25¼ | — ½ |
| Lacana | 16070 | 465 | 435 | 450 | + 5 |
| LaidlawA | 800 | $6⅛ | 6 | 6⅛ | — ⅛ |
| Laidlw B f | 650 | $6⅞ | 6⅝ | 6⅞ | + ⅛ |
| LOntCem | 625 | 495 | 495 | 495 | |
| L Shore | 8820 | $8⅜ | 8½ | 8⅜ | + ⅛ |
| Laurasia | 11075 | 15 | 12 | 15 | |
| LavaCap | 3000 | 194 | 192 | 194 | + 9 |
| Leighinst | 90387 | 325 | 310 | 320 | +10 |
| LevyApr | 1000 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| LLLac | 200 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | — ⅛ |
| Loblaw Co | 7000 | $6½ | 6¼ | 6¼ | — ¼ |
| LobCopr | z25 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| LobLtd Ap | 300 | $11 | 11 | 11 | — ⅜ |
| LochielAf | 22660 | 84 | 76 | 76 | — 4 |
| LochielB | 9700 | 82 | 75 | 75 | — 2 L |
| LLMnrls | 5301 | 335 | 325 | 325 | +10 |
| Lumonics | 6400 | $12 | 12 | 12 | |
| Lynx Can | 1900 | 30 | 28 | 28 | — 5 |
| MICC | 1301 | $7 | 6½ | 6¾ | + ¼ |
| MICC A | 100 | $16½ | 16½ | 16½ | — ½ |
| MPG Inv | 1000 | 450 | 450 | 450 | |
| MSR Exp | 2700 | $5⅞ | 5¾ | 5¾ | — ⅛ |
| Mcknz | 200 | $6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| McIanH X | 6350 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | — ⅛ |
| McInHYf | 3100 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Macmilan | 9990 | $17 | 16½ | 16¾ | — 1 |
| Mcmiln 200 | z110 | $16 | 15½ | 16 | |
| Mcmiln 208 | 285 | $15 | 15 | 15 | — ⅜ |
| Madeline | 2300 | 35 | 35 | 35 | |
| Magna Af | 750 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | + ¼ |
| Magnason | 1000 | 400 | 400 | 400 | +20 |
| MajstcWil | 5200 | 385 | 370 | 370 | —20 |
| ManBar | 4200 | 22 | 21½ | 21½ | — ½ |
| Manville | 1000 | 200 | 200 | 200 | |
| Maplex Af | z30 | 440 | 440 | 440 | |
| Maple B | z30 | 440 | 440 | 440 | |
| Maritimef | 390 | $21⅞ | 21⅞ | 21⅞ | — ⅛ |
| MarkSpnc | 900 | $8¼ | 7¾ | 8 | — ⅜ |
| MarkWrk | 100 | 130 | 130 | 130 | —10 |
| Mascan w | 675 | 21 | 21 | 21 | +11 |
| Mass Fer | 21536 | 249 | 242 | 242 | — 3 |
| Mas F A | 1500 | 370 | 355 | 370 | |
| Mas F B | 2440 | 380 | 355 | 370 | + 5 |
| Maynard | 1100 | 240 | 235 | 235 | |
| McAdam | 1400 | 18 | 18 | 18 | + 2 |
| McChip | 1000 | 75 | 75 | 75 | — 5 |
| McGraw H | 100 | $9 | 9 | 9 | — ½ |
| McIntyre | 625 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | + ½ |
| Mentor | 4365 | 300 | 290 | 300 | —15 |
| Mercantil | 5800 | $9¾ | 9¼ | 9¼ | — ⅜ |
| Merland E | 31695 | 405 | 390 | 390 | —15 |
| Merlandp | 200 | $14 | 13⅝ | 13⅜ | — ⅞ |
| Midcon | 1900 | 265 | 250 | 250 | —15 |
| Minri Res | 1200 | 83 | 83 | 83 | + 1 |
| Mitel Corp | 45900 | $18⅛ | 17¾ | 17¾ | — ½ |
| Molson A f | 33643 | $26¼ | 26 | 26 | — ½ |
| Mtl Trust | 500 | $16 | 15½ | 15½ | —1½ |
| Moore | 13477 | $33¼ | 33 | 33 | — ¼ |
| Morisn | 500 | 176 | 176 | 176 | —14 |
| Mt Jamie | 11594 | 22 | 19 | 20 | |
| MSL p | 500 | $6 | 6 | 6 | + ½ |
| Murphy | 5001 | $21¼ | 21 | 21 | — ¼ |
| NBU Mine | 3900 | 65 | 65 | 65 | — 2 |
| Nat Bk Can | 10620 | 460 | 450 | 460 | |
| NatBkcv | 1425 | $19 | 18¾ | 18¾ | — ¼ |
| Nat Bk 15 | 200 | $23⅜ | 23¼ | 23¼ | + ⅛ |
| NHeesEnt | 100 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| NatPete | 5100 | 48 | 47 | 47 | —1½ |
| NatSeaA | 1000 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | |
| Nat Trust | 1282 | $17 | 17 | 17 | |
| Nearctic | 8500 | 73 | 65 | 65 | — 5 |
| NB Tel | 405 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| N York Oil | 3183 | 150 | 127 | 127 | —23 |
| Nfl Cap A f | 200 | $6 | 6 | 6 | |
| NfldCapB | 900 | $7¾ | 7½ | 7½ | — ¼ |
| Nfld Tel | 2729 | $8½ | 8⅜ | 8⅜ | — ⅛ |
| Nfld Te 885 | 600 | $12⅜ | 12½ | 12½ | — ⅛ |
| Nick Offset | 1000 | 36 | 36 | 36 | |
| Nor Acme | 500 | 79 | 79 | 79 | — 1 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Noranda | 67051 | $12 | 11⅝ | 12 | + ⅛ |
| Nor 9½ | 345 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | |
| Norcen | 17352 | $24⅞ | 24½ | 24⅞ | + ⅛ |
| Norcn 288 | 200 | $44¼ | 44¼ | 44¼ | —2½ |
| Norlex | 1000 | 10 | 10 | 10 | + 1 |
| Normick P | 125 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| NC Oils | 3070 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | — ½ |
| Nor Ct 270p | z50 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| Nor Tel | 12908 | $45⅛ | 45¼ | 45⅞ | — ⅛ |
| Northgat | 6200 | 390 | 385 | 385 | |
| Northld | 2500 | 20 | 20 | 20 | + 1 |
| Northstar | 5000 | 110 | 110 | 110 | |
| Nva Alt Af | 21872 | $5⅜ | 5½ | 5½ | — ⅛ |
| Nova Cp | 185 | $53 | 53 | 53 | |
| Nova Fp | z130 | $17⅛ | 17⅛ | 17⅛ | |
| Nova Gp | 1276 | $18 | 17¾ | 18 | + ⅛ |
| Nova Jp | 1000 | $24 | 23¾ | 23¾ | — ⅛ |
| Nova Kp | 6100 | $15⅝ | 15¼ | 15¼ | — ¾ |
| Nova 15p | 2640 | $26⅝ | 26½ | 26½ | — ⅛ |
| N Beauc | 1500 | 40 | 40 | 40 | |
| NS Savngs | 112 | $10½ | 10½ | 10½ | — ⅛ |
| Nu-Wst A | 12930 | 175 | 160 | 165 | —12 |
| NuWst Cf | 1047 | 115 | 110 | 115 | — 5 |
| Nu-Wstp | 500 | $6⅝ | 6⅝ | 6⅝ | — ⅜ |
| Nu-Wst Bp | 500 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | — ⅛ |
| Nu-Wst 9p | z75 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Nu-Wst 8p | 2600 | $6⅛ | 6 | 6¼ | + ⅛ |
| Nufort Res | 3000 | 26 | 26 | 26 | + 1 |
| Numac | 1250 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| OPI | 1400 | 335 | 300 | 300 | —75 |
| Oakwood | 14494 | $9¾ | 9 | 9¾ | + ½ |
| Oakwodpr | 550 | $14 | 14 | 14 | + ¼ |
| Obrien | 1000 | 72 | 72 | 72 | |
| Ocdentl Pt | 100 | $24⅛ | 24⅛ | 24⅛ | — ⅛ |
| OcelotA | 200 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | — Oct |
| Odyssey | 1300 | 385 | 385 | 385 | |
| Omega | 8500 | $11 | 10⅞ | 11 | — ¼ |
| Onapingf | 3100 | 155 | 150 | 150 | |
| Onyx Pete | 2839 | $5½ | 5½ | 5½ | — ⅛ |
| OshawaAf | 11650 | $14 | 13⅞ | 13⅞ | — ⅛ |
| PacNthAf | z30 | $10⅝ |

*Thompson Usiyan marque deux buts*

# Le Manic franchit finalement le «mur» du Cosmos

**par Francis Millien**

C'est un Manic sans complexe qui a battu le Cosmos de New York hier soir, au Stade olympique, sur la marque de 3 à 2.

Tirant de l'arrière 2 à 0 quelques secondes avant la fin de la première demie, le Manic a balayé la meilleure équipe de l'heure de la LNAS pour revenir dans le match lorsque Thompson Usiyan a inscrit le plus beau but de sa carrière, avec moins de sept secondes avant la mi-temps.

Eddie Firmani a avoué avoir servi un sermon à la mi-temps à ses troupes et nul doute que cela a porté fruit.

«Je n'ai pas été tendre avec eux et je leur ai demandé de travailler plus fort que jamais, a déclaré l'entraineur du Manic. Ils ont par la suite mis la pression sur l'adversaire et le match a complètement changé d'allure.»

Hayden Knight, à qui on peut reprocher le premier but du Cosmos, a expliqué que la pression a été trop forte en début de match et que les erreurs défensives sont venues automatiquement, ce qui a amené les buts de Steve Movens et Julio Cosar Romero.

«On était tous trop tendus, principalement à cause de la valeur de l'adversaire, mais aussi à cause de l'excellent résultat de mardi dernier, de dire l'auteur de la passe du premier but du Manic. Pour ma part, après avoir fait une bévue monumentale, je me suis senti plus relaxé avec deux buts de retard, car nous n'avions plus rien à perdre».

Il est vrai qu'en deuxième demie, avec ce petit but de retard, le Manic a régalé les 33.000 spectateurs en leur présentant un soccer offensif de grande classe.

«Oune grande Manic», de dire Dragan Vujovic, pour qui les grandes déclarations ne sont pas monnaie fréquente. Il est vrai que depuis son arrivée, le Manic a un tout autre visage. Même s'il ne s'inscrit pas au pointage, il n'en est pas moins très utile à son équipe car ses passes sont d'une haute précision.

Roger Samson, le directeur général du Manic, a d'ailleurs fait remarquer que le Manic ne courrait plus les nouveaux joueurs comme il le faisait dernièrement.

«On pense toujours à acquérir un peu plus de potentiel offensif mais cela ne paraît plus aussi urgent, a-t-il dit après avoir vanté la performance de ses joueurs. J'ai l'impression que le Manic vient de franchir un mur en disposant pour la première fois du Cosmos de New York. Il n'y a pas si longtemps cela paraissait un rêve lointain...»

Il est vrai qu'en recueillant 18 points en deux rencontres contre les deux premières équipes de la LMAS, et ce en moins de quatre jours, il y a peu d'équipes qui peuvent s'en vanter.

On comprendra d'autant plus l'euphorie qui a plané hier soir dans le vestiaire des joueurs.

Mais les dirigeants, à l'image de leur entraineur, ont le triomphe modeste, et c'est aux joueurs qu'ils ont retourné le crédit de cette victoire.

«Tout le monde a un travail à faire et il n'y a pas de vedette au Manic, de dire Eddie Firmani. N'oubliez pas que nous avons maintenant non seulement des excellents joueurs sur le terrain, mais qu'il y en a d'autres sur le banc qui n'attendent qu'une occasion pour sauter sur le terrain. Connaissez-vous un meilleur stimulant?» a-t-il conclu avec un sourire malicieux.

Est-ce réellement cela qui donne des ailes aux joueurs, on ne peut le jurer. Toutefois après avoir vu le Manic malmener le Cosmos en deuxième demie, on est porté à lui donner raison.

Outre le superbe but de Thompson Usiyan, issu d'un exploit technique individuel, il faut ajouter les deux autres réussis sur des jeux collectifs de rêve.

Sur le but de l'égalisation, c'est le trio O'Brien-Usiyan-Willey qui s'est signalé, puis sur le but de la victoire, c'est Dragan Vujovic qui s'est déjoué de trois adversaires avant de servir Usiyan qui, de nouveau, s'est chargé du reste.

Mercredi soir prochain, ce sera le tour des Roughnecks de Tulsa de se présenter au Stade. On peut être tenté de penser que le Manic n'en fera qu'une bouchée, mais méfiance. Le Manic vient d'inscrire neuf buts devant deux équipes qui jouent un soccer offensif. Je doute que Tulsa nous présente le même portrait. Pour le Manic, les matches se suivent, pourvu qu'ils se ressemblent...



Steve Hunt (no 17) du Cosmos de New York tente de ravir le ballon à Dragan Vujovic tout en le retenant par le maillot. L'arbitre n'a rien vu, mais qu'importe. Le Manic l'a emporté 3-2, hier au Stad e olympique. (Photolaser CP)

*Steve Rogers vainc les Cubs 4-0*

# Les Expos jouent en harmonie

**par Daniel Caza**

CHICAGO (PC) — Les Expos de Montréal ont mis leurs problèmes internes de côté hier après-midi, à Chicago, et ils ont signé une brillante victoire de 4-0 sur les Cubs devant 7.046 spectateurs au Wrigley Field.

Les Montréalais ont été parfaits sur toute la ligne: Rogers a espacé six coups sûrs, accordé trois buts sur balles et inscrit six retraits sur des prises; la défensive a été étanche; l'offensive a fait preuve d'opportunisme (quatre points sur huit coups sûrs)... et Gary Carter a sans doute aussi ajouté une dose d'agressivité en remportant la décision de son combat de boxe contre Bill Buckner.

La deuxième manche du match a été en effet marquée d'une mêlée générale. Pour l'occasion, Gary Carter et Bill Buckner ont tenté de régler de vieilles rancunes.

L'animosité entre les deux athlètes n'est pas récente. L'an dernier, ils ont failli en venir aux coups en plusieurs occasions. La semaine dernière, au Stade olympique, Buckner s'était montré très mauvais joueur en brisant le masque de Carter, alors que ce dernier venait de saisir une fausse balle.

Hier, à la première manche, après que Buckner eut frappé un roulant, Carter a brisé son bâton sur la plaque.

Puis, quand Carter a contourné le premier sac à la suite d'un ballon au champ centre, il a échangé des mots aigres-doux avec Buckner et les deux joueurs se sont frappés. Évidemment les deux bancs se sont vidés. Toutefois, personne n'a été chassé de la rencontre.

Normalement, les deux joueurs auraient dû être chassés du match. Mais devant l'insistance du gérant Jim Fanning, l'arbitre Satch Davidson a permis aux deux belligérants de poursuivre la rencontre.

«J'ai garanti à Davidson qu'il n'y aurait plus de problèmes entre ces deux joueurs au cours de la partie, précise Fanning. J'ai demandé au gérant des Cubs, Lee Elia, de contrôler son protégé et j'ai assuré Davidson que j'en ferais autant avec Carter. Je veux donc mettre en lumière l'indulgence des officiels qui ont acquiescé à cette demande. Le match sans Buckner et sans Carter n'aurait pas été le même».

Dès cet instant, Fanning a rappelé Carter de l'abri et a proposé aux deux pugilistes de dialoguer ensemble pour régler une fois pour toute cette histoire de masque et de bâton brisés...

Mais une autre condition essentielle a dû être remplie par Carter et Buckner avant qu'ils reçoivent l'absolution complète: il fallait qu'ils se serrent la main, de manière franche, sous l'oeil approbateur de Fanning, d'Elia et des arbitres.

Carter a finalement révélé que des incidents du genre ne se produiront plus entre lui et Buckner.

Immédiatement après cette chamaillerie générale, Warren Cromartie a cogné un circuit après deux retraits pour mettre les Expos en avant 1-0.

En fin de deuxième manche, les Cubs auraient pu créer l'égalité et faire tourner le vent à leur avantage. Mais un relais parfait de Andre Dawson a permis à Carter de retirer Keith Moreland au marbre pour mettre fin à la menace.

«Il fallait un relais parfait pour harponner Moreland et Dawson l'a effectué, a précisé le gérant Jim Fanning. Je ne peux vraiment rien reprocher à mes hommes aujourd'hui. Ils ont tous joué du baseball éveillé».

Puis, un point d'assurance a été inscrit grâce à l'agressivité de Frank Taveras qui entreprenait un deuxième match consécutif à l'arrêt-court. Taveras a frappé la balle en lieu sûr et a étiré ce qui donnait l'impression d'être un simple inoffensif en un double. Il croisait enfin le marbre en plongeant tête première sur le simple de Rogers.

«C'est ma façon de jouer, a indiqué Taveras, qui devrait, à contre-coeur, reprendre son poste de réserviste dès aujourd'hui. Je donne toujours l'effort supplémentaire. Je suis heureux de ma performance, mais je suis davantage fier de notre victoire. Les intérêts de l'équipe passent avant les miens».

Les Expos ont ajouté leurs deux derniers points en huitième. Le nouveau-venu Mike Gates a d'abord cogné un triple. Il a concrétisé sur le simple de Dawson qui, lui, marquait à son tour sur un simple de Tim Wallach.

Gates a également réussi un simple en première manche, à sa première présence à la plaque dans les majeures cette saison: «Je me sentais très à l'aise et pas du tout nerveux, dit-il. Après tout, c'est le même jeu qui se joue. Un jeu d'une meilleure qualité que dans les mineures, mais je sais que je peux y prendre part et m'y illustrer».

«Il faut toutefois ajouter que je connaissais bien Tom Filer pour avoir évolué contre lui à Wichita il y a deux semaines», a-t-il ajouté. Gates a également été solide en défensive.

De son côté Rogers (8-3) enregistrait un troisième blanchissage cette saison: «J'ai légèrement manqué de contrôle au début du match, mais la défensive m'a très bien appuyé».

# La saison de Terry Francona est terminée

CHICAGO (PC) — Les nouvelles ne sont pas réjouissantes dans le cas de Terry Francona.

Le brillant jeune voltigeur de gauche des Expos de Montréal est fini pour la présente saison. Blessé au genou droit, il a subi une longue intervention chirurgicale dans le but de réparer des ligaments et des cartillages.

«L'intervention chirurgicale a duré deux heures et 45 minutes, a annoncé le président de l'équipe, John McHale. Il portera d'abord un plâtre pendant six semaines, une prothèse orthopédique pour les six semaines qui suivent et sa réadaptation durera environ quatre mois et demi. Ce sont de très mauvaises nouvelles. Nous ne le reverrons sans doute qu'au prochain camp d'entrainement».

L'intervention chirurgicale a été pratiquée par le docteur Larry Coughlin.

«On nous a indiqué qu'elle s'est avérée un succès, poursuit McHale. Nous souhaitons donc que Terry démontre sa fougue habituelle afin de revenir en forme le plus tôt possible».

Francona s'est blessé mercredi dernier à St. Louis, en septième manche, en tentant de saisir une balle frappée directement sur la clôture de gauche. En amorçant son saut, des crampons ont été coincés dans la surface synthétique de la piste d'avertissement et son genou s'est tordu.

Tout indique alors que le nouveau-venu Mike Gates évoluera pendant plusieurs matches au deuxième coussin pour les Expos, en remplacement de Tim Raines qui est retourné à sa position originale au champ gauche.

Gates est ainsi devenu le sixième joueur des Expos cette saison à jouer au deuxième but. Rodney Scott, Frank Taveras, Wallace Johnson, Mike Phillips et Raines l'ont précédé.

On se demandera ensuite pourquoi les Expos ne totalisent que 36 double-jeux en 60 parties cette année...

# Brésil, Argentine, Pérou, une journée sud-américaine

MADRID (AFP) — Journée sud-américaine, hier, au Mundial, où le Brésil a pratiquement assuré sa qualification pour le deuxième tour tandis que l'Argentine, championne du monde sortante, se rachetait de sa défaite contre la Belgique en ne faisant qu'une bouchée des Hongrois.

Comme l'URSS, l'Écosse a tenu à peu près une heure contre les hommes de Tele Santana. Ensuite, le rythme brésilien s'est imposé sans rémission. Score final 4-1, et une nouvelle démonstration des Eder, Serginho, Socrates, Cerezo, Zico, Junior, Falcao... Ils se présentaient le plus souvent à six ou sept face à une défense écossaise affolée et complètement hors de position comme le démontrait, par exemple, le troisième but remarquablement construit et marqué sur un lob d'Eder.

Les Écossais, qui avaient mené 1/0 dès la 17-e minute, évoqueront certainement la chaleur (près de 40 degrés hier soir à Séville) pour expliquer la domination de l'équipe Carioca en deuxième mi-temps.

Mais les Brésiliens, justifiant à nouveau toutes leurs ambitions, sont ainsi, après leur précédente victoire plus heureuse devant l'URSS, les premiers à assurer leur qualification pour le deuxième tour, à moins que... les Néo-Zélandais ne réussissent l'assez invraisemblable exploit de les battre.

Aussi bien ce Brésil-Écosse que Hongrie-Argentine ont été placés sous le signe de l'offensive: quatre équipes de premier plan ont marqué dix buts en deux rencontres. Un événement assez rare dans l'histoire récente de la Coupe du monde.

Les Argentins, acculés à la victoire après leur défaite en match d'ouverture contre la Belgique (0-1), ont fait la démonstration de leurs talents offensifs avec un Diego Maradona retrouvé. Bien que marqué de près par Sandor Sallai, le futur meneur de jeu du F.C. Barcelone a participé à toutes les offensives des champions du monde. Il a de plus marqué deux buts...

Dès le coup d'envoi, les Hongrois, forts de leur 10-1 face au modeste Salvador, avaient annoncé la couleur: ils joueraient regroupés en défense. Mal leur en a pris. Le sélectionneur argentin Cesar Luis Menotti avait opté pour l'offensive. Ainsi, Mario Kempes, certes en milieu de terrain mais avec la volonté de porter le ballon en avant, et surtout Americo Gallego et le capitaine-libero Daniel Passarella ont sans cesse relancé le jeu du campeonador. De plus, Daniel Bertoni, parfois au centre, parfois à l'aile gauche, avait recouvré ses jambes et son sens du but.

C'était trop pour une défense hongroise vieillie qui, devant un Ferenc Meszaros sauvant comme il le pouvait, a rapidement cédé.

Après ce résultat et ce match convaincant, les Argentins peuvent espérer que les Belges viendront à bout des Hongrois dont le «carton» contre le Salvador n'avait, à l'évidence, rien prouvé. Les champions du monde sortant, qui jouent dans un contexte difficile — la guerre des Malouines — assureraient alors leur qualification pour le tour suivant en battant le Salvador. Une tâche aisément à leur portée.

La situation est beaucoup plus complexe dans le groupe un où le 1-1 d'Italie-Pérou est le troisième match nul après les 0-0 d'Italie-Pologne et de Cameroun-Pérou.

Le sélectionneur italien Enzo Bearzot a bien toujours affirmé qu'il suffisait à la «squadra azzurra» de deux résultants nuls, contre la Pologne et le Pérou, puis d'un score-fleuve contre le Cameroun, pour se qualifier, la performance de l'équipe d'Afrique noire contre le Pérou a remis en cause ce schéma.

Aujourd'hui, le match Cameroun-Pologne donnera un début de réponse au pronostic de Bearzot.

# Les Concordes obtiennent le flanqueur Sammy Greene

Les Concordes de Montréal ont obtenu hier le flanqueur Sammy Greene, des Argonauts de Toronto, en retour de considérations futures. Diplômé de l'université du Nevada à Las Vegas, cet athlète de six pieds un pouce et 190 livres avait été choisi en quatrième ronde par les Dolphins de Miami lors de la séance de repêchage de la Ligue nationale en 1981. Toutefois, Greene n'a pas joué avec les Dolphins la saison dernière.

Les Concordes ont par ailleurs retranché neuf joueurs hier. L'équipe montréalaise a congédié quatre Canadiens, soit le flanqueur Gérald Prud'homme, le secondeur Ross Reeves et les demis défensifs Richard Lacombe et Al Dosant.

Les cinq Américains retranchés sont le flanqueur Joe Burke, le secondeur Joe Richard ainsi que les demis défensifs Bob Ireland, Bud Hebert et David Dumars, un vétéran.

Les Concordes ont d'autre part accueilli un nouveau joueur à leur camp d'entrainement, le demi défensif Alfonzo MacMillian, récemment retranché par les Eskimos d'Edmonton. Cet athlète de six pieds deux pouces et 205 livres, diplômé d'Oklahoma State, sera mis à l'essai comme demi à l'attaque et comme flanqueur.

Enfin, la direction des Concordes a annoncé que le match de mardi contre les Rough Riders d'Ottawa, au Stade olympique, commencera à 19 heures 30 plutôt qu'à 19 heures comme prévu.

Les Eskimos d'Edmonton ont échangé le secondeur John Pointer et l'ailier éloigné Michael Smith, deux Américains, aux Argonauts de Toronto en retour du quart-arrière américain Mike Williams.

Williams, le frère du quart-arrière des Buccaneers de Tampa Bay, Doug Williams, avait été congédié par les Alouettes au cours du camp d'entrainement en 1981 et avait joué pour les Argos vers la fin de la saison dernière.

# Bruce Devlin mène par deux coups à Pebble Beach

PEBBLE BEACH, Calif. (AP) — Bruce Devlin, un vieux pro australien qui convoite encore les grands honneurs, a oeuvré des birdies à ces deux derniers trous pour boucler la deuxième ronde de l'Omnium américain à 69 et totaliser 139 pour prendre la commande de ce prestigieux tournoi par la marge de deux coups.

Agé de 44 ans, Devlin a gagné son dernier tournoi il y a 10 ans. Il présente un dossier de cinq coups sous la normale à l'issue des 36 premiers trous de la compétition.

Jack Nicklaus et Tom Watson, sur lesquels bien des yeux sont braqués, sont ex-aequo à 144 et peuvent encore entretenir l'espoir d'un autre prestigieux titre puisqu'ils sont à cinq coups du pignon du classement.

Larry Rinker, une obscure recrue, vient au deuxième rang après avoir joué 67 hier et 74 la veille pour un total de 141, à deux coups de Devlin. Il totalise des gains anémiques de $2,112 sur le circuit de la PGA cette année après s'être repris quatre fois avant d'obtenir son «passeport» à l'école de la PGA.

# Rodney Scott à Columbus

NEW YORK (AP) — Les Yankees de New York ont mis sous contrat le joueur de deuxième but Rodney Scott, récemment mis à pied par les Expos de Montréal. Ils lui ont offert un contrat des ligues mineures avec leur filiale AAA des Clippers de Columbus de la ligue internationale.

Scott a été remercié par les Expos en début de saison à sa sixième campagne dans les majeures. L'an dernier avec l'équipe montréalaise, il a conservé une moyenne de .205 en 95 matches, produisant 26 points.

## BASEBALL

### Ligue Nationale

**Jeudi**

Chicago 12, Montréal 8
Philadelphie 4, Pittsburgh 3
Cincinnati 4, San Francisco 2

**Hier**

Montréal 4, Chicago 0
New York 5, St-Louis 3, 1er
Philadelphie 8, Pittsburgh 3
Los Angeles 3, Cincinnati 2
Atlanta 8, San Francisco 3
Houston 7, San Diego 2

**Aujourd'hui**
(Lanceurs prévus)

Philadelphie, Carlton (7-7) à Pittsburgh, Robinson (6-2), 13 h 20
Montréal, Gullickson (4-6) à Chicago, Jenkins (4-8), 14 h 20
Los Angeles, Valenzuela (8-5) à Cincinnati, Bereniy (5-6), 16 h 05
San Francisco, Hammaker (3-4) à Atlanta, Mahler (6-5), 19 h 40
New York, Falcone (4-2) à St-Louis, Andujar (6-4), 20 h 05
San Diego, Montefusco (5-4) à Houston, Niekro (6-4), 20 h 35

**Les meneurs**
(Parties d'hier non comprises)

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| Thompson, Pit | 206 | 68 | .330 |
| Ramsey, St-L | 113 | 37 | .327 |

**Les frappeurs**

| | pb | cs | cc | pp | moy. |
|---|---|---|---|---|---|
| Blackwell | 23 | 5 | 0 | 3 | .217 |
| Carter | 197 | 52 | 11 | 35 | .264 |
| Cromartie | 210 | 51 | 7 | 22 | .243 |
| Dawson | 247 | 76 | 10 | 35 | .308 |
| Gates | 5 | 2 | 0 | 0 | .400 |
| Gulden | 4 | 0 | 0 | 0 | .000 |
| Mills | 24 | 7 | 0 | 1 | .292 |
| Milner | 18 | 1 | 0 | 2 | .056 |
| Norman | 22 | 7 | 1 | 4 | .318 |
| Oliver | 220 | 71 | 7 | 41 | .323 |
| Raines | 242 | 72 | 3 | 18 | .298 |
| Speier | 191 | 46 | 2 | 18 | .241 |
| Taveras | 43 | 6 | 0 | 2 | .140 |
| Wallach | 210 | 62 | 8 | 32 | .295 |
| White | 52 | 11 | 2 | 8 | .212 |

**Buts volés:** Raines, 25; Dawson, 14; Oliver et Wallach, 3; Carter, Cromartie, 2; Taveras, 1.

**Les lanceurs**

| | g-p | ml | pm | rab | mpm |
|---|---|---|---|---|---|
| Burris | 2-8 | 56.2 | 32 | 24 | .508 |
| Fryman | 4-2 | 24.1 | 9 | 12 | 3.36 |
| Gullickson | 4-6 | 87.2 | 39 | 56 | 4.00 |
| Lea | 5-2 | 72.0 | 23 | 46 | 2.88 |
| Palmer | 1-1 | 13.1 | 8 | 11 | 5.40 |
| Reardon | 3-0 | 36.2 | 8 | 24 | 1.96 |
| Rogers | 8-3 | 116 | 24 | 81 | 1.86 |
| Sanderson | 5-4 | 86 | 24 | 48 | 2.51 |
| Schatzeder | 0-0 | 1 | 0 | 1 | 0.00 |
| Smith | 0-1 | 19 | 6 | 9 | 2.84 |

**Parties sauvées:** Reardon 10; Fryman, 4; Smith, 1.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Iorg, St-L | 111 | 36 | .324 |
| Stearns, NY | 198 | 64 | .323 |
| **Oliver, Mon** | **217** | **70** | **.323** |
| Jones, SD | 208 | 67 | .322 |
| **Francona, Mon** | **131** | **42** | **.321** |
| Knight, Hou | 244 | 78 | .320 |
| Cedeno, Cin | 191 | 61 | .319 |
| Pena, Pit | 194 | 61 | .314 |

**Circuits:** Murphy, Atl., 19; Kingman, NY, 16.
**Points produits:** Murphy, Atl., 54; Dias, Phi., 44.
**Buts volés:** Moreno, Pit., 34; Dernier, Phi., 28.
**Lanceurs:** (9 décisions) Forsch, St-L., 8-2, 3.59; **Rogers, Mon., 7-3, 2.02**; Sutton, Hou., 7-3, 3.22.

### Ligue Américaine

**Jeudi**

Chicago 11, Oakland 7
Boston 6, Cleveland 3
Milwaukee 3, Detroit 2
Californie 10, Toronto 8
Texas 5, Seattle 1

**Hier**

Cleveland 10, Boston 3
Milwaukee 5, Detroit 2
Baltimore 4, New York 1
Texas au Minnesota
Chicago en Californie
Toronto à Oakland
Kansas City à Seattle

**Aujourd'hui**
(Lanceurs prévus)

Texas, Matlack (1-5) à Minnesota, Havens (2-5), 14 h 15
Chicago, Koosman (1-3) ou Dotson (2-7) à Californie, Zahn (7-2), 16 h 05
Toronto, Clancy (7-3) à Oakland, Kingman (0-2), 16 h 05
Milwaukee, Haas (3-4) à Detroit, Wilcox (5-2), 19 h 35
Boston, Ojeda (3-4) à Cleveland, Barker (8-3), 19 h 35
Baltimore, McGregor (8-4) à New York, Guidry (8-1), 20 h
Kansas City, Creel (1-2) à Seattle, Beattie (3-4), 22 h 35

**Les meneurs**
(Parties d'hier non comprises)

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| Harrah, Cle | 225 | 85 | .378 |
| McRae, KC | 229 | 81 | .354 |
| Bonnell, Tor | 164 | 58 | .354 |
| Wilson, KC | 156 | 53 | .340 |
| Hrbek, Min | 210 | 71 | .338 |
| Cooper, Mil | 222 | 74 | .333 |
| Carew, Cal | 205 | 68 | .332 |
| Yastrzemski, Bos | 170 | 56 | .329 |
| Lowenstein, Bal | 113 | 37 | .327 |
| White, KC | 205 | 66 | .322 |

**Circuits:** Thornton, Cle., 18; Hrbk, Min., 15.
**Points produits:** McRae, KC, 58; Thornton, Cle., 55.
**Buts volés:** Henderson, Oak., 64; Whatan, KC, LeFlore, Chi., 21.
**Lanceurs:** (9 décisions) Guidry, NY, 8-1, 2.90; Vuckovich, Mil., 8-2, 3.23; Zahn, Cal., 7-2, 2.89; Caudill, Sea., 7-2, 1.81.

### LIGUE NATIONALE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| ST-LOUIS | 37 | 26 | .587 | — |
| **MONTRÉAL** | **33** | **27** | **.550** | **2½** |
| NEW YORK | 32 | 29 | .525 | 4 |
| PHILADELPHIE | 32 | 29 | .525 | 4 |
| PITTSBURGH | 27 | 32 | .458 | 8 |
| CHICAGO | 25 | 40 | .385 | 13 |

**Section Ouest**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| ATLANTA | 39 | 23 | .629 | — |
| SAN DIEGO | 34 | 29 | .557 | 4½ |
| LOS ANGELES | 33 | 32 | .508 | 7½ |
| SAN FRANCISCO | 28 | 37 | .431 | 12½ |
| CINCINNATI | 27 | 36 | .429 | 12½ |
| HOUSTON | 27 | 36 | .429 | 12½ |

### LIGUE AMÉRICAINE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| BOSTON | 38 | 24 | .613 | — |
| DETROIT | 35 | 24 | .593 | 1½ |
| BALTIMORE | 32 | 28 | .533 | 5 |
| MILWAUKEE | 33 | 29 | .532 | 5 |
| CLEVELAND | 30 | 30 | .500 | 7 |
| NEW YORK | 29 | 30 | .492 | 7½ |
| TORONTO | 28 | 35 | .444 | 10½ |

**Section Ouest**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| CALIFORNIE | 37 | 26 | .587 | — |
| KANSAS CITY | 35 | 25 | .583 | ½ |
| CHICAGO | 35 | 26 | .574 | 1 |
| SEATTLE | 33 | 32 | .508 | 5 |
| OAKLAND | 29 | 36 | .446 | 9 |
| TEXAS | 21 | 35 | .375 | 12½ |
| MINNESOTA | 15 | 50 | .231 | 23 |

## SOCCER

### Ligue Nord-Américaine

**Hier**

Montréal 3, New York 2
Jacksonville à Tulsa

### Mundial

**Dimanche**

Belgique 1, Argentine 0
(gr. 3)

**Lundi**

Italie 0, Pologne 0
(gr. 1)
Brésil 2, URSS 1
(gr. 6)

**Mardi**

Pérou 0, Cameroun 0
(gr. 1)
Hongrie 10, Salvador 1
(gr. 3)
Écosse 5, N.-Zélande 2
(gr. 6)

**Mercredi**

Algérie 2, RFA 1
(gr. 2)
Angleterre 3, France 1
(gr. 4)
Espagne 1, Honduras 1
(gr. 5)

**Jeudi**

Autriche 1, Chili 0
(gr. 2)
Tchécoslovaquie 1, Koweit 1
(gr. 4)
Yougoslavie 0,
Irlande du Nord 0
(gr. 5)

**Hier**

Italie 1, Pérou 1
(gr. 1)
Brésil 4, Écosse 1
(gr. 6)
Argentine 4, Hongrie 1
(gr. 3)

**Aujourd'hui**

Pologne c. Cameroun
(gr. 1)
Belgique c. Salvador (gr. 3)
URSS c. N.-Zélande
(gr. 6)

**Dimanche**

RFA c. Chili (gr. 2)
Angleterre c. Tchécoslovaquie
(gr. 4)
Espagne c. Yougoslavie
(gr. 5)

### LIGUE NORD-AMÉRICAINE

**Section Est**

| | pj | g | p | bp | bc | pb | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| NEW YORK | 14 | 11 | 3 | 32 | 19 | 30 | 94 |
| TORONTO | 16 | 10 | 6 | 28 | 20 | 24 | 84 |
| **MONTRÉAL** | **15** | **9** | **6** | **27** | **20** | **21** | **73** |
| CHICAGO | 13 | 3 | 10 | 19 | 31 | 18 | 36 |

**Section Sud**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FORT LAUDERDALE | 18 | 11 | 7 | 37 | 37 | 34 | 98 |
| TAMPA BAY | 17 | 7 | 10 | 25 | 33 | 22 | 64 |
| TULSA | 15 | 6 | 9 | 30 | 31 | 28 | 64 |
| JACKSONVILLE | 14 | 6 | 8 | 21 | 27 | 21 | 57 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SAN JOSE | 15 | 10 | 5 | 29 | 20 | 22 | 80 |
| VANCOUVER | 14 | 9 | 5 | 24 | 20 | 20 | 72 |
| SAN DIEGO | 15 | 7 | 8 | 24 | 26 | 19 | 57 |
| SEATTLE | 14 | 5 | 9 | 23 | 23 | 20 | 48 |
| EDMONTON | 14 | 5 | 9 | 18 | 30 | 15 | 41 |
| PORTLAND | 14 | 5 | 9 | 17 | 15 | 13 | 39 |

**(Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, quatre points pour une victoire en confrontation. Un point boni pour chaque but compté jusqu'à un maximum de trois par match. Aucun point boni pour un but en prolongation ou en confrontation.)**

**EXPOS (4)**

| | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|
| Raines, cg | 5 | 0 | 0 | 0 |
| Gates, 2b | 5 | 1 | 2 | 0 |
| Dawson, cc | 4 | 1 | 1 | 1 |
| Oliver, 1b | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Carter, r | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Wallach, 3b | 4 | 0 | 1 | 1 |
| Cromart, cd | 4 | 1 | 1 | 1 |
| Tavaras, ac | 4 | 1 | 1 | 0 |
| Rogers, l | 3 | 0 | 1 | 1 |
| Total | 36 | 4 | 8 | 4 |

**CUBS (0)**

| | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|
| Wills, 2b | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Johnstn, cd | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Bucknr, 1b | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Morelnd, cg | 4 | 0 | 2 | 0 |
| Durham, cc | 4 | 0 | 0 | 0 |
| JDavis, r | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Bowa, ac | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Tidrow, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sndbrg,3b | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Filer, l | 2 | 0 | 0 | 0 |
| JKendy, ac | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 30 | 0 | 6 | 0 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Montréal | 010 | 010 | 020—4 |
| Chicago | 000 | 000 | 000—0 |

E—Buckner, JKennedy. DJ—Montréal 2. LSB—Montréal 7, Chicago 6. 2B—Taveras. 3B—Gates. C—Cromartie (7). BV—Wills. S-Rogers.

| Montréal | ml | ca | p | pm | bb | rb |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Rogers G, 8-3 | 9 | 6 | 0 | 0 | 3 | 6 |
| **Chicago** | | | | | | |
| Filer P, 0-2 | 7 1/3 | 7 | 4 | 4 | 1 | 2 |
| Tidrow | 1 2/3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |

T—2 h 24. A—6,659.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

# Cette guerre n'est pas finie

LE général Galtieri a été contraint d'abandonner la présidence de l'Argentine, mais la junte militaire, toujours au pouvoir, n'a encore donné aucun signe qu'elle acceptait la défaite et se préparait à faire la paix dans l'Atlantique Sud. Le gouvernement de Mme Margaret Thatcher, qui cherchait un interlocuteur à la Casa Rosada, aura dû vite déchanter, après le départ de l'ex-commandat de l'armée, en prenant connaissance de la demande de Buenos Aires aux Nations-unies. Comme le général démissionnaire, le «nouveau» gouvernement argentin lie la cessation officielle des hostilités à l'évacuation des îles par les forces britanniques. La guerre est donc loin d'être terminée.

Les deux gouvernements, en réalité, sont aux prises maintenant avec les sentiments et les attentes qu'ils ont exaspérés au sein de leur population respective. Le départ de Galtieri aura été rendu nécessaire non pas d'abord par la défaite ou même par une divergence de vues au sein de la junte, mais par l'urgence dans laquelle se trouvaient les militaires de sauver leur régime du ressentiment populaire en Argentine même. Après les sacrifices qui ont été consentis, et surtout la mobilisation nationale que la junte a poussée à l'extrême limite, aucun autre gouvernement, civil ou militaire, ne peut plus officiellement renoncer aux îles, surtout pas à un moment où la Grande-Bretagne, pour des raisons analogues, attache plus de prix que jamais à ce territoire de la Couronne.

Londres ne pourra garder encore longtemps une telle armada au sud de l'Atlantique; et il est peu probable que le gouvernement de l'Argentine, quel qu'il soit après l'intérim confié au général Nicolaides, ait les moyens de reprendre des combats significatifs. Néanmoins, la situation restera précaire; un état de menace et d'instabilité risque de s'installer pour une période de temps indéterminée, avec les coûts de toutes sortes que l'on imagine.

Il ne saurait en être autrement. Avant le 2 avril, la Grande-Bretagne semblait prête à renoncer aux Falkland, même si elle se traînait les pieds dans les négociations à ce sujet avec l'Argentine. De même, ce n'est pas au titre de ses intérêts dans ce territoire éloigné que Londres a livré la guerre que n'attendaient pas les généraux argentins, mais essentiellement pour faire prévaloir le «principe» que les démocraties doivent s'opposer aux agressions armées. Mais depuis, les îles ont pris une importance sentimentale et stratégique que peu de Britanniques leur reconnaissaient avant. Il est question d'envoyer encore plus de colons à Port-Stanley! Par son attaque l'Argentine, et par sa défense la Grande-Bretagne se seront éloignées considérablement de la table de négociations sur l'avenir et le statut définitif des Malouines.

Bien plus, cette guerre aura mis à nu le fait que l'Argentine n'est plus un allié fiable pour les puissances occidentales, que celles-ci ne peuvent compter sur Buenos Aires pour faire la police dans l'Atlantique du sud et qu'à la veille de la réouverture du traité sur l'Antarctique, les Falkland pourraient bien constituer une base stratégique importante. Toute une école d'interprétation estime déjà qu'une présence américano-britannique dans l'Atlantique Sud ne serait pas nécessairement la fin des alliances interaméricaines, plusieurs pays du sous-continent n'étant pas fâchés, au fond, d'une humiliation de l'Argentine. En tout cas, l'intérêt pour les opérations et les équipements de cette première «guerre des missiles» paraît dépasser largement la recherche de la paix et le règlement négocié du conflit.

Les grands principes ont le souffle court, malgré la rhétorique démocratique affichée à Londres et à Washington. Peu de mois encore avant l'invasion des Falkland, les Britanniques s'efforçaient de vendre aux militaires argentins un vaste éventail d'armements, y compris des missiles, comme ceux qui ont coulé des bâtiments de la *Royal Navy* et tué de braves soldats de Sa Majesté, et même des avions à décollage court, qui ont fait merveille dans les combats mais que les Argentins ont commis l'erreur de ne pas inscrire au carnet de commande! Le respect du droit n'a pas pesé non plus très lourd à Londres ou à Washington quand la junte livrait sa «guerre sale» contre des révolutionnaires et de simples civils sans défense!

Jamais l'Argentine n'aurait tenté de résoudre par la force le litige des Malouines si les «démocraties» n'avaient donné aux militaires les moyens d'étouffer toute vie politique normale dans le pays et sur la scène internationale. Pire: en asservissant l'économie argentine aux intérêts des économies du nord, les États-Unis auront exacerbé les problèmes internes de ce pays et rendu inévitable le recours à de telles diversions sanglantes. Si le général Galtieri avait été mieux informé du péril des Falkland, il n'aurait pas renoncé à l'affirmation militaire; il aurait plutôt envoyé ses troupes en découdre avec le Chili sur le territoire disputé de la Terre de feu.

Or, même si nos gouvernements «démocrates» se ravisaient et tentaient de couper les armes sinon les vivres à ces militaires, ceux-ci trouveraient encore de quoi se rééquiper ailleurs, comme plusieurs dictatures latino-américaines ont su le faire, par exemple, auprès d'Israël.

La conclusion devrait s'imposer d'elle-même. Si cette guerre doit prendre fin, et la paix et la stabilité être instaurées dans la région, cela se fera, non par l'arrivée d'une «meilleure» junte, mais par le rétablissement de la démocratie en Argentine et chez ses voisins. Ce n'est pas en prenant partie pour la Grande-Bretagne ou en vendant aux généraux argentins de quoi fabriquer des armes nucléaires que le Canada contribuera à ces changements devenus urgents.

**Jean-Claude LECLERC**

# Le Dr Roy a raison

Il faut reconnaître que les médecins sont d'habiles tacticiens. En lisant les journaux hier matin, le public aura eu l'impression que les omnipraticiens avaient entrepris une grève civilisée. C'est à peine si on s'en est aperçu.

Hier matin, à l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, est tombé dans le piège: «La réalité, a-t-il déclaré, nous permet de constater qu'il n'y a pas de situation de catastrophe, qu'il y a des services d'urgences adéquats et qu'à de nombreux endroits, comme les médecins n'ont pas suivi le mouvement, surtout dans certains établissements, la population reçoit les services normaux».

C'est ainsi que s'accrédite la thèse de la légitimité d'une grève des médecins. La grève n'a pas fait trop de mal, donc on peut la faire. Évidemment, pour le principe, M. Johnson refuse aussi «la notion des services essentiels dans le cas des médecins». L'Assemblée nationale interviendra, disait-il aussi, si la santé publique lui semble en danger.

Voilà un raisonnement extrêmement dangereux car si, d'aventure, le gouvernement et les médecins s'entendent avant que la situation se soit vraiment détériorée, ces derniers pourront dire que leur arrêt de travail a permis le règlement.

M. Johnson informait aussi l'Assemblée nationale que celle-ci pourrait intervenir au début de la semaine prochaine «peut-être même en fin de semaine, selon l'état de la situation». En fait, l'Assemblée nationale aurait dû intervenir hier, vendredi, pour indiquer dès le début son opposition fondamentale aux moyens utilisés par les médecins. Elle ne doit donc pas attendre à lundi pour obliger les omnipraticiens à revenir au travail et, éventuellement, prévenir une grève des spécialistes qui pourrait être déclenchée mardi. Elle doit se réunir aujourd'hui même ou au plus tard dimanche.

M. Johnson a raison de refuser la notion de «service essentiel dans le cas des médecins». C'est précisément pour cette raison qu'il doit agir sans tarder. Du reste, il a en la personne du Dr Augustin Roy un précieux allié. Le président de la Corporation professionnelle des médecins écrivait en effet le 5 mars 1980 dans LE DEVOIR: «Il doit donc être clairement compris que les services de santé à maintenir ne se limitent pas aux seuls services qui doivent être prodigués d'urgence pour éviter à un malade une fin certaine ou un préjudice grave et permanent...) Tout ralentissement ou arrêt de travail dans un établissement de santé affecte la disponibilité des services essentiels et porte préjudice à la population».

La grève, dans le domaine de la santé, ajoutait-il est «inhumaine, voire barbare et inacceptable pour une société qui se dit civilisée». Aussi, concluait-il: «Les gouvernants doivent être des hommes forts et respectables qui ne tolèrent aucune atteinte aux droits de la collectivité et résistent au chantage».

Bien entendu, le Dr Roy parlait alors des travailleurs syndiqués. On imagine bien que ces propos valent a fortiori pour les médecins. Aussi le gouvernement devrait très certainement suivre son conseil.

**Jean-Pierre PROULX**

## lise bissonnette

# Les lunettes américaines

ON l'oublie trop souvent, l'autre bonne télévision, pour les nouvelles, ce n'est pas Radio-Québec, mais bien Télémétropole, n'en déplaise aux intellectuels qui croiraient déchoir s'ils abandonnaient un soir Bernard Derome et son équipe, sauf en cas de baseball. Le bulletin de nouvelles du réseau TVA ne ressemble pas encore au National de CBC, il s'arrête trop souvent aux frontières québécoises ou montréalaises, il a à son compte quelques carambolages, mais sa vitalité lui permet quelques bons coups que son concurrent direct se serait peut-être interdit par prudence ou lourdeur de la machine. On se souvient, par exemple, de la froide audace de Yolande L'Écuyer qui a lancé l'affaire des Caisses d'Entraide. Cette semaine, le neuvième congrès annuel de l'Association canadienne des directeurs de l'information en radio-télévision décernait, du côté francophone, le prix Dan MacArthur pour les nouvelles télédiffusées au journaliste Charles Faribault, de TVA, pour sa série de reportages de septembre dernier sur la presse américaine et la loi 101 au Québec.

La chose est d'autant plus remarquable que l'ACDIRT est composée très majoritairement de membres anglophones, qu'elle est une prolongation d'une association américaine, la RTNDA, et que M. Faribault avait produit un portrait sévère, parfois dévastateur, du traitement accordé aux États-Unis à la loi québécoise sur la langue officielle. Les agences de presse, étudiées de près, n'y avaient pas le beau rôle.

Parce que je n'avais jamais vu le produit fini (non je n'écoutais pas le Téléjournal, j'étais ailleurs) et que j'y avais un peu participé en fournissant un des témoignages, j'en ai demandé un visionnement il y a quelques jours.

J'y ai retrouvé intact, quoique télescopé pour les besoins du medium, le choc culturel subi à la lecture des revues de la presse américaine qui, semaine après semaine, vous font souvent sentir plus tribal que tout ce que M. Trudeau a jamais pu dire de vous.

Le front linguistique s'étant apaisé, j'ai voulu examiner la couverture plus récente, pour voir si nous empêchions toujours l'Amérique de tourner en rond. De quoi parle-t-on depuis six mois environ? D'abord du rapatriement de la constitution, où le Québec a fait figure de rabat-joie tant au moment de l'accord des Neuf que de la venue de Sa Majesté. En général toutefois, on passe vite sur la dissension, qu'on impute au mieux au désir du Québec de préserver étroitement «sa langue et sa culture», au pire à sa volonté de pouvoir brimer ses anglophones à son aise, «de pouvoir faire disparaître la moindre miette d'influence anglaise dans la province», écrit le *Baltimore Sun* en avril. La nouvelle constitution reçoit un accueil très favorable, souvent triomphal, et le Québec est renvoyé à ses protestations, aux «harangues» de René Lévesque, à la «colère et frustration» de ses «séparatistes radicaux» (*Denver Post*, janvier). Sur la scène politique, les autres événements les plus suivis seront justement les démêlés du premier ministre québécois avec son parti, de décembre à février, et les démêlés tout autres de Claude Charron avec la maison Eaton, qui donneront l'occasion de nombreux textes sur un nationalisme qui excuse le vol à l'étalage. Enfin le reportage linguistique, quoique moins fréquent, continue à alimenter régulièrement la chronique, centré sur les malheurs des anglophones du Québec dont, à la suite du célèbre Allan Singer, les infirmières soumises aux tests de français.

Si on excepte les articles touristiques, où nous redevenons merveilleusement «français» et pour pas cher par les temps qui courent, ou encore certaines nouvelles économiques, où Bombardier et Hydro-Québec suscitent l'admiration respectueuse même chez les critiques des contrats qu'on leur accorde, l'image du Québec aux États-Unis est plutôt celle d'un pays tourmenté, divisé, assez hostile à l'étranger, replié sur lui-même. Mais cela ne lui est pas particulier; tous les pays un peu turbulents, à travers le monde, ont à souffrir de reportages extérieurs rédigés à travers des prismes culturels déformants. Qu'on pense à l'Afrique ou à l'Islam, par exemple. Le Québec, en Amérique du Nord, espère des distorsions moins fortes, mais il ne peut faire disparaître la barrière linguistique qui mène les Américains à s'abreuver surtout et parfois exclusivement à des «sources» non-francophones ainsi qu'une vision du monde fondée sur leur propre expérience d'un gouvernement central fort.

À quelques remarquables exceptions près, celles des correspondants de grands journaux, comme le New York Times, le Los Angeles Times ou le Wall Street Journal, c'est de très loin qu'on écrit sur le Québec, et les raccourcis ne doivent pas nous choquer outre mesure. Ce qui choque, comme le démontrait bien le reportage de Faribault, c'est le militantisme de certaines agences, pourtant installées sur place, qui refusent la règle de l'audi alteram partem, fondamentale en journalisme. Dans mon survol de la presse récente, j'ai pu constater que United Press, par exemple, ne s'amendait pas. Au début mars, elle a expédié de son bureau de Montréal un texte sur la rébellion des anglophones du Québec où les francophones semblaient menacer vengeance, où la loi 101 ne permettait qu'à «peu d'exceptions» l'école anglaise, où Camille Laurin voulait «éliminer les commissions scolaires protestantes chargées de l'éducation des anglophones» (sans autre nuance, pour un auditoire américain, cela signifie abolir l'enseignement en anglais), où Allan Singer ressuscitait à nouveau comme le «favorite Francophone whipping boy». Les seuls témoignages recueillis: ceux du député Reed Scowen, et d'un «homme d'affaires anglophone» anonyme, tous deux très malheureux. M. Scowen sera aussi la seule source québécoise à commenter pour UPI la pseudo-étude scientifique du Conseil du patronat sur le départ des sièges sociaux, au début avril, dont on taira la critique. En

Suite à la page 16

# LETTRES AU DEVOIR

## ■ Un coup de dé !

*(Lettre adressée à M. Jean-Paul Jeannotte, l'Opéra de Montréal).*

L'Opéra de Montréal présente ce mois-ci une production qui, nous le souhaitons ardemment, sera la dernière à nous décevoir. Nous en mettre plein la vue ne suffit plus. Car à quoi servent les plus merveilleux décors, les plus somptueux costumes et la meilleure mise-en-scène si, en définitive, le chant, l'art vocal, l'âme ne s'y trouvent pas?

*Il Travatore* illustre ce propos. Sans resservir l'éternel argument du coût d'un billet (argument pourtant primordial) osons dire que l'Opéra de Montréal n'offre en échange qu'une scénographie remarquable.

Osnald devait frémir de se voir desservir aussi habilement puisque, et voilà le véritable problème, l'Opéra de Montréal et, particulièrement, son directeur artistique, M. Jean-Paul Jeannotte, ont foiré magistralement au chapitre des chanteurs. Après deux saisons, plus aucune excuse n'est possible.

Nous sommes un public en or sevré d'opéra. Mais, de grâce, qu'on en finisse: qu'on cesse d'abuser de notre bonne foi. Que M. Jeannotte apprenne enfin que nous exigeons des voix. Sinon, il deviendra scandaleux d'oser parler du «prestige» de l'Opéra de Montréal et son directeur, M. Jeannotte, sera le premier à en rougir. Car ici, la critique n'est plus à blâmer. Ce n'est pas elle qui compose la distribution des rôles.

Nous étions à l'Opéra du Maine l'été dernier; nous y avons entendu un Fidelio étonnant dont la pauvre mise-en-scène ne nous fera jamais oublier la haute qualité des voix. C'est le seul argument valable à notre avis: qu'on pense d'abord à engager des chanteurs qui ont de la voix avant de créer un environnement. Le plus somptueux écrin ne rehausse jamais un bijou de pacotille. Mais un diamant brille dans la pénombre.

Si l'on excepte *l'Elisir d'Amore*, la saison qui s'achève aura été marquée par des succès mitigés. Il est plus que temps que l'Opéra de Montréal tâte le pouls de son public car la prochaine saison s'attaque à des oeuvres qui exigent des artistes de premier plan. C'est dans la crainte que nous avons renouvelé notre abonnement: l'Opéra de Montréal est devenu un coup de dés.

Daniel DUTIL

Québec, 8 juin

## ■ Mon père attend

On se bouscule autour de Paletti «L'Équipe médicale et la brochette de spécialistes sont présentes et complètes».

Plusieurs grands hôpitaux montréalais sont organisés pour recevoir ce grand blessé. Pendant ce temps, mon père, lui, attend auxieusement qu'un de ces hôpitaux le rappelle, car il devait être opéré le vendredi, 11 juin, pour une chirurgie cardiaque majeure et, malheureux hasard «Grève des omnipraticiens et de quelques spécialistes de la région de Montréal». Ce jour-là, on lui signifie son congé car... «L'équipe médicale et celle des spécialistes est absente et incomplète... «on vous rappellera!»

Paletti est mort malgré l'intervention d'une super équipe médicale, mon père, lui, attend toujours, combien de temps son coeur et lui pourront-ils survivre à cette situation...?

Où en est donc rendue la conscience professionnelle de nos médecins et de nos spécialistes? Se dirigerait-elle vers un sport où «la force est l'arme des faibles».

Michel CAMPEAU

Cap de la Madeleine, 15 juin

## ■ Un environnement linguistique à préserver

*(Lettre ouverte au Conseil du statut de la femme).*

Vous venez, pour une deuxième fois, de décerner vos prix d'excellence et vos prix de sexisme aux messages publicitaires diffusés en français au Québec. C'est là une initiative qui a l'heur de plaire à une foule de plus en plus nombreuse et, surtout, qui a convaincu certains commanditaires de rectifier leur tir. Bravo! Continuez! Mais continuez... en «vrai» français, s.v.p.

Je ne suis sans doute pas le seul à tiquer à l'appellation de vos prix Demeritas et Emeritas. Effectivement, Demeritas n'est qu'une forme pseudo-latine du terme français «démérite», lui-même composé au XIIIième siècle à partir de la racine «mérite» (venue du latin «méritum» signifiant «récompense») et du préfixe privatif «dé-». Malgré son imcompréhensible terminaison en -as, Demeritas apparaît un terme acceptable pour désigner un anti-prix qui cherche à dénoncer le mauvais goût, le manque de valeurs intellectuelles et morales, le caractère dégradant de messages publicitaires dignes du blâme public et de la réprobation générale. Quant à Emeritas, il y aurait eu avantage à nommer cette récompense conformément à l'usage français international et de parler de MERITE ou, si l'on tient à une désignation aux allures latines, de prix MERITAS.

En effet, Emeritas fait trop penser à «émérite» (du latin «éméritus» = soldat qui a fini son service militaire). En français, ce titre désigne souvent un membre honoraire d'une profession, d'une organisation; il s'emploit encore pour qualifier un ancien professeur qui a bien mérité de sa profession et de l'établissement d'enseignement qu'il a servi au cours de sa carrière. Même si dans son sens rajeuni, le mot a délaissé l'aspect de «chevronné» et de «retraité» pour rendre celui de «éminent» (en ce sens il s'oppose à «apprenti», «novice»), le terme est mal choisi pour coiffer le nouveau prix que vous avez établi pour souligner la publicité qui brise le mieux les stéréotypes sexistes. L'opposition cherchée avec l'appellation Demeritas se rendrait normalement, en français, par le positif Meritas et non par le néologisme Emeritas.

Comment se fait-il que les responsables de cette manifestation du bon goût n'aient pas poussé la logique jusqu'à faire preuve d'un égal souci de «bonnes moeurs» en matière de langue? S'il fallait qu'un autre organisme s'avise de décerner des prix «citron» et «orange» en matière de langue au Québec, j'aurais peur que vous vous retrouviez sur la liste des candidats, en bonne posture de gagner une nomination de Démérite pour l'étiquetage aberrant du prix que vous venez de décerner.

Je vous prie de ne pas interpréter cette intervention comme une réaction de mâle choqué par votre action. Je l'approuve totalement et ne saurais trop vous souhaiter de succès dans votre campagne. Je reste cependant un francophone choqué par le massacre dont notre langue continue d'être la victime au pays de la Loi 101. On a redonné cours universel au français dans la vie québécoise, mais à quelle langue! Les femmes ne doivent plus accepter «d'être traitées de la sorte», disait Mme Bonenfant en décernant les prix; les parlants français ne doivent pas non plus accepter que leur langue soit ainsi traitée. Il faut que cesse la violence faite à la femme; il importe tout autant que cesse le viol de notre langue. L'environnement linguistique ne doit pas être étranger aux préoccupations des environnementalistes des années 80, non plus qu'aux mouvements féministes qui cherchent à juste titre à revaloriser, socialement et psychologiquement, la condition féminine. La qualité de la langue fait partie de la qualité de vie dans tout milieu.

Excusez mon sermon. Derrière sa grandilopuence et la démesure apparente de ma colère, il y va de principes aussi nobles que ceux que vous défendez. Verra-t-on le Conseil du statut de la femme faire preuve de la maturité suffisante pour corriger cette situation lors de la prochaine attribution de ses prix Demeritas et Meritas?

Guy PLASTRE

Ottawa, 9 juin

## ■ Contre l'intérêt public

Le comportement de votre gouvernement dans l'adoption du budget pour l'année 1982, en ce qui a trait à la hausse des tarifs d'autoroutes, est contradictoire. Cette hausse entraînera une augmentation des accidents et, par le fait même, un coût d'assurance plus élevé à défrayer par votre gouvernement.

En effet, l'augmentation des coûts d'utilisation des autoroutes poussera les usagers à opter pour les routes secondaires. Il va sans dire que les autoroutes sont plus sécuritaires que les routes secondaires.

De plus, il y a quelques années déjà, le gouvernement du Québec a instauré la Régie d'assurance automobile. C'est maintenant elle qui défraie les indemnisations corporelles. Il nous semble évident que l'augmentation des tarifs d'autoroutes n'est pas une économie, mais une dépense puisqu'elle augmentera les coûts d'indemnisation.

En conséquence, cette action agit directement contre l'intérêt public et le bien-être de la population du Québec.

Robert McNAAB,
Lucie FORTIN

Montréal, 15 juin

## ■ Tout a tant de goût au Québec !

Dans la chronique «Au jour le jour» publiée dans LE DEVOIR du mardi 15 juin dernier, page 9 et écrite par Michel Nadeau, on peut lire la phrase suivante: «Saviez-vous que les cure-dents de bois des Rôtisseries St-Hubert sont importés du Japon?»

Cette petite question mérite que l'on s'y attarde car les Rôtisseries St-Hubert se plaisent à vanter leur succès en tant qu'entrepreneurship québécois et à proclamer à gros coups de dollars publicitaires que chez St-Hubert «tout a tant de goût». Pourquoi alors importer du Japon des cure-dents? Le Québec n'aurait-il ni forêts ni entreprises fabricant des cure-dents en bois?

Ce paradoxe est d'autant plus cruel qu'à Sherbrooke une des deux Rôtisseries St-Hubert est située à un coin de rue d'un fabricant de cure-dents, soit la compagnie Tanguay Inc. Si les Rôtisseries St-Hubert veulent contribuer au relèvement social et économique du Québec et de l'Estrie qu'elles cessent de rester bouche bée devant les Japonais et comprennent que tout a tant de goût en Estrie et au Québec.

Yves DURAND

Sherbrooke, 16 juin

## ■ Le serment d'Hippocrate crée des engagements

Les médecins auront bien du mal à convaincre la population qu'ils vivent dans la misère. Quand on entend parler de «rattrapage» de 24.5%, on peut à bon droit se scandaliser à la fois de l'objectif visé et des moyens de pression déjà mis en branle pour atteindre un confortable revenu moyen brut de $109,264. Les médecins auront beau dire, ils ne nous empêcheront pas de penser que leur niveau de vie est assez spectaculaire.

L'argument (qui circule beaucoup dans les médias) voulant qu'ils aient étudié longtemps avant de mériter (sic) ce luxe ne peut guère nous émouvoir. Le commis de bureau qui suit des cours du soir aux HEC ou le docteur en astrophysique étudient longtemps eux aussi sans attendre de reconnaissance éperdue du public.

L'autre argument consiste à alléguer que les médecins sont sous-payés par rapport à leur collègues des autres provinces. C'est oublier allègrement que le Québec détient le record du chômage et que tous ceux qui ont encore du travail sont d'heureux élus.

Enfin, et c'est l'essentiel de mon propos, il existe un bien auquel chaque individu a droit, et c'est la santé. Il faut une bonne dose de dureté et d'indifférence pour prendre les malades en otage. Parmi les pays dits «civilisés» le Québec est de loin celui où les malades sont les plus méprisés. Or, s'il y a une personne intouchable, c'est bien le malade qui vit seul avec sa souffrance et son angoisse et qu'on néglige lâchement parce qu'il est sans défense. Il serait opportun de rappeler aux médecins que le serment d'Hippocrate a un sens, qu'on ne leur a pas tordu le bras pour le prêter et qu'il crée un engagement.

Mais ne nous faisons pas d'illusions: le pouvoir sera, pour longtemps encore, du côté des bien-nantis. Le scandale, c'est lorsque ces bien-nantis jouent les opprimés et utilisent des moyens inacceptables pour maintenir leurs privilèges.

Louise NEPVEU

Roxboro, 14 juin

## ■ À vous de jouer

On se plaint du taux de délinquance à Longueuil, mais à part la répression exercée sur le jeune on ne fait rien. On dirait que l'on ne prend pas conscience de notre responsabilité envers eux. On les laisse de côté et on a le culot de les critiquer.

Il se trouve que le travail est un bon moyen de communication entre les personnes. Faire tondre sa pelouse permet au jeune de s'approcher d'un adulte, de se sentir quelqu'un de valable, d'avoir de l'argent de poche. La personne qui offre un travail au jeune a la chance de se rendre compte du potentiel de celui-ci.

Bref: Un travail, si anodin soit-il, permet d'ouvrir les portes à la communication entre la jeunesse (qui a beaucoup à nous apporter) et le monde adulte.

Dany BERGERON

Longueuil, 15 juin

## ■ Vivre en amour

J'ai lu avec intérêt la «réplique» de Jean-Yves Desjardins aux «propos» de votre collaborateur Jacques Dufresne. Moi j'aime bien l'un et l'autre, en ce sens que les deux me divertissent. Là où je ne marche plus cependant, c'est lorsque M. Desjardins parle de la démocratisation de l'enseignement (celui sur la sexualité). Vraiment, il suffit d' avoir seulement feuilleté un exemplaire de cette nouvelle revue *Vivre en amour* pour comprendre... qu'il s'agit bel et bien d'une réduction.

Ce qui me choque le plus ce sont les photos... racoleuses, plastifiées, sorte de «mensonges du corps» comme dirait Mauriac. Imaginez la réaction de gens qui, comme moi, ne sont pas beaux. Vénus s'offrant à Adonis... Vriament, Titien peut aller se rhabiller. Jean-Yves Desjardins lui «y connaît ça».

Alain DEXTER
Ottawa

Ottawa, 15 juin

## ■ Bibliophiles déçus

*(Lettre adressée à M. Pierre Roger Nadeau, le Palais du livre).*

C'est avec regret que nous avons appris la fermeture du Palais du livre; la fermeture de la seule librairie au Québec accessible au budget et aux goûts de tous et chacun.

Nous regretterons de ne plus pouvoir bouquiner en toute liberté sans avoir un vendeur sur les pieds. Nous regretterons de ne plus prendre un petit café après une soirée de recherche pour trouver la perle rare. Nous regretterons l'amitié que seul un libraire tel que vous pouvait donner à ses clients. Nous regretterons l'accueil chaleureux de ce Palais.

Par cette fermeture, nous perdons la seule porte de sortie que nous avions pour éviter d'avoir à acheter, à un prix d'or, notre culture chez de vulgaires marchands de papier.

N'oubliez pas que vous n'êtes pas le seul à aimer les livres.

En espérant que notre cher gouvernement, qui se veut l'ardent défenseur de notre culture, veuille bien ouvrir son oeil de fonctionnaire...

Claude CARDIN
Gilles DUCHAINE
et des milliers d'autres bibliophiles

Montréal, 15 juin

## ■ Hommage à la Résidence Angelica

Nous aimerions rendre hommage aux membres du personnel de la Résidence Angélica qui, pendant des années, et plus particulièrement ces derniers temps, ont su prendre soin de notre vieille maman qui aurait fêté ses 102 ans dans deux mois. Elle vient de s'éteindre dans la dignité et le respect grâce à la bienveillance de ceux qui l'ont entourée avec tant d'affection jusqu'à la fin. Nous avons été témoins d'un traitement que nous souhaiterions retrouver dans tous les hôpitaux.

Merci à vous tous.
Ses enfants,
Suzanne Mermier-Vaillancourt,
Henri-Paul Mermier,
Solange Mermier-Berthiaume

Anjou, 15 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
**TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).**

# Pour une grève des malades



## Jacques Dufresne

LES négociations avec les médecins ne datent ni d'aujourd'hui ni d'hier. Les médecins de la Rome décadente — dans la Rome montante il n'y avait pas de médecins — pouvaient, pour s'occuper de certains grands malades, réclamer de véritables héritages. Dans l'espoir de limiter ces abus, l'empereur Valentinien énonça, en l'an 368 de notre ère, le principe suivant: «Nous permettons aux médecins d'accepter les honoraires que leur présentent les gens en santé, mais nous leur interdisons d'accepter ceux qui leur ont été promis par des malades en danger de mort.»

Aujourd'hui c'est l'ensemble de la société qui est dans la situation du moribond de la Rome décadente. Et il ne suffirait pas, pour rétablir l'équilibre, de faire voter une loi interdisant aux médecins d'accepter les honoraires qui leur ont été promis par une société menacée par une grève de leur part. Les maux réels, joints aux maladies imaginaires et à celles de l'imaginaire, provoquent déjà en temps normal un sentiment d'insécurité qui, face aux coûts de la santé, brise toute raison et toute volonté, notamment parmi les personnes âgées.

Ce n'est pas uniquement le coût des services publics de santé qui est en cause. Des gens sérieux prétendent que le per capita de la santé est plus élevé aux Etats-Unis qu'au Québec. Rien ne prouve qu'en limitant les dépenses de l'État nous limiterions les dépenses de santé. La vogue des pratiques alternatives non couvertes par l'assurance-maladie indique plutôt que les gens, oubliant qu'ils payent déjà pour le système de santé public, sont disposés à ouvrir un deuxième poste budgétaire pour des services privés parallèles.

La mesure la plus appropriée consisterait à décourager les petits arrivistes et à encourager ceux qui, en offrant des soins libérateurs, contribuent à briser le cercle vicieux dans lequel notre insécurité nous enferme et dégagent ainsi des energies et des fonds pour les activités créatrices, lesquelles sont la fin et peut-être aussi la condition de la santé.

Les médecins sont responsables du cercle vicieux dans la mesure où ils créent eux-mêmes le besoin qu'ils satisfont ensuite. Mais ce serait leur donner trop d'importance, les idolâtrer à rebours, que de leur attribuer l'exclusivité de la responsabilité. Ils sont d'une certaine manière captifs de leur clientèle captive. Théoriquement, rien ne nous empêche de les mettre en chômage. C'est d'ailleurs l'une des rares professions où le chômage pourrait être considéré comme un bienfait. Hélas! l'insécurité qui nous pousse vers eux, comme la tristesse, fait partie de ce que les anciens appelaient les passions. Elle ne peut pas être dissipée. Elle est un tonneau sans fond. Elle exige un trésor inépuisable.

Dans ce cas précis, la situation est aggravée par le fait que les services de santé appartiennent à la catégorie des biens qui deviennent nécessaires aussitôt qu'ils apparaissent comme possibles. Il suffit en effet de rendre publique une découverte, vraie ou fausse, pour déclencher une demande illimitée, qui s'estimera elle-même incompressible.

Et la plupart de nos efforts pour remédier à la situation risquent de l'aggraver. Veut-on faire de la prévention, il faudra susciter un besoin d'information et par là accroître l'insécurité générale. Veut-on que les gens améliorent leur art de vivre, on en fera des phobiques du sel et du sucre, leur faisant perdre ainsi en spontanéité vitale ce qu'ils gagnent en hygiène. Et surtout, en les invitant à se conformer à une moyenne, on leur fera perdre de vue la relativité individuelle du normal biologique, ce qui équivaudra à les éloigner de l'autonomie que l'on souhaite pour eux.

Georges Canguilhem, médecin et philosophe, a formulé cette observation dont la médecine préventive peut difficilement tenir compte: «la frontière entre le normal et le pathologique est imprécise pour des individus multiples considérés simultanément, mais elle est parfaitement précise pour un seul et même individu considéré successivement.»

On dit que Descartes, à cause de sa théorie du corps machine, est la cause lointaine des défauts de notre système de santé. Un de ses continuateurs, La Mettrie, écrira, dans *L'Homme machine*, que «les anatomistes ont autant de plaisir à disséquer le corps d'un homme que ses parents en ont eu à le faire.» Certains voudront expliquer par là un certain zèle chirurgical, très coûteux et parfois empreint de fausses promesses.

Mais c'est peut-être aussi chez Descartes que l'on pourrait trouver les meilleurs remèdes aux excès actuels. Il fut le conseiller médical de sa grande amie, la princesse Elisabeth de Bohême. D'une fièvre lente qui la frappa dans un moment de malheur, il lui dit que la cause en était la tristesse, mais voici ce qu'il lui prescrivit en guise de drogue et de psychothérapie:

«Il me semble que la différence qui est entre les grandes âmes et celles qui sont basses et vulgaires, consiste, principalement, en ce que les âmes vulgaires se laissent aller à leurs passions, et ne sont heureuses ou malheureuses que selon que les choses qui leur surviennent sont agréables ou déplaisantes; au lieu que les autres ont des raisonnements si forts et si puissants que, bien qu'elles aient aussi des passions, et même souvent plus violentes que celles du commun, leur raison demeure toujours néanmoins la maîtresse, et fait que les afflictions même leur servent, et contribuent à la parfaite félicité dont elles jouissent dès cette vie».

Quelque importance que l'on veuille donner aux causes objectives de la médicalisation actuelle et quelque effort qu'on fasse pour y remédier par des mesures politiques, on ne fera que déplacer le problème si, du même coup, on ne réhabilite pas les vertus aristocratiques que Descartes recommande à son amie et qu'il a lui-même pratiquées puisqu'il a accompli son oeuvre en dépit d'un état maladif qui limitait ses forces depuis son enfance.

Ces vertus, qui incitaient à faire contre mauvaise fortune bon coeur et bonne raison, existaient chez les paysans autant que chez les princes. Au Québec en particulier, il ne serait pas nécessaire de gratter longtemps la mince surface petite-bourgeoise pour les faire réapparaître. Encore faudrait-il que les responsables de l'éthique presentent de l'homme une image plus positive que celle qui le fait apparaître comme un carrefour de détermination dont la maîtrise lui échappe totalement. Encore faudrait-il aussi que cette image positive soit présentée dans la littérature, au cinéma et à la télévision. Descartes, comme Montaigne avant lui, avait été formé au contact de Plutarque et de ses héros.

La maladie en soi est contagieuse, comme l'a montré Doris Lessing dans *Le Carnet d'or*. Les images de la maladie le sont aussi. Ces images n'ont-elles pas occupé un peu trop de place dans la littérature d'après guerre? Il est vrai que l'on venait de faire l'expérience du racisme et de l'image positive de l'homme qui l'accompagnait.

Les femmes sont peut-être plus sensibles que les hommes aux images de la maladie, ce qui expliquerait leur recours fréquent à la médecine, mais c'est peut-être elles qui redresseront la situation. En présentant sa galerie de femmes célèbres et héroïques, 2,000 ans après que Plutarque eut présenté sa galerie des hommes illustres, Judy Chicago aura peut-être contribué à inverser cette tendance. Le succès de son exposition tient peut-être en partie au fait qu'on y a présenté une image positive d'elles-mêmes à des femmes qui ne souffrent plus d'être, encore plus que les hommes, un carrefour de déterminations maîtrisées de l'extérieur.

# Thérèse Sévigny au DEVOIR

- *Le Québec plongé dans un bain de réalité*
- *Organiser et appuyer les sous-groupes*
- *La satisfaction est venue trop tôt*



**Propos recueillis par Renée Rowan**

**Renée Rowan:** *Votre présence, vos activités dans le secteur des communications qui est un des grands secteurs de pointe, vous ont permis, de façon privilégiée, de voir évoluer le Québec depuis 20 ans. À partir de votre expérience, comment voyez-vous la crise que nous traversons?*

**Thérèse Sévigny:** Au cours de ces deux décennies, j'ai pu voir le Québec se transformer entièrement et, tout à coup, depuis trois ans, être en même temps plongé dans un bain de réalité. Alors, à ce moment-là, tout ce que l'on souhaite, c'est que ça le revigore, que ça le remette en piste pour un autre 20 ans.

Au fond, ce qui se produit ici touche aussi le reste de l'humanité, sauf qu'à l'intérieur du Québec on a été amené à un tel niveau d'attentes que jamais on n'aurait cru que cela puisse nous arriver après tout le chemin parcouru en si peu de temps. Pouvoir accéder à un haut niveau d'éducation — autant les hommes que les femmes, avoir la fierté d'une langue, d'une culture qui nous est spécifique, avoir accès à des postes de gestion, de direction dans la petite et la grande entreprise... toutes les portes nous ont été ouvertes en même temps que nous avons changé nos valeurs religieuses, nos valeurs morales.

Toute l'Amérique du Nord s'est transformée. Dans les années 50, au début des années 60, on vivait dans une période d'expansion économique, mais il y avait des valeurs plus traditionnelles, plus restrictives, beaucoup plus «fesses serrées» si l'on veut... Les tabous sont tombés, les valeurs sont plus individuelles, les gens sont beaucoup plus orientés vers le plaisir, la satisfaction de soi, vers un épanouissement du «self».

Le choc est d'autant plus grand chez nous qu'entre 1960 et 1975, on a dit aux Québécois qu'ils pouvaient tout espérer, tout obtenir, qu'il ne s'agissait que d'avoir confiance en soi, d'être fier de soi, d'être créatif... C'est ce qu'on leur a dit. On ne leur a pas dit à condition que... Et les gens y ont cru. Ils y ont cru jusqu'à élire un gouvernement qui allait les supporter jusqu'en 1976. Dans les deux premières années du gouvernement péquiste, les espoirs ont encore monté... puis, soudainement, on a dit «c'est bien dommage, mais tout ce qu'on a promis, ça coûte trop cher, vous ne pouvez plus aspirer à rien parce qu'il n'y a plus d'argent». Alors évidemment le choc est énorme.

Bien sûr, cette situation n'est pas propre au Québec, on s'en rend compte, sauf qu'on la vit comme étant unique à nous parce qu'on nous a donné tant d'espoir. On a à souffrir ce que les autres pays industrialisés ont à souffrir, mais on l'accepte plus durement.

**R.R.:** *Va-t-on, à cause de ces désillusions, perdre le terrain gagné?*

**T.S.:** Pendant ces 20 ans, on a développé des énergies énormes, on a été capable, entre autres, de rénover le visage extérieur de Montréal pour le rendre francophone, ce que la ville était en fait. On a été capable d'améliorer la qualité de notre langue même si ce n'est pas encore parfait. On a été capable de tant d'autres choses encore... Ce que j'espère, c'est qu'après avoir découvert les énergies potentielles que le Québec avait, que le Québec couvait et qui ne demandaient qu'à s'exprimer, ce que j'espère c'est qu'à travers la réalité du bain actuel, les Québécois développent le goût de se réorganiser de façon constructive, immédiate, les deux pieds dans le réel et sur terre.

**R.R.:** *Ça pourrait se faire comment?*

**T.S.:** L'expérience, on l'a déjà faite dans les secteurs de la communication, que ce soit dans les secteurs publicitaires ou dans les secteurs des relations publiques. Pour se redonner espoir, il faut se fixer un certain nombre d'objectifs, des objectifs atteignables par des sous-groupes de la population... pas par 100% de la population, ce serait utopique. Il s'agit qu'il y ait 10%, 15%, 20% de ces sous-groupes qui se donnent à eux-mêmes des objectifs à court et à moyen termes pour réorganiser leur environnement, se refaire une vision d'un monde qui tient compte à la fois des espoirs suscités pendant les 15 dernières années et aussi des réalités économiques auxquelles on doit faire face de toutes façons. On peut le faire en braillant dans un autobus comme on peut le faire en riant et en marchant dans la rue... tout est dans l'attitude et la confiance que les gens peuvent avoir en eux-mêmes et en leurs collègues.

Je ne vois pas pourquoi je ferais porter à des générations qui ont 15, 20 ou 25 ans aujourd'hui une vision de mon monde à moi alors qu'eux arrivent à un moment où les conditions ont été transformées, ont été améliorées dans bien des cas. Je ne vois pas pourquoi, eux, ne découvriraient pas une façon ou une vision de se construire leur propre environnement en tenant compte d'une réalité qui est celle qu'ils connaissent aujourd'hui.

J'ai rencontré, cette année, plusieurs groupes d'étudiants soit au niveau secondaire, soit au niveau collégial. Chaque fois, parmi ces 50, 60 jeunes, il y en avait toujours trois, quatre, cinq qui venaient me parler et qui avaient plein d'idées en tête, qui débordaient d'énergie. On sent qu'il n'y aura rien à leur épreuve, que si on n'a pas $20,000 à leur offrir en salaire, ils vont se débrouiller avec $15,000, qu'ils sont prêts à réapprendre un autre style de vie. Ils vont faire un peu moins de philosophie, mais ils vont travailler comme on a dû le faire dans les années 50 et 60. Le seul climat qui a changé, c'est qu'actuellement l'avenir économique est moins rose... il n'est plus dans le sens de la consommation de masse, mais davantage dans celui de l'organisation de la vie des quartiers, dans la réorganisation du système industriel et manufacturier que l'on a.

**R.R.** , *À quoi pensez-vous, de façon plus précise? Le temps partiel, les horaires libres, un emploi partagé par deux personnes? Cela pourrait-il être des éléments de solution?*

**T.S.:** Ce sont des possibilités parmi d'autres... il y a des gens qui en font l'expérience dans certains milieux. Il y en a pour qui le travail à temps partiel est imposé, mais il y en a d'autres pour qui c'est un libre choix. Dans certains cas, on préférerait les avoir à temps plein, mais eux refusent pour des raisons professionnelles et des raisons d'organisation de vie.

Je ne pense pas que le milieu de la grande entreprise soit prêt à s'engager dans cette voie s'il peut l'éviter. Il faut bien voir que les structures organisationnelles, que la tradition du monde du travail est davantage orientée vers des hommes libres à temps plein pour le travail. On sent, par ailleurs, qu'il y a toute une économie parallèle qui se développe tant en Europe qu'aux États-Unis et ici depuis dix ans, mais cela est surtout devenu évident depuis trois ans. La crise économique pousse les gens à inventer leurs propres moyens de confronter l'inflation et le manque à gagner. On s'est remis à faire des choses qu'on confiait autrefois à d'autres: on entretient soi-même sa maison, on prépare ses repas, on s'échange des services — couture, réparations, aide pour la construction d'une maison à la campagne, garde des enfants, etc. Cela entraîne un système très complexe de comptabilité, mais on l'accepte parce qu'on en tire profit, et pas seulement en termes de gros sous.

On va voir de plus en plus de ces échanges. Ce sont les mille visages de Montréal, des sous-groupes qui se regroupent pour créer tout un réseau... ça peut aller de six familles à une centaine de familles qui, par un moyen ou un autre, s'entrecroisent... les vêtements passent de l'un à l'autre; on achète en grande quantité de la viande, des fruits et des légumes que l'on se repartage par la suite; ce sont les oeufs que l'on ramène de la campagne en fin de semaine. Tout ça demande du temps, mais c'est du temps qui améliore la qualité de la vie puisqu'en plus d'économiser on s'entraide, on réapprend à se parler, des liens nouveaux se tissent.

**R.R.:** *Vous avez évoqué la nécessité d'une réorganisation du système industriel et manufacturier... Croyez-vous que l'on exagère les vertus de la PME au Québec?*

**T.S.:** Le Québec est d'abord une province où il y a beaucoup de PME... c'est aussi là où on se dit à notre mesure. Je ne suis pas une spécialiste en économie, mais j'ai l'impression que dès les années 60, on aurait pu prévoir que les secteurs où il y avait prolifération étaient aussi des secteurs qui n'allaient pas être capables de faire face à la concurrence internationale et qu'à ce moment-là, il aurait déjà fallu réorienter et recycler nos entreprises pour qu'elles soient plus spécifiques de façon à trouver des débouchés à bout de bras, soit dans le nord américain, soit dans l'est ou l'ouest canadien.

On fait face maintenant à une prolifération de la PME... on continue à multiplier les entreprises alors qu'on est rendu à la période des regroupements d'entreprises ayant à leur tête des gens qui ont l'esprit d'entrepreneurship. Ces regroupements permettent de limiter les investissements au niveau des infrastructures de façon à assurer une productivité de la machine et aussi une sélection des hommes qui sont capables de faire marcher la machine. Il faut se regrouper parce que des capitaux, il n'y en n'a plus et les marchés ne sont plus si nombreux qu'ils l'étaient. On a donc à faire face à deux gros problèmes: un, de réorganisation structurelle de façon à pouvoir concentrer les ressources et, deux, de contenus pour lesquels il y a des marchés parce qu'en 1982, on le voit nous, dans le secteur publicitaire, on ne peut plus se permettre de manufacturer un produit pour lequel on n'a pas déjà trouvé un acheteur... c'est un luxe énorme que de produire si on n'a pas déjà vendu.

Il faut pouvoir transposer des apprentissages, être capable de les transférer dans d'autres secteurs et de voir quels sont les liens qu'on peut créer avec d'autres entreprises qui existent à l'intérieur ou à l'extérieur, un peu comme le Québec a eu tendance à le faire pour ce qui est de la haute technologie. Il faut être prêt à faire face aux contraintes qui ne manquent pas d'exister, à la concurrence qui est énorme. On l'a vu dans le cas de Bombardier... ça, c'est du «big business». Il faut être armé, il faut être alerte, il faut connaître les lois des autres pays...

**R.R.:** Est-on prêt à cela?

**T.S.:** Je ne pense pas qu'on soit tout à fait prêt, mais il faut qu'on encourage les gens qui veulent se former dans ces secteurs. Il faut qu'on leur donne tout l'appui nécessaire.

Puisque l'on parle de jeunes, il y a autre chose qui m'inquiète... je trouve un peu triste que la ferveur qu'on avait mise, dans les années 70, à vouloir préparer les jeunes pour la relève soit tombée. Il y a un affaiblissement dans la lutte, un affaiblissement des volontés. Je crains qu'une certaine génération de cadres et une certaine génération d'hommes politiques en soient arrivés à se satisfaire trop tôt. Dès qu'ils ont en main un petit morceau de pouvoir auquel n'avaient pas accès leurs prédécesseurs, ils en arrivent vite à un niveau de satisfaction personnelle, mais qui n'est pas en fonction de la collectivité. À ce moment-là, on cesse de lutter pour les autres, pour leur permettre d'atteindre des échelons supérieurs à ceux qu'on a nous-même atteints.

C'est vrai dans les gouvernements, c'est aussi vrai dans les entreprises, ce qui veut dire que les gens arrivent à 45 ans en se disant: «Je suis content, je vais me la couler douce et me tenir tranquille maintenant que j'ai atteint mon niveau de satisfaction personnelle»... oubliant que les véritables batailles dépassent les cadres dans lesquels ils se trouvent. La véritable force, actuellement, c'est de pouvoir traverser le temps, et cela ne se mesure pas sur des périodes de deux ans, quatre ans ou même dix ans... ça se mesure sur de longues périodes. Il n'y a pas encore assez de gens au Québec qui ont le sens de l'histoire

Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas d'autre histoire que celle de l'argent... ce que je veux dire, c'est que l'histoire des hommes, l'histoire des collectivités, l'histoire des cultures, l'histoire de l'économie ne peuvent se mesurer et se raconter que sur de longues périodes. Je crains que l'on soit encore trop individualiste au Québec: dès que les gens sont satisfaits d'eux-mêmes, ils s'arrêtent sans se préoccuper des autres facteurs qui font l'histoire.

**R.R.:** *Du côté culturel, on constate que ce n'est plus l'effervescence créatrice des années 60 et 70. Est-ce là le signe d'un profond malaise? Est-ce que, dans le milieu des communications, vous constatez la même chose?*

**T.S.:** Dans le secteur publicitaire comme dans celui du long métrage, dans le contenu des programmes de télévision, dans les arts graphiques, on se plaint d'une crise de la créativité non seulement au Québec, mais au Canada et dans d'autres pays. Les populations ont vieilli, c'est entendu, mais c'est aussi comme si le capitalisme lui-même, l'environnement et les structures qui protègent les expressions culturelles étaient à bout de souffle. Qu'on le veuille ou non, cela a des rapports avec la situation économique. Nous ne sommes pas en période de construction d'un nouveau système... nous sommes à la fin d'un grand. Dans ces conditions, même la culture se ressent d'une sorte de vieillissement de l'expression individuelle, de l'expression artistique.

L'autre difficulté pour le Québec, sur le plan culturel, c'est qu'on est une petite population, ce qui rend le ressourcement d'autant plus difficile. Il est difficile parce qu'il y a eu dénatalité, comme dans le reste du monde industrialisé, mais aussi parce que cette espèce de grand réservoir n'est pas là. Cinq millions de francophones ou six millions de population, c'est très petit pour assurer la littérature, le théâtre, le cinéma et assurer même ce que l'on appelle les produits secondaires de la culture, comme le disque, la chanson, la publicité. On se ressent de cette érosion de la capacité créatrice au Québec. Il n'y a pas eu beaucoup de renouvellement depuis les dix dernières années. Une fois que l'on a nettoyé ses relents religieux, ses relents familiaux et même ses relents agricoles, on n'a pas encore réussi à inventer des façons de rendre le secteur urbain, le secteur industriel, le côté moderne de notre culture. Il y a encore très peu de capacités créatrices de ce côté. C'a toujours l'air d'un petit emprunt américain. C'est comme si on n'avait pas encore digéré à la fois les États-Unis, l'Europe de nos grands-parents, de nos parents, puis notre arrivée en ville d'il y a 30 ans.

On n'est pas encore parvenu à cette autre étape qui est de se demander ce que l'on fait avec tout ça aujourd'hui. On n'est pas encore capable, comme on le voit en Europe où il y a une longue tradition culturelle, une longue tradition d'histoire, d'écrire de façon contemporaine, de faire des films contemporains tout en ne négligeant pas des petits morceaux de notre patrimoine. Bien sûr, on a vu un certain nombre de films, un certain nombre d'oeuvres littéraires, certaines campagnes publicitaires passer l'écran, traverser le point où on se dit «tiens, il y a quelque chose là-dedans»... sauf qu'on n'est pas encore capable de produire dix bons films, dix bonnes oeuvres littéraires, dix bonnes campagnes de publicité par année. On n'a pas encore trouvé la continuité, les filons...

Ce n'est pas en se disant qu'il faut être bon qu'on le devient. C'est dans la continuité et la pratique. Il faut écrire, il faut produire beaucoup, il faut se donner la chance de sentir avec tous ses sens. À un moment donné, il y a des choses qui surgissent, des choses qui mûrissent. Il faut se donner la possibilité de faire des choix. Il y a des gens qui tout à coup se sentent devenir vedettes et sont très peu aptes à se laisser choisir parce que c'est toujours à prendre ou à laisser. Ce n'est pas comme ça qu'une société mûrit. Une société mûrit bien et vieillit bien que si elle se dit qu'elle a encore des choses à apprendre, qu'elle peut devenir meilleure, qu'elle accepte de discuter des qualités relatives de ses productions, mais pas de façon jalouse et exclusive. Je ne crois pas que les années 2000 soient faites pour les vedettes. Ça va être fait pour des sous-groupes qui vont apparaître forts, ayant des produits exclusifs, parce que c'est dans les différences que le Québec va ressortir de nouveau et non pas à cause de tel individu, de telle tête que l'on aura bien ou mal financé.

Mais ces sous-groupes, il faut les encourager, les soutenir, leur donner les infrastructures dont ils ont besoin... il faut aider le ressourcement régional. Parce que notre population est si peu nombreuse, il faut très vite appuyer des gens qui ont 5, 10, 15, 25 ans de moins que nous pour assurer des liens et une continuité à travers des actions.

À certains paliers de gouvernement, on n'a pas saisi ces aspects, c'est-à-dire la nécessité d'infrastructures solides permettant à des individus, à des sous-groupes d'apporter des créations culturelles qui soient valables et qui, parce qu'elles sont valables ici sont reconnues à l'extérieur de nos propres marchés. Il y a un premier rôle que les créateurs au Qué-

**Suite à la page 16**

THÉRÈSE Sévigny a commencé à travailler à 18 ans comme journaliste à *La Tribune* de Sherbrooke où elle a été rédactrice en chef des pages féminines. À 47 ans, elle dirige aujourd'hui l'une des plus importantes agences de publicité au Québec, la maison BCP. Entre-temps, elle a toujours continué à se perfectionner «pour devenir plus compétente».

Après une année de licence en sociologie à la Sorbonne, elle a complété une maîtrise dans la même discipline à l'Université de Montréal. Mais avant cela, elle avait été responsable de la recherche sur les consommateurs au siège social de la chaîne de magasins d'alimentation Steinberg.

C'est en 1969 qu'elle entre au service de BCP Ltée comme vice-présidente, directrice de la recherche et de la planification. En 1974, elle devient vice-présidente des opérations pour le Groupe des communicateurs du Vieux-Montréal qui regroupe 14 compagnies spécialisées en communication: BCP Ltée, B & B Advertising Ltd, Communicom, et autres, elle occupera ce poste jusqu'en 1976, alors qu'elle devient vice-présidente, directrice générale de l'entreprise.

Depuis août 1981, elle est présidente de BCP, agence montréalaise qui, comme bien d'autres, annonce des produits de toutes sortes, mais qui, en plus, assume la responsabilité de campagnes de sensibilisation pour le compte d'organismes gouvernementaux. C'est Thérèse Sévigny qui, pour le Conseil du statut de la femme, a lancé l'offensive contre la publicité sexiste en 1979. Cette campagne de contre-publicité aura permis que s'amorce lentement, mais sûrement, un changement d'attitudes et de mentalité. À ce propos, il est intéressant de noter que seulement 27% de la publicité vue et entendue ici est faite au Québec.

Se définit-elle comme féministe? D'une certaine façon, oui. Mais ce n'est que tard que sa prise de conscience est venue. Comme elle le disait récemment dans une entrevue accordée au magazine *Châtelaine*, c'est vers le début des années 1970 qu'elle a commencé à être plus sensibilisée et à devenir plus conciliante en ce qui concerne les revendications féminines. Parce que son point de vue, jusque là, c'était: «Avant de réclamer, avant de revendiquer, fais tes armes».

Une longue cigarette brune à la main avec laquelle elle jouera tout au long de notre entretien, prenant et reposant son briquet sans jamais s'en servir, Thérèse Sévigny déroule sa pensée, s'explique, précise. C'est une femme pondérée, qui aime l'analyse. Elle a hésité avant d'accorder au DEVOIR cette entrevue, puis elle a finalement cédé... elle avait décidé de prendre du recul, de s'imposer le silence pendant un an, laissant la place à d'autres... «On a trop compté depuis 10 ans sur une poignée de cent, deux cents hommes et femmes à travers le Québec. On en a fait des porte-parole pour tout. Je trouve que c'est dommage parce qu'on se prive de points de vue beaucoup plus frais, beaucoup plus ancrés aussi...»

Tant pis ! Elle se taira après. Car, on le verra, elle avait encore des choses à dire qui peuvent faire avancer le Québec.

# Une fin de session fort orageuse à Québec

Suite de la première page

■ Le projet de loi 70 (par lequel le gouvernement récupérera $521 millions de ses employés directs et indirects) est un autre dont la machine grince. Depuis de longues heures, les libéraux présentent des motions et se relaient pour retarder l'adoption d'un projet que M. Yves Bérubé défend de son mieux. De par et d'autre, il ne se dit plus rien de neuf depuis belle lurette, et les discours n'enrichissent certes pas l'anthologie parlementaire. Sans le dire de façon expresse, M. Ryan semble déplorer que les centrales n'aient pas pu collaboré avec l'opposition pour lui transmettre des données pertinentes propres à alimenter et relancer le débat parlementaire. Quant au ministre, il a dû convenir que les baisses salariales, de janvier à mars prochain, ne seront pas seulement de 18.85%, comme on l'a toujours dit, mais bien de 21.65%, si l'on tient compte du fait que les employés publics ne toucheront pas la hausse de 2.80% qui est prévue le 31 décembre. Comme ils ne toucheront pas cette hausse, ça leur fera un peu moins mal, mais la perte réelle, pour trois mois, n'en sera pas moins de plus de 20%.

■ Quoi qu'il en soit, le projet 70, de même que les projets 68 (régimes de retraite publics) et 72 (services essentiels), resteront dans la machine législative jusqu'à la dernière minute, les libéraux s'y opposant avec une énergie plus ou moins farouche. Mais leur mini-filibuster n'a d'égal que la détermination du gouvernement et l'indifférence générale à cette période de l'année ou même chez les fonctionnaire visés, l'on pense plus à profiter des rayons du soleil qu'à assombrir davantage un horizon déjà noir.

■ Quant à la menace de loi d'exception qui plane sur les médecins (omnipraticiens et spécialistes), elle ralentira la progression des travaux parlementaires. En effet, une telle mesure a préséance sur toute autre et, toutes affaires cessantes, elle doit être étudiée sans délai. Si le débrayage des spécialistes se concrétise, la loi pourrait être présentée dès mardi matin et adoptée le jour même. Les débats ne devraient pas être trop longs, car il semble bien que les députés libéraux, tout en blâmant copieusement le gouvernement, voudront aussi redonner rapidement aux citoyens les services vraiment essentiels que sont ceux des médecins. Il s'agirait d'une loi-décret qui, en plus d'ordonner le retour des médecins au travail, établirait les hausses de traitement prévues dans les offres gouvernementales et prévoierait de dures sanctions. Jeudi, le premier ministre n'a pas hésité à qualifier d'attristant et même de «répugnant» le fait que les médecins se mettent en grève pour une question de gros sous, eux qui sont des privilégiés de la société. On prévoit donc que le gouvernement n'y ira pas avec le dos de la cuiller, fort de l'appui de l'opinion publique sur ce point.

Parmi les autres projets que l'on adoptera avant l'ajournement et qui ne devraient pas causer trop de remous, il y a les suivants:

■ l'aide juridique (no 71);
■ l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels (no 65);
■ financement des partis politiques (no 66);
■ construction domiciliaire (no 82) et le reste.

D'autre part, le leader parlementaire du gouvernement, M. Bertrand, présentera une loi sur l'Assemblée nationale du Québec, mais pour étude et adoption au cours de l'automne. Ce projet, qui comporte certains éléments de réforme qui sont dans l'air depuis des années, laisserait en plan l'épineux problème de la rémunération et du régime de retraite des députés. Il semble bien que les députés, qui ont bénéficié de hausses salariales modestes depuis quelques années, verront leur salaire gelé pour l'année en cours, en guise d'exemple.

Quant au ministre de la Justice, M. Bédard, il présentera une loi modifiant la charte des droits et libertés de la personne, mais elle aussi ne sera étudiée et adoptée qu'à la reprise de l'automne.

Entre-temps, les rumeurs reprennent voulant que le premier ministre procède à un remaniement ministériel au cours de l'été. Le chambardement toucherait même les ministères d'État, sur lesquels on se pose beaucoup de questions, et il serait question de les remplacer par une espèce d' «inner cabinet», de cabinett restreint.

Du côté des libéraux, si les choses semblent calmes, c'est tout simplement parce que la fin de la session accapare toutes les énergies. Mais les hostilités couvent sous la cendre et le leadership de M. Ryan a de nouveau été mis en question au cours d'un caucus, cette semaine. Si M. Ryan décide d'entreprendre sa «remontée» du Québec ou sa deuxième campagne de leadership, comme il en a l'intention, les députés qui lui sont réfractaires sont prêts à se lancer dans une anti-campagne en vue du congrès de septembre.

Tant et si bien que l'ajournement de la session, mercredi, après quelque 80 jours de travaux depuis le mois de novembre, ne sera pas le signe de grandes vacances. La pause estivale sera de courte durée pour les 122 députés, pour le gouvernement et pour M. Ryan.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

## ◆ Trudeau

mondial en faveur du désarmement se laisse duper par la propagande soviétique.

L'Union soviétique est «vouée à la déformation de l'information», ce qui suscite des conditions favorables pour induire en erreur les individus inquiets, a expliqué le chef d'état-major dans une interview publiée hier.

Le général Withers soutient que les manifestations anti-nucléaires qui se déroulent dans les pays de l'Ouest sont dirigées contre les programmes nucléaires des États-Unis et ceux de l'Europe de l'Ouest et non contre le programme nucléaire du Pacte de Varsovie.

Le chef d'état-major canadien dit que l'Union soviétique préconise un moratoire dans la course aux armements nucléaires parce qu'elle dispose d'un arsenal nucléaire supérieur à celui des pays de l'Ouest.

Certains partisans du désarmement sont très sincères «mais il s'agit néanmoins d'individus qui ont une conception idéalisée des affaires», affirme le général.

«C'est très facile en Amérique du Nord où il y a davantage de droits de la personne que n'importe où ailleurs dans le monde».

Le général Withers donne comme exemple des méthodes soviétiques la controverse concernant les plans de l'OTAN d'installer en Europe des missiles Pershing II. L'Alliance a décidé de déployer ces armes nucléaires pour contrer la menace des missiles soviétiques SS-20. Le chef d'état-major affirme que plusieurs centaines de missiles SS-20 ont été déployés dans les pays du Pacte de Varsovie depuis 1979.

Moscou réclame un moratoire alors qu'il dispose de la suprématie dans ces missiles à portée intermédiaire et la menace des SS-20 a été négligée par les pacifistes des pays de l'Ouest.

«Nous devons éviter que la guerre éclate», affirme le général Withers. «Pour prévenir la guerre, vous devez être prêts à combattre».

## ◆ Québec

nateur gouvernemental des négociations avec les professionnels de la santé, pourrait être déterminant.

L'alternative est simple mais lourde de conséquence: un règlement négocié ou la loi spéciale. Celle-ci, de l'aveu de M. Pierre-Marc Johnson hier est «techniquement prête à être déposée aujourd'hui» (samedi).

À la FMOQ où l'on vivait le Jour II d'un débrayage général et illimité de plus en plus impopulaire et désastreux pour la population au fur et à mesure que les patients sont refoulés, on ne pouvait dissimuler un certain optimisme quant à l'issue de la rencontre de ce matin. «Pour la première fois le gouvernement semble démontrer une ouverture d'esprit beaucoup plus grande en regard du redressement financier, a déclaré au DEVOIR le Dr Georges-Henri Gagnon, premier vice-président de la FMOQ. Il accepte d'explorer les avenues que nous avons ouvertes ces derniers jours et qui contiennent des concessions sérieuses. J'ai tout lieu d'espérer un dénouement heureux des pourparlers d'aujourd'hui».

Lui-même négociateur syndical, le Dr Gagnon souligne que la présence des «nouveaux visages» du côté gouvernemental, soit ceux de MM. Meloche et Bouchard, «est un signe évident de l'importance accordée au dossier présenté par la FMOQ».

Ces derniers jours, les échanges se sont déroulés entre les seuls conseillers juridiques des parties, Me François Chapados, pour la FMOQ et Me Gilles Corbeil, pour le gouvernement.

Ce matin, à 10 h 30, les équipes complètes de négociateurs seront autour de la table et tous les membres du bureau exécutif de la FMOQ seront à Québec de façon à prendre des décisions sur-le-champ pour les communiquer ensuite, s'il y a lieu, aux grévistes.

Le Dr Georges Boileau, responsable des communications à la FMOQ, a confirmé hier «que le dossier des négociations évolue d'heure en heure.». Reprenant sa métaphore de la veille, il a déclaré au DEVOIR: «L'ascenseur est en marche avec notre cargaison de contre-propositions revues et corrigées. On ne saurait dire s'il montera jusqu'à sa destination ou s'il s'arrêtera en chemin.»

Cependant que la deuxième journée de la grève générale conjointe des généralistes et des médecins internes et résidents a été vécue tant bien que mal hier. Certaines salles d'urgence des hôpitaux de Montréal ont été congestionnées en matinée mais la situation s'est rétablie graduellement dans l'après-midi. Les soins dits essentiels ont été dispensés et la Centrale des urgences-santé a fonctionné «normalement».

Le Dr Rénald Dutil, président de l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal (AMOM) a tenu à assurer la population que «si la grève devait se poursuivre, tout sera mis en oeuvre pour dispenser les soins essentiels en fin de semaine» selon le même scénario établi depuis jeudi. La priorité est accordée aux «véritables urgences» dans les hôpitaux et les CLSC qui les dispensent, aux personnes âgées et aux enfants, et aucun malade n'est laissé pour compte si l'intervention d'un médecin est jugée nécessaire. Des équipes de garde ont été mises sur pied et des médecins «en nombre suffisant», sont munis de télé-chasseur pour répondre aux appels des centres hospitaliers.

Mais comme l'évoquait hier M. Pierre-Marc Johnson, si ces première journées de grève n'ont pas privé la population des services d'urgence et que jusqu'à nouvel ordre on ne déplore aucune catastrophe, l'effet cumulatif des rendez-vous annulés ou des admissions électives suspendues dans les hôpitaux, pourrait mettre en danger la santé publique. «Il ne faut pas sous-estimer l'effet cumulatif des nombreux arrêts de travail des omnipraticiens depuis un mois et demi, a commenté le ministre des Affaires sociales. Le volume total des services a diminué de façon considérable».

En faisant le bilan de la grève et des négociations à l'Assemblée nationale, M. Johnson a répété «qu'il se refuse à la notion de services essentiels dans le cas des médecins». «Quant au projet de loi, a-t-il prévenu, je peux confirmer que nous sommes prêts en termes techniques. À cause de cet effet cumulatif, nous pourrions être appelés à intervenir au nom de la santé publique. Il ne faut pas écarter que ce type d'intervention survienne peut-être même en fin de semaine, selon l'état de la situation.»

M. Johnson devançait alors le premier ministre, M. René Lévesque, qui avisait, jeudi, qu'il faudrait attendre au moins jusqu'à lundi pour intervenir, puisqu'à leur tour, les médecins spécialistes menacent de débrayer mardi matin, si aucune entente n'est signée entre leur syndicat professionnel et le ministère des Affaires sociales. M. Lévesque a en effet brandi le spectre du «bâton législatif» pour freiner le recours à la grève des médecins qu'il a qualifié «d'attristant et de répugnant».

Du côté des spécialistes justement, c'est le silence le plus complet. «Les négociations se poursuivent», a répondu laconiquement un porte-parole de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et le Dr Paul Desjardins, le président était inaccessible hier. Il se réserve le soin de faire le point vraisemblablement au cours du week-end.

Fertile en réactions de toutes sortes, la grève des médecins a provoqué hier une sérieuse mise en garde aux ministres et députés du Parti québécois. En effet, tout en appuyant la ligne dure du gouvernement dans le conflit qui l'oppose aux médecins, l'exécutif régional des dix comtés du Parti québécois de Laurentides-Lanaudière trouve qu'il ne va pas encore assez loin.

Dans le texte d'une résolution adoptée à l'unanimité jeudi soir, l'exécutif présidé par M. Ernest Boudreau rappelle que le programme du PQ favorise le salariat comme mode de rémunération de tous les professionnels de la santé. Dans cette perspective, il prie instamment le gouvernement «de ne pas céder au chantage des médecins», compte tenu que le salariat serait le mode le plus approprié pour réduire les coûts de la santé, encourager la prévention, éviter la surconsommation des actes médicaux. D'ailleurs, toutes ces données sont inscrites dans l'article 12 du chapitre 5 du programme du PQ, rappelle-t-on.

D'autre part, au cours de son intervention à l'Assemblée nationale, M. Pierre-Marc Johnson a mentionné la résistance de médecins à suivre le mouvement de grève. Ce serait le cas à Rouyn, à Ville-Marie, en Abitibi, et dans certains autres secteurs de la Gaspésie, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Renseignement pris, le Dr Gilles Des Rosiers, de la FMOQ, a confirmé que les médecins de Rouyn et Ville-Marie boudent en effet en majorité la consigne de la grève et cela «pour des raisons d'exaspération et de frustration». «Ils n'attendent plus rien de personne», a commenté le Dr Des Rosiers en rappelant les nombreux problèmes vécus dans ces régions. Pour ce qui est du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le débrayage est respecté à 90%, a-t-il affirmé, alors que dans les autres endroits nommés par le ministre, «il se peut fort bien que certains médecins soient récalcitrants».

Les 1,800 médecins résidents et internes, eux aussi en grève, continuent pour leur part de dénoncer le décret qui leur impose une rémunération différente selon leur lieu de pratique. Dans un communiqué émis hier, ils soulignent que «le décret empêchera le recrutement nécessaire de nouveaux médecins».

Enfin, à l'instar de plusieurs organismes qui déplorent depuis jeudi la grève des médecins, M. Ghislain Dufour, vice-président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), a dit ne pouvoir y souscrire «malgré les griefs probablement justifiés des médecins». Cela ne saurait toutefois les justifier de priver la population de leurs services.

## ◆ Sévigny...

Suite de la page 15

bec doivent conserver: c'est celui de ne pas perdre leur crédibilité dans leur propre milieu... le milieu n'entend toujours parler que du prix que coûte la culture et on en vient à penser que la culture, ça coûte trop cher.

Si on veut renverser cette perception, il faut que commence à s'établir un véritable dialogue avec l'ensemble des publics, les créateurs et les développeurs au niveau de la communication, de façon à ce que l'environnement qui faciliterait le travail de la création et qui renforcerait les appuis de la création dépasse les subventions gouvernementales. S'il n'y a pas de plus en plus de liens dans les supports au niveau des infrastructures entre les organismes gouvernementaux, la grande et la moyenne entreprise, les milieux éparpillés du Québec, les organismes et associations de façon à assurer non seulement le regain du secteur manufacturier et du secteur industriel, mais aussi le regain de la culture elle-même, alors, à ce moment-là, on ne va nulle part, c'est un cul-de-sac.

**R.R.:** Vous demeurez confiante?

**T.S.:** J'ai toujours du mal à ne plus avoir confiance en d'autres gens. Ce sont les gens qui font une société et je continue à avoir confiance. Il s'agit de canaliser nos orientations, de ne pas se défaire les uns et les autres, mais de se lier en fonction d'objectifs communs.

## ◆ Lunette

Suite de la page 14

fait, quand UPI «couvre» le Québec, hors les questions économiques ou techniques, elle couvre le Québec anglais.

Les conséquences n'en sont pas mesurables. De la journaliste affectée au tourisme qui avoue «avoir eu un peu peur de se rendre au Québec» parce qu'elle y croyait interdit de parler anglais, au doyen d'une prestigieuse école de droit américaine qui nous décrivait le mois dernier, dans un journal de Rochester (New York) comme «la plus importante oeuvre de bien-être social de la Confédération» dont les habitants n'ont même pas le coeur de dire «merci» et «interdisent l'usage de l'anglais dans l'enseignement public» dirigés qu'ils sont par un premier ministre «schizophrène», les préjugés restent grassement nourris, à peu près intacts. Leçon édifiante sur la puissance de la presse, mais aussi dure leçon d'humilité sur les failles de ce métier.

## Davignon content

PÉKIN (Reuter) — Ayant récupéré de la crise néphrétique qui l'avait contraint à être brièvement hospitalisé à Pékin, M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé de l'Industrie, est parti pour Hong-Kong pour des pourparlers sur les importations de textile.

Selon l'ambassade de Belgique à Pékin, M. Davignon a été extrêmement content des soins qui lui ont été prodigués en Chine, où il a été notamment soigné selon la médecine traditionnelle.

## 20 morts dans l'explosion d'un pétrolier

PÉKIN (AFP) — Un pétrolier chinois a coulé récemment au large des côtes orientales de la Chine à la suite d'une explosion qui a apparemment fait une vingtaine de morts, a-t-on confirmé à Pékin.

Le dernier numéro du Liaoning Ribao (Quotidien du Liaoning) parvenu dans la capitale chinoise rapporte que le Daqing 53, un bateau de 10,000 tonnes, a sombré le 5 mai dans le golfe de Bohai, au nord de la mer Jaune.

La cause de l'explosion et le nombre des victimes ne sont pas précisés, mais 29 marins ont pu être sauvés. Selon des informations de source digne de foi, l'équipage comptait une cinquantaine de membres.

## Un cargo libanais explose

BEYROUTH (AFP) — Onze personnes ont été tuées, 12 blessées et 18 autres sont portées disparues à la suite de l'explosion d'une charge dans un cargo libanais, au large de la ville de Tripoli, a rapporté la presse libanaise.

Selon la presse, le cargo avait quitté le port de Tripoli à la tombée de la nuit avec à son bord 64 passagers, dont un grand nombre de femmes et d'enfants. Il s'agissait de Libanais pour la plupart originaires du Liban-Sud et qui tentaient de gagner Chypre. Certains passagers étaient de nationalité égyptienne. À 12 km de la côte, une charge a explosé dans le poste de pilotage. Les pertes matérielles sont évaluées à $400,000.

# WEEK-END

## SAMEDI

On célèbre aujourd'hui le centenaire du Couvent Maplewood à Waterloo. Toutes les religieuses et les anciennes élèves sont invitées à venir fêter l'événement. Pour information: 539-0360.

■

Les Grands Frères et les Grandes Soeurs de l'Ouest de l'île tiennent leur cinquième course annuelle. Le départ a lieu au Centre civique de Dollard-des-Ormeaux à 10 h et l'inscription se fait entre 8 h et 9 h 45. Les fonds recueillis serviront à venir en aide au jeunes de familles monoparentales qui ont besoin d'une influence adulte positive dans leur vie. Pour inf.: 453-6881.

■

L'Ordre des Chevaliers de Colomb fête son centenaire au Stade olympique. Pour information: 849-3634.

## DIMANCHE

La Chorale mixte de la basilique Notre-Dame sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera à la messe de 11 h, *Douce Mémoire* de Roland de Lassus et à l'Offertoire, *Ave Verum* De Dufay. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

Le Vieux-Port de Montréal, filiale de la Société immobilière du Canada, annonce le «Festival du Vieux-Port, été 82», qui aura lieu sur le quai Jacques-Cartier, rue de la Commune, face au marché Bonsecours, dans le Vieux-Montréal, jusqu'au 6 septembre. Sous le thème «Vacances, loisirs et culture», ce Festival conçu et produit par le Groupe d'animation urbaine de Montréal offrira aux Montréalais et aux visiteurs une fête continue, de très nombreux spectacles et des activités d'animation. On peut se renseigner quant à la programmation en composant le 849-0035.

■

Qu'est-ce que la lumière? D'où vient-elle? Quelle est sa relation avec nos yeux? Autant de questions auxquelles le nouveau spectacle du Planétarium Dow tentera de répondre d'ici au 5 septembre 1982. Les représentations commentées en français ont lieu le mardi à 12 h 15 et 21 h 30, le mercredi à 14 h 15 et 21 h 30, le jeudi à 12 h 15 et 21 h 30, le vendredi à 14 h 15, le samedi à 14 h 15 et 16 h 30 et le dimanche à 13 h. Pour inf.: 872-4530.

L'Institut canadien des urbanistes tient son congrès sous le thème «Les nouvelles forces qui façonnent l'aménagement du territoire», à Hull jusqu'au mercredi 23.

■

Le père Marcel Lalonde, directeur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, annonce la tenue d'une grande fête populaire en l'honneur du frère André, au Stade olympique, à compter de 14 h. Pour inf.: 733-8211.

■

La première d'une série d'assemblées de mise en candidature du Parti conservateur au Québec se tiendra dans le comté de Louis-Hébert. M. Joe Clark assistera à l'événement. Rendez-vous à 10 h à l'hôtel Holiday Inn, 3225, rue Hochelaga à Sainte-Foy.

■

D'importantes questions concernant les soins de santé seront à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle et du congrès de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada qui aura lieu jusqu'au 23, au Centre des arts et de la culture de Saint-Jean à Terre-Neuve. Pour inf.: (613) 237-2133.

■

Il y aura concert de fanfare à 15 h au Parc Jeanne-Mance donné par le Montreal Garrison Band et à 20 h 15 au parc Carré Dominion donné par le Veterans Band.

■

«Randonnées en Plein Air» vous invite, à sa randonnée pédestre dans le sentier des sommets Saint-Sauveur. Après la journée, un arrêt est prévu à Sainte-Monique où il sera possible de cueillir des fraises. Il faut réserver en téléphonant au 374-3453.

■

L'Institut de Recherches Brace de l'Université McGill accueille les groupes communautaires de Vaudreuil Soulanges à une journée de démonstration sur «La Conservation d'Énergie et les Applications de ressources renouvelables». C'est un rendez-vous au 1, Stewart Park, Collège MacDonald, Ste-Anne-de-Bellevue de 10 h à 16 h.

■

La maison du fier-monde est heureuse d'inviter le public à des visites guidées de la Terrasse Ontario qui auront lieu tous les dimanches à compter de ce dimanche jusqu'au 12 septembre inclusivement. Le départ s'effectue au Parc Lafontaine devant la statue de Lafontaine (face à la Bibliothèque municipale) à 13 h. Les visites se font à pied, durent environ deux heures et sont gratuites. Pour inf.: 598-8185.

## *19 juin*

par la PC et l'AP

**1981:** le Conseil de sécurité de l'ONU approuve à l'unanimité une résolution condamnant Israël pour le bombardement du réacteur nucléaire irakien de Tammouz;

**1975:** le secrétaire général de l'ONU Kurt Waldheim ouvre la première Conférence mondiale sur le statut de la femme;

**1972:** les pilotes de ligne observent une grève internationale pour protester contre les détournements d'avions;

**1970:** Soyouz-9 atterrit dans le Kazakhstan après avoir établi le record de durée dans l'espace (17 jours, 16 heures, 59 minutes);

**1944:** les forces américaines prennent l'île de Saipan dans le Pacifique;

**1921:** les grandes puissances européennes se mettent d'accord pour servir de médiateur dans le différend qui oppose la Turquie à la Grèce;

**1867:** l'empereur Maximilien est exécuté à Mexico;

**1862:** le Congrès américain interdit l'esclavage aux États-Unis;

**1819:** le SS Savannah arrive à Liverpool. C'est le premier bateau à vapeur qui traverse l'Atlantique;

**1522:** Charles Quint se rend en Angleterre et signe le traité de Windsor avec le roi Henry VIII, ce traité prévoit l'invasion de la France.

Ils sont nés un 19 juin: La duchesse de Windsor (1896); Louis Jourdan, acteur français (1920).


LE DEVOIR SUR MICROFILMS



*Depuis 1910...*

Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité.
Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image,
Le Devoir se veut l'instrument d'une excellente documentation.
Évitez tout ennui que comporte l'accumulation de journaux
tout en sauvant du temps... Les microfilms du Devoir offrent une source
de renseignements indispensables dans les bibliothèques,
les centres de documentation et toutes les bonnes maisons
d'enseignement. Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout
premiers numéros! **Pour plus d'information, écrivez à:**
**Le Devoir, 211 rue St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1 ou téléphonez**
**à M. Bertrand Soucy au 844-3361, poste 245.**

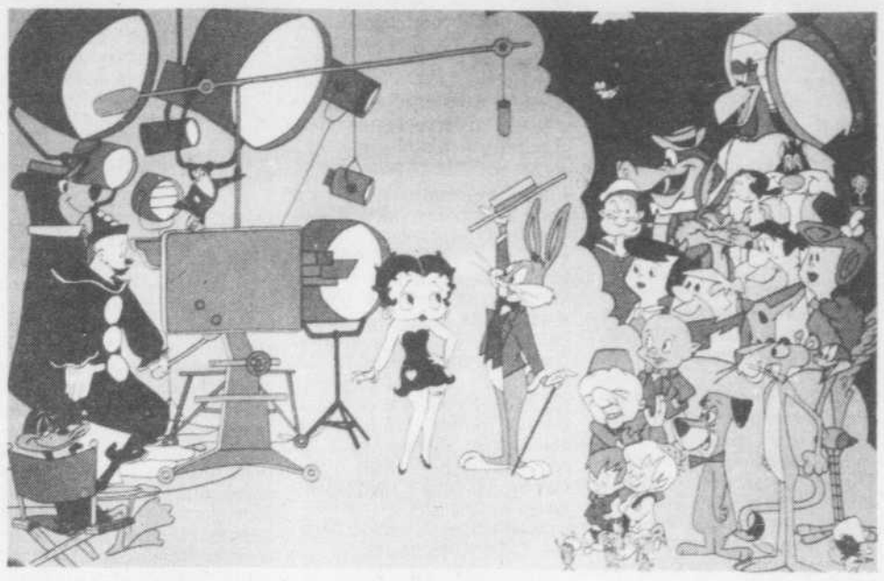
LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 19 juin 1982

# L'art du cinéma d'animation au Musée des Beaux-Arts

par
**René Viau**



MICKEY le grand; Donald Duck; Koko le clown; l'élastique Panthère rose; Tweety Bird: l'angélique canari venu directement d'Hollywood dans sa cage et qui déjà «a cru voir un gros minet», Félix le chat peut-être; Betty Boop court vêtue, la jaretelle provocante et l'oeil aguichant; Popeye aux avant-bras légendaires et à l'épinard bagarreur; Tom and Jerry; Pinocchio... tous nos amis seront là, avec en prime: un morceau de l'authentique pellicule gravée de *Blinkety Blank* de McLaren; la chaise de *Crac*, les marionnettes de Trnka, le seul dessin conservé d'Émile Cohl sur la centaine de milliers qu'il a faits; et, suprême ancêtre dinausaurien, le *Théâtre optique* d'Émile Reynaud qui attirait les foules au Musée Grévin en 1882, cousin de la lanterne magique, ancêtre du cinéma d'animation, voire du cinéma tout court, reconstitué pour la circonstance.

Comme Mikey, l'apprenti-sorcier de *Fantasia*, le cinéma d'animation a tous les pouvoirs d'enchantement, de métamorphoses, de transformations incessantes à la vitesse de 24 dessins par seconde, mais encore, pouvoir de rassemblement fascinant. Voulant accueillir 200,000 personnes, le Musée des beaux-arts de Montréal a misé sur cette magie et ces merveilles. Jusqu'au 5 septembre avec l'exposition *L'art du cinéma d'animation*, il nous propose un microcosme de ce «septième art et demi», trop longtemps négligé et qui entre, enfin, au musée par la grande porte. Poursuivant et appuyant l'oeuvre de la Cinémathèque québécoise qui se spécialise dans la recherche et la restauration des films d'animation, le musée avec cette exposition qui voyagera ensuite à Bordeaux, Chicoutimi et Bruxelles fera de Montréal, la capitale mondiale de cette forme d'expression. C'est une très grande exposition. Et à l'auditorium du musée, Telecino fera tourner, vous pouvez être sûrs, plus d'un dessin animé!

Comment présenter au musée cet art essentiellement temporel qu'est le cinéma d'animation? L'exposition est, avant tout, un parcours. Un parcours quasi magique, pour des enfants petits ou grands, lumineux, qui évoque la splendeur de la nuit des salles de cinéma, l'émerveillement de ces personnages de rêve, et dont l'énumération au début de cet article n'est qu'un avant-goût. *L'art du cinéma d'animation*, c'est donc 800 objets qui n'ont rien du fétiche, pellicules cellulose et acétate, mise en scène et surtout le dessin, ce dessin toujours dynamique anonyme mais rivalisant avec celui des maîtres et si patiemment répété. La panoplie du bénédictin dans sa cellule qu'est le dessinateur d'animation est sans cesse complétée dans l'exposition par des projections au mur, en écran vidéo et à l'auditorium. Ce dessin animé qui a devancé le train des frères Lumière arrivant à la gare de La Ciotat entre au musée à une époque charnière dans son développement. Avec l'électronique, ce sera de plus en plus, dorénavant une affaire d'équations mathématiques... et de représentation plus vraie que nature. L'exposition nous rappelle qu'il a eu pendant un siècle une existence bien à lui, autonome à celle enregistrée par la caméra. Chacune des images a dû exister avant comme oeuvre d'art, à travers dessins sur papier, acétates, maquettes, cartons découpés et tous les matériaux que l'imagination des créateurs a su mettre à contribution. Certains comme McLaren, on le sait, ont directement dessiné sur la pellicule avant que l'électronique vienne bouleverser la «vie antérieure» de ces images. L'exposition nous rappelle aussi ce que l'on savait moins. Que le cinéma d'animation s'est toujours épaulé aux formes d'expressions les plus novatrices du 20e siècle notamment en arts visuels. Conservateur en chef du musée et concepteur de l'exposition au générique impressionnant et dont le choix des oeuvres, le catalogue et, soulignons-le, l'entière réalisation n'aurait pu être possible sans la participation de Louise Beaudet de la Cinémathèque québécoise, Pierre Théberge nous parle de ce voyage de «l'autre côté de la pellicule».

«On y verra l'envers du décor, d'où viennent ces choses? L'origine du médium, les techniques, les grands créateurs, les inventions, le produit final mais aussi toutes ses étapes de réalisation, non pas comme un tableau et toutes ses esquisses, mais bien comme un tableau divisé en fractions de seconde». Cet art fascinant a été négligé par l'histoire de l'art. «Windsor McCay, le créateur de Little Nemo a fait des milliers et de milliers de dessins... il n'en reste maintenant qu'une centaine. D'Émile Cohl, presque tout a été perdu. Parce que c'était un art populaire, le cinéma d'animation n'a pas été pris au sérieux. On a jeté, jeté... Maintenant avec le recul, on voit que ces gens-là étaient des grands artistes. Walt Disney est un bâtisseur de cathédrale. Le cinéma d'animation est l'art populaire de notre époque. Cela touche tout le monde, dans le monde entier. C'est notre mythologie contemporaine. Peu d'hommes comme Disney ont pu, à sa façon, imposé un monde! Mais beaucoup de ces créateurs étaient sans nom et là, nous sommes en train de les redécouvrir.»

«Pourquoi les enfants, et ils ne sont pas les seuls, s'intéressent tant à l'animation? C'est que le dessin animé touche aux racines profondes de la pensée. C'est l'imagination vue, concretisée, tout comme ce petit film à l'intérieur de notre cerveau qu'est l'imagination au pouvoir. C'est ça la création». Les enfants seront reçus ici par Mickey, dans ses meubles. Un Mickey qui dialogue avec McLaren sans distinctions ou catégories. «On n'est pas là pour dire que, par exemple, l'animation expérimentale est plus «artistique» que Mickey Mouse. C'est un monde où les pensées s'interpénètrent. Je suis sûr que Disney admirait McLaren et viceversa».

«Montréal, on ne le dit pas assez souvent est un grand centre pour l'animation. Aussi grand que dans les pays de l'Est. L'ONF et Radio-Canada qui ont grandement collaboré à l'expo ont une influence internationale». Ce n'est donc pas un hasard si la première exposition d'envergure consacrée par un musée dans le monde à cette forme d'expression vue dans son ensemble se fait ici. Il y avait un «know-kow» et une expertise tant du côté des créateurs que du côté des connaisseurs. «La collection de la Cinémathèque québécoise a été le point de départ de l'exposition. La réputation impeccable de Louise Beaudet a été le garant du succès de *L'art du cinéma d'animation*. Cela n'a pas été facile de convaincre les gens de Disney. Grâce à elle, les portes se sont ouvertes. Disney a fini pour nous prêter 150 dessins. En Tchécoslovaquie aussi. Or leur expliqué ce que l'on voulait faire, en fait, un hommage aux créateurs. Ils ont été touchés qu'un musée de beaux-arts s'intéressent à eux. La collaboration a été superbe parce que les créateurs ont compris que nous donnions à leur art la dignité et le contexte qu'il méritait. On prend cela autant aux sérieux que Picasso ou d'autres oeuvres. Il ne faut pas voir là une exposition populaire pour faire venir le monde. Ce sont des oeuvres d'art de très haut calibre. Un choix très sérieux a été fait et les pièces sont dans mon esprit situées sur le même pied que le reste de la collection du musée. Les cinéastes l'ont compris. Le grand plaisir de l'exposition vient aussi du fait qu'il n'y a pas de photos, de documents au deuxième ordre, de reconstitutions, de troisième génération. Nous avons insisté pour avoir les choses originales. Nous ne voulions pas exposer des «copies» dans un musée. Tout comme aucun musée n'expose des photographies de toiles de maîtres, on ne voulait pas faire la même chose avec *L'art du cinéma d'animation*. Ce n'est pas un livre». Le «vrai» Tweety est là et il vous en convaincra. Il n'est pas le seul.

En gros, le parcours de l'ex-

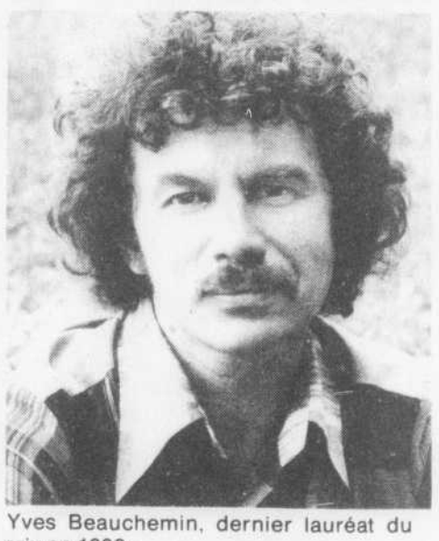
**Suite à la page 32**

# Le monde du livre déplore la disparition du Grand Prix littéraire de Montréal

par
**Marc Morin**



Réal Benoît, premier lauréat du prix en 1965.



Yves Beauchemin, dernier lauréat du prix en 1982.

SE voyant déjà comme le parent pauvre de la culture montréalaise subventionnée, le monde de l'édition littéraire n'a certes pas le coeur à applaudir la disparition du Grand Prix littéraire de la Communauté urbaine de Montréal. On le présumait, bien sûr, et cette réaction à peu près unanime du milieu se dégage justement d'un sondage fait, ces derniers jours, par LE DEVOIR.

Rappelons que l'arrêt de mort du Grand Prix littéraire de Montréal a été signé, le 11 février dernier, par le président du Conseil des arts de la CUM, M. Jean-Pierre Goyer, au moment où il rendait public le rapport du comité de consultation sur le Conseil des arts, mis sur pied au printemps 1981 à l'initiative du président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre Des Marais II, pour examiner le mandat et l'activité du Conseil des arts.

L'une des 29 recommandations du rapport du comité de consultation, déjà entériné par les membres du Conseil des arts au moment où M. Goyer rendait public le document, était de remplacer le Grand Prix littéraire par un Grand Prix de la Communauté urbaine de Montréal qui devrait être décerné, pour la première fois l'an prochain, à une personne, un groupe ou une création ayant marqué la vie culturelle montréalaise au cours de l'année.

Le romancier Yves Beauchemin aura donc été, cette année, pour *Le Matou*, le dernier lauréat du Grand Prix littéraire comportant une bourse de $3,000. Créé en 1964 comme Grand Prix littéraire de la ville de Montréal, il est devenu celui de la CUM en 1980, lorsque l'administration du Conseil des arts de la région métropolitaine est passée sous la coupe de la Communauté urbaine de Montréal. Au total, le Grand Prix aura été attribué 18 fois, la première en 1965 à Réal Benoît pour son roman *Quelqu'un pour m'écouter*, et la dernière, ce printemps, à M. Beauchemin. Celui-ci et l'historien Jean-Claude Lasserre en 1981 pour *Le Saint-Laurent, grande porte de l'Amérique* auront été les deux seuls lauréats du Grand Prix du Conseil des arts élargi avant que l'édition ne doive en faire son deuil.

Dans un échange acerbe avec des critiques littéraires, à l'occasion de la remise du dernier prix à M. Beauchemin, le 27 avril, M. Goyer a reproché aux journalistes et au milieu littéraire de ne s'être pas présentés aux audiences du comité de consultation sur le Conseil des arts, absence qui, semblait-il laisser entendre, aurait pesé dans la balance où l'édition littéraire ne faisait évidemment plus le poids puisque la seule contribution tangible du Conseil des arts à la vie littéraire sera désormais éclatée en un prix pour l'ensemble des secteurs culturels.

Le Conseil des arts ne péchait déjà pas par excès de générosité à l'endroit de l'édition montréalaise: depuis quelques années, le Grand Prix était doté d'une bourse de $3,000, les frais d'attribution (jury, cérémonie de remise, etc.) représentant le solde de $7,000 d'un budget de $10,000 réservé par le Conseil des arts à la littérature. Sur une enveloppe budgétaire de $1,650,000 cette année au Conseil des arts de la CUM, on peut difficilement qualifier de somptuaire la quote-part de l'édition.

Le milieu littéraire qui n'avait pas été, de l'avis de M. Goyer, assez empressé à faire valoir son point de vue aux audiences du comité de consultation, continue de réagir à l'annonce de la disparition du prix — disparition «appréhendée», semble-t-il, puisque le président du Conseil des arts de la CUM, dans une réponse tardive à l'offre de bons offices de l'Union des écrivains du Québec, a laissé la porte ouverte en indiquant à M. Denis Monière, président de l'UNEQ, que cette décision n'était pas finale.

Le 13 avril, l'UNEQ rappelait à M. Goyer l'importance d'un prix littéraire associé au nom de Montréal et offrait ses services pour administrer le prix, ayant déjà une expérience en ce domaine, puisque l'Union gère les deux prix du «Journal de Montréal» et se prépare à assumer l'administration d'un prix Québec-Acadie.

De son côté, l'Association des éditeurs canadiens (AEC), sous la signature de son président, M. René Bonenfant, écrivait à M. Goyer le 25 mai pour marquer sa «consternation» devant l'éventuelle disparition du Grand Prix littéraire.

«Nous comprenons fort bien, dit l'AEC, que le Grand Prix littéraire tel que conçu et décerné actuellement pose des problèmes. (...). Il nous semble toutefois que la solution proposée (la disparition pure et simple) est loin de constituer un remède!» L'Association offrait, elle aussi, sa collaboration au Conseil des arts pour ce qui touche son action dans le domaine littéraire. Mentionnons en passant que l'AEC regroupe, cette année, près de 50 éditeurs québécois. L'UNEQ représente, pour sa part, près de 300 écrivains inscrits à l'annuaire 1982.

La petite enquête du DEVOIR a touché, outre les porte-parole de l'UNEQ et de l'AEC, une trentaine d'acteurs, éditeurs et libraires, dont quatre lauréats du Grand Prix littéraire de la ville de Montréal ou de la CUM.

Pour M. Thomas Déri, directeur général de la Société de développement du livre et du périodique, il est «dommage qu'on n'ait pas tenu compte des suggestions que faisaient depuis plusieurs années les éditeurs et auteurs» quant au mode d'attribution du prix et aux catégories en lice. (Le jury devait considérer, tout ensemble, divers genres littéraires: des 18 Grands Prix attribués, huit sont allés à des romans, cinq à des essais, trois à des ouvrages d'histoire et deux à la poésie.)

M. Pierre Tisseyre, pdg du Cercle du livre de France, qui avait vendu l'idée du Grand Prix de la ville de Montréal au maire Jean Drapeau et dont deux auteurs (Réal Benoît et André Langevin) ont été lauréats, déplore que, sauf exceptions, les ouvrages primés n'aient pas été destinés au grand public. Dans l'idée originale de M. Tisseyre et de M. Claude Hurtubise, qui avaient moussé la création du prix en 1964, on devait s'assurer que l'ouvrage couronné soit sur-le-champ traduit dans l'autre langue, ce qui n'a jamais été fait. (À ce sujet, certaines personnes interrogées ont laissé entendre que le futur Grand Prix, élargi à toutes les manifestations culturelles, permettrait au Conseil des arts de souligner de temps à autre l'apport de la communauté anglophone montréalaise, tandis qu'un Grand Prix littéraire ignorait forcément une édition en langue anglaise à peu près inexistante ici.)

Le président et directeur littéraire des Éditions La Presse, M. Antoine DesRoches, est favorable à ce qu'on apporte des modifications au mode d'attribution du Grand Prix, en éliminant notamment la confusion des genres. Il préconise, plutôt que la disparition, une «multiplication des prix qui constituent, s'ils sont bien attribués, un encouragement à l'écriture et une reconnaissance du travail d'écrivain». Pour l'éditeur, il importe peu que le prix ait un impact sur les ventes: «Si cela arrive, tant mieux!»

Également éditeur, pdg de l'Hexagone et lauréat du Grand Prix de la ville de Montréal en 1971 pour *L'Homme rapaillé*, M. Gaston Miron se contente de rappeler qu'«en général, toutes les grandes villes ont leur prix littéraire».

Du côté des libraires, c'est M. Jean Bode, président de la librairie Déom et véritable institution sur le marché montréalais du livre, qui a eu les commentaires les plus critiques à l'endroit du Conseil des arts de la CUM: «C'est bien là le portrait des gens qui nous dirigent, tonne-t-il. C'est le geste de gens qui vivent dans un milieu inculte. On s'étonne que cette ville, qui a englouti plus d'un milliard de dollars dans les Jeux olympiques, en ait retiré si peu de cet esprit olympique qui est essentiellement culturel. Comment, dans une ville qui se veut «internationale», peut-on lésiner sur trois pauvres petits mille dollars, alors que c'est plutôt trente ou quarante mille qu'il faudrait attribuer pour plusieurs prix au roman, à la poésie, aux oeuvres savantes...»

Autre son de cloche de M. Pierre Renaud, de la librairie Renaud-Bray, qui fut président de l'Association des libraires du Québec jusqu'à un affrontement avec ses homologues pour une question de livres en solde. Le libraire croit que le prix de Montréal n'a jamais fait de bruit, qu'il n'y a pas ici de réservoir suffisant pour que l'attribution d'un prix fasse quelque différence. À son avis, seul le prix Robert-Cliche, attribué annuellement à Québec par le quotidien «Le Soleil» à l'occasion du Salon du livre, a un véritable impact sur le marché de l'édition parce qu'il et «bien publicisé» et qu'il est destiné à un premier roman.

Chez les auteurs, citons d'abord M. Yves Beauchemin, qui passera à l'histoire comme étant le dernier des récipiendaires du Grand Prix littéraire de Montréal. Il considère la décision annoncée par M. Goyer comme un «net recul pour la littérature d'ici». Son petit doigt lui dit que ce serait peut-être une façon détournée pour le Pouvoir de montrer la méfiance que les écrivains lui inspirent. Selon lui, cette méfiance s'est déjà exprimée, à un autre niveau, par le fait qu'il n'y ait pas d'émission littéraire à Radio-Canada.

«Les écrivains, reconnaît M. Beauchemin, sont difficiles à mobiliser. Montréal est la métropole francophone en Amérique. Quand on m'a remis le prix 1982, en avril, je me rappelle très bien les propos de M. Goyer qui voulait affirmer hautement la primauté culturelle de Montréal. Et pourtant...»

Comme plusieurs autres auteurs interrogés, l'auteur du *Matou* a fidèlement rempli un questionnaire que le comité de consultation du Conseil des arts de la CUM avait soumis aux membres de l'UNEQ.

C'est aussi le cas de Mme Claire de Lamirande, qui a consacré une matinée à répondre au questionnaire. Elle faisait d'ailleurs partie du jury du dernier Grand Prix littéraire. Selon elle, «il ne faut rien négliger de ce qui peut valoriser l'écrivain. Ce sera une perte pour les auteurs et pour la ville. On a négligé l'impact que peut avoir un prix littéraire; à la dernière remise du prix, par exemple, on n'a même pas eu la décence de présenter les finalistes...»

Pour M. Pierre Vadeboncoeur, lauréat du prix en 1979 pour son essai *Les Deux royaumes*, «il est insensé qu'on supprime le prix pour une bagatelle.» Il trouve tout de même intéressante l'idée que le Conseil des arts accorde annuellement un prix général à telle ou telle oeuvre ou manifestation culturelle.

L'écologiste et auteur Pierre Dansereau a fait partie du jury du Grand Prix à trois reprises, dont celui de cette année. Pour lui, le nouveau prix qu'on veut instaurer «n'a pas beaucoup de sens. Il sera bien difficile d'attribuer un prix en choisissant dans tant de domaines de l'activité culturelle.»

Mme Monique LaRue rappelle, quant à elle, que beaucoup d'auteurs sont montréalais et que «Montréal est important aussi bien comme lieu que comme thème de romans».

M. Jean-Yves Soucy trouve «aberrant qu'un prix soit ouvert à toutes les formes culturelles, d'autant plus que le Grand Prix était la seule contribution, très modeste, de l'administration montréalaise à la littérature».

«Tandis que les arts du spec-

**Suite à la page 32**

# Le FLQ par amour

**par Jean-Claude Leclerc**

DU drame qui a fait deux morts lors d'un raid de l'«Armée révolutionnaire du Québec» dans un magasin d'armes, rue de Bleury, à Montréal en 1964, le public n'avait sans doute pas retenu grand chose, si ce n'est que parmi la poignée de felquistes condamnés, un immigrant du nom de François Schirm, bizarre «para» de son métier, trainait toujours derrière les barreaux, itinéraire moins compréhensible encore que celui des jeunes «prisonniers politiques» bien de chez nous.

Toutefois, à en juger par le livre qui vient de paraître aux Quinze, «Personne ne voudra savoir ton nom», un nom désormais va devoir s'inscrire dans l'histoire et la littérature québécoises, celui de François Schirm, qui rêvait de faire la révolution, ou à tout le moins d'en proclamer la nécessité il y a plus de quinze ans maintenant, et qui, en expliquant son échec et le nôtre comme société, aura peut-être enfin réussi à faire oeuvre très utile.

Comment ce «maudit immigrant» a-t-il fait, malgré la potence qui faillit l'emporter et ses quinze ans de tôle, pour entrer si vite et si profondément dans notre culture et nos institutions et porter sur les événements et les hommes de chez nous un regard plus compréhensif et un jugement plus percutant que l'ont fait nombre de nos analystes et de nos rebelles? Cela risque de demeurer un mystère, à moins de croire, avec l'auteur, que son récit, comme son engagement abrupt dans le Québec et l'indépendance, est une «histoire d'amour».

Méconnu de ses juges et de ses gardiens, abusivement condamné à mort puis à l'emprisonnement à perpétuité pour un homicide certes coupable mais pas aussi haineux que la justice le prétendit à l'époque, François Schirm est descendu au fond de l'enfer carcéral, qui perdure dans notre société «civilisée». Il en est revenu, extraordinairement vivant, plus libre et lucide que nombre de ses contemporains des turbulentes années soixantes, aujourd'hui rangés pour la plupart dans la vie privée, et morts à toute aventure collective.

Son livre alerte, franc et percutant comme sa propre aventure personnelle est un témoignage émouvant et stimulant à la fois, non pas d'abord du point de vue politique, encore qu'il soit exceptionnel aussi à ce chapitre, mais du point de vue humain. Ayant tout subi, tout traversé grâce à ses convictions intimes, même encore «bloqué» comme tant d'autres aujourd'hui, François Schirm atteste néanmoins de l'essentiel, c'est-à-dire de sa propre dignité d'homme.

Il l'a fait non seulement en résistant au «système» dont il démasque impitoyablement les hypocrisies, qu'il s'agisse du palais de justice ou d'Archambeault, mais en restant sensible aux hommes et aux femmes — à ceux-là surtout quand on est en prison, à celles-ci après, quand on en sort — amis et ennemis, compagnons de bagne ou pauvres gardiens prisonniers du système et pas toujours complètement déshumanisés.

Enfant sous les bombardements de la dernière guerre, apatride errant sur les chemins d'Europe, légionnaire en Indochine puis en Algérie, — des gars de vingt ans qui tuaient des gars de vingt ans pour des gouvernements qui n'iront jamais en prison, — détenu dans l'aile des condamnés à mort, et dans des pénitenciers à sécurité maximum, dans des «unités spéciales» aussi, construites pour mener au suicide ou à la domestication totale, l'homme aurait dû s'effondrer avant d'atteindre les 50 ans qu'il a maintenant. Il est au contraire debout, devenu mature, sage et étonnamment jeune.

Sur la question nationale et sur «les Anglais», il est vrai, son jugement reste trop simple et trop court: il lui manque peut-être d'avoir aussi été «immigrant exploité» à Toronto! Mais sur tant de personnages, grands et petits, sur tant de situations, son analyse et ses remarques valent bien des travaux savants et des commissions d'enquête! Il est stupéfiant que le Québec laisse chômer une telle intelligence, une pareille sensibilité.

Étrange destin que celui de ce militaire qui rêvait de libération et d'indépendance au bruit des mitrailleuses lourdes et des fusils AK-47, qui serait probablement mort bêtement s'il avait réussi le vol d'armes de 1964 et s'était lancé dans de plus grandes opérations, et qui, devenu écrivain, aura peut-être apporté, si son livre connaît le retentissement qu'il mérite, un choc plus salutaire sur l'homme et la société d'ici (sur les femmes, c'est une autre affaire!) que les bombes du FLQ.

Ayant perdu le pouvoir des armes et de la terreur, François Schirm a retrouvé, plus que la plupart des nationalistes et sûrement des felquistes, l'arme redoutable de la vérité sur soi-même et sur les autres. Les historiens pourront trouver que sa perspicacité cède au règlement de comptes à l'endroit de certains officiers de justice ou même d'anciens camarades de combat. Mais il leur sera difficile de refaire sa fresque de l'univers pénitenciaire, là où on passe sa vie à mourir lentement depuis qu'est abolie la peine de mort.

Les révolutionnaires de chez nous, enfin ceux qui ont prétendu à cette redoutable vocation, ont souvent sombré dans la dureté politique et dans une terrifiante sécheresse des sentiments, comme si la quête d'une humanité meilleure avait lentement épuisé l'humanité en eux. François Schirm est aux antipodes de ce type de militant. Il a tué ou vu mourir de vrais soldats. Il est resté accessible à la pitié, la vraie, même si on n'a guère eu pitié de lui.

Privé de vie affective normale pendant quatorze ans, il parle de ses amis, des femmes qu'il a connues, de sa petite fille dont on a osé déchirer et jeter le portrait dans le bol de toilette de sa cellule, de la petite perruche morte dans l'aile des condamnés à mort, des vieux gardes qui «savaient comment parler aux prisonniers sans les provoquer», de sa mère, qui s'est suicidée en Bavière, à 71 ans, avec un fusil que son fils n'aurait «jamais dû acheter»...

François Schirm ne fait pas que rétablir l'image humaine du FLQ. Son livre remet de l'humanité dans nos enjeux et nos durs jeux politiques. À sa surprise, cependant, une autre révolution que celle qui était la sienne a commencé, à son insu, pendant qu'il était en dedans: la révolution des femmes. Des Anglais, passe encore qu'il trouve qu'«il n'y a rien à faire avec eux», mais des femmes, complètement changées depuis qu'il est revenu à la liberté, il ne comprend plus rien. Mais c'est là un autre «épisode» qu'il eût été injuste d'attendre de l'auteur à son premier ouvrage.

**Personne ne voudra savoir ton nom,** François Schirm, Montréal, éd. Quinze / prose entière, 1982, 211 pages.

# La vie littéraire

par
**Jean Royer**

JACQUES Lamarche est un écrivain imposant. Il vient de publier aux Éditions Pierre Tisseyre le quatrième tome de «La Dynastie des Lanthier»: *La Saison des glaïeuls en fleurs*. Les autres «saisons» publiées depuis 1973 étaient celles des «aurores boréales», des «arcs en ciel» et des «feuilles mortes». Cette vaste saga veut couvrir un siècle d'histoire du Québec. L'auteur a déjà mérité plusieurs prix mais il en a raté un, en 1971: le jury du Prix du Cercle du livre de France a refusé de couronner son manuscrit *Eurydice*, croyant que l'oeuvre était celle d'une femme..! Jacques Lamarche avait publié ses premiers essais aux Éditions du Jour de Jacques Hébert. Il s'est ensuite attaqué à la fiction.

De plus, n'oublions pas que Jacques Lamarche est un géant parmi les artisans de notre machine littéraire. Il a été très actif, fondant des associations d'écrivains et provoquant même la fondation d'un PEN Club québécois, avec l'aide de Germaine Guèvremont et Alice Parizeau, en 1967. Dans cette opération, il n'a pas reçu évidemment le soutien du PEN Club canadien. Jacques Lamarche était donc allé chercher l'appui des PEN Clubs français et britannique... qu'il a par la suite présentés au président du PEN Club canadien. D'où vient le mot «PEN» club? des premières lettres de Poets, Essayists, Novelists.

■

De retour de Saint-Malo où elle s'est rendue après sa participation au colloque international de Radio-France tenu à Paris il y a quelques semaines sur le thème «Langue française: identité et universalité» où elle représentait le Québec avec Naïm Kattan et Gaston Miron, Madeleine Ouellette-Michaslska veut clarifier l'ambiguïté qui a plané sur l'attribution du prix du gouverneur général attribué à son essai *L'échappée des discours de l'Oeil*.

Il fut accepté et non refusé comme l'affirmèrent certains communiqués de presse en provenance de Paris, mais elle versera le profit à l'Association des femmes autochtones du Québec, à Amnistie internationale et au Parti québécois.

Pourquoi ce choix? «Parce que je tiens à rappeler que l'avenir est aux sociétés mixtes et pluralistes. On réclame sa propre autonomie, mais il y a toujours la tendance du groupe plus large et socio-économiquement plus fort et mieux représenté politiquement, à réduire les cellules plus petites, dissidentes, porteuses de différences.

Aussi nécessaire de poser ce geste maintenant qu'à l'Université de Montréal en 1965? «Davantage. Après ce refus de la médaille du lieutenant gouverneur, un symbole parmi d'autres de notre aliénation coloniale, on commença à donner la médaille de l'État du Québec dans les universités, et les écrivains se mirent à refuser le prix littéraire du gouverneur général, ou à le convertir, dans l'espoir d'alimenter le projet révolutionnaire. Aujourd'hui ce rêve révolutionnaire est parfois déçu par le Parti québécois.

Comment? «Qui règne se compromet, fait des erreurs. Mais vaut mieux se compromettre et perdre des illusions que choisir sa mort, son effacement. Ou alors, il reste l'utopie, le désespoir. Je refuse l'un et l'autre.»

■

Le Salon du livre de Québec vient de recevoir $20,000 du ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, dans le cadre du programme «spécial» d'initiatives culturelles. Le Salon du livre de Québec est une initiative âgée de onze ans. De plus, un autre programme, celui de la «promotion de la femme» du Secrétariat d'État, a valu une subvention de $10,000 pour le colloque «L'écriture au féminin», qui avait lieu au dernier Salon du livre, le 25 avril dernier. Ce «colloque» était en fait une table ronde qui réunissait Marie-Claire Blais, Alice Parizeau, Catherine Hermary-Vieille et Françoise Dorin, ces deux dernières étant en visite de promotion pour leurs livres publiés chez Gallimard et Flammarion. Inutile de dire qu'avec une telle subvention, le «colloque» fut réussi. Le directeur général du Salon, M. Lorenzo Michaud, se dit «très heureux de (cet) appui tangible», dans un communiqué où il ne manque pas d'ajouter que le Conseil des arts du Canada a octroyé pour sa part une subvention de $15,000 au Salon. Cela porte l'aide du Gouvernement canadien au Salon du livre de Québec à $45,000. Il est intéressant de comparer la subvention au «colloque» par le Secrétariat d'État et la subvention au «Salon» par le Conseil des Arts.

■

Pour ce qui est de l'information littéraire, nos deux réseaux de télévision d'État n'ont toujours pas d'émission annoncée. Mais cela ne veut pas dire que des projets ne sont pas formulés à Télé-Métropole, par exemple. Est-ce que c'est la télévision privée qui prouvera la réalité littéraire devant nos deux télévisions publiques, culturelles et éducatives?

D'autre part, c'est Inter-Vision qui présente à son canal «Arts-Spectacles» (position 29 à Montréal et 27 à Québec), la seule émission littéraire en ville. On donne des appréciations sur les livres et on reçoit un écrivain chaque semaine. L'émission est reprise quatre fois par jour durant toute la semaine.

■

Le Salon du livre de Drummondville, qui s'ouvrait mercredi, se termine dimanche à 18 h 00. Les «parrains» du Salon étaient Denyse Guénette, qui a publié son dernier livre aux Éditions de la Pleine lune: Bernadette Renaud, écrivaine pour les enfants, chez Leméac et ailleurs; Léandre Bergeron, auteur d'un dictionnaire célèbre chez VLB; Louis Caron, le romancier du *Canard de bois* au Boréal Express.

■

Cette semaine, au réseau FM de Radio Canada, les émissions littéraires accueillent: Louis Caron, Suzanne Paradis, Yves Thériault, Marguerite Duras et Fernand Dumont.

# *LA VITRINE DU LIVRE*

par
**Paul Mancel**

### Romans — Essais

**Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX siècle,** par Marcel Lajeunesse, Fides, 280 p. $13.95.

Étude poussée d'un élément culturel de premier ordre pour le Québec au siècle dernier.

■

**Emile Zola correspondance** tome III, 1877-1880. Presses de l'Université de Montréal. 543 p. relié. $45.00.

Travail remarquable (édition abondamment annotée) sur l'homme et la vie en France à cette époque.

■

**Emmanuelle en noir,** par Suzanne Paradis, Leméac, coll. «Roman québécois». 211 p., $13.95.

Réédition remaniée (copyright 1982) d'un ouvrage paru en 1971 (chez Garneau). Le complexe d'Oedipe.

■

**L'arbre de l'oisiveté,** par Pierre Petel, Leméac, coll. «Vies et mémoires», 102 p., $6.95.

Réflexion très libre, retour sur soi. «L'automne aussi est une chose qui commence».

■

### Sciences humaines

**Comment aimer vivre seul** par Lynn Shanan, Le Jour. Traduit de l'américain 192 p., $8.95.

Soudainement, on se retrouve seul...

■

**Se contrôler par le biofeedback,** par Paultre Ligondé, Editions de l'Homme, 252 p., $8.95.

Le livre se veut une démystification et une popularisation du biofeedback.

■

**Trouver la paix en soi et avec les autres** par Théodore Isaac Rubin, m.d. Editions de l'Homme. Traduit de l'américain. 272 p. $8.95.

«La paix intérieure dans une époque d'anxiété». Une autre recherche.

■

**Norman Bethune, son époque et son message;** édité par l'Association canadienne d'hygiène publique, ouvrage bilingue (avec résumés) 254 p., $11.50.

Recueil des communications présentées en 1979 à une conférence commémorant le quarantième anniversaire de la mort de Bethune.

■

**Tueur à gages,** par Martin Monestier, Stanké, 461 p. $14.95.

Une étude sur le vif du monde de la violence, de ses causes, de ses manifestations, etc.

■

**Situation et avenir du catholicisme québécois** tome I, **Milieux et témoignages,** par Jean-Guy Bissonnette, André Charron et autres. 261 p. tome 2, **Entre le temple et l'exil,** par Fernand Dumont, Jacques Grand'Maison et autres. 231 p. Leméac. Coll. «A hauteur d'homme». Les 2 tomes: $27.90.

Un travail, une étude, nés de rencontres entre amis très divers, animés d'une foi commune, vivant en un lieu appelé le Québec.

■

### Divers

**Des enfants découvrent l'agriculture, éveillez votre enfant par des contes,** par Didier Calvet, Editions de l'Homme, 200 p., illustré. $7.95.

■

**Parlez pour qu'on vous écoute, réussir à parler en groupe et en public,** par Michèle Brien, Le Jour, 176 p., $7.95.

■

**Les plantes qui guérissent,** par Jean-Marc Brunet, m.d. Editions de Mortagne. 110 p., $7.95.

■

**Les règles du golf,** abrégées et commentées par Yves Bergeron, Editions de l'Homme, 128 p., $6.95.

■

### Francophonie

**Derniers poèmes** en vers et en prose, par Max Jacob. Poésie/Gallimard. 180 p. $6.95.

Un des grands de la poésie contemporaine.

■

**La fête noire,** par Yvonne Quilès, Seuil, coll. «Libre à elles», 214 p., $18.90.

Un roman qui montre une évolution profonde dans une province française.

■

**La lanterne sourde,** par Pierre Mac Orlan, Gallimard, réédition, 392 p., $32.00.

Des sujets extrêmement divers entre 1920 et 1939: l'Angleterre, Paris. Et l'argot, l'histoire un peu revue...

■

**La Ronde et autres faits divers,** par J.M.G. Le Clézio, Gallimard. coll. «Le chemin,» 246 p., $14.95.

Onze nouvelles sur un monde solitaire qui cherche amour et liberté.


LA RECHERCHE




Dossier : **le mythe, l'idéologie et la science**
par J. Maynard-Smith, P. Valadier et E. Schatzman

**La biologie spatiale**
par H. Planel

**La macroévolution**
par N. Eldredge

**Les anomalies de l'eau**
par C.A. Angell

**L'astronomie maya**
par A.F. Aveni

**Les «SQUID»**
par B.W. Petley

n° 133 $3.25

en vente dans les bonnes librairies et tabagies



**OFFRE D'ABONNEMENT**

**Un an: $32.00**

Je souscris un abonnement d'un an (11 nos) à la RECHERCHE, au prix de $32.00

Nom ..... Profession .....

Adresse ..... Code postal .....

Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner accompagné de votre règlement à
Diffusion Dimédia, 539, av. Lebeau, Saint-Laurent H4N 1S2



Les samedis de la
**Librairie HERMÈS**

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

**Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, samedi le 12 juin de 14 h à 16 h avec**

**Michel Beaulieu**
Prix du gouverneur général (Poésie)
auteur de *"Visage"*
publié aux Édition du Noroit

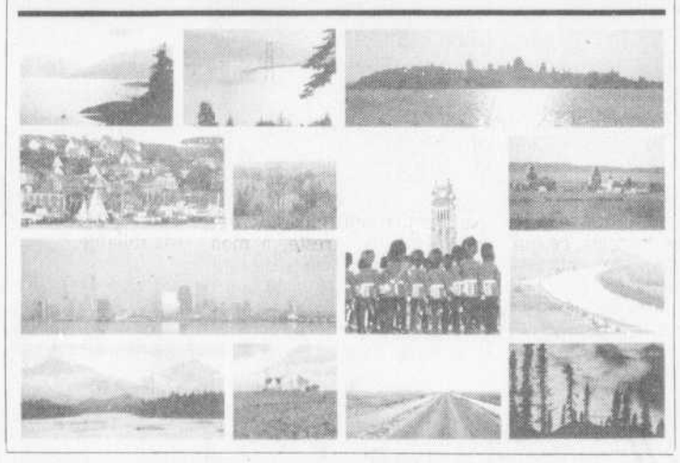
Les entrevues faites à l'occasion des Samedis de la Librairie Hermès sont diffusées à TVRQ-Montréal (canal 25) et TVRQ-Québec (canal 23). Pour Montréal l'horaire est le suivant: lun. à 2h et 22h, mar. à 5h, mer. à 8h, jeu. à 13h, ven. à 18h, sam. à 2h et 15h et dim. à 0h et 15h. Pour Québec, les diffusions ont lieu 24 heures plus tard.



éditions hurtubise hmh ltée

*UN TRÈS BEAU*

**VOYAGE À TRAVERS LE CANADA**




**LE CANADA D'UN OCÉAN À L'AUTRE**
186 photos-couleurs pleine page
issues du travail des meilleurs photographes canadiens
Relié toile, couverture rigide, format 27 x 22 cm

**Bon de commande**

S.V.P. me faire parvenir ( ) exemplaire (s) de l'ouvrage LE CANADA, D'UN OCÉAN À L'AUTRE au prix de **24.95$ seulement** plus $0.55 de frais de port: total 25.50$/ exemplaire.

NOM ..... ADRESSE .....

Veuillez porter à mon compte Visa no .....

Date d'expiration ..... Signature .....

**7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323**

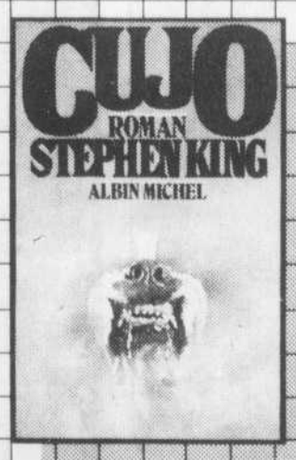


**Qui aime lire ... aimera**




Derniers soubresauts d'un monde occidental à l'agonie, à la périphérie d'une grande ville. L'organisation et le ravitaillement de la société humaine achèvent de se dégrader, des bandes sauvages cherchent à imposer leur loi de la jungle et font règner la terreur dans la ville en décomposition. Au milieu de ce chaos, une femme s'efforce de demeurer lucide et sereine. Elle découvre dans la contemplation la voie d'une vie neuve, au travers du mur de la réalité, au-delà des convulsions finales...

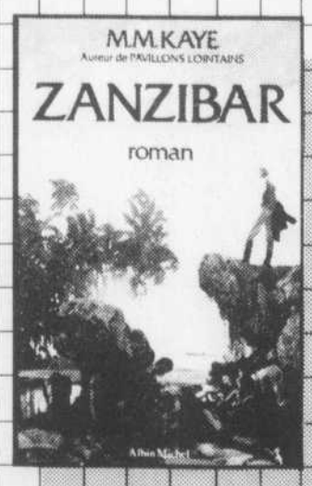
**238 pages** **13,75 $**




Cujo est un saint-bernard de cent kilos. C'est aussi le chien de la famille Camber et le meilleur ami de Brett Camber, qui a dix ans. Un jour, Cujo chasse un lapin qui se réfugie dans un trou — une petite grotte souterraine habitée par quelques chauves-souris atteintes d'une horrible maladie. Ce qui va arriver à Cujo et à ceux qui auront le malheur de l'approcher constitue le sujet du roman le plus palpitant que Stephen King ait jamais écrit.

**Un véritable chef-d'œuvre de suspense littéraire**

**354 pages** **14,95 $**




Parce qu'elle a été bouleversée par un roman récent, « La Case de l'oncle Tom, » une jeune fille appartenant à la meilleure société de Boston quitte l'Amérique pour s'en aller de l'autre côté du monde: à Zanzibar qui, en ce milieu du XIX^e siècle, lui apparaît comme la plaque tournante du commerce des esclaves. Une fois sur place, elle ne doute pas de pouvoir mettre un terme à ce honteux trafic. Mais, au cours de la longue traversée qui doit la mener là-bas, une terrible tempête infléchira brusquement son destin...

**Par l'auteur de PAVILLONS LOINTAINS**

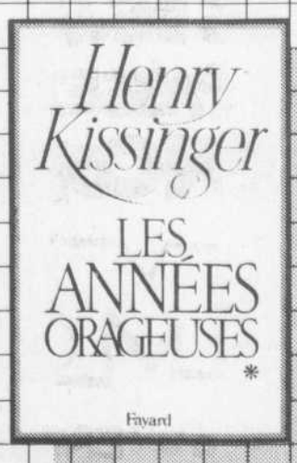
**444 pages** **16,95 $**




La vie à Ceylan était calme en 1914. Les Wingate ont de l'argent, une domesticité nombreuse. Mariés depuis huit ans, Charles et Elizabeth Wingate partagent avec Jennifer, leur petite fille, un bonheur apparemment sans faille.

Une succession d'événements va pourtant briser cette heureuse quiétude. En apprenant d'abord que Charles n'a pas toujours été un mari irréprochable, Elizabeth découvre que la vie d'une femme ne doit peut-être pas se situer toute entière dans l'ombre de son mari. C'est le roman d'une femme où toutes les femmes se reconnaîtront.

**534 pages** **19,95 $**




Après le premier quadriennat de Nixon (1969-1973) qui forme le sujet des 2 tomes intitulés *À La Maison Blanche*, c'est « l'effondrement cauchemardesque de l'autorité » aux États-Unis qui court en filigrane dans le tissu des événements mondiaux auxquels l'auteur a été mêlé en 1973-1974 et qu'il décrit dans cet ouvrage:

l'accord de Paris sur le Vietnam, le sommet Brejnev-Nixon de 1973, le resserrement des liens entre les USA et la Chine de Mao, l'année de l'Europe et l'affrontement Kissinger-Jobert, la chute de Salvador Allende, la guerre d'octobre au Moyen-Orient et... le Watergate.

**754 pages (24 photos)** **34,95 $**




Il y a quelques années le crime était inconnu chez les Chinois d'Amérique. Aujourd'hui c'est le règne du meurtre, du racket, de la drogue, et les seigneurs chinois du crime se sont mis à défier les caïds de la Mafia.

Robert Daley, qui fut commissaire délégué de la Ville de New York et a connu de près le fonctionnement des services de police, s'est plongé dans cet univers d'une impitoyable férocité. Il en expose les secrets dans ce roman crépitant de passion, de vitalité et de danger.

**444 pages** **16,95 $**

*diffusion* HACHETTE *International canada inc.*

***Les livres de votre été ...chez votre libraire***

# Françoise Bujold, fille unique

par
**Jean Royer**

Françoise Bujold, **Piouke Fille unique, poèmes, textes radiophoniques, gravures, dessins, écrits sur l'art.** Montréal, Éditions Parti Pris, 220 pages, 1982.

**Françoise Bujold,** catalogue de l'exposition préparé par Claude Haeffely, conservateur adjoint au Musée d'art contemporain de Montréal, 55 pages, 1982.



Photo de Françoise Bujold par Albert Dumouchel prise vers 1954-1955.

ECRIVAINE radiophonique, poète, peintre et graveur, Françoise Bujold est née en Gaspésie en 1933 et est morte à Montréal en 1981. Cette gitane de Bonaventure, qui publiait ses livres d'art en tirage limité et qui enseignait les arts plastiques aux enfants Indiens, a été l'artiste la plus discrète de sa génération. Peu connue, méconnue, sauf des collectionneurs et des amoureux de son art, Françoise Bujold retrouve enfin sa place et sa dimension avec l'exposition que présente de son oeuvre le Musée d'art contemporain et la publication de ses textes aux Éditions Parti Pris.

On voit mieux aujourd'hui quelle place elle occupait dans l'espace artistique et littéraire des années cinquante aux années soixante-dix. On comprend mieux que cette femme était une sorte de «fille unique» du soleil. L'artiste habitait l'arc-en-ciel des couleurs. Regardez ces tableaux, ces dessins, ces gravures au Musée d'art contemporain. L'écrivaine était amoureuse de la mer dont elle fréquentait les mystères. Lisez les textes qu'elle écrivait pour les émissions de radio réalisées par Lorenzo Godin. La femme voulait être libre. Ses poèmes seraient ceux d'une bohémienne, qui prend la liberté de l'humour et la franchise de la tendresse. Ses poèmes ressemblent d'ailleurs à des lettres qu'on écrit à des amis. Et cette poésie porte le ton du pays, se fait l'écho fidèle des paysages de la Gaspésie. Parfois, Françoise Bujold se fait plus intime avec une tendresse irrésistible. Lisez ce petit poème, qui lui ressemble tant: «Quand la perdrix est touchée elle ne crie pas. Son corps devient souche et fougère pour sauver son coeur qui bat encore.»

Françoise Bujold était étrangère à un monde d'adultes. Elle ne voulait pas cesser de s'émerveiller. Elle s'est ancrée dans l'enfance, dans les images de l'enfance. C'est peut-être pourquoi elle a tant aimé enseigner aux enfants Indiens, purs devant l'art et leur propre mythologie. Ces enfants de Maria et Caughnawagah, elle les a fait écrire, dessiner, graver même. Elle les a publiés dans des albums magnifiques à tirages limités: *L'Ile endormie, Une fleur debout dans un canot, La Naissance du soleil.*

Françoise Bujold cultivait l'émerveillement et la liberté dans tout ce qu'elle était et dans tout ce qu'elle faisait. Voilà ce que nous disent l'exposition et les publications qui nous redonnent aujourd'hui une grande partie de son oeuvre littéraire et plastique. Il faut en remercier principalement Claude Haeffely, conservateur adjoint au Musée d'art contemporain et Gaëtan Dostie, des Éditions Parti Pris.

Le catalogue de l'exposition, même s'il est broché, nous introduit au monde de Françoise Bujold avec une grande qualité éditoriale. Claude Haeffely y a réuni des textes et des images qui la feront bien connaître du grand public. Des photos de Kéro et d'Albert Dumouchel, le maître de cette génération où l'on retrouvait avec Françoise Bujold des artistes comme Janine Leroux et Pierre Guillaume, Roland Giguère et Kittie Bruneau. Des textes qui parlent: des poèmes, des lettres, une critique de Laurent Lamy sur une exposition de l'artiste il y a vingt ans, ainsi que des propos sur l'art. Ce catalogue est complété par une biographie commentée de François Bujold.

Par ailleurs, c'est aux Éditions Parti Pris que Gaëtan Dostie a réuni une grande partie de l'oeuvre écrite de Françoise Bujold. On retrouve dans ce livre ses deux recueils de poèmes accompagnés de gravures: *Au catalogue de solitudes*, publié aux éditions ERTA de Roland Giguère: *La Fille unique*, publié aux éditions Goglin. On lit aussi quelques textes radiophoniques, des poèmes épars ou inédits, ainsi que des écrits sur l'art.

On sait, d'autre part, que les Éditions Orphée projettent de publier les textes radiophoniques de Françoise Bujold pour la série qui s'intitulait: «À toi qui n'es pas né au bord de la mer».

L'édition de Parti Pris nous présente quelques-uns de ces textes, qu'accompagnent des photos, des dessins, des reproductions de gravures de Françoise Bujold.

Cet ouvrage est certes indispensable à la connaissance de Françoise Bujold mais il faut dire, hélas! que la piètre qualité de l'édition de Parti Pris gâche un peu le plaisir qu'on a à fréquenter cette oeuvre unique et foisonnante de vie. Il me semble que la hâte de publier ce livre n'excuse pas la pauvre tenue éditoriale. Ce qui, d'autre part, n'enlève pas les mérites de la ferveur de Gaëtan Dostie qui voulait à tout prix que l'oeuvre écrite de Françoise Bujold accompagne cette exposition au Musée d'art contemporain.

En fréquentant cet ouvrage, on ne peut cependant plus ignorer l'originalité de la présence de Françoise Bujold dans notre histoire artistique et littéraire. Cette femme, qui a tant aimé la vie, la mer, l'enfance, la lumière et l'amour, qui a créé dans la solitude, n'a jamais accepté de se retrouver loin de sa Gaspésie natale. Et c'est ce pays que l'on retrouve dans son oeuvre.

Il est d'ailleurs émouvant de se rappeler que, deux ans avant sa mort, elle avait séjourné à Miguasha pour dessiner des fossiles. Ces dessins légers et fragiles, tirés de la mémoire de la terre, sont ses dernières oeuvres.

Regardez ces dessins dépouillés en face des lumières qui chantent dans ses premiers tableaux des années cinquante et vous comprendrez les chemins de Françoise Bujold, cette fille du soleil.

# Nos auteurs en poche

Louis Caron, **L'Emmitouflé,** coll. Points, Seuil, 207 p., 1982.

Louis Caron, **Le Canard de bois, Les Fils de la liberté.1.,** coll. Points, Seuil, 326 p., 1982.



Louis Caron



Anne Hébert



Félix Antoine Savard

Voici qu'après Jacques Godbout (*Salut, Galarneau!*) c'est au tour de Louis Caron d'entrer dans la collection de poche de Seuil en France, via le Boréal Express. On sait en effet que Caron a publié le premier tome des *Fils de la liberté* au Québec chez Boréal et en France chez les éditions du Seuil. On sait aussi que la série télévisée de sa veine romanesque a été co-produite par les deux pays. Ainsi s'explique le chemin de Louis Caron vers le livre de poche français, ce qui n'est pas un mince marché, ni une place indésirable pour un romancier.

On se souvient sans doute de tout ce qu'on a dit de bien sur *Le Canard de bois*, ce roman historique merveilleusement écrit. Il ne faudrait pas oublier non plus *L'Emmitouflé*, qui reste, à mon avis, le livre le plus séduisant sinon le plus parfait de Louis Caron. On y retrouve à leur meilleur les talents de conteur de Caron. Son cher Nazaire, qui se réfugie dans les bois en 1917, pour ne reparaître parmi les siens qu'à la fin de la guerre, est tout simplement inoubliable.

■

Sylva Clapin, **Alma Rose,** coll. Bibliothèque québécoise, Fides, 199 p., 1982.

Chez Fides, romanciers, poètes et conteurs québécois s'y retrouvent en bonne compagnie: Jovette Bernier, Laure Conan, Alfred Desrochers, Saint Denys Garneau, Alain Grandbois, Germaine Guèvremont, Félix Leclerc, Emile Nelligan et Yves Thériault, entre autres. Dans son papier journal gris et léger sous une couverture qui a généralement l'air démodé, la collection de poche de Fides reste d'une grande utilité pour les étudiants. Chaque oeuvre y est introduite soigneusement par une présentation qui la situe et l'analyse.

Le livre de Sylva Clapin (qui avait pris le pseudonyme de Claude Sicard) est présenté par Gilles Dorion. *Alma Rose* est un récit qui se veut l'émule et la continuité de *Maria Chapdelaine* par Louis Hémon. Le texte a d'abord paru en feuilleton dans *La Presse* en 1925. Il prend la relève de Louis Hémon avec le ton de l'époque. Mais Alma Rose n'aura jamais réussi à supplanter Maria Chapdelaine!

■

Anne Hébert, **Kamouraska,** coll. Points, Seuil, 249 p., 1982.

Heureusement, il y eut *Kamouraska!* Ce roman d'Anne Hébert reste un des chefs-d'oeuvre de la littérature francophone. Le film de Jutra l'a brillamment porté à l'écran et restera lui aussi un classique, même s'il a été jugé de façon injuste par les critiques de cinéma québécois, peu habitués que nous sommes à jouer avec les mythes universels. Car c'est bien à ce niveau que se situe *Kamouraska*, un livre de silence et de fureur.

■

Madeleine Ferron, **La Fin des loups garous,** coll. Bibliothèque québécoise, Fides, 203 pages, 1982.

Dans notre littérature, Madeleine Ferron occupe une place à part, au premier rang des conteurs joyeux. Son premier roman, qui vient de paraître en livre de poche, sonne la fin de la légende qui fait peur et des mythes d'une morale traditionnelle. Avec Madeleine Ferron, oui, c'est la fin des loups garous. Et l'amour gagne. Voici un petit livre d'une lecture fort agréable.

■

Félix Antoine Savard, **Menaud maître-draveur,** coll. Bibliothèque québécoise, Fides, 237 p., 1982.

Depuis qu'il a été récupéré par Claude Ryan dans LE DEVOIR avec un soi-disant «testament» politico-littéraire (en janvier 1978), Félix Antoine Savard a été évacué de la société québécoise, en quelque sorte. On a eu l'impression que son oeuvre aurait pris un coup de vieux! Bien sûr, collé au référendum québécois, un roman de la terre sort, lui aussi, défait après un «Non». Mais l'oeuvre garde sa place historique en littérature. Elle peut donc garder sa place dans une collection pour usage scolaire. Mais on devrait aussi faire lire aux étudiants *Le Barachois*, qui est peut-être le plus grand livre de Mgr Savard.

**Jean Royer**

LE PALAIS DU LIVRE
FERME SES PORTES
10 MILLIONS DE LIVRES À ÉCOULER
ON LIQUIDE TOUT NOTRE STOCK!
NOUS VENDIONS DÉJÀ À MOITIÉ PRIX
LORSQUE VOUS PASSEZ À LA CAISSE, ON COUPE ENCORE DE 25%
TÉL: 845-9027
408, RUE McGILL coin ST.PAUL
MÉTRO SQ.VICTORIA. OUVERT PRESQUE TOUT LE TEMPS
ON VIDE NOS ENTREPÔTS! 12,000
Recueils de Musique pour orgue
17 TITRES Rég: 3.95 NOTRE PRIX 50¢ CHAQUE Moins 25%
IL NOUS RESTE ENCORE PLUSIEURS TONNES DE
MOTS CROISÉS À 10¢ PIÈCE! PRIX NET!

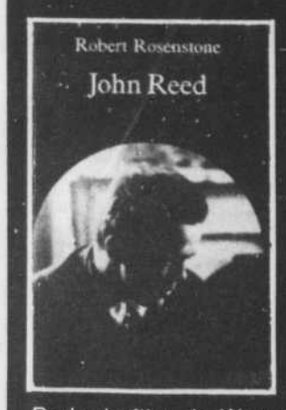
Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
**LE DEVOIR**
est dirigé par
***Jean Royer***

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.



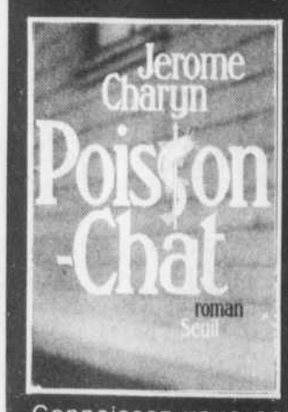
340 auteurs
1400 titres

nouveautés Seuil




**John Reed**
au cinéma: REDS
*Robert Rosenstone*
Points-Actuels no 51
$8.75

Reds, le film de Warren Beatty est tiré de cet ouvrage. De New York à Leningrad, en passant par Mexico, une vie engagée et un amour fou.




**Poisson-chat**
*Jérôme Charyn*
312 pages
$19.50

Connaissez-vous ces poissons-chats qui adorent se vautrer dans les eaux boueuses du Bronx et n'ont pas leur pareil pour avaler des boîtes de conserve? Tel est le point de départ de cet «À la recherche du temps perdu» désopilant et peu orthodoxe.




**La terre est si belle...**
**Journal 1876-1978**
***Julien Green***
326 pages
$19.50

Chaque volume du Journal de Julien Green est à la fidèle ressemblance de l'auteur: libre et sincère. Ce qui le distingue en propre dans la continuité des précédents c'est une plus grande ouverture au monde extérieur.




**Le salon des anges**
***Marie Chaix***
176 pages
$15.10

«Je l'ai aimé, tu l'as aimé; nous pouvons aussi nous aimer, y avait-il pensé? Des trois joueurs, un homme et deux femmes, l'un doit perdre et perdra tout.




**Jeanne Dupleix**
**Le temps d'un royaume**
***Rose Vincent***
360 pages
$18.90

La vie romanesque de Jeanne, humble créole de Pondichery devenue marquise de Dupleix et l'histoire, absolument exacte, d'un «royaume» qui marque le temps fort de l'influence française en Inde.




**Je te trouve un peu pâle**
**Récit d'été avec trente fantasmes féminins de Federico Fellini**
***Fruttero & Lucentini***
360 pages
$13.10

Par les auteurs de «La femme du dimanche», une journée de mondains, l'été, en Toscane. Federico Fellini a choisi trente photos de ses films pour juxtaposer ses fantasmes aux personnages de ce récit.

***En vente chez votre libraire***

**Diffusion: Dimedia Inc.**

# Serge Wilson

## «Comme si j'écrivais pour moi, enfant»

par Élisabeth Veauvy-Charron



Photo Diane Hardy

MARIE-MARDI, Fend-le-vent et Mimi Finfouin: trois personnages, trois romans du jeune auteur québécois de livres pour enfants, Serge Wilson. Fée, fantôme ou crapoussine nous entraînent dans des aventures aux nombreux rebondissements. Pas de grands exploits dans ces récits mais du quotidien teinté de mystère; la banalité côtoie le merveilleux.

Les cadres sont familiers: les bords d'un lac, des collines boisées, la bibliothèque d'une petite ville, mais le jeune Fend-le-vent n'a-t-il pas le pouvoir de traverser les murs? Marie-Mardi n'est-elle pas fée? Quel est le pouvoir des formules magiques de Mimi Finfouin?

Des textes faciles à lire, un style vivant et alerte, de nombreux dialogues, une certaine fraîcheur et beaucoup de spontanéité dans le récit. L'auteur ne fait pas de longues descriptions, il ne décrit pas des états d'âme. Il invente des personnages, il crée une atmosphère... et c'est l'aventure du livre qui commence.

Car pour Serge Wilson, écrire est une aventure. Il ne connaît jamais la fin de son histoire lorsqu'il la commence. Tout au plus a-t-il posé quelques jalons... ses personnages font le reste.

Mais justement ces personnages sont un peu trop livrés à eux-mêmes, ils ne s'arrêtent jamais. Ils interviennent parfois de façon abrupte et on se demande qui est qui? Les dialogues se succèdent sans beaucoup de transition. Il y là comme une mobilité presque gênante. On souhaiterait une pause, plus de liant.

Un livre à part dans l'oeuvre de Serge Wilson: *Ti-Jean et le Gros Roi*, venu tout droit de notre tradition orale. C'est une réécriture, adaptée pour les enfants de la série de Germain Lemieux «Les vieux m'ont conté». Astuce et malice de Ti-Jean qui, par une pirouette se joue plus d'une fois du roi toujours dupe. C'est la raison du plus malin. Une écriture limpide et enjouée pour des récits amusants.

Les illustrations abondantes de ces livres sont des dessins aux contours très précis dans la tradition des bandes dessinées; réalisées par Claude Poirier (sauf pour *Marie-Mardi*) qui assure aussi la conception graphique.

C'est par le biais de la «technique» que Serge Wilson est parvenu à son métier d'écrivain. Pendant plusieurs années, homme à tout faire de maisons d'édition (montage, abonnement, service de presse, relations publiques), il gardait en lui l'espoir d'écrire — «je me serais trahi, si je n'avais pas écrit» avoue-t-il avec détermination — mais c'était une rêve impossible jusqu'au jour où une aventure livresque a abouti... c'était un livre pour enfants «comme par hasard», s'étonne-t-il encore.

Il ajoute: «quand j'écris, c'est un peu comme si j'écrivais pour moi, enfant». Car l'auteur affirme avec un brin de nostalgie, bien qu'il s'en défende, que l'enfance est un moment très particulier dans la vie d'un homme. C'est la notion de temps qui semble faire toute la différence. Le temps n'est pas lié au sens d'efficacité, d'échéance; il a alors une dimension extraordinaire où l'imaginaire peut vagabonder tout à loisir. «Quand on est enfant, on a le temps de faire vivre une fiction».

Mais Serge Wilson ne se laisse pas emporter longtemps par son discours, c'est un homme d'action. Il a été pendant trois ans directeur-fondateur de la revue Lurelu, magazine d'information sur la littérature de jeunesse. Il croit beaucoup à tout le travail qui se fait actuellement au Québec dans l'écriture du livre pour enfants. C'est un fait récent qui date des années 70 et il y a encore beaucoup à faire. Il affirme qu'il y a là un vide à combler, qu'il y a place pour une certaine production littéraire où nous puissions nous reconnaître.

Il ne doute pas que les enfants aient d'autres centres d'intérêt que la lecture, mais il ne croit pas celle-ci menacée. Bien au contraire, les enfants ont accès aux livres bien plus qu'auparavant et ils en profitent car la lecture apporte un plaisir qui lui est propre.

Sa source d'inspiration? elle est en lui. "Je creuse mon chemin" explique l'auteur en ramenant, d'un geste symbolique, les deux mains vers sa poitrine. Le chemin semble d'ailleurs déjà prendre la forme d'une route car «Mimi Finfouin et la Mère Crochu» vient de sortir en Avril aux Éditions Héritage, un «Fend-le-vent et le Sabre de Takayama» devrait être publié d'ici quelques mois tandis qu'un autre roman est en préparation.

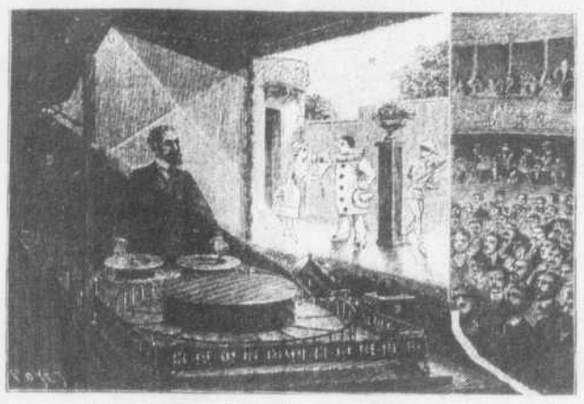
Du même auteur:

- **Ti-Jean et le gros roi**, illustrations Claude Poirier, éditions Héritage, coll. Pour lire avec toi, 1977.
- **Marie-Mardi. Le secret d'Anthime**, illustrations Michèle Devlin, éditions Héritage, coll. Pour lire avec toi, 1978.
- **Fend-le-vent et le visiteur mystérieux**, illustrations Claude Poirier, éditions Héritage 1980.
- **Mimi Finfouin et la Mère Crochu**, illustrations Claude Poirier, éditions Héritage, 1982.

Pour les 8 ans et plus.

# Le calendrier des spectacles

par Élisabeth Veauvy-Charron



L'exposition du cinéma d'animation au Musée des Beaux-Arts: le «Théâtre optique» de Émile Reynaud.

S'ÉVADER à la campagne avec nos enfants, les envoyer dans des camps d'été? Oui. Mais ne fuyons pas si vite, ni trop longtemps, la ville qui cet été nous promet des divertissements des plus variés et des plus enrichissants. Il faudra programmer son temps libre entre le Festival du Vieux Port, Terre des Hommes, La Ronde et les différents parcs de la ville où il y aura parades, fanfares, marionnettes, théâtre, grands jeux de plein air et de nombreux spectacles d'animation et de variétés. À prévoir en priorité, une visite prolongée, sinon renouvelée au musée des Beaux Arts, qui nous présente une magnifique exposition de niveau international: L'art du cinéma d'animation.

### Festival du Vieux Port

C'est demain le 20 juin l'ouverture du Festival du Vieux Port — Été 82. Reconnaître le fleuve, dynamiser l'espace portuaire, voilà les buts profonds de la Société du Vieux Port de Montréal (filiale de la Société immobilière du Canada) qui, pour ce faire, a mis en oeuvre ce festival dont il a confié la production au Groupe d'animation urbaine de Montréal. Cette initiative d'envergure va offrir au grand public des activités multiples et des spectacles de grande qualité. Les enfants n'ont pas été oubliés.

Terrains de jeux et camps de jour de la région ont été invités à venir y passer une journée. Les autres enfants, me précise un animateur, nous les attendons «en famille». Avec un désir évident de satisfaire l'enfant-curieux, l'enfant-joueur et non l'enfant-consommateur, les organisateurs ont mis l'accent sur la récréation (piste de patins à roulettes, terrain d'aventure, «push-ball», souque à la corde...) et la culture (le labyrinthe, seul jeu payant au coût de $1.00 mais où les gagnants sont récompensés, est un jeu d'énigmes sur le thème de l'histoire du divertissement à Montréal depuis 1800).

Tous les jours à 14 h 30, la parade des enfants défile sous l'oeil complice du Perroquet-mascotte, fidèle compagnon des pirates de tous les temps et nous conduit à la scène expérimentale où sont présentés à 15 h 00 des spectacles pour enfants (sauf le lundi). Du 20 au 27 juin, Les Souffleurs d'images présentent *L'étoile rouge* avec des marionnettes géantes, du 29 juin au 4 juillet *Petite ville deviendra grande* de Suzanne Lebeau par la compagnie du Carroussel; le 1er juillet: *Pétrouchka* (marionnettes); du 6 au 11 juillet La Noix de Coco joue *Je regarde et je ne vois rien du tout*; les 13-14-15 juillet, c'est un spectacle d'animation avec masques et musique par La Caravane; les 16-17-18 juillet: *Le voyage du Petit Morceau* par le théâtre des confettis. Pour vérification du calendrier et programmation ultérieure, appelez 849-0035.

L'espace très dégagé où se déroule le festival est situé entre le fleuve et le Marché Bonsecours dont on redécouvre les magnifiques proportions. Ce site du quai Jacques Cartier est animé par une montgolfière colorée, véritable invitation à l'aventure et par le Franconia — transformation sommaire mais pourtant réussie d'un immense hangar portuaire en bateau; à son sommet, une longue frise aux couleurs vives de drapeaux de marine qu'un initié pourrait décoder en «Festival du Vieux Port» évidemment. Sur la clôture Ouest, 49 panneaux ont été dessinés par des classes de différentes commissions scolaires. Quatre de ces murales se verront décerner un prix demain à 13 h 30 au cours de la séance d'ouverture. L'accès au site est gratuit.

### L'art du cinéma d'animation

Mickey, Pluto, Cendrillon et Pinocchio en personne sont venus directement des Archives Walt Disney de Burbank en Californie pour passer l'été à Montréal. C'était hier l'ouverture de la splendide exposition sur le cinéma d'animation au Musée des Beaux Arts. Elle sera là jusqu'au 5 septembre. La projection continue de courts métrages et divers programmes éducatifs complètent la visite des 5 salles d'exposition au deuxième étage où des animateurs sont à notre disposition. C'est un tour d'horizon de l'histoire du cinéma d'animation en Amérique du Nord et en Europe que nous réalisons en voyant dessins, maquettes, marionnettes et diverses créations d'animateurs célèbres. Quel chemin parcouru du découpage de papier à l'ordinateur!

Une reconstitution du *Théâtre Optique* (1892) d'Émile Reynaud, inventeur du cinéma d'animation permet la projection des premiers dessins animés. On entend pour la première fois depuis 1899 les paroles et la musique originales de Gaston Paulin pour *Pauvre Pierrot*. Plus près de nous, on reconnaît les maquettes et décors de *Sesame Street*, *l'ingénieux Don Quichotte* et les collages de *Une fenêtre dans ma tête*.

Des cinéastes de l'Office National du Film feront des démonstrations d'animation le mercredi de 13 h 00 à 17 h 00: le 7 juillet, marionnettes par Co Hoedeman; 14 juillet, plasticine pas Ishu Patel; 21 juillet dessins animés par Bernard Longpré.

Pour les enfants de 7 ans et plus, un atelier de pré-cinéma fonctionnera dès la première semaine de juillet: après l'observation par la visite de l'exposition, c'est l'apprentissage puis la réalisation d'un mini-film d'animation. Les places sont limitées. Réserver au 285-1600, poste 154.

À l'auditorium, un très vaste programme de films d'animation présente des courts métrages de 1906 à nos jours. *Félix le Chat* (1923), *Koko le Clown* (1915) et *Gertie le dinosaure* (1914) sont au rendez-vous. Le musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 11 h 00 à 17 h 00.

### Dans les parcs de la Ville de Montréal

Théâtre pour enfants, folklore et fanfares sont présentés gratuitement. Folklore: tous les jeudis soir à 20 h 00 au Lac au Castor et, à partir du 29 juin, tous les mardis, même heure, au Carré Dominion. Fanfares par des élèves du New Jersey: au Parc Jeanne Mance les dimanches 20, 27 juin et 11 juillet à 15 h 00, au Carré Dominion tous les mercredis à 19 h 30, les dimanches 20, 27 juin à 19 h 30 et les 4, 11, 18, 25 juillet à 20 h 15. D'autres concerts de fanfare auront lieu du 21 juin au 4 août à 20 h 30 le lundi au Parc Morgan, le mardi au Parc Molson, le mercredi au Parc Lafondaine. Pour les enfants, à partir du 28 juin, deux pièces de théâtre: *L'oiseau vert de Gozzi* (marionnettes) et *Les Mille et une nuits* dont la programmation sera dévoilée ultérieurement. Pour information, composer 725-6451.

### Loisir scientifique

Dans le cadre du 25e anniversaire du Jardin des Merveilles (Parc Lafontaine), cette semaine a été consacrée au loisir scientifique. Aujourd'hui et demain de 10 h 00 à 16 h 00, tous les jeunes petits débrouillards sont invités aux démonstrations et expériences des assistants du Professeur Scientifix. Rappelons à ce propos les références du livre dont s'inspire cette activité: *Le petit débrouillard*, 65 expériences faciles à réaliser, Québec Science éditeur/Fédération québécoise du loisir scientifique, 1981 (pour les 7 ans et plus).

### Terre des Hommes

À l'île Notre Dame, Terre des Hommes ouvre le 23 juin: jongleurs, échassiers, ménestrels et clowns du théâtre «Face à face» seront là pour nous accueillir. Avec nos enfants, il serait bon d'y aller un jeudi puisque ce sera la journée des enfants. À partir du 8 juillet, tous les jeudis, on présentera au théâtre des Lilas, des spectacles pour enfants à 13 h 00 et 15 h 00. Au Pavillon des enfants, c'est une invitation au jeu et à l'imagination tandis qu'au pavillon du Québec, le Coin des tout petits fait appel à leur créativité. Une belle initiative à encourager sans en abuser: l'ancien pavillon de la C.E.E. réaménagé accueillera les enfants dont les parents voudraient «se libérer» pour une heure ou deux. Dans ce site détendu des Floralies, on pourra faire des excursions en train, bateau ou pédalo tandis que la fanfare animera le kiosque à musique. Toutes les activités sont gratuites sauf les excursions.

### La Ronde

Le Monde des Petits entre dans la ronde le 23 juin avec Obélix, le Capitaine Flam, Albator et les Schtroumpfs. Deux innovations: le tramway du maquillage et le cinédôme, tente où seront présentés spectacles de marionnettes, théâtre et films pour enfants. Le super-visa enfant de $6.00 donne un accès illimité aux activités du monde des petits et à plusieurs manèges/adultes. Information: 872-6222.




**La seule revue exclusivement consacrée à la littérature québécoise pour la jeunesse**

Des critiques de livres.
Des dossiers sur la lecture, la littérature.
Des entrevues avec des auteurs et des illustrateurs de chez nous.
Des chroniques régulières.

Trois numéros par année — 5$
*Abonnez-vous dès aujourd'hui*

Lurelu

Lurelu c.p. 446 succ. De lorimier Montréal H2H 1N7

nom .....

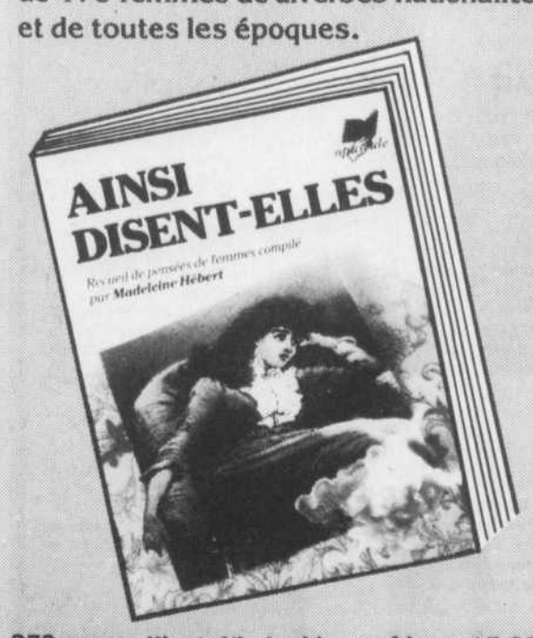
adresse .....

code postal .....



**Sois belle et tais-toi?**

Aujourd'hui, les femmes ont leur mot à dire mais elles n'ont pas attendu cela pour s'exprimer, dire et écrire leurs opinions, en "bons mots" intéressants, drôles, étonnants et souvent même...choquants.
Un nouveau livre, **Ainsi disent-elles**, vous en convaincra: on y retrouve, regroupées par thèmes, 1,056 citations de 470 femmes de diverses nationalités et de toutes les époques.




272 pages Illustré/Index biographique $7.95
Disponible en librairie ou par la poste chez l'éditrice

COUPON-RÉPONSE. Je désire recevoir _____ exemplaires du livre **Ainsi disent-elles**@ $7.95 chacun (S.V.P. inclure $0.60 pour les frais d'envoi). Ci-joint un chèque ou mandat à l'ordre de Opuscule inc. de $_____

NOM _____

ADRESSE _____

*Opuscule*
3449 St-Denis, Montréal H2X 3L1



**DES PAGES BRÛLANTES D'AVENTURES**
**16 NOUVEAUTÉS DUPUIS**



- **ALBUM SPIROU** relié no. 162, 676 pages de détente
20 vedettes et Boule & Bill en vacances! **9,75 $**
- **LES PETITS HOMMES** no. 13 Les Prisonniers du temps **6,95 $**




- **MEILLEURS RÉCITS DU JOURNAL SPIROU** no. 7 Blanc casque **6,95 $**
- **PAPYRUS** no. 5 L'Égyptien blanc **6,95 $**
- **JERRY SPRING** no. 12 El Zopilote (réédition) **6,95 $**
- **SIBYLLINE** no. 5 Sibylline s'envole (réédition) **6,95 $**
- **MARC LEBUT** no. 2 L'Homme des vieux (réédition) **6,95 $**
- **L'HISTOIRE EN B.D.** no 13 Surcouf III (réédition) **6,95 $**
- **LE VIEUX NICK** no. 1 Pavillons noirs (réédition) **4,40 $**
- **MARC DACIER** no. 12 L'or du "Vent d'Est" **4,40 $**
- **GÉNIAL OLIVIER** no. 10 Un génie ingénu **4,40 $**
- **JESS LONG** no. 7 La mort jaune **4,40 $**
- **LES TIMOUR** no. 7 Le Gladiateur masqué (réédition) **4,40 $**
- **LES KROSTONS** no 3 La vie de château **4,40 $**




- **LES TUNIQUES BLEUES** no. 19 Le David **4,40 $**
- **LE VIEUX NICK ET BARBE-NOIRE** no. 24 Le mal étrange **4,40 $**

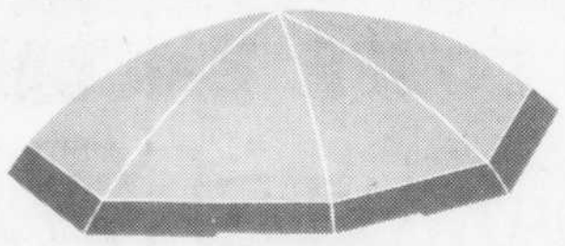



*En vente partout*

**Granger** DISTRIBUTION EXCLUSIVE
210, boul. Crémazie ouest
Montréal, Québec. H2P 2S4
Tel: (514) 389-3561



Les parasols
des lectures rafraîchissantes



FLAMMARION

**10 JOURS DE RÊVE**
N. de Buron **11.95 $**
*Roman*

**Z... COMME ZÈBRE**
C. Howard **14.95 $**
*Enquête policière*

**LES VITRAUX DE LA C.I.A.**
W. Buckley **13.95 $**
*Roman d'espionnage*




**POUR RÉUSSIR VOS PHOTOS**
M. Marnat **14.95 $**

**MIROITEMENTS**
T. Boulle **8.95 $**
*Roman*

**LES MIROIRS TRUQUÉS**
F. Dorin **14.50 $**
*Roman*

EN VITRINE DANS LES MEILLEURES LIBRAIRIES
MON ÉTÉ FLAMMARION

# Severo Sarduy : l'art de la doublure

par
**André Roy**

Severo Sarduy: **la Doublure,** Flammarion, coll. Barroco, Paris 1981, 159 pages.

J'AI parlé ici, il y a un an, du dernier très beau roman, *Maîtreya*, de cet écrivain cubain exilé à Paris. Par cette épopée du travestisme, il s'agissait de montrer «l'impermanence et la vacuité de tout», c'est-à-dire indiquer le monde comme semblant. Ce roman excentrique et familier tout à la fois était généré par la dépense et l'excès, par la métaphore incongrue et l'humour, et nous donnait un fort plaisir de lecture: dans l'écrit, se dévoilait le geste d'écrire; rappelons, pour confirmer cette impression, que Severo Sarduy a publié un roman titré *Écrit en dansant*.

Si on connaît les romans de cet écrivain et son essai *Barroco* (1975), on retrouvera ce même Sarduy, aussi étonnant qu'irrespectueux, dans ce recueil, difficilement classable, qu'est *la Doublure*. Ces textes hétérogènes, où étude, théorie et fiction se *renvoient*, sont placés sous le signe du double et de la pulsion de simulation. Ils sont surtout une réflexion sur la peinture et un hommage.

Il y a dans ce livre une forte exubérance qui emporte la réflexion; Sarduy, intelligent, savant mais rieur, semble pouvoir parler de tout, de la biologie autant que du bouddhisme, non pas en les amalgamant mais en les fusionnant. C'est que le semblant est partout, et qu'on peut le pointer dans toutes les manifestations humaines, et tout particulièrement symboliques (comme la peinture).

La copie, l'anamorphose et le trompe-l'oeil sont les mécanismes de simulation utilisés par les peintres. Ils projettent «ce désir de baroque» dans la conduite humaine, ce désir même qu'on peut repérer dans les écrits de Sarduy. L'effet de ces mécanismes est subversif dans la mesure où ils affichent l'ostentation d'une dépense vaine, le luxe dangereux des détails, l'inutilité de l'ornementation et, surtout, la perte du reflet spéculaire. Ils sont bien simplement producteurs de jouissance.

Faisant précéder ses études par des vignettes autobiographiques figées, qui reprennent situations et personnages de ses romans (on retrouvera, par exemple, les deux soeurs cylindriques, les Suffocantes de *Maîtreya*), Severo Sarduy dépiste donc dans le symbolique pictural ces mécanismes. Le travesti n'imite pas la femme ni ne la copie. C'est plutôt l'idée de *la* femme qu'il représente, faute de la femme d'être *toute* comme l'a dit justement Jacques Lacan. Ce signe que fait voir le travesti est, question de civilisation, saturé en Occident, forclos en Orient. Les métamorphoses et les transformations précipitent le travesti humain (car l'insecte aussi se travestit) dans la poursuite de l'apparence, de l'irréalité et du jeu.

Pour effectuer une lecture baroque du visible, il faut aussi expliquer l'anamorphose; qu'on se rappelle ici du tableau de Holbein, *les Ambassadeurs*. Comme le discours de l'analysant, l'anamorphose parle directement au sujet et de lui, en montrant qu'il ne parvient pas à entendre ni à voir le concernant comme sujet. Ce mécanisme est un rebus: le regardeur ne sait pas qu'il sait, puisque l'anamorphose désinforme et simule.

Avec le trompe-l'oeil, nous sommes dans la stase, l'équilibre et la quiétude du signifiant. La technique est tout entière dirigée vers le signifié, qu'elle ne peut court-circuiter faute de se soutenir comme telle; la proximité du référent est essentielle. Comme chez les sculpteurs de l'hyperréalisme américain, la pulsion de simulation est incontrôlable, dans cette équivalence feinte entre réalité et image.

Les mêmes questions quant aux effets de subversion de ces mécanismes, une fois cernés dans les trois premiers chapitres de *la Doublure*, Sarduy va les poser aux productions de Holger Holgerson (et son *mimikry-dress-art*), au tatouage, à Rubens, Fernando Botero, aux poupées de Marta Kuhn-Weber, à Hockney, Duchamp, Tapiès, Rauschenberg; il y retrouvera toujours cette même furie de la simulation.

Qu'elle soit agressive, intimidante, ironique, théâtralisée ou apaisante, la simulation est générée par la contradiction, la dialectique du vide et du plein, de la discontinuité et de la réversibilité. Par le symbolique, c'est bien «la simulation de l'être comme pur éclat du néant» qui est saisie, indiquant ainsi les vicissitudes de l'espèce humaine, vicissitudes vues sur «le fond de l'initiale vacuité» de tout. Pour dire ça, il faut plus de courage que l'on ne croit. Mais aussi de la rigueur et de la légèreté. Ce dont ne manque pas Severo Sarduy. Puisse le lecteur posséder ces qualités pour lire ces textes sérieux et, ma foi, bien joyeux aussi.

# Du riz savant

par
**Mario Pelletier**

Jean-Marie Blas de Roblès, **La mémoire de riz et autres contes,** Éditions du Seuil, 221 p.

TOUT le savoir humain, inscrit microscopiquement sur des grains de riz, qu'un lettré chinois avant de mourir remet à un voyageur anglais du XIVe siècle: voilà le prétexte du conte assez fascinant, qui donne son titre au recueil de Jean-Marie Blas de Roblès. Mais cette «mémoire de riz», qui préfigure nos «chips» d'ordinateur, David d'Ashby la transporte à Florence pour son malheur. C'est dans cette ville, déjà illuminée par Giotto et Dante, qu'il entreprend en effet de déchiffrer son prodigieux sac de riz. Il serait sans doute un jour parvenu à quelque somme divine, s'il ne s'était trouvé en compagnie d'une jeune Florentine, image de la Fatalité. D'une rare beauté, cette Joconde avant la lettre est sourde-muette et dénuée de toute intelligence. Chaque fois qu'Ashby croise son regard, il en oublie tout ce qu'il apprend. On ne peut mieux symboliser l'impavidité de la nature face aux quêtes fébriles de l'esprit humain. Un jour, comble d'ironie, la belle bouffe le riz savant. L'intelligence ne lui est pas donnée pour autant, c'est plutôt Ashby qui perd la sienne. Il passera le reste de sa vie à tenter de déchiffrer le regard vide de sa compagne. Mishima aurait aimé cette fable nihiliste.

Plusieurs des contes de ce recueil, qui en comprend dix-huit, sont ainsi axés sur des tentatives quasi-prométhéennes d'arracher les secrets du monde. Mais ces entreprises s'achèvent toujours dérisoirement dans la folie ou la mort. Qu'il s'agisse d'un marin qui rencontre son double dans les abysses de la mer et tente de le harponner; d'un peintre raté qui entend jouer une étrange sonate sur le toit; d'un voyageur poursuivi par des galopades fantômes dans une île au large de la Bretagne, ou d'une plongée hallucinante dans un caveau funéraire du Père-Lachaise, on retrouve dans ces contes la même bascule entre le réel et le surnaturel, qui cependant procède plus du cauchemar que de la féérie. L'auteur a un penchant marqué pour le macabre, et il y verse avec complaisance, que ce soit dans le cas de ce pope grec, qui recompose un squelette avec des ossements de diverses saintes, ou dans celui de cet inquiétant docteur Auzoux, mélange de Jekyll et de Frankeinstein, qui collectionne des cadavres emmaillés de toutes les races humaines.

Il faut aimer le genre, mais, ce qui fait passer le morceau, Blas de Roblès fait preuve dans ses meilleurs moments d'une maîtrise peu commune de l'écriture. Il sait embarquer son lecteur (et sa lectrice aussi, j'espère) dans les histoires les plus invraisemblables. On grogne à part soi, on se dit: j'ai déjà vu ça quelque part, ça oscille entre Borgès et Lovecraft, c'est du rechiqué métaphysico-philosophique, du du fantastique gratuit, de l'onirisme de magazine. C'est trop facile de mystifier pour mystifier, en jetant quelques éléments insolites, en leur donnant des apparences de réalité et en laissant le lecteur en plan. Vous vous dites tout cela, et néanmoins vous lisez, emporté par la magie du style.

En réalité, Blas de Roblès est à son meilleur quand il refrène son romantisme morbide et se contente d'une fable philosophique. Comme dans «L'échiquier de saint Louis», conte imaginé à partir d'un présent remis au roi de France par un émissaire arabe en 1267, tel que le rapporte le chroniqueur Joinville. L'auteur suppose que l'émissaire était en fait un prince déguisé, qui propose une partie d'échec au roi contre un enjeu au choix du vainqueur. Les nombreuses figures qui ornent l'échiquier distraient Louis, au point de le plonger dans de profondes réflexions sur le bien-fondé des croisades. Il perd la partie et promet au Sarrasin de ne plus verser le sang en terre musulmane. Ne serait-ce que pour ce conte et «La mémoire de riz», le recueil vaut qu'on se le procure. De toute façon, ce jeune écrivain, qui n'a pas encore trente ans, est à suivre.

## Sol à Pully

Sol (Marc Favreau) donnera un spectacle de gala au *Festival de Pully*, qui se tiendra du 2 au 10 juillet dans cette petite ville de la banlieue de Lausanne (Suisse).

Le vendredi 9 juillet, Sol animera un forum l'après-midi avec des artistes en compétition au festival. Il donnera son spectacle le même soir au Palais des galas.


20% ET PLUS
RÉDUCTION PERMANENTE
DE 20% ET PLUS SUR TOUS NOS LIVRES
Champigny
844-2587








rafraîchissant

« La lecture devient un vaste bonheur, plein de surprises. »
RÉGINALD MARTEL *La Presse*
« Le plaisir de lire dans toute sa joyeuse gratuité. »
MICHÈLE MAILHOT *Le Droit*
« Un roman qui caresse, qui fouette, qui grince, qui rit... » POL CHANTRAINE *Livre d'ici*
« Pour le rire et l'incongru... et pour le simple repos que propose une lecture douce. »
HUGUES CORRIVEAU *Spirale*
« Si on ne lisait qu'un seul livre cette année, il faudrait que ce soit celui-ci. »
JEAN-ROCH BOIVIN *Montréal ce mois-ci*




EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES



DES LIVRES ET DES AUTEURS

Quinze/mémoires d'homme

*La collection « Mémoires d'homme » veut redonner la parole à ceux qui l'ont toujours eue et que trop peu de personnes cultivées ont voulu reconnaître. Elle est à l'écoute de ces traditions orales souvent vieilles de plusieurs siècles et que des mémoires d'homme ont su préserver de l'oubli; des récits tels qu'on se les raconte de génération en génération et dont on se souvient aussi longtemps qu'il est possible à une mémoire d'homme; des contes beaux comme on n'en a jamais vus de mémoire d'homme; des oeuvres françaises d'Amérique à dimension humaine, des monuments à la mémoire de l'homme.*

Jean-Pierre Pichette
CENTRE D'ÉTUDES SUR LA LANGUE, LES ARTS ET LES TRADITIONS POPULAIRES
DIRECTEUR DE LA COLLECTION « MÉMOIRES D'HOMME »
ET AUTEUR DE *LE GUIDE RAISONNÉ DES JURONS*

CLÉMENT LEGARÉ




**PIERRE LA FÈVE, et autres contes de la Mauricie**

*Clément Legaré* — **372 pages**
Pierre la Fève, vous vous rappelez? C'est ce petit garçon qui monte au Paradis en grimpant à l'arbre gigantesque issu d'une fève magique... *Pierre la Fève* vous est raconté dans ce recueil de contes par Béatrice Morin-Guimond de Saint-Alexis-des-Monts et il contient également 19 autres contes de dix conteurs de la Mauricie.
**$14.95**

Clément Legaré est professeur de linguistique à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il détient un doctorat en linguistique de l'Université de Paris (Sorbonne-Nouvelle) et un diplôme de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. Il a déjà publié une étude sémantique lexicale, préfacée par A.J. Germas, *la Structure sémantique*. En plus de *Pierre la Fève*, l'auteur a publié également deux autres recueils de contes de la Mauricie accompagnés chacun d'une étude sémiotique dont *la Bête à sept têtes et autres contes de la Mauricie* aux Quinze, éditeur, en 1980.

*C'est grâce à la perspicacité et à la persévérance de défricheurs tels que Clément Legaré et ses collaborateurs que le jardin de nos traditions orales s'agrandit de jour en jour et livre, bon an mal an, ses riches récoltes. Il n'y a pas si longtemps, de grandes régions de notre terroir étaient laissées à l'abandon et on pouvait craindre qu'elles ne se transforment en zones désertiques. Clément Legaré parcourt la campagne et les villages pour y découvrir ses conteurs. Il réanime les mémoires endormies et les contes de notre enfance reprennent vie avec les particularismes locaux, la saveur propre au talent de chaque conteur.*
LOUISE OUIMET

*Il faut le souligner, son travail fut de remédier à une lacune et de regrouper ce patrimoine mauricien, jamais véritablement recensé par les spécialistes de cette littérature.*
SYLVAINE ROCHON
*L'ARTISAN*

DU MÊME AUTEUR:
**LA BÊTE À SEPT TÊTES et autres contes de la Mauricie**
*présentés par Clément Legaré* — **288 pages $14.95**

CONRAD LAFORTE




**MENTERIES DRÔLES ET MERVEILLEUSES**
**Contes traditionnels du Saguenay**

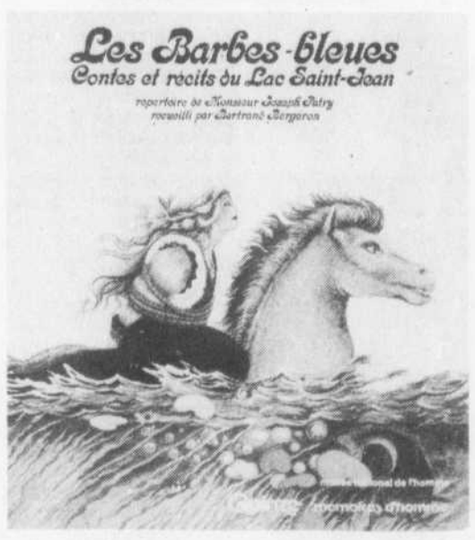
*présentés par Conrad Laforte* — **288 pages**
Conrad Laforte a recueilli les propos de différents conteurs du Saguenay. Il coule de cette littérature une invention, une spontanéité et une verdeur qui caractérisent toute notre tradition orale. **$14.95**

Conrad Laforte est un folkloriste émérite et un chercheur remarquable. Il a rassemblé à lui seul plus de 600 contes populaires, ce qui constitue l'une des plus belles collections des archives du folklore. Il nous offre ici dix-sept contes du Saguenay qu'il a recueillis en 1954 et 1955 auprès de quatre informateurs.

*Mais c'est par ses recherches dans le domaine de la chanson traditionnelle que l'auteur est davantage connu. Dès 1958, il dressait le* Catalogue de la chanson folklorique française, *oeuvre qui a été considérablement augmentée et dont le premier volume vient de paraître; en 1973, il publiait* la Chanson folklorique et les écrivains du XIXe siècle en France et au Québec *et en 1976,* les Poétiques de la chanson traditionnelle française. *Il termine actuellement une autre étude magistrale:* Survivance de la laisse dans la chanson traditionnelle française. *M. Laforte est professeur agréé au C.E.L.A.T. de l'université Laval.*
JEAN-PIERRE PICHETTE
*CENTRE D'ÉTUDES SUR LA LANGUE, LES ARTS ET LES TRADITIONS POPULAIRES*

*Conrad Laforte's work is an example of cultural responsability.*
ALEXANDER AMPRIMOZ
*QUARRY* — UNIVERSITÉ DU MANITOBA

BERTRAND BERGERON




**LES BARBES-BLEUES**
**Contes et récits du Lac Saint-Jean**

*présentés par Bertrand Bergeron* — **264 pages**
Douze contes populaires présentés dans la langue même du conteur, Joseph Patry, octogénaire lucide à la mémoire prodigieuse. Des contes de séquestrations et de séductions, de châtiments et de vengeances qui hantent la tradition orale du Lac Saint-Jean, maintenant à la portée du grand public. **$14.95**

*Je suis né sur le lot no 4, rang 7 du canton Labarre de la paroisse de Saint-Bruno, comté Lac-Saint-Jean, le 14 octobre 1947. Mon père était « habitant » dans l'acception traditionnelle de ce terme. J'entrepris mes études classiques à l'externat classique d'Alma, dirigé alors par les frères maristes. Puis, en 1968, j'entrais à la faculté des lettres de l'université Laval ou j'obtins ma licence ès lettres en études canadiennes et mon diplôme d'école normale supérieur. Depuis septembre 71, j'enseigne la littérature au collège d'Alma. J'ai terminé, en mai 1979, une maîtrise ès arts en arts et traditions populaires, toujours à l'université Laval.*
BERTRAND BERGERON

*En redonnant la parole à M. Joseph Patry, un octogénaire lucide à la mémoire prodigieuse, l'auteur met enfin à la portée du grand public une partie de la tradition orale d'une région fort méconnue sur le plan ethnologique, en même temps qu'il offre aux spécialistes du conte populaire le corpus varié d'un informateur unique dont ils pourront scruter le répertoire précieux.*
JEAN-PIERRE PICHETTE
*CENTRE D'ÉTUDES SUR LA LANGUE, LES ARTS ET LES TRADITIONS POPULAIRES*

DONALD DESCHÊNES




**C'ÉTAIT LA PLUS JOLIE DES FILLES**

*Donald Deschênes* — **240 pages**
Les chansons traditionnelles d'Angélina Paradis-Fraser. Des chansons qui nous viennent de la mémoire des temps.
**$12.95**

*Je suis né en 1952 dans un petit village de l'arrière-pays gaspésien, Saint-Octave-de-l'Avenir, village aujourd'hui disparu, d'une mère couturière et ambitieuse et d'un père qui a eu la chance de se faire instruire. Je fis mes études collégiales de 1970 à 1972 au cégep de Matane. À l'automne 72, j'entrepris des études de psychologie à l'U.Q.A.M. mais je me rendis vite compte que la grande ville et les contestations dérangeaient ma digestion. Je retournai en Gaspésie où c'est plus calme.*
DONALD DESCHÊNES

Au printemps 76 il termine un bac en ethnographie traditionnelle et commence à faire de la chanson folklorique. D'ailleurs, il passera trois étés à chanter dans tous les festivals et les manifestations culturelles de Gaspésie. Inscrit à l'université Laval en arts et traditions populaires, il obtient une subvention pour la rédaction de *C'était la plus jolie des filles*. Il signe des chroniques régulières dans la revue *Gaspésie* et dans le *Bulletin de la Société canadienne de musique folklorique*.

*Cet ouvrage constitue une première dans l'édition de la chanson populaire et devrait ouvrir des perspectives intéressantes pour la recherche. En plus de les présenter, l'auteur apporte une transcription méthodique et détaillée des paroles de la musique ainsi qu'une ordonnance des chansons d'après une division thématique pleinement justifiée.*
MONIQUE DUVAL
*LE SOLEIL*

*Donald Deschênes souligne entre autres choses que la Gaspésie, du fait d'avoir été délaissée depuis toujours, a pu sauvegarder cette richesse inestimable que sont les chansons traditionnelles, telles celles que lui a livrées cette noble dame, Mme Angélina Paradis-Fraser.*
GASTON HENLEY
*LA VOIX GASPÉSIENNE*

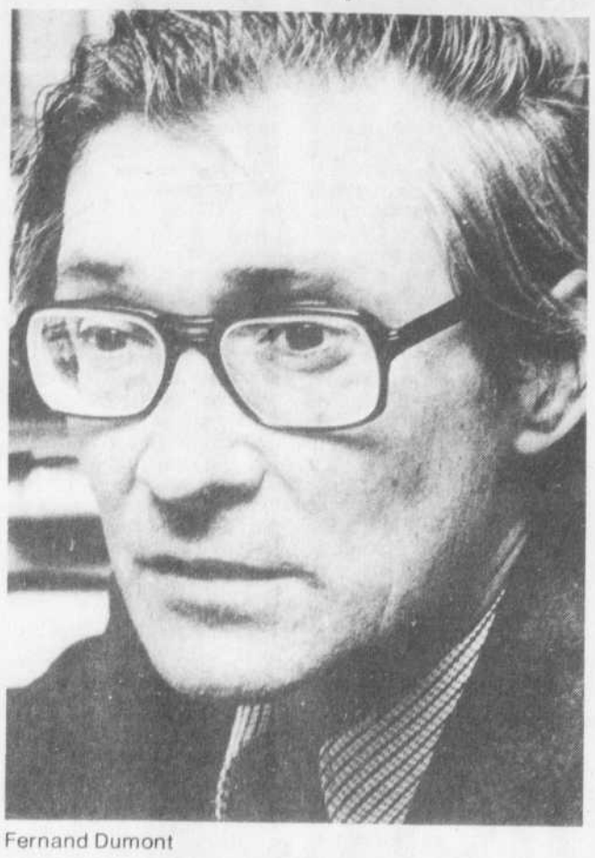
EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

# Le nouveau rapport Dumont

## *Du diagnostic sévère aux défis stimulants*

**par Robert Lebel ***

**Situation et avenir du catholicisme québécois,** ouvrage collectif sous la direction Fernand Dumont et Jacques Racine, tome 1: **Milieux et témoignages,** tome 2: **Entre le temple et l'exil,** Outremont, Léméac, 1982, 266 et 236 pages.



Fernand Dumont

APRÈS avoir parcouru les deux tomes de cet ouvrage collectif, on sort avec l'impression qu'il n'y a pas grand'chose qui va bien tant dans la société que dans l'Église. Mais un retour sur certains passages m'invite à penser qu'une relecture plus attentive corrigerait en partie cette impression.

Signalons d'abord rapidement quelques lacunes dont les auteurs eux-mêmes sont sans doute conscients.

On ne trouve pas de femmes parmi les collaborateurs. Les auteurs le reconnaissent dans la préface. D'où la quasi absence des perspective féminines dans les diverses contributions. Il est regrettable qu'on se soit résigné si facilement à l'absence d'une collaboration féminine. Ils illustrent un défaut qu'on peut reprocher à une Église encore trop masculine.

Dans le cachier que LE DEVOIR consacrait à «l'Église au Québec» le 8 avril dernier, Fernand Dumont mettait en garde contre une méprise possible: «À compiler seulement les indices *objectifs,* aisément identifiables, on aboutirait à un tableau désolant (...) On oublierait alors que les institutions (et ce n'est pas vrai seulement pour l'Église) se nourrissent de l'existence des hommes».

Dans le bilan qu'on nous présente, sauf en de rares exceptions qu'on trouve surtout dans la contribution de Fernand Dumont, on ne dégage pas, il me semble, cette «histoire souterraine» où, au niveau des racines, se préparent les floraisons et les fruits. Que fait-on de tous les mouvements de renouveau spirituel et d'engagement où de nombreux membres du Peuple de Dieu redécouvrent la source de leur foi et souvent une incitation à l'engagement? Faut-il considérer comme négligeables les Cursillos, la Rencontre, le Renouveau charismatique, le Renouement conjugal, le Rendez-vous, Foi et Partage, Foi et lumière, la Vie Montante, les mouvements d'Action Catholique, les mouvements de jeunes, etc... tout ce qui se fait de significatif pour intégrer à la vie de l'Église ceux qui se sentent exclus à cause de leur situation matrimoniale ou pour toute autre raison?

On ne parle pratiquement pas des religieux. Ceux-ci sont de moins en moins nombreux, il est vrai; mais la vie de l'Église n'est pas une question de nombre. Il se développe actuellement au sein des communautés religieuses une recherche d'authenticité dans la foi et d'engagement missionnaire qui est porteuse d'avenir pour l'ensemble de l'Église.

À travers les humbles renouveaux qui font leur chemin de personne en personne, se développent une conscience de la communauté, un goût de la Parole de Dieu, une recherche d'intériorité et un sens de la présence au monde qui sont une réponse, pas toujours consciente, mais authentique, aux appels de Vatican II.

Il faut identifier nos lacunes et nos difficultés: la lucidité est indispensable. Mais regardons aussi les membres du Peuple de Dieu, qui cherchent, qui essaient de comprendre, qui font des choses imparfaites plutôt que de rester assis sur la clôture en attendant que la vie ressemble à nos schémas de perfection.

Malgré ces réserves, on fait de la situation de l'Église un diagnostic sévère qui est à prendre en considération. Les auteurs se sont mis au blanc pour notre bien à tous: on sent qu'ils l'ont fait par attachement pour l'Église, par fidélité et sans complaisance.

Ils rouvrent un débat qu'on risque toujours de laisser tomber, par lassitude ou parce qu'on est aux prises avec les requêtes des besoins immédiats. Mais, à mon avis, ce débat ne devrait pas porter sur leur texte: à quoi mènerait de critiquer leur diagnostic? En bons latins, nous sommes trop portés à croire que tout est réglé, lorsque nous sommes parvenus à rédiger des textes irréprochables. Essayons plutôt de mieux voir la réalité elle-même de l'Église et travailler dans cette réalité en y écoutant les appels que l'Esprit inspire dans le Peuple de Dieu.

La conclusion du tome 2 suggère des pistes intéressantes pour des communautés qui veulent aller plus loin.

Comment développer une foi centrée sur l'essentiel? Comment rendre notre foi plus chrétienne et moins théiste en écoutant le message de Jésus-Christ stimulés par son Esprit? Comment se redire cette foi dans le contexte de la culture, de la situation sociale et des projets du monde d'aujourd'hui? Comment lui donner un sens pour l'homme d'aujourd'hui? Comment situer nos débats, comme celui sur l'école confessionnelle, dans des perspectives plus vastes pour y discerner l'essentiel.

«On ne saurait se poser uniquement les questions dont on entrevoit déjà les réponses. Ce serait une façon de passer d'une crise à l'autre sans jamais les dénouer, sans jamais les dépasser» (tome 2, 214). Mais je suggère quand même que l'on essaie de découvrir dans la situation actuelle les commencements qui vont dans le sens de notre expérance, de les accueillir, de les développer. L'Évangile nous invite moins à dénombrer et à extirper l'ivraie qu'à faire croître le bon grain.

Les auteurs proposent de passer d'une Église cléricale à une Église peuple de Dieu, d'une Église de chrétienté à une Église missionnaire, d'une Église du rite à une Église de la parole, d'une Église des normes à une Église de l'expérience humaine et spirituelle, d'une Église uniforme à une Église plurielle, d'une Église d'adaptation au monde à une Église de participation à la mutation du monde, d'une Église caution de l'ordre social à une Église parti-pris pour les pauvres, d'une Église pourvoyeuse de services religieux à une Église communauté responsable (tome 2, 222-231).

Avec de pareilles suggestions, ce qui, au terme d'un diagnostic sévère, pourrait être un constat décourageant et démobilisateur devient une série de défis stimulants.

Le point central de cette réforme est de découvrir dans et par la pratique la nature communautaire de l'Église. Il y a déjà plus de quinze ans que le Concile Vatican II a dit clairement que l'Église est le Peuple de Dieu, la communauté des croyants rassemblés autour de Jésus-Christ, dans le dynamisme de l'Esprit. C'est dans une pratique réfléchie qu'on va découvrir le sens de cet enseignement.

L'Église n'est pas une monarchie ni une hiérarchie de type pyramidal; elle n'est pas non plus une démocratie. L'Église est une communauté: son modèle est en Dieu. Elle se comprend comme telle dans la pratique de la foi et de la charité et dans la contemplation de Dieu. Le dilemme entre l'esprit démocratique de la société et les structures monarchiques de l'Église ne me semble pas tenir compte de la nature originale de l'Église et des attitudes que l'Esprit peut y développer, dans la foi.

Si l'Église devient de plus en plus communautaire, tous les autres passages se feront. L'implication de ses membres lui donnera une présence missionnaire là où vivent les humains; la communauté jouera son rôle prophétique dans la compréhension de la foi et dans les orientations morales; ses membres seront présents là où se définit l'avenir collectif.

Il nous faut accueillir ce qui surgit dans l'Église et contribue à créer le tissu communautaire à partir de la base, comme à donner aux membres du peuple de Dieu un lieu pour découvrir leur identité et assumer leur responsabilité.

Les gens fuient parfois les grands ensembles anonymes de la vie moderne en se réfugiant dans l'individualisme et le privé: c'est là qu'ils situent leur foi et leur pratique religieuse. D'autres se regroupent en rassemblements à taille humaine; des croyants le font pour prier ou réaliser ensemble des projets. C'est par ces communautés de base qu'on pourra consolider ou refaire le tissu de la grande Église au niveau des paroisses et des diocèses. Dans l'Amérique latine, les communautés de base sont en train de redonner à l'Église un nouvel élan missionnaire en même temps qu'elles lui font découvrir la Bonne Nouvelle pour les pauvres. La situation est peut-être différente chez nous mais je ne voix pas pourquoi les grandes orientations de l'Évangile ne seraient pas les mêmes. Il faut écouter les humbles, les sans prétentions, les pauvres, les «paumés», mais c'est en communauté seulement qu'ils pourront prendre la parole.

Si on affirme que l'Église est le Peuple de Dieu pourquoi a-t-on peur parfois de l'émergence d'une Église populaire? «Avant d'y voir le point de vue d'une idéologie particulière, on ferait mieux de l'accueillir comme une des expressions les plus pertinentes du Peuple de Dieu, qui a été une clé de voûte du dernier Concile, de toute la tradition judéo-chrétienne» (2, 221). Il ne s'agit pas de récupérer ces groupes spontanés au profit de l'organisation ecclésiale, mais de les accueillir, de les «confirmer» et de les intégrer avec les autres comme un ferment qui transforme la grande Église.

Il faut aussi écouter la moitié du Peuple de Dieu qui existe au féminin et qui prend de plus en plus la parole en l'Église. Face au mouvement féministe l'Église n'est pas plus réactionnaire que la société civile. Mais cette comparaison ne doit pas nous donner bonne conscience. L'Église a-t-elle une attitude prophétique face aux appels à la justice venus de la moitié féminine de l'humanité? L'agacement devant d'éventuelles exagérations et la peur de manquer à l'orthodoxie ne devraient pas nous empêcher de discerner les valeurs évangéliques et les remises en question valables qu'on nous y propose.

Il faut aussi voir les efforts valables qu'on fait dans nos paroisses pour y développer un véritable esprit communautaire. Mes visites pastorales me mettent régulièrement sous les yeux des communautés où on a acquis le sens de la co-responsabilité. Des conseils de pastorale y donnent aux membres du Peuple de Dieu un lieu pour prendre part aux orientations pastorales et aux décisions. Différents groupes y prennent en charge des projets ou des aspects de la vie de la communauté. Quand on dit que le cléricalisme est encore en position de défense, il faut prendre garde de généraliser. Les pasteurs qui ont une mentalité de co-responsabilité ne sont plus des exceptions. Il y a là une attitude à reconnaître et à encourager. Il faudrait aussi mentionner le grand nombre de croyants qui se donnent une culture biblique, qui suivent des sessions et des cours pour s'impliquer en pastorale. L'avenir des communautés chrétiennes ne repose plus sur quelques «permanents» même si ceux-ci seront toujours nécessaires. La véritable permanence n'est-elle pas dans la communauté elle-même? L'avenir de celle-ci est dans sa prise en charge par elle-même. (1, 190).

Voilà quelques lieux où accrocher notre espérance. Nous pourrions en évoquer beaucoup d'autres si nous avions l'espace pour le faire. Il s'agit le plus souvent de signes bien humbles, sans prétention, portés par des pauvres et pas remarqués. Mais l'Esprit aide à les discerner et à y voir les signes des temps.

Ils sont les incitations pour notre espérance et non des amorces pour des solutions de facilité. L'espérance est la vertu des temps difficiles. Ce qui lui fait suite, c'est le courage, le travail tenace, la patience, l'exigence et la lucidité. Tout cela est don de Dieu contre nos peurs, notre paresse, la hâte et la déception démobilisatrice, la courte satisfaction et les fausses sécurités.

Nous vivons des temps difficiles pour l'Église. Mais «les temps les plus difficiles sont les temps les plus évangéliques» (Mère Thérésa).

* **L'auteur est évêque de Valleyfield**


café

Pour améliorer son français écrit

**Cours autodidactique de français écrit**

**Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.**

**Ouvert à tous.**

**Date limite d'inscription: le 17 septembre 1982**

**Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:**

Université de Montréal
**café**

C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

**Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription**

Nom/prénom

Adresse

D 82-06-19



**NOUVEAUTÉ**

**Deuxième édition revue et augmentée**

**LE PARTAGE DES POUVOIRS**

par

***Gérald-A. Beaudoin***

Cette seconde édition comprend une mise à jour de la jurisprudence de la Cour suprême y compris une analyse de la décision historique sur le rapatriement, une étude de la nouvelle formule d'amendement, de la **Charte canadienne des droits et libertés** et des autres parties de la **Loi constitutionnelle de 1982**. L'auteur explique dans tous les domaines du partage des pouvoirs les conséquences du rapatriement de la Constitution et de la problamation à Ottawa, le 17 avril 1982, des nouveaux textes constitutionnels qui nous régissent; il analyse aussi la question du veto sur les plans juridique et conventionnel.

**15 x 23 cm., 547 pages. Prix: $18,00**
**Frais de manutention: $1,00**

**En vente chez votre libraire et aux:**
**Éditions de l'Université d'Ottawa**

**BON DE COMMANDE**

**ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

**65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5**

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de **le partage des pouvoirs**

Nom.....

Adresse.....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

**ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA**



*Ajoutez au prestige de vos publications...*

*annoncez-les dans le Devoir !*

*Jacqueline Avril*

*844-3361*



**L'itinéraire d'un observateur attentif du monde politique québécois**

**GÉRARD BERGERON**

**De l'autre côté de l'action**

(entretiens avec Jean Blouin)



«Ce livre a l'habileté de nous livrer les clefs d'une carrière, et de rendre compte des cycles de l'histoire immédiate qui font s'interroger citoyens et leaders».

— *Clément Trudel,* ***LE DEVOIR***

«Gérard Bergeron s'approche du vrombissement de l'État, colle son oeil sur le comportement des hommes politiques et s'adresse à eux dans une langue terriblement concrète et quotidienne». — *Laurent Laplante,* ***LE SOLEIL***

**Dans toutes les librairies — $12.95**

**NOUVELLE OPTIQUE**



**VENTE**

**PRÉ-INVENTAIRE**

**20 À 50%**

Sur tous les livres en magasin sauf ceux marqués A, B, X4-X5-X6-X7

**LIBRAIRIE**

**LEMEAC**

et succursales

**371 LAURIER OUEST, MONTRÉAL**
**Métro Laurier - Autobus 51**
**273-2841** **273-2842**



**VIENT DE PARAÎTRE**

**LA CRITIQUE DES MÉDIAS ET CEUX QUI LA FONT: DE L'AUTOCRITIQUE AU CONTRÔLE SOCIAL**

L'action des ombudsmans et conseils de presse, le rôle de l'État, des magazines-critiques de l'information, des groupes de consommateurs ou d'usagers des médias.

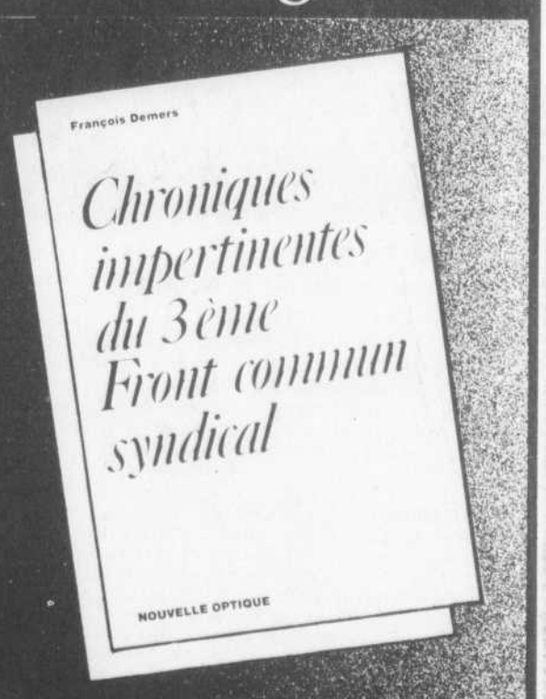
Des contributions de Karl Ahlenius (Suède), Dominique Clift, François Demers, Davidson Dunton, Louis Falardeau, Francine Fournier, Aimé Gagné, Alfred JaCoby (États-Unis), Ronald Knowles (Grande-Bretagne), Denis Lamoureux, Gérald LeBlanc, Louis Martin, Claude Masson, Jacques Paquette, Clément Richard, Jacques Rivet et Lina Trudel.

Textes réunis sous la direction de Florian Sauvageau
**166 pages — $7.00**
On peut se procurer ce document en écrivant à:

**Département d'information et de communication.**
**Madame Lorraine Ouellet,**
**Pavillon Casault, bureau 5456,**
**Université Laval, Québec.**
**G1K 7P4**



*Un syndicaliste témoigne*




«Une excellente étude de cas sur les relations patronales-syndicales dans le secteur public».

— *Jacques Dufresne,* ***LE DEVOIR***

«Demers ne se contente pas du simple rôle d'observateur privilégié qui trahit les secrets d'un cénacle bien gardé. Il apporte surtout des suggestions pour remédier à un langage syndical qui ne colle plus à la réalité».

— *Pierre Vennat,* ***LA PRESSE***

**Dans toutes les librairies — $14.95**

**NOUVELLE OPTIQUE**

# L'été signé Spielberg (2)

par
Richard Gay

SI *Poltergeist*, un film produit et écrit par Steven. Spielberg et dont nous avons traité samedi dernier, provoque avant tout l'épouvante, *E.T. the extra-terrestrial in his adventure on earth* réalisé par Spielberg suscite la fascination et l'enchantement.

Et c'est cet enchantement qu'ont ressenti les spectateurs lors du récent festival de Cannes où *E.T.* était présenté en guise de film de clôture et c'est cet enchantement qui, depuis une semaine, fait courir les foules dans les cinémas où les files de spectateurs prennent forme longtemps avant le début de la projection.

*Poltergeist*, *E.T.*, deux films nés d'une même imagination qui se complaît tantôt dans l'horreur, tantôt dans l'émerveillement. C'est ainsi que *Poltergeist* se situe dans la même lignée que *Jaws* tourné par Spielberg en 1975 alors que *E.T.* se rapproche par de multiples aspects de son *Close encounters of the third kind*. *Jaws* et *Close encounters* ont constitué, on le sait, d'énormes succès commerciaux et on peut facilement prévoir qu'il en sera de même pour *Poltergeist* et *E.T. the extra-terrestrial in his adventure on earth*.

Comme le titre complet le laisse entendre, *E.T.* a pour sujet l'arrivée sur terre d'un extra-terrestre. En effet le vaisseau spatial qui le transportait a dû repartir en vitesse et E.T. n'a pu revenir à temps et a été laissé seul, abandonné à lui-même et au nouveau monde inquiétant que constitue pour lui la planète terre et la société américaine où il se trouve perdu.

C'est un jeune garçon, Elliott, qui aura la surprise et le bonheur de le découvrir dans le cabanon de rangement au fond de la cour familiale. Tout d'abord craintif, Elliott deviendra rapidement l'allié et l'ami de l'extra-terrestre qui est aussi craintif que lui et qui a trois pieds d'haut, un crâne énorme, un cou qui s'étire, des doigts à n'en plus finir et des pieds comme des pattes de canard. Pas très beau mais finalement assez sympathique. Elliott le garde caché dans sa chambre et le présentera un peu plus tard à son frère et à sa soeur.

Le spectateur est fasciné par cette petite créature et rit de voir la réaction des humains qui l'aperçoivent pour la première fois. On rit aussi de la façon avec laquelle E.T. entre en relation avec l'univers qui l'entoure. Mais progressivement on découvre chez lui une intelligence, une super-intelligence en fait, et même certains pouvoirs étonnants comme celui de faire voler les enfants alors qu'ils pédalent sur leur bicyclette.

Mais l'extra-terrestre devient subitement malade. L'air ne lui convient pas. Il veut retourner chez lui à trois millions d'années lumière de la terre. Elliott, malgré son attachement, est d'accord. Mais les spécialistes de la NASA qui depuis le début du récit font enquête sur l'arrivée possible sur terre d'un extra-terrestre approchent rapidement de la maison d'Elliott et découvrent finalement celui qu'ils cherchent. Ils allongent E.T., l'observent, veulent le sauver pour mieux le garder indéfiniment. E.T. survivra finalement, mais Elliott et ses jeunes amis réussiront à le soustraire au monde des adultes et à le rendre à son vaisseau et au monde qui est le sien.

Un conte, me direz-vous. Tout à fait! Et ce long métrage fonctionne en tant que tel autant auprès des enfants que des adolescents et des adultes. Le spectateur est intrigué, amusé, émerveillé, touché. Et tout ceci par les aventures d'un extra-terrestre parmi nous. Faut le faire! Et Spielberg a réussi son film et atteint tous ses objectifs grâce à une vision d'ensemble jamais lourde et insistante mais toujours délicate et enjouée.

Ceci dit, à la base même de ce récit, on retrouve un modèle bien connu: celui de la relation entre un enfant et un animal, relation qu'on a vue dans d'innombrables films dont plusieurs de Walt Disney. Cette fois, bien sûr, il ne s'agit pas d'un animal mais d'un extra-terrestre. Et cet être qui est en fait une sculpture animée et parlante conçue par Carlo Rambaldi s'impose aux yeux du spectateur avec une grande vraisemblance et une crédibilité jamais remise en question. À la fin de *Close encounters of the third kind* on entrevoyait à peine des extra-terrestres. Dans *E.T.*, l'extra-terrestre devient le personnage principal, en gros plan sur l'écran, et cet être vit autant sur l'écran que dans notre imagination.

Et c'est pourquoi le spectateur est progressivement attendri par l'extra-terrestre et son sort parmi nous. Une tendresse qui mène à l'espoir, un espoir basé, comme dans *Close encounters*, sur la possibilité bien réelle d'êtres vivants habitant d'autres planètes et sur la relation de fascination et d'amitié qui pourrait et devrait nous unir à eux.

Spielberg a-t-il un style bien à lui? Je n'en suis pas sûr. Mais il sait être efficace et sait mieux que beaucoup d'autres comment raconter une histoire au cinéma. L'arrivée de l'extra-terrestre sur la terre au début du film, par exemple, est passionnante: l'image est sombre, c'est la nuit, le vaisseau lumineux brille dans la forêt, les extra-terrestres circulent rapidement et des hommes dont on ne voit jamais les visages se montrent menaçants avec leurs lampes de poche. Spielberg sait aussi utiliser la musique de John Williams de façon à donner à ses images le souffle dramatique qui convient.

Et comme souvent chez Spielberg le milieu est banlieusard et les personnages-clés des enfants. Un film pour les jeunes et pour toute la famille. «Pour tous» dit le Bureau de surveillance du cinéma. Et il n'a jamais eu autant raison.

# L'ennui galactique

par
Francine
Laurendeau

ON ne peut pas dire que les producteurs hollywoodiens brillent, ces temps-ci, par l'imagination et le goût du risque. Une recette semble-t-elle efficace? On l'utilisera à satiété. C'est ainsi que sont sortis, à peu près en même temps, des films qui ont comme titres *Rocky III*, *Grease II*, *Star Trek II*... Des films qui marchent fort. Le phénomène est d'autant plus frappant dans le cas de *Star Trek II* qu'avant d'être un long métrage, *Star Trek* a d'abord été une série de télévision dont les 79 épisodes, diffusés de 1966 à 1969, ont connu un succès foudroyant aux États-Unis. La série, inlassablement reprise depuis, a suscité la création de 350 fan clubs, la parution de près de 500 livres et publications diverses. Intrigués par le phénomène, de doctes universitaires lui ont consacré un nombre impressionnant de thèses de maîtrise et de doctorat...

Si bien qu'en 1979, la société Paramount décidait de reprendre *Star Trek*, cette fois en long métrage, le film le plus coûteux de l'histoire du cinéma, mi en scène par Robert Wise (le cinéaste de *West Side Story*). *Star Trek* battit rapidement tous les records de recettes (dix-sept millions en sept jours!...), si bien qu'on décidait, toujours à Paramount, trois ans plus tard de refaire ce coup fumant. Mais avec un autre réalisateur, Nicholas Meyer, cinéaste moins connu, signataire de *Time after Time*.

Faut-il vous raconter de quoi il retourne? Nous sommes au vingt-troisième siècle et l'amiral James Kirk est aux commandes du vaisseau spatial USS Enterprise, avec son fidèle équipage composé notamment de Spock, l'impassible Vulcanien aux oreilles pointues, et de la lieutenante Saavik, aussi jolie que naïve, et que tout le monde s'amuse à faire marcher (vous remarquerez que la femme de service, dans ce genre de produit, s'apparente encore au prototype de la ravissante idiote, fatalement inférieure à ses collègues masculins — le vent salutaire du féminisme ne semble pas avoir soufflé dans ce coin de la galaxie). Mais voici que ressurgit l'infâme Khan qui tient à se venger d'un vilain tour que lui joua jadis l'amiral. Vous vous en doutez, le valeureux Kirk sortira vainqueur de ce combat.

Pour filmer ces aventures qui n'ont rien de bien nouveau, les producteurs ont eu recours à la même équipe (Industrial Light and Magic) qui a réalisé les effets spéciaux, entre autres, de *Star Wars*, *The Empire Strikes Back* et *Raiders of the Lost Ark*. Le malheur, c'est qu'après avoir vu ces films, de même que *Black Hole* et, surtout, *The Alien* (jusqu'à ce jour inégalé), nous sommes devenus des spectateurs plus difficiles, sinon blasés. Les effets spéciaux ont beau être habiles et la musique grandiloquente de James Horner a beau nous être assénée en son stéréo Dolby, il en faut davantage pour nous captiver pendant une heure et trois-quarts. Les bonnes vieilles règles sont toujours vraies: sans un scénario ingénieux — avec des personnages dotés d'une certaine épaisseur —, et sans une réalisation imaginative (pour renouveler un genre qui commence déjà à s'ankyloser), on se dirige tout droit vers l'ennui.

C'est bien l'écueil que tout ce consortium de producteurs n'a pas su éviter. Les premiers moments de dépaysement passés, on est rapidement confondu devant un scénario d'une telle indigence et surtout devant des personnages aussi dénués d'intérêt. Les comédiens font ce qu'ils peuvent avec des dialogues particulièrement ineptes: on se passerait de ces considérations creuses sur la mort ou l'amitié. Certaines séquences sont

Suite à la page 32

ILS SONT DE RETOUR!
Venez plonger dans une vague de rire...
qui rafraîchira votre été!
la nouvelle comedie de CLAUDE ZIDI
POUR TOUS
RENE MALO presente
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES
DANIEL AUTEUIL GUY MARCHAND
• GAETAN BLOOM • PATRICK LAURENT • HONORÉ N'ZUE • ZARD
Gagnez un voyage pour 2 personnes à St-Tropez gracieuseté de l'agence Merlin
Demandez votre coupon de participation lors de votre visite au cinéma
Berri, tous les jours: 12:10 - 2:05 - 4:00 - 5:55 - 7:55 - 9:50. Brossard, tous les jours: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30. Jean-Talon, lun. à ven.: 7:00 - 8:45; sam. dim. et jeudi 24 juin: 1:40 - 3:25 - 5:10 - 7:00 - 8:45. (2e film aux St-Jérôme et ciné-parcs). (3e film bonus aux ciné-parcs ven. sam. mer. 23 juin et jeudi 24 juin).
BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
JEAN-TALON — 2 RUES A L'EST DE PIE-IX 725-7000
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
CINE-PARC ODEON 1 — TRANSCANADIENNE, SORTIE (ST-BRUNO) 98 655-0692 - 655-0697
CINE-PARC CHATEAUGUAY 1 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659
CINE-PARC LAVAL - 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
ST-JEROME — CINEMA REX
CINE-PARC ST-JEROME 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 436-4773
JOLIETTE — Cinéma Joliette

RENE MALO PRESENTE
UN FILM FASCINANT
14 ANS
-Franco Nuovo, Journal de Montréal
LE GRAND GAGNANT DES "CESAR" 82
Meilleure Première Oeuvre
Meilleure Musique
Meilleure Photographie
Meilleur Son
C'est la 3e FOIS que je vois « DIVA » et me voici, pour la 3e FOIS plongé dans le ravissement.
-Francine Laurendeau, Le Devoir
J'ai eu la chance de voir 3 FOIS « DIVA », j'y ai pris autant de plaisir la 3e FOIS que la première fois.
-Luc Perrault, La Presse
Un film qu'il faut voir plus d'une fois et à chaque fois, on y découvre quelque chose de plus.
-Manon Péclet, Dimanche-Matin
Un film exceptionnel qu'il faut voir et revoir.
-René Homier-Roy
« DIVA », une promesse de génie.
-Bruce Bailey The Gazette
DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
avec FRÉDÉRIC ANDREI et WILHELMENIA WIGGING FERNANDEZ
PHOTOGRAPHIE DE PHILIPPE ROUSSELOT
MUSIQUE DE VLADIMIR COSMA
* DISQUE DE LA MUSIQUE EN VENTE AU CINÉMA & CHEZ LES DISQUAIRES.
3e mois
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
SAMEDI, DIMANCHE & JEUDI 12.40, 2.55, 5.20, 7.30, 9.40, SEM. 7.30, 9.40.

RENE MALO presente
Un très bon thriller politique, hyper réaliste.
René Homier-Roy – Bon Dimanche
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS
un film de LAURENT HEYNEMANN
avec PHILIPPE NOIRET et JEAN ROCHEFORT
LISA KREUSER BERNARD LE COQ MAURICE TEYNAC
8e SEM.
le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à ven.: 7.20 - 9.20
Sam.-dim.: 1.20 - 3.20 - 5.20 7.20 - 9.20

RETROSPECTIVE des OSCARS du meilleur film de l'année
1936
The great Ziegfield
3 jours seulement 24 au 26 juin
desjardins 4 — BASILAIRE 1 — 288-3141

Didier FARRÉ presente
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 1 — 480 STE CATHERINE O 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.00, 4.45, 8.30

L'expérience la plus terrifiante de l'histoire de la science échappe à tout contrôle...
AU-DELA DU REEL — 18 ANS Adultes — ALTERED STATES
WILLIAM HURT BLAIR BROWN
Le nouveau film de KEN RUSSELL
desjardins 1 — BASILAIRE 1 — 288-3141

«UN SUSPENSE EXTRAORDINAIRE!»
— Francine Laurendeau, Le Devoir
POUR TOUS
Das Boot
(le BATEAU)
Un nouvel aspect de la Deuxième Guerre Mondiale.
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053
En Allemand avec sous-titres Français
SAM. DIM. & JEU. 12.30, 3.25, 6.30, 9.10, SEM. 6.20, 9.10.

18 ANS Adultes
l'important c'est d'aimer
ROMY SCHNEIDER
desjardins 2 — BASILAIRE 1 — 288-3141

COSTA-GAVRAS
TRIOMPHE à CANNES
POUR TOUS
PALME D'OR
GRAND PRIX DU FESTIVAL CANNES 82
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE
JACK LEMMON
SISSY SPACEK
un film de COSTA-GAVRAS
porté disparu
Version Française de
( missing. )
3e SEM.
CREMAZIE — ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
Sam.-dim.: 12.25 2.40 - 5.05 - 7.15 9.30
Lun. à ven.: 7.15 9.30

"UN FILM DÉRANGEANT, PARFOIS IRRITANT, QUI MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA DÉMARCHE DE MARCO FERRERI!"
Francine Laurendeau, Le Devoir
SERGIO GOBBI et JEAN PIERRE LEMOGNE présentent
BEN GAZZARA ORNELLA MUTI
UN FILM DE MARCO FERRERI
18 ANS Adultes
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE
tiré du livre de CHARLES BUKOWSKI
6e SEMAINE
Le PARISIEN 5 — 480 STE-CATHERINE O 866-3856
1.20, 3.20, 5.20, 7.20 & 9.25

UN $USPENSE signé: HENRI VERNEUIL
PATRICK DEWAERE
MICHEL AUCLAIR
CAROLINE CELLIER
CHARLES DENNER
ANNY DUPEREY
JEANNE MOREAU
MEL FERRER
POUR TOUS
un film produit et réalisé par HENRI VERNEUIL
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS
FERNAND LEDOUX • JEAN MERCURE • JEAN-PIERRE KALFON • JEAN-LAURENT COCHET • ANDRÉ FALCON • JACQUES FRANCOIS • PHILIPPE SARDE
DÈS MERCREDI LE 23 JUIN!
Le PARISIEN 4 — 480 STE-CATHERINE O 866-3856
LAVAL-4 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

# en tête d'affiche

**Marie Uguay.** Avant que Marie Uguay ne meurt, Jean-Claude Labrecque assisté de Jean Royer a recueilli les propos de l'écrivain. De l'anecdotique à la profondeur, de la vie à la mort, en passant par la découverte des mots et de leur pouvoir. Document émouvant né de la rencontre d'une jeune poétesse déjà disparue et d'un cinéaste toujours à l'écoute. (Au cinéma Parallèle du 21 au 27 juin).

■

**Images lesbiennes et gaies.** Une série pertinente qui nous vaut le vieux films, des films récents aussi, dont plusieurs inédits à Montréal. En reprise demain soir à 20 h «Jeunes filles en uniforme» de Léontine Sagan, un classique souvent cité mais rarement projeté. (À la Cinémathèque québécoise jusqu'à demain).

■

**Un monologue Nord-Sud.** De Jacques Godbout et Florian Sauvageau, un document qui examine de près, en prenant appui sur le cas d'Haiti, les relations entre pays riches et pays pauvres. Pour rendre conscients les profits inconscients. (Au cinéma Parallèle jusqu'à demain).

■

**Amour et érotisme au cinéma.** L'évolution de l'amour et de l'érotisme dans le septième art à travers 80 longs métrages qui couvrent 60 ans de cinéma soit de 1921 à 1981. (Au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'à la fin juin).

■

**Cinéma des autres Amériques.** Quelques images brûlantes d'un cinéma à redécouvrir. Des films d'Amérique latine et des Antilles dites françaises. (À la Cinémathèque québécoise du 22 au 29 juin).

■

**Café express.** De Nanni Loy. Dans le train express Rome-Naples, la nuit bien remplie d'un vendeur de café. Remarquablement interprété par Nino Manfredi. La comédie italienne à son meilleur. (En version française au Dauphin).

■

**La femme d'à côté.** Bertrand et Mathilde se sont aimés follement, séparés violemment et voilà que, par hasard, ils se retrouvent. D'une grande intensité émotionnelle que signe le Truffaut de l'amour-passion. Avec Gérard Depardieu et l'inoubliable Fanny Ardant. (Au Berri).

■

**Il faut tuer Birgitt Haas.** Services secrets, psychologie, amour fou. Climat trouble bien rendu par une image légèrement sous-exposée et un son sourd. Avec Philippe Noiret, Jean Rochefort et Lisa Kreuser. De Laurent Heyneman qui nous a déjà donné «La Question». (Au Dauphin).

■

**Missing.** Le dernier Costa-Gavras, palme d'or à Cannes. Au Chili, pendant le coup d'état, un jeune journaliste disparaît. Son père et sa femme le cherchent désespérément. Une histoire vraie. Un film dénonciateur qui a fait réagir le Département d'État américain. (En version originale au cinéma Alexis Nihon, en français au Crémazie).

■

**My Dinner with André.** De Louis Malle, un film tout simple avec le metteur en scène de théâtre André Gregory et le dramaturge Whally Shawn. Une conversation à table, c'est tout! Pour le cinéaste, un défi. Pour le spectateur, captivant. (Au Cinéplex).

■

**On Golden Pond.** Katharine Hepburn et Henry Fonda s'y sont mérités des Oscars. Le film dans son ensemble est cependant lourdement conventionnel. (Au Cinéplex, en français au Champlain).

■

**Conte de la folie ordinaire.** Derrière les outrances de l'écrivain alcoolique, le désespoir. Avec Ben Gazzara et Ornella Mutti. Une adaptation par Marco Ferreri de nouvelles du poète californien Charles Bukowski. (Au Parisien).

■

**Das Boot.** Un sous-marin allemand et son équipage pendant la seconde guerre mondiale. D'une efficacité dramatique exceptionnelle. Du réalisateur allemand Wolfgang Petersen. (Avec sous-titres français à l'Élysée, avec sous-titres anglais au La Cité).

■

**Diva.** Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Beineix. Une histoire de bandes enregistrées. Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi. Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. (À l'Élysée).

■

**Diner.** Baltimore, 1959, temps des fêtes. Cinq amis dans la vingtaine vivent les derniers moments de leur jeunesse. Une comédie dramatique rétro mais sans complaisance. Petit film fort sympathique. (Au cinéma de la Place Ville-Marie).

■

**Montenegro.** À Stockholm, une mère de famille qui s'ennuie auprès de son riche mari et de ses enfants rencontre une bande d'immigrés yougoslaves et découvre la liberté, la sensualité, l'Aventure. Tourné avec humour, fantaisie et érotisme par un Dusan Makavejev en grande forme qui a su utiliser à merveille les talents de Susan Anspach. (Au Claremont, en français au Parisien).

■

**La Guerre du feu.** L'homme à la recherche du feu à l'époque de la préhistoire. Tourné avec des moyens considérables par Jean-Jacques Annaud. Produit par Denis Héroux. Cinéma quelque peu sensationnaliste. (Au Palace).

■

**Les Uns et les autres.** Musique, danse, mouvement, spectacle, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour plaire aux inconditionnels de Lelouch et du Boléro de Ravel. (Au Parisien).

■

**Chariots of fire.** Gagnant, à la surprise générale, de l'oscar du meilleur film. Basé sur une histoire vraie: deux coureurs, un jeune Juif et un jeune missionnaire évangéliste, représentent l'Angleterre aux Jeux de la Ville Olympiade à Paris en 1924. De la belle besogne mais presqu'au sens péjoratif du terme. (Aux cinémas Westmont Square' Loews et La Cité).

**Richard GAY**

# Reprise du récital de la poésie de Marie Uguay

À l'occasion de l'ouverture officielle, par la ville de Montréal de la maison de la Culture de Ville Emard, qui portera le nom du poète Marie Uguay décédée l'automne dernier à l'âge de 26 ans, il y aura reprise dimanche le 20 juin à 14 h 30 du spectacle de poésie «Il fait beau comme jamais» collage de poèmes écrits par Marie Uguay. Ce spectacle qui a été présenté avec beaucoup de succès durant sept dimanches consécutifs à la Bibliothèque Nationale en octobre et novembre 1981 est interprété par les comédiens Nathalie Naubert, Jean-Louis Paris, Ninon Lévesque, Benoit Dagenais et Diane Robitaille sur des musiques de Bernard Fortin, Dominique Proulx et Marie Lacourcière. Le choix des textes et la mise en scène sont de Huguette Uguay. La bibliothèque Marie-Uguay est située au 6052 boulevard Monk, à Ville-Emard. (Métro Monk ou Autobus 36-37 et 23).

# Marie-Thérèse Paquin

Suite de la page 25

chanteur d'avoir l'assistance d'une personne ressource capable de faire ce travail. «Le «coaching», ce n'est pas de l'accompagnement, c'est une présence de toutes les secondes: c'est vraiment un don de s'apercevoir de la moindre petite chose.»

«Le mot «coaching», ça fait un peu joueur de hockey, mais que voulez-vous... J'ai un jour demandé à Paul Gilson de l'Académie Française de me trouver l'équivalent en français: j'attends toujours...»

À 76 ans, débordante d'enthousiasme et pétillante de vie, Marie-Thérèse Paquin est encore aujourd'hui une femme très active. Elle poursuit la rédaction de ses traductions littérales et littéraires en Français et en Anglais, de livrets d'opéras italiens et allemands. Ce sont de précieux outils de travail pour les chanteurs. D'autre part, sont encore très nombreux les jeunes chanteurs qui viennent solliciter ses conseils. Heureusement pour eux et aussi pour nous, son plus cher désir c'est de donner.

Chorale Donovan

La Chorale Donovan tiendra des auditions du 12 au 28 juin. Pour un rendez-vous, appelez John ou Bernadette Donovan à

**481-4317**

FESTIVAL DU VIEUX-PORT

ÉTÉ 82

MONTRÉAL 20 JUIN / 6 SEPTEMBRE

PROGRAMMATION

À DÉVISSER ET À CONSERVER

UNE INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

## La Grande Scène du Festival

Cette programmation étant sujette à des changements, il serait sage d'en vérifier le contenu avant diffusion. Pour la durée du Festival, un service de répondeur téléphonique a été prévu afin de donner la programmation révisée quotidiennement des activités et spectacles du site. Le numéro à composer est: (514) 849-0035

Les spectacles de la grande scène débutent à 21h et le prix d'entrée est de 2$ payable à l'entrée. Aucun siège réservé.

| | | |
|---|---|---|
| 20 juin: | | Cérémonies d'ouverture |
| 21 juin: | | Zachary Richard |
| 22 et 23 juin: | | Crowsnest (ballet) |
| 24 juin: | | Diane Tell |
| 25 juin: | | Sylvie Tremblay<br>Sylvain Lelièvre |
| 26 juin: | | Soirée Western |
| 27 juin: | | Nicole Martin |
| 29 juin: | | Compagnie de danse<br>Eddy Toussaint |
| 30 juin: | 19h | Les Sortilèges |
| 1er juillet: | 19h | Orchestre Symphonique de Montréal |
| | 23h | Feu d'artifice |
| 2 juillet: | | Garolou |
| 3 juillet: | | Belgazou/Gaston Mandeville |
| 4 juillet: | | Minnesota Jazz Dance Company |
| 7-8 juillet: | | Les Ballets Jazz de Montréal |
| 9 juillet: | | Maneige |
| 10 juillet: | | Widespread Jazz Orchestra |
| 11 juillet: | | The Nylons |
| 13-14 juillet: | | Toronto Dance Theatre |
| 15-16 juillet: | | À confirmer |
| 17 juillet: | | André Gagnon |
| 18 juillet: | | Choeur de France |
| 20-21 juillet: | | Anna Wyman Dance Company |
| 22 juillet: | | Renée Claude |
| 23 juillet: | | Louise Portal/Walter Rossi |
| 24 juillet: | | Bill |
| 25 juillet: | | Bastien-Bastienne |
| 27-28 juillet: | | Pilobolus |
| 29-30 juillet: | | Les Grands Ballets Canadiens |
| 31 juillet: | | Fabienne Thibeault |
| 1er août: | | Soirée Lyrique |
| 4 août: | | Théâtre Sans Fils |
| 5 août: | | Gilles Rivard/Robert Paquette |
| 6 août: | | Pierre Bertrand/Gilles Valiquette |
| 7 août: | | Toulouse |
| 8 août: | | À confirmer |
| 11 août: | | Chick Corea |
| 12 août: | | Judith Lander |
| 13 août: | | Diane Juster |
| 14 août: | | Daniel Lavoie |
| 15 août: | | Les Petits Violons |
| 18-19 août: | | Gus Giordano Jazz Dance de Chicago |
| 20 août: | | Ginette Bellavance |
| 21 août: | | Bruce Cockburn |
| 22 août: | | À confirmer |
| 24-25 août: | | Les Ballets Jazz de Montréal |
| 26-27 août: | | Les Créations des Enfants |
| 28 août: | | Octobre |
| 29 août: | | Angèle Arsenault |
| 1-2 septembre: | | Compagnie de danse Eddy Toussaint |

La programmation des derniers jours vous sera communiquée ultérieurement par la presse écrite et parlée et Telbec.

## Le Café-Terrasse

Chaque fin de journée, de 17h à 19h, place au jazz! La programmation est assurée par les organisateurs du Festival International de Jazz de Montréal.

| | | |
|---|---|---|
| 20 au 25 juin | L'Orchestre Sympathique | S'est particulièrement illustré lors du Festival de Jazz de Montréal 1981. Premier Prix du Conseil Canadien de la Musique. |
| 27 juin au 1er juillet | Dixieband | Six musiciens québécois qui font de la musique de Dixieland/ Nouvelle-Orléans. |
| 30 juin 17h00 | Vic Vogel Big Band | À confirmer |
| 21h00 | Peter Pringle | |
| 1er juillet 17h00 | Montreal Pop/ Connie Kaldor | À confirmer |
| 21h00 | | À confirmer |
| 2-3-4 juillet | Olivier Jones Charlie Biddle | Pianiste et contrebassiste |
| 5-6 juillet | Fraser MacPherson | Saxophoniste |
| 7-8-9 juillet | Claude Ranger Quartet | Batterie, saxophone, contrebasse et trompette. |
| 10-11 juillet | Nelson Symonds | Guitariste accompagné d'un pianiste, d'un bassiste et d'un batteur. |
| 13 au 18 juillet | Claude Garden Quartet | Harmoniciste reconnu accompagné d'un pianiste, d'un bassiste et d'un batteur. |
| 20 au 25 juillet | Tiger Okoshi | Trompettiste. |
| 27 juillet au 1er août | Steve Sandberg Latin Jazz Quintet | Pianiste et quatre musiciens qui font du jazz rock. |
| 3 au 8 août | Michel Ripoche | Violoniste. |
| 10 au 15 août | Sonny Greenwich | Guitariste. |
| 17 au 22 août | Joanne Desforges | Chanteuse. |
| 24 au 29 août | Sept de Choeur | Ensemble de chanteurs et d'instrumentistes. |
| 31 août au 6 septembre | Le Lauréat du Concours de Jazz de Montréal | Le gagnant sera un individu ou un groupe de moins de 6 musiciens, de nationalité canadienne et devra interpréter des compositions originales. |

| | | |
|---|---|---|
| Tous les jours sauf le lundi | 12h30 à 14h00 | La scène du café-terrasse sera animée par des amuseurs publics programmés en collaboration avec les organisateurs de la Grande Virée.<br>Une scène expérimentale servira de lieu de rencontre pour diverses activités spontanées et démonstrations de toutes sortes. |

## Le Petit Théâtre

Les pièces de théâtre pour enfants sont présentées tous les jours à 15h00 sur la scène du Petit Théâtre, après la parade d'enfants prévue à 14h30. Il y a relâche le lundi et ces pièces s'adressent aux enfants de 6 à 12 ans. Cette programmation est une production signée "La Grande Virée.

| | | |
|---|---|---|
| 20 au 27 juin | Les Souffleurs d'Images | "L'étoile rouge" (marionnettes géantes) |
| 29 juin au 4 juillet | Le Carrousel | "Petite ville deviendra grande" (théâtre) |
| 1er juillet | | Spectacle de marionnettes |
| 6 au 11 juillet | La Noix de Coco | "Je regarde au loin et je ne vois rien du tout" (comédie musicale) ou "Elle avait les cheveux couleur de citrouille" (théâtre) |
| 13-14-15 juillet | Caravane | Animation, masques, musique. |
| 16-17-18 juillet | Théâtre des Confettis | "Le voyage du Petit Morceau" (théâtre) |
| 20 au 25 juillet | Le Théâtre des 3 P'tits Tours" | "Un monde en soi" (marionnettes, masques, marottes, comédiens) |
| 27 juillet au 1er août | La Grosse Valise | "Tempête à la bibliothèque" (théâtre) |
| 3 au 8 août | Théâtre de l'Illusion | "Le robot-rebut" (marionnettes) |
| 10 au 15 août | Théâtre de Quartier | "Un vrai conte de fées" (théâtre) |
| 17 au 22 août | Les Productions du Kou-Kou | "La vie c'est pas du biscuit" (théâtre) |
| 24 au 29 août | Théâtre de l'Oeil | "Regarde pour voir" (marionnettes) |
| 31 août, 1er, 2, 6 sept. | L'Ensemble Marcabru | "Le Roman de Renart" (théâtre musical) |
| 3-4-5 septembre | Le Théâtre de la Marmaille | "Pleurer pour rire" (théâtre) |

| | | |
|---|---|---|
| 25 juillet au 5 septembre | 19h30 à 20h30 | Des étudiants de l'École Nationale de Théâtre joueront "La Tempête" de William Shakespeare. L'adaptation de cette pièce a été confiée à Michel Garneau. Monsieur Garneau assurera aussi la mise en scène. |

QUAI JACQUES-CARTIER, VIEUX MONTRÉAL (FACE AU MARCHÉ BONSECOURS)

STATIONNEMENT DISPONIBLE AU PRIX DE 2$, RUE DE LA COMMUNE, AU PIED DE LA RUE BERRI.

# Le programme de l'été musical

par
**Gilles Potvin**

IL n'y a pas si longtemps encore, la saison d'été constituait pour les mélomanes comme pour les musiciens une période salutaire d'accalmie, une halte bénéfique entre une fin de saison exténuante et la rentrée de septembre alors que reprennent les activités régulières. Mais les temps ont changé et ce qu'on appelle communément la saison d'hiver se confond avec une saison d'été dont l'importance va grandissante d'année en année. Des festivals de musique et des camps musicaux ont surgi un peu partout au Québec et leur nombre nous oblige à nous arrêter qu'aux plus importants.

Les Montréalais qui, pour diverses raisons, préfèrent demeurer «en ville» seront une fois encore bien servis par l'Orchestre symphonique de Montréal qui offre deux séries de sept concerts, le mardi et le mercredi, presque tous dirigés par l'infatigable Charles Dutoit. À la basilique Notre-Dame, un troisième festival d'été consacré cette fois à Mozart et à Tchaikovsky a commencé il y a deux semaines et tout indique que son succès sera comparable aux précédents consacrés à Beethoven ainsi qu'à Mozart et Brahams. Dutoit est au pupitre pour cinq des sept concerts du mardi, la série s'achevant le 20 juillet avec le *Requiem* de Mozart, une oeuvre qui rappellera aux plus âgés les années glorieuses des Festivals de Montréal.

À l'Aréna Maurice-Richard, sous les auspices de la Ville de Montréal, l'OSM donne sept autres concerts le mercredi soir avec Dutoit au pupitre pour cinq. Cette série inaugurée le 9 juin, accorde une large place à l' opéra et propose des programmes plus légers, appropriés au cadre particulier de l'aréna où la gastronomie voisine avec la musique. Le chef hongrois Gyorgy Lehel dirigera un concert dans chaque série, les autres chefs invités étant Pierre Hétu et Myung-Whun Chung. De nombreux solistes d'ici et de l'extérieur participent également à ces concerts. Outre ces deux concerts hebdomadaires, l'OSM et Dutoit doivent trouver ce mois-ci le temps de procéder à d'autres enregistrements pour Decca-London. Toujours à l'église de Saint-Eustache seront enregistrés les trois grandes suites symphoniques de Respighi, à savoir *Pins de Rome*, *Fontaines de Rome* et *Festivals romains* ainsi que la *Symphonie no 3* avec orgue de Saint-Saëns. Fort heureusement, nos musiciens pourront ensuite s'accorder quelques semaines de repos en août. Renseignements: 842-3402 et 872-2440.

Les amateurs d'orgue pourront encore une fois profiter d'une série de dix récitals sur l'immense instrument de l'Oratoire Saint-Joseph, tous les mercredis à 20 heures à compter du 30 juin alors que Bernard Lagacé sera l'invité. Lui succéderont à la tribune Pierre-Yves Asselin, Denis Bédard, Wilhelmina Tiermersma, Gisèle Guibord, Karl Hochreiter, Jacques ques Lacombe, Bernard Marx, Antoine Bouchard et Raymond Daveluy qui, selon la tradition, mettre un point final à la série le 1er septembre. Renseignements: 733-8211.

Le Centre d'arts d'Orford JMC, le plus ancien à la fois des festivals de musique d'été et des camps musicaux, présente une fois de plus une imposante saison qui ira du 4 juillet au 22 août. Le Festival international d'Orford en concert» à la salle Gilles-Lefebvre les vendredis et samedis, «Orford à l'Abbaye», les samedis après-midis à l'abbaye Saint-Benois-du-Lac, «Orford hors les murs», série du mercredi prenant place dans diverses localités de l.Estrie dont Rock Island, Magog, Coaticook, Sherbrooke et Valcourt ainsi que «Orford en folie», les dimanches après-midis sur les pelouses du Centre d'art. Un nombre considérable de solistes et d'ensembles vont participer à ces manifestations. Parmi eux se trouvent le Quatuor Orford, les pianistes Jacinthe Couture, Carmen Picard et Claude Helffer, la violoncelliste Reine Flachot, le saxophoniste Jean-Marie Londeix, l'Ensemble Concertante, l'ensemble de jazz Félix Simtaine, l'Ensemble vocal Stéphane Caillat, le Duo classique de Montréal, le guitariste Alvaro Pierri, l'organiste Bernard Lagacé, l'Ensemble Cantabile, sans compter plusieurs groupes de musique baroque. Renseignements: (819) 843-3981.

Sous la direction de Pierre Rolland, de nouveau son directeur artistique à la suite d'un intérim assuré par Jean-Claude Picard, le Centre d'arts d'Orford JMC tient des sessions pédagogiques avec le concours de maîtres canadiens et européens. Des cours magistraux en art lyrique seront dirigées par le célèbre baryton Martial Singher en juillet et d'autres en août par le saxophoniste Jean-Marie Londeix. Le corps professoral regroupe des noms comme Anton Kuerti, Jacinthe Couture, Aleksandar Pavlovic, John Adams, Reine Flachot, Alvaro Pierri, Claude Helffer, Clifford Benson, William Bennett, Marc Durand, Eugène Plawutsky. Des cours de musique ancienne sont aussi offerts avec Bernard et Mireille Lagacé, Reinhard Goebel, Marion Verbrugen et Louis Bégin. Des sessions jazz ont été confiées à Félix Simtaine de Belgique et à Charles Ellison. Renseignements: 866-1518 ou 271-2566.

Maintenant à sa cinquième saison, le Festival d'été de Lanaudière, que dirige Fernand Lindsay, a quelque peu réduit son activité à Joliette même, mais aucunement dans les églises de la région ou au Camp musical de Lanaudière, au lac Priscault, à Saint-Côme. Aux «Jeudis de Joliette» en juillet, on entendra successivement le violoncelliste Vladimir Orloff dans un concert Haydn, le soprano Diana Soviero, l'exceptionnelle Violetta de l'Opéra de Montréal, le pianiste québécois Michel Franck, Prix d'Europe 1977, les Choeurs de France, constitués de 35 voix d'hommes de l'Opéra de Paris et le violoniste Peter Zazofsky, premier prix du Concours international de Montréal en 1979. Ces concerts du jeudi ont lieu à 20 h 30 dans l'auditorium du Cégep de Joliette.

Le festival continuera de mettre en valeur les églises historiques de la région en présentant des manifestations le mardi soir, tour à tour aux églises de Sainte-Mélanie (Ensemble Arts-Québec dans un programme Vivaldi le 6 juillet), à celle de la Purification de Repentigny (Groupe Anonymus le 13 juillet), Saint-

**Suite à la page 32**

# Marie-Thérèse Paquin, musicienne

par
**Carol Bergeron**

DANS l'est de Montréal, une solide maison bourgeoise du début du siècle, deux vastes pièces transformées en salon de musique: c'était à l'origine le salon et puis la salle-à-manger facilement reconnaissable à ses murs lambrissés surmontés d'une corniche qui a d'ailleurs gardé toutes ses assiettes. «Cette maison, c'est mon père qui en a fait l'acquisition quand j'étais petite». Ici une table de travail couverte de partitions et de feuilles de papier: «je travaille actuellement à la traduction des airs de concert de Mozart». Là, accrochés au mur, des rayons sur lesquels se pressent des dizaines de livres et des opéras dans de sombres reliures un peu fatiguées par l'âge et les nombreuses manipulations: «Vous savez, j'ai tout sur Mozart, sur Beethoven, sur Verdi, sur Puccini et même sur Mahler». C'est la pointe de l'iceberg car la cave est pleine.

Ailleurs, derrière un canapé, des étagères chargées de centaines de petits objets, une vie entière en bibelots de collection; c'est avec empressement qu'elle me montrera un orchestre miniature dont les musiciens sont des grenouilles: «et regardez ces deux minuscules pianos à queue avec les tabourets, de jolies porcelaines de Sèvres. Ceux-là iront aux pianistes Bouchard et Morisset.» Tout à côté, à portée des regards attentifs et amoureux, des paysages, parmi lesquels on reconnaît facilement deux magnifiques Marc-Aurèle Fortin, se blottissent autour d'un Steinway de Hambourg.



Photo Jacques Grenier

C'est là, à partir de cet instrument que s'est articulée toute une vie entièrement consacrée à la musique. Même si des interprètes prestigieux comme Horowitz, Serkin, Brailowsky et Egon Petri l'ont joué, c'est cependant elle, Marie-Thérèse Paquin, que l'on imagine à ce piano accompagnant des plus humbles aux plus célèbres musiciens depuis plus de 50 ans.

Elle commença l'étude du piano à l'âge de cinq ans et petit à petit elle démontra suffisamment d'aptitudes pour espérer un jour en faire carrière. Cependant, les éléments d'un autre destin se mettaient en place les uns après les autres: elle suivit par exemple des cours de diction au conservatoire LaSalle et à 15 ans entreprit l'étude des langues à l'Université de Montréal acquérant ainsi la maîtrise de l'allemand, de l'italien et de l'espagnol: «je ne savais pas, à l'époque, que je m'en servirais un jour.» À 20 ans, un bref mais très fructueux séjour de six mois en Belgique, lui permet de travailler l'harmonie avec Paul Gilson, le piano avec Camille Gurickx et le répertoire avec Ernest Closson: «j'ai beaucoup profité de leur enseignement, avec eux, j'ai appris à apprendre.» De retour à Montréal, se rendant compte qu'elle préférait travailler avec d'autres musiciens plutôt que seule, elle orienta tout naturellement ses activités de pianiste vers la musique de chambre: «et puis, j'étais très forte en lecture à vue.»

Voilà, les éléments essentiels étaient à peu près tous réunis; encore fallait-il les orchestrer, leur imprimer une direction particulière. Wilfrid Pelletier lui fit réaliser qu'elle possédait tout ce qui était requis pour faire ce qu'on appelle en langage du métier, du «coaching»: «Wilfrid Pelletier, c'est mon père en musique et en particulier en opéra.» Le «coaching», c'est harmoniser tous les éléments qui aboutissent à l'interprétation d'une oeuvre musicale; c'est par exemple capital pour un

**Suite à la page 24**

C'est lundi soir dernier que la Société Saint-Jean-Baptiste remettait son prix de musique Calixa-Lavallé 1982 à Marie-Thérèse Paquin. Depuis plus d'un demi-siècle, à titre de pianiste, d'accompagnatrice et de répétitrice, elle a enrichi la vie musicale du Québec, tout en préparant à leur carrière un grand nombre de chanteurs et de chanteuses dont elle a su développer les talents. Pianiste, elle occupa ce poste pendant 20 ans avec l'Orchestre Symphonique de Montréal. Accompagnatrice, elle travailla tout autant avec des artistes internationaux — chanteurs et instrumentistes — qu'avec les musiciens d'ici. Répétitrice ou «coach» en jargon du métier, à ce titre elle fut responsable d'une classe au Conservatoire de musique du Québec pendant plus de 20 ans.

Par son activité, surtout dans le domaine de l'art lyrique, Marie-Thérèse Paquin peut être considérée comme l'une des personnalités marquantes depuis plus de 50 ans.

Fondé en 1958, le prix Calixa-Lavallé, qui comporte une bourse de 1,500$ et la médaille Bene Merenti de Patria, a été attribué ces dernières années à Félix Leclerc, Jean Carignan, Lionel Daunais, Monique Leyrac, Serge Garant et Kenneth Gilbert.

FESTIVAL À NOTRE-DAME 1982
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
MOZART TCHAIKOVSKY
TOUS LES CONCERTS DÉBUTENT À 19H30
22 juin
CHARLES DUTOIT
Cécile Licad, pianiste
MOZART:
La Flute enchantee, ouverture
Symphonie no 36, K. 425 "Linz"
TCHAIKOVSKY:
Concerto pour piano no 1
CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE LA COMPAGNIE
POWER CORPORATION DU CANADA
Les billets seront en vente à tous les kiosques TICKETRON (0.75$), aux guichets de la Place des Arts, ainsi qu'à la basilique Notre-Dame à compter de 10 h a.m. le jour du concert
Billets: 7,50$ - 9,00$
Orchestre symphonique de Montréal
CHARLES DUTOIT DIRECTEUR ARTISTIQUE
OSM

LA 49e DE L'OSM
OPUS 82 & 83
L'éblouissante

*Les Concerts Gala vous éblouiront avec ses huit concerts inoubliables des plus grands classiques, romantiques et modernes. Haydn, Liszt, Beethoven, Mozart, Bruckner, Bartók. Entre autres vedettes: la soprano Jessye Norman, le pianiste Krystian Zimerman et le violoniste Henryk Szeryng.*

LES CONCERTS GALA

**14-15 septembre** — **Haydn: Les Saisons**
**Charles Dutoit**
Colette Boky, *soprano*
Ryland Davies, *ténor*
John Paul Bogart, *baryton-basse*
Choeurs de l'OSM

**18-20 octobre** — **Schoenberg: Concerto pour violon**
**Charles Dutoit** — **Schubert: Symphonie no 9**
Pierre Amoyal, *violoniste*

**2-3 novembre** — **Bartók: Concerto pour piano no 3**
**Herbert Blomstedt** — **Bruckner: Symphonie no 6**
Zoltan Kocsis, *pianiste*

**6-7 décembre** — **Mozart: Symphonie no 33, K. 319**
**David Zinman** — **Concerto pour flûte et harpe**
Dorothy Masella, *harpiste* — **Symphonie no 41, K. 551**
Timothy Hutchins, *flûtiste* — **(Jupiter)**

**25-26 janvier** — **Liszt: Les Préludes**
**Hiroshi Wakasugi** — **Concerto pour piano no 2**
Paul Stewart, *pianiste* — **Symphonie Dante**
**«Choeurs de l'école Face»**
**I. Edwards**

**1-2 mars** — **Beethoven: Concerto pour piano no 4**
**Charles Dutoit** — **Symphonie no 3 (Eroïca)**
**Krystian Zimerman**, *pianiste*

**29-30 mars** — **Brahms: Ouverture tragique**
Charles Dutoit — **Berg: Lulu-suite (Pauline Vaillancourt, sop.)**
**Henryk Szeryng**, *violoniste* — **Brahms: Concerto pour violon**

**17-18 mai** — **Saint-Saëns: Samson et Dalila, Acte II**
Charles Dutoit — **Stravinsky: Le Sacre du Printemps**
**Jessye Norman**, *soprano*
James McCracken, *ténor*
Louis Quilico, *baryton*

*Abonnez-vous dès maintenant! Épargnez 25%*

Téléphonez au **842-3402** et faites porter à votre compte Visa ou MasterCard ou passez à notre bureau d'abonnement, ouvert du lundi au vendredi entre 11 heures et 18 heures, au 200 ouest, boul. de Maisonneuve, à l'arrière de la Place des Arts.
Prix spéciaux pour étudiants et personnes de plus de 65 ans.
gracieuseté de **The Gazette.**

OSM Orchestre symphonique de Montréal — Charles Dutoit Directeur artistique

LA 49e DE L'OSM
OPUS 82 & 83
L'éblouissante

*Les Concerts Air Canada vous éblouiront avec six des plus populaires concertos pour piano. Au nombre des six pianistes invités, mentionnons Pascal Devoyon, André Laplante et André Gagnon.*

LES CONCERTS AIR CANADA

**5-6 octobre** — Moussorgsky: Une nuit sur le mont Chauve
Charles Dutoit — Tchaikovsky: Concerto pour piano no 1
**Horacio Gutierrez**, *pianiste* — Stravinsky: Suites no 1 et no 2
Rachmaninov: Vocalise
Tchaikovsky: Ouverture 1812

**30 nov.-1 déc.** — Thomas: Raymond, ouverture
Charles Dutoit — Saint-Saëns: Concerto pour piano no 4
**Pascal Devoyon**, *pianiste* — Chabrier: Marche joyeuse
Champagne: Danse villageoise
Dukas: L'Apprenti sorcier
Massenet: Le Cid, ballet

**18-19 janvier** — Turner: Opening Night, ouverture
Uri Mayer — Grieg: Concerto pour piano
**Juliana Markova**, *pianiste* — Chédrine-Bizet: Carmen Ballet
Sibelius: Finlandia

**21-22 février** — Wagner: Die Meistersinger, ouverture
Raffi Armenian — Rachmaninov: Concerto pour piano no 2
**Chia Chou**, *pianiste* — Schubert: Rosamunde, ouverture et musique de ballet
Godfrey Ridout: Frivolités canadiennes
Johann Strauss: Valses et Polkas

**19-20 avril** — Concerto pour piano no 1 de Mendelssohn
Erich Kunzel — et oeuvres de Liszt, Bizet, Gershwin,
**André Laplante**, *pianiste* — Richard Rodgers. Des extraits de «Annie»
et autres mélodies populaires

**3-4 mai** — Rossini: Il Signor Bruschino, ouverture
Charles Dutoit — Mozart: Concerto pour piano, K. 482
**André Gagnon**, *pianiste* — Rimsky-Korsakov: Schéhérazade

*Abonnez-vous dès maintenant! Épargnez 15%*

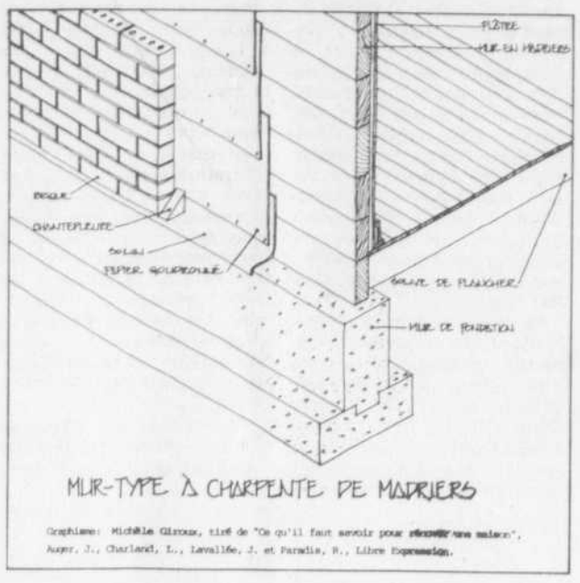
Téléphonez au **842-3402** et faites porter à votre compte Visa ou MasterCard ou passez à notre bureau d'abonnement, ouvert du lundi au vendredi entre 11 heures et 18 heures, au 200 ouest, boul. de Maisonneuve, à l'arrière de la Place des Arts.
Prix spéciaux pour étudiants et personnes de plus de 65 ans.
gracieuseté de **The Gazette.**

OSM Orchestre symphonique de Montréal — Charles Dutoit Directeur artistique

# Les maisons anciennes (6)

## *Les problèmes de structure*

par
**Mark London**
et
**Cécile Grenier**
de la fondation
Héritage Montréal




MUR-TYPE À CHARPENTE DE MADRIERS

Graphisme: Michèle Giroux, tiré de "Ce qu'il faut savoir pour rénover une maison", Auger, J., Charland, L., Lavallée, J. et Paradis, R., Libre Expression.

LES problèmes de structure, les dommages causés par l'eau et une surface peu attrayante sont les principales causes, souvent d'ailleurs interreliées, des réparations majeures apportées aux murs extérieurs. Impossible d'ignorer les deux premiers problèmes, ils mettent en cause l'intégrité de la maison. Il faut tout d'abord s'attaquer à la racine du problème. Inutile de réparer les fissures de la pierre ou la brique qui s'effrite si on n'a pas au préalable corrigé les défauts de la fondation ou remplacé les gouttières qui ont causé le problème.

Presque toutes les maisons de Montréal ont des façades de maçonnerie. Les plus anciennes ont des murs de maçonnerie pleine, c'est-à-dire que ces murs sont porteurs; pour les autres, il s'agit de maçonnerie de revêtement sur un carré de bois. On peut donc enlever cette dernière sans que la structure en soit affectée.

Dans le cas de la brique, on reconnaît généralement un mur de maçonnerie portante par sa rangée en boutisse qui apparaît tous les six rangs de l'appareillage et qui, comme elle est placée dans le sens de l'épaisseur du mur, relie les murs extérieurs et intérieur. Si vous avez quelques doutes, percez un trou dans le mur pour vérifier s'il y a une charpente de bois ou regardez entre les extrémités des solives du plafond du sous-sol.

**Problèmes de structure:** Des fissures importantes dans la façade ou un affaissement de certains de ses éléments indiquent un problème de structure: mouvements causés par une fondation de piètre qualité ou par un affaissement du sol. La brique ou la pierre du revêtement peut également se fissurer ou se bomber parce qu'elle est en train de se détacher de la charpente de bois à cause d'une infiltration d'eau dans le mur ou à cause de la rouille et de la détérioration des pièces de métal qui supportent la brique. Un mur extérieur bombé peut aussi indiquer l'affaissement du mur intérieur ou de toute autre partie de la structure par suite de la dégradation des appuis. Ce mur est un véritable danger public et doit être réparé immédiatement par un spécialiste. Dans certains cas, on peut temporairement stabiliser le mur en installant des tirants, mais on risque ainsi une plus grande infiltration d'eau, et ces tirants constituent en quelque sorte un pont thermique qui laisse échapper la chaleur et pénétrer le froid. Pour corriger ces problèmes en permanence, il faudra refaire une grande partie du mur. Si la charpente est en bois, il faudra profiter de ces travaux pour évaluer l'état du mur. Si la maçonnerie est portante, il faudra la soutenir durant les travaux. (Le prochain article traitera des réparations de structure).

**Éclatement de la brique:** L'effritement de la brique est courant à Montréal. La maçonnerie absorbe trop d'eau et ne la rejette pas assez vite, et sous l'effet du gel et du dégel, elle éclate. Sans gouttières ou parapets adéquats au niveau du toit, l'eau peut s'infiltrer dans les murs. Les solins rouillés ou les allèges pourries laissant pénétrer l'eau. La brique de piètre qualité ou celle qui a été nettoyée au jet de sable absorbe trop d'eau et se désintègre beaucoup plus rapidement.

Un taux normal d'humidité emprisonnée dans la brique par une couche de peinture à l'huile peut également provoquer son éclatement. La prétendue imperméabilisation de la brique fait plus de tort que de bien en empêchant le mur de respirer.

Après avoir éliminé les sources d'excès d'humidité, il faut aussi remplacer la brique. Recherchez de la brique ancienne qui se marie bien à la vôtre, en vous assurant que c'est une brique pour mur extérieur et non pour mur mitoyen. Un mur latéral ou un mur arrière dont la maçonnerie s'éclate peut être recouvert de stuc ou d'une tôle nervurée et prépeinte.

**Les joints:** La brique est souvent affectée par l'eau qui s'infiltre dans les joints entre le mur et les allèges, entre le mur et les cadres de fenêtres, ou encore entre le mur et les contre-solins du toit. Il faut étanchéifier tous ces joints avec un produit de scellement approprié. Méfiez-vous du vendeur qui vous dit qu'il est nécessaire de reprendre les joints de la brique sinon le mur tombera très prochainement. Un travail mal fait, avec un mortier inapproprié, peut causer des dommages sérieux tant du point de vue fonctionnel qu'esthétique. Il faut choisir soigneusement son maçon, voir ce qu'il a déjà fait et discuter en détail vos exigences.

Seuls les joints sérieusement détériorés (c'est-à-dire ceux où il manque ½" de mortier) devraient être refaits. L'ancien mortier à base de chaux doit être remplacé par un mortier de même couleur et de même résistance. Il doit pouvoir subir l'effet des écarts de température et des vibrations et être légèrement plus friable que la brique. Le mortier gris à base de ciment est plus dur et plus sec que la brique ancienne et y causera rapidement des fissures qui maèneront les infiltrations d'eau dont nous avons parlé plus haut.

Pour reprendre les joints détériorés, on gratte à la main le mortier sur une profondeur de 1 pouce. Il ne faut pas utiliser de scies mécaniques car elles élargissent inévitablement le joint et endommagent la brique. Les surfaces des nouveaux joints seront polies au fer rond afin d'obtenir le même renforcement sur tout le mur. Si on ne fait que jointoyer, la surface sera malpropre et le joint sera beaucoup plus large que celui du mur d'origine. On gratte souvent le joint avec un outil pointu pour que la section réparée ait l'air effrité par les intempéries, tout comme les autres joints du mur.

Les trous dans la rangée de brique inférieure ou dans la pierre ont une fonction bien spécifique. C'est la chantepleure par où s'échappera l'excès d'humidité. Si vous remplacez une partie du mur, assurez-vous de remettre en place chantepleures et solins.

**Nettoyage:** Avant de nettoyer un mur de maçonnerie, il faut penser au but visé. S'agit-il de transformer une maison ancienne en une maison neuve ou tout simplement de se débarrasser de la saleté. La maçonnerie, et tout particulièrement la brique est très vulnérable et certains procédés, telle l'abrasion, peuvent écourter gravement la vie du mur. Il faut utiliser la méthode la plus douce pour atteindre le but visé. C'est un peu comme si on se lavait les mains; s'il s'agit tout simplement d'enlever la saleté, l'eau devrait faire l'affaire, en y ajoutant un peu de savon et en se servant d'une brosse douce. Ne jamais utiliser de brosses métalliques à cause des morceaux de métal qui s'accrochent inévitablement à la brique, rouillent et font des taches. L'utilisation de jets spéciaux qu'on laisse sur la brique une semaine est aussi efficace. On peut aussi nettoyer à la vapeur mais il y a danger d'infiltration d'eau. Si le mortier, le goudron, la rouille ou la moisissure ont causé des taches, utilisez un produit chimique spécifique. Pour la peinture, il faut utiliser un décapant. (Voir l'article 'Cleaning Masonry' par Martin Weaver, Canadian Heritage Magazine, décembre 1981).

Évitez les abrasifs et ne nettoyez jamais au jet de sable. Les briques sont faites de glaise cuite au four pour en durcir la surface. Tout traitement abrasif, et particulièrement le jet de sable, enlève cette surface et condamne la partie friable à une détérioration certaine. Il en est de même pour la pierre, dont la surface durcit au fil des années. Non seulement le jet de sable élimine-t-il la surface dure, mais il détruit les détails de la pierre et brise la surface en la rendant du même coup plus perméable à l'eau. Il détruit également les joints et il faudra les refaire avec tous les problèmes que cela comporte.

On a également tort de peindre la brique ou la pierre. Mais si la muraille a déjà été peinte, il est peut être plus sage de la laisser telle quelle, car le décapage est difficile et cause d'autres problèmes. Il y a de fortes chances que le mur n'ait pas été en bon état quand il a été peint. En fait, certains murs construits en brique de piètre qualité ont été conçus pour être peints, parfois dans l'intention d'imiter la pierre. Les anciens bâtiments de pierre des champs devaient être recouverts de crépi. La mise à nu des pierres est une intervention moderne.

**Bois:** Les boiseries extérieures paraissent souvent dans un état beaucoup plus lamentable qu'elles ne le sont en réalité. La corniche ou le balcon dont la peinture s'écaille prendront une nouvelle vie après avoir été repeints avec une peinture extérieure au latex. Il ne faut pas repeindre les parties pourries telles les allèges, mais les remplacer.

**Métal:** Le métal exposé aux éléments, comme les clôtures, les mains courantes ou le métal décoratif, doit être bien entretenu, car une fois rouillé, il est difficile à rénover. Les pluies acides et les sels, tels ceux qu'on utilise sur les routes l'hiver provoquent souvent la rouille.

Avant de repeindre, il faut se débarrasser de toute trace de rouille soit à l'aide d'une brosse métallique ou par jet de sable. Il faut s'assurer que le déclin de métal est solidement ancré avant d'exercer une pression sur sa surface.

**Toiture:** La plupart des anciennes maisons de Montréal sont dotées de toits plats dont la surface est composée de plusieurs couches de feutre, collées au goudron ou à l'asphalte, recouvertes de gravier pour les protéger du vent et des rayons solaires. Un bon toit plat devrait durer vingt ans, mais il faut l'inspecter régulièrement, car un mur qui coule peut causer des dommages considérables s'il n'est pas réparé à temps.

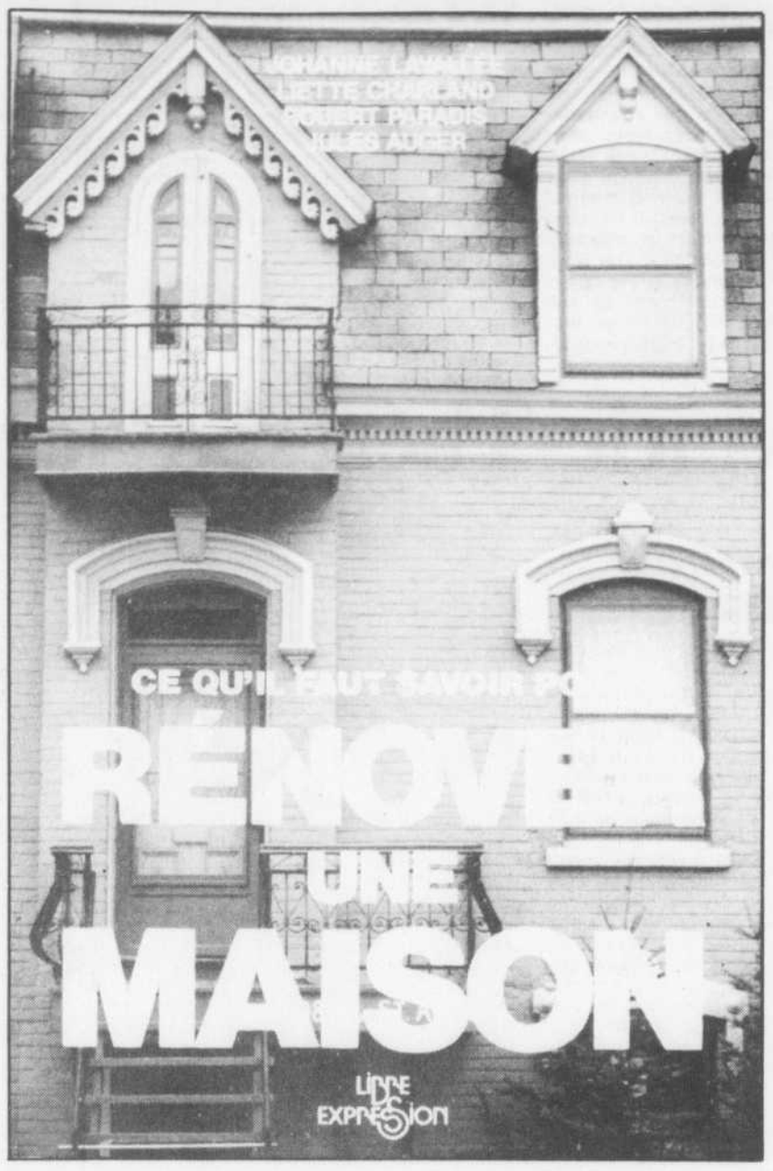
Les solins du toit, là où les surfaces verticales rejoignent le toit, provoquent souvent des problèmes de toiture. Les clous se détachent ou rouillent ce qui fait décoller le solin du parapet, permettant l'infiltration d'eau et laissant la rouille et la pourriture faire son oeuvre. Les solins doivent

Suite à la page 32


# RÉNOVER UNE MAISON

**Quatre spécialistes du bâtiment expliquent tout sur la rénovation: l'évaluation des coûts, la valeur de la maison elle-même, sa construction, du toit à la fondation, les problèmes les plus fréquents.**

Des illustrations détaillées accompagnent cet ouvrage rédigé par le Groupe de Ressources techniques en habitation Montréal Inc.




**BON DE COMMANDE**

***Ce qu'il faut savoir pour rénover une maison*** est en vente partout au prix de **9,95$**. Pour le recevoir chez-vous, soit COD ou en envoyant un chèque, retournez ce bon de commande aux:

**Éditions Libre Expression, 244 rue St-Jacques, Bureau 201, Montréal, Qué. H2Y 1L9. Tél.: 849-5259.**

Nom .....

Adresse ..... Ville .....

Code postal ..... Tél.: .....

Draperies
*Valenciennes*
confection — services à domicile
**EN SPÉCIAL JUSQU'AU 10 JUILLET**
verticaux en groover et tissus
76" x 84" seulement, spécial $165.00
**1551 est Ste-Catherine, Mtl** **Tél.: 523-8130**

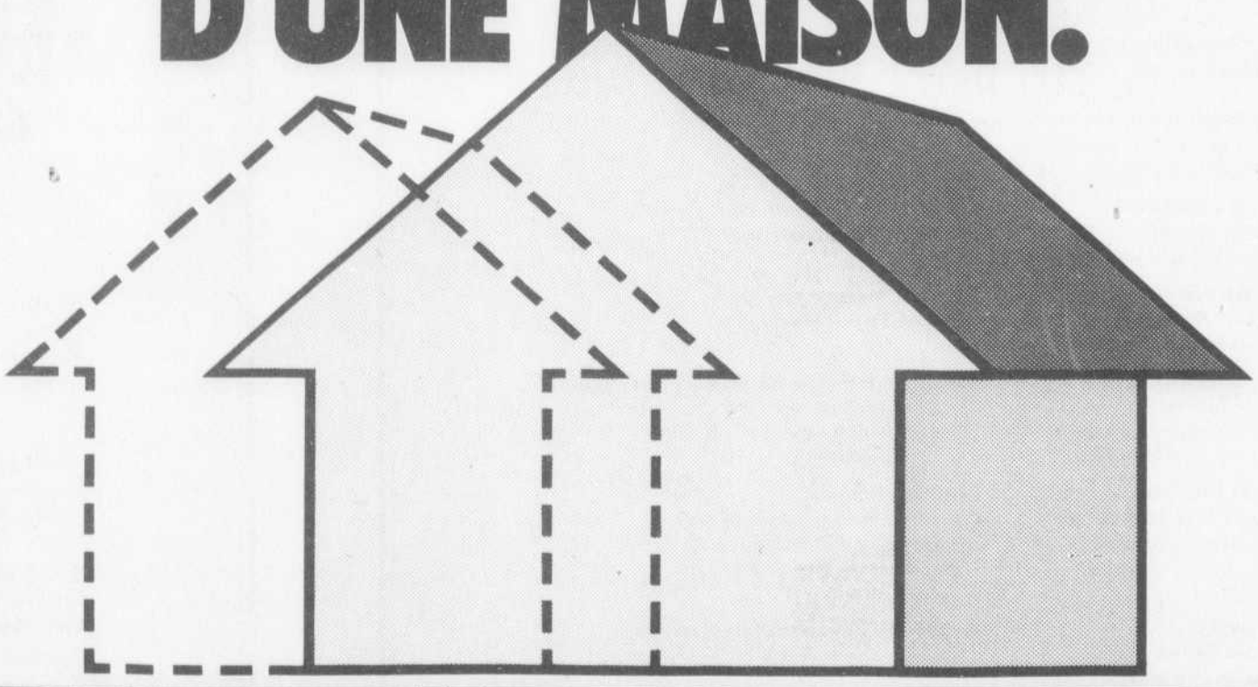
**FENÊTRES**
**REVÊTEMENT ALCAN**
Conseiller depuis 1969
Nous offrons une garantie de 5 ans
**326-2100** *estimation gratuite*
**RÉNOVATION G.P. INC.**
**8185, boul. Langelier, St-Léonard**



Conçue pour ceux qui exigent l'élégance, l'efficacité et la durabilité

AMIUM
ATELIER DE FENÊTRAGE
5580 Van Den Abeele Ville St-Laurent, (514) 336-3150

# LES AMÉLIORATIONS AUGMENTENT LA VALEUR D'UNE MAISON.



## AVEC UN PRÊT DE LA CAISSE POPULAIRE.

Puisque vous avez décidé d'emprunter, autant y voir clair. À la caisse populaire, vous trouverez des gens qualifiés et disponibles pour discuter de vos projets. Votre demande sera étudiée avec beaucoup de soins et une fois acceptée, nous vous accordons notre aide. Souvent le jour même. En fonction de vos besoins et aussi de vos moyens.

Nous parlerons de prêt hypothécaire, s'il s'avère plus avantageux pour vous. Nous vous conseillons de commencer par ce qui est le plus important pour vous. Ce qui ne peut plus attendre et qui doit être fait cette année, comme:

- Réparer la toiture.
- Changer la plomberie.
- Améliorer le chauffage ou l'isolation.

Nous savons aussi qu'il y a des améliorations qui augmentent la valeur de votre maison:

- Finir le sous-sol.
- Construire une rallonge ou un garage.
- Aménager une terrasse, un patio ou le terrain.
- Faire installer une piscine.

**PARLONS D'ARGENT.**

**la caisse populaire desjardins**

# Jack Lenor Larsen, designer en textile

par
**René Viau**



On a dit de Jack Lenor Larsen, un des grands de la création contemporaine en textile, qu'il aurait pu être peintre, poète ou architecte. Il a choisi d'être tisserand parce que, par la grâce du textile, il pouvait être tout cela: peintre, poète ou architecte à la fois.

Présentée au Musée des arts décoratifs de Montréal jusqu'au 22 août, la rétrospective *Jack Lenor Larsen: 30 ans de création textile* nous fait entrer dans le monde fécond de celui qui est probablement un des plus grands de cette forme d'expression trop souvent anonyme. Du reste, la notion même de création appliquée à cette matière banale, omniprésente qu'est le textile nous déroute à tel point que l'amateur non-spécialisé se retrouvant dans les salles du Musée décoratif a d'abord l'impression qu'il est au rayon des draperies dans une quelconque grande surface commerciale. Après quelques minutes, à force de jauger les textures, le raffinement et la subtilité de toutes ces étoffes, l'incroyable qualité plastique de toute cette production, le visiteur est convaincu. Mettant de l'avant le vieux rêve du Bauhaus, celui du beau à la portée de tous, sans hiérarchie entre arts dits majeurs ou mineurs, Larsen est vraiment un génie du métier.

Artisan à l'échelle planétaire, Jack Lenor Larsen a su tirer profit de toutes les ressources de l'industrie. Ses créations se retrouvent aussi bien dans l'ameublement et l'architecture que dans les vêtements. Le textile est pour lui une expérience sensorielle et, comme la tente et le voile des nomades, une façon de se créer un environnement visuel enrichissant et tonique habillant les cages à lapin qui nous tiennent lieu d'habitations. Si le textile peut ainsi nous fournir les images du lieu qui manquent à notre habitat, c'est qu'il a été créé à l'écoute des éléments de base, sorte d'antidote thérapeutique aux agressions d'une journée. Des draps en polyester et coton ont un motif en vague évoquant l'écume de la mer et le mouvement dansant des champs d'eau. Des imprimés sur velours naturel évoquent la sagacité des tissus africains. Larsen a le sens d'une matière et ses synthétiques ne se déguisent pas. Ses voilages en motifs croisés en fibres artificielles ne ressemblent en rien à de la dentelle. «Des fibres artificielles je préfère celles qui n'imitent pas les fibres naturelles, dit-il. Les fibres façon paille et les rubans plastiques incisés sont matières nouvelles, ont l'apparence et se comportent comme des matières nouvelles. Elles sont source d'une esthétique nouvelle». Ses fibres naturelles accusent leur aspect de fibre brute. Du reste, en vieillissant, celles-ci se polissent comme des galets et acquièrent une patine prévue. Ses motifs ne sont pas plaqués mais plutôt symbiose et provoquent une vibration animée, scintillante, jamais rien de standardisé et de terne. Produisant en série et à une échelle qui n'a rien de limitée, Larsen ne fait pourtant pas de concession. Ses tissus sont certes faits pour plaire mais ils n'ont rien d'opportuniste, s'inspirant des artisanats et des traditions millénaires de bien des pays. Sa réussite commerciale est basée sur cette sensibilité et sur son expérimentation incessante à l'écoute des artistes et des cultures traditionnelles. Il s'est inspiré des tissages laotiens «ikats», des brocards siamois, des quilts américains, des patchworks, des motifs géométriques de l'art abstrait... pour ses commandes diverses. «Nous sommes les héritiers de tous les temps, de toutes les cultures... Alors que j'admets l'idée que la grande tradition est la créativité, et que j'admire ceux qui oeuvrent selon une droite ligne issue d'eux-mêmes, je suis un éclectique, proclame Larsen. Anthropologue profane, poursuit-il, je suis séduit par le passé. J'admire de nombreux styles qui, pour la plupart ne sont ni élégants, ni lourds ou très aboutis. Je reste avant tout sensible au travail des tribus primitives. Leur puissance, leur riche perception de ce que la vie a de stupéfiant me fascinent. Nul ne m'inspire davantage que l'indigène du Turkestant. Je sentis son ordre chaotique».

Dans sa carrière, Larsen a habillé de ses tissus des immeubles dessinés par des architectes comme Saarinen, Louis Kahn et Frank Lloyd Wright. On peut voir de ses choses dans les collections de musées aussi prestigieux que le Louvres, le Musée d'art moderne de New York. Il a couvert des sièges d'avion, ses bannières flottent dans des banques ou des sièges sociaux des plus puissantes compagnies de notre époque. Sa contribution à l'industrie est digne des grands artistes que sont les Fortuni, Tiffany et bien d'autres qu'il admire. Comme eux, il partage une conception de l'artisanat basé avant tout sur les qualités d'harmonisation pourtant tributaires de la somptuosité de la création. Nous sommes loin de la valorisation maniaque et individualiste du faire. Certes le sens de la dramatisation et du décor caractéristiques des textiles enveloppants de Larsen ne plairont pas aux puristes. Du reste, le thème même de l'exposition, spécialisée, ne risque d'être compris que des professionnels de l'aménagement: designers, architectes, décorateurs ou de ceux qui s'intéressent de très près à la décoration mais il faudra aller plus loin que l'impression première, aller plus loin qu'une visite rapide à travers ce qui risque de passer à l'oeil paresseux pour un assortiment de draperies. Ceux qui sont sensibles à la douceur des choses, à l'art de vivre, ou à l'art tout court — qui n'est pas que dans les tableaux — ouvriront grand les yeux. Larsen, ajoutons-le, s'est intéressé, tant dans ses publications que par l'organisation d'expositions à l'essor et à l'autonomie des arts de la fibre et de l'expression textile. L'exposition au Musée des arts décoratifs comprend six volets qui résument les idées de l'artiste. Il s'agit de *Matière et technique, Coordination des modèles, Couleurs, Commandes spéciales, Inspirations du passé* et enfin *Vers l'avenir*. Il s'agit d'une version abrégée mais tout aussi intéressante d'une exposition présentée l'an dernier au Musée des arts décoratifs de Paris et qui circulera, après Montréal, à travers l'Amérique. Les 300 oeuvres exposées ont été sélectionnées à travers toute la production de l'atelier de Larsen qui compte plus de 6 000 pièces.

*Disques/*

# L'intégrale des *Nocturnes*

par
**Carol Bergeron**

Frédéric Chopin (1810-1849), **Nocturnes,** enregistrement intégral par Daniel Barenboim (piano. DG 2 LP Stéréo 2741 012 $26.64. Texte de présentation en français.

Avec ou sans lunettes, il est difficile d'y voir clair, sinon quelque chose dans ces trop célèbres nocturnes de Chopin. Cortot, Rubinstein, Ashkenazy et des dizaines d'autres pianistes ont essayé avec plus ou moins de bonheur d'y faire la lumière cependant, ni les jumelles scrutatrices d'un Cortot, ni le flair félin d'un Rubinstein n'ont permis de pénétrer au coeur de l'univers nocturne de cet énigmatique musicien romantique.

Chopin le tendre, le sensible, le sensuel, le passionné, à 20 ans, quitte brutalement sa patrie, sa famille en laissant derrière lui des amours impossibles, des amours inassouvies. Exilé à Paris il se réfugie totalement dans sa musique: il n'existera plus vraiment que dans ses oeuvres.

C'est à la lecture des nocturnes de John Field que Chopin eut l'idée d'en écrire. Toutefois, il quitte son modèle dès le 3ème nocturne Op. 9. Il transforme la structure pour mieux l'adapter aux besoins émotifs de son évolution affective. Cette action intérieure se colore tantôt de tristesse, tantôt de mélancolie, tantôt de nostalgie — c'est le spleen, le mal du siècle des romantiques, — mais surtout elle s'articule autour d'une passion et d'une sensualité frémissante que la plupart des interprètes ont préféré atténuer ou tout simplement ignorer.

En réalité, c'est de la nocturne confusion qui offre à notre action toutes sortes d'expériences et de facilités magiques — ce vertige de toutes les choses défendues qu'il est tenté d'accomplir — dont il s'agit. Et puis, la nuit efface tout, même la honte. Enfin, elle est plus rassurante que la lumière: elle fait disparaître les cloisonnements.

Les Nocturnes de Chopin, malgré leur apparence de chaste mélancolie, ce n'est pas de la musique de salon: c'est de la musique subversive à ne pas mettre entre les mains des petites filles non plus que des petits garçons d'ailleurs.

Daniel Barenboim, interprète génial s'il en fut, nous livre, sous étiquette Deutsche Grammophon un superbe version des 19 Nocturnes de Chopin. Voilà enfin un pianiste qui sans fausse pudeur, cherche le sens profond de ces oeuvres. Tout y est, la majesté funèbre du grandiose 13ème nocturne en ut mineur, la poignante mélancolie du 15ème en fa mineur, l'obsédante tristesse du 18ème en mi majeur mais toujours et partout cette frémissante passion. C'est l'une des plus belles versions que l'on puisse posséder.

Détail intéressant, en tous cas pour ceux qui aiment suivre dans une partition l'écoute d'une oeuvre, Barenboim utilise, selon toute évidence l'édition Henle, certainement celle qui restitue avec le plus de clarté et d'intelligence le texte de Chopin.

Album contenant deux disques, c'est un enregistrement numérique (en anglais digital) dont la reproduction Sonore du piano est exceptionnelle. Une seule ombre au tableau de la fiche technique, le pressage laisse à désirer. Espérons que votre copie sera meilleure que la nôtre

*dans le Devoir... votre galerie d'art occupe une place de choix...*

Robert CAMPEAU
844-3361

Nous achetons peintures de qualité
**GALERIE DOMINION**
1438 ouest, Sherbrooke,
845-7471, 845-7833
**le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada**
lun. au ven. de 9 h à 17 h30,
samedi et dimanche fermé

Galerie
**TREIZE**
Salle 1 **Isabelle Leduc**
jusqu'au 11 juillet
Salle 2 **Luc Bourbonnais**
jusqu'au 11 juillet
*4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903*
Ouvert du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h.

*Vernissage de l'exposition*
**Claude Roussel**
*au Centre d'art du Mont-Royal*
*le mercredi 23 juin à 20 h*
*Cette exposition est la première exposition solo itinérante d'un artiste acadien au Québec. Elle sera en montre jusqu'au 18 juillet. Tous sont bienvenus.*

*Vernissage des oeuvres de*
**PATRICIA PEIDES**
**sculpteur bronzier**
- **Médaille d'or, Genève 1981**
- **Révélation Grand Prix International d'art contemporain, Montecarlo fév. 82**

**FRANÇOIS LAMAIRE**
**ORFÈVRE**
ancien maître d'oeuvre de Jordi Bonet
**Mercredi 16 juin 1982**
**Vernissage à 18h.**
L'exposition se poursuivra jusqu'au 21 juillet
Heures d'ouverture: mer. au ven. de 16 h à 21 h
Sam. et dim. de 13 h à 19 h
LA GALERIE CULTART
3620 Ridgewood # 616
Montréal. Tél.: 735-2033

NUCLEUS 1
10 juin—30 juin
galerie JENSON gallery
77, rue Ste-Catherine est
287-9019
La Galerie est ouverte chaque jour de midi à 17 h, incluant le dimanche

FOYER DES ARTS
EATON, 9e ÉTAGE, CENTRE-VILLE
***Expo-vente***
***Galerie permanente***
*Collection d'artistes canadiens: Gordon Pfeiffer, Avrum Rosenthal, Viateur Lapierre, Aline Lalancette, Marcel Favreau, R. Galli, Vivian Walker, George M. Rae, R.S. Leduc, Eve Rell, C.D. Maillet, Jocelyne Lortie, H.V. Pundleider, Léo Ayotte, D. Harper, Hélène Dubé, John A. Barwick, Fernand Lorion, Gaby Lamarche, Shirley Chinneck, W.E. Gebauer, Raymond Rivard, P. Boucher, C. Dionne-Valois.*
EATON

galerie uqam
**EXPOSITION**
**JÉRUSALEM DANS L'OEUVRE DES GRAVEURS ISRAÉLIENS**
*Du 11 juin au 27 juin 1982*
GALERIE UQAM
PAVILLON JUDITH-JASMIN - Salle J-R160
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
1400, rue BERRI
MONTRÉAL
*LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 HEURES À 18 HEURES*
Université du Québec à Montréal

**Cahiers des arts visuels au Québec**
**14**
**MULTIDISCIPLINARITÉ**
ART-SON COPIE-ART
ESTAMPE COLLAGE TEXTILE
PERFORMANCE
Textes, entre autres, de Raymonde Bertrand, Philippe Boissonnet, Moisette Boucher, Chantal Boulanger, Anne Cherix, Graham Cantieni, Yvone Duruz, Peter Frank, Paule-Esther Gagnon, Michèle Lalonde, Helga Schlitter, Annie Molin Vasseur.
**revue trimestrielle**
**abonnement: 1 an 11,00 $**
**C.P. 1715**
**Succursale St-Laurent**
**Montréal H4L 4Z3**

éditions hurtubise hmh ltée
**UN LIVRE D'ART DE CLAUDE PÉLOQUIN**



**CLAUDE PÉLOQUIN**
**UNE PLONGÉE DANS MON ESSENTIEL**
Préface de Roger Lemelin
Lithographie originale de Fernand Toupin
*Cet ouvrage a été tiré à 500 exemplaires numérotés de 1 à 500. Chaque exemplaire de ce livre est signé de la main de l'auteur et contient une lithographie originale de Fernand Toupin numérotée et signée par l'artiste.*
PRIX: **130,00$**
Disponible chez votre libraire ou votre éditeur
**7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323**

DARCHEU
ART CONTEMPORAIN EN ESTRIE
MANIFESTATIONS À EUSTIS
NORMAND ACHIM NICOLE BENOIT LOUKY BERSIANIK
GRAHAM CANTIENI JACQUES COULOMBE
CHRISTINE DAOUST PETER FRANTA DENYSE GÉRIN ÉTIENNE OZAN-GROULX
OLAF HANEL CLAIRE MEUNIER PIERRETTE MONDOU
HERVÉ PHILIPPE YVON PROULX STEPHEN SCHOFIELD MARC TAILLON
WILLIAM VAZAN
le samedi 26 juin 1982
Événement pluridisciplinaire organisé par Darcheu.
Renseignements: (819) 563-2720

## Expositions

- Trésors de la Royal Photographic Society
  Jusqu'au 4 juillet
- Pompeo Batoni: deux oeuvres allégoriques
  Jusqu'au 8 août
- L'art du cinéma d'animation
  Jusqu'au 5 septembre

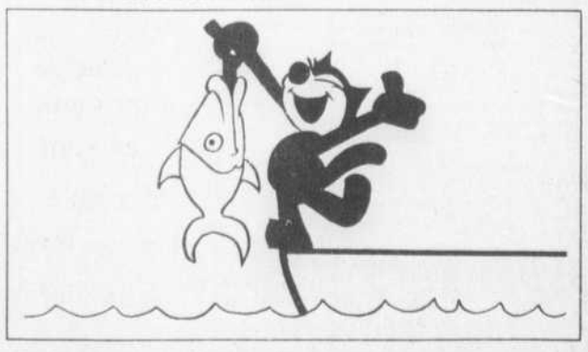
## Films d'animation

- Trois représentations quotidiennes
  A 11h, 12h30 et 14h30
  Prix d'entrée habituel au Musée

## Programmes éducatifs spéciaux

- Le cinéma d'animation à votre portée
  Démonstrations par des cinéastes de l'ONF
  Prix d'entrée habituel au Musée
- Ateliers pratiques sur le pré-cinéma pour les enfants
  Commandités par La Jeune Ligue de Montréal
  Billets en vente au Musée (2$ par enfant)
- Ateliers d'animation pour jeunes cinéastes de 10 à 16 ans
  Organisés par le groupe Enfilm de Montréal
  Admission: 5$
- Renseignements: 285-1600, poste 154

*Felix the Cat*, Otto Messmer, 1967



**Musée des beaux-arts de Montréal**
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy

# AVIS PUBLICS

## Ventes en justice

***Conditions et Renseignements***

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

---

Canada. Province de Quebec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-017597-829. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse. —vs— COMBUSTION SUD INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 juin 1982 à 13:00 heures au 2055 Holmes, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COMBUSTION SUD INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de bruleurs à l'huile, 1 lot de 7 contrôleurs à température, 1 four prefabrique en ciment, 1 vacuum pour cheminée électrique, 1 lot de 3 ventilateurs pour fourneau à air chaud, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. JEAN-MARC GRENIER, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass. 284-1007. Montréal, le 17 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-05-003689-823. CAISSE D'ÉCONOMIE DES PORTUGAIS DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —vs— DAVID DIAS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 juin 1982 à 13:00 heures au 1122 Dominion, à Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID DIAS saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux, 1 mobilier de salon comprenant 2 chaises et 1 fauteuil style renaissance, 1 lave-vaisselle Admiral, 1 console musicale (table tournante, amplificateur et radio), 1 automobile AMC familiale brune 1978 plaque # F410-764, 1 automobile Oldsmobile bleue 4 portes plaque # 764M507 Qué. 81, 1 sécheuse Maytag, 1 laveuse Admiral, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 16 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No. 705-02-002125-813. U.A.P. INC., partie demanderesse —vs— RÉJEAN DUCHARME, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 juin 1982 à 13:00 heures au 12301 Langelier, à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN DUCHARME saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque modulaire en 3 parties, 1 téléviseur couleur Électrohome, 1 système de son comprenant 1 table tournante Pioneer, 1 récepteur AM FM Pioneer, 1 tape cassette 4 pistes Realistic, 2 haut-parleurs, 1 table de salon, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier, de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass. 284-1007. Montréal, le 17 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de St-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. No. 750-02-001032-81. PIÈCES D'AUTOS ROBITAILLE INC., partie demanderesse. —vs— CARROSSERIE A.C.S., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 juin 1982 à 13:00 heures au 1570 Soucy, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARROSSERIE A.C.S. saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur métallique vert 4 tiroirs, 1 bureau en bois 4 tiroirs, 1 machine à chèques Paymaster, 1 meule électrique Bench Grinder, 1 étagère en bois 4 etages, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. JEAN-MARC GRENIER, huissier, de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass. huissiers 284-1007. Montréal,le 16 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002988-827. SERGAZ INC., partie demanderesse. POINTE-AUX-TREMBLES DEMOLITION (1981) INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juin 1982 à 11:00 heures au 755, 7e avenue, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de POINTE-AUX-TREMBLES DEMOLITION (1981) INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford 6 roues de couleur rouge plaque # F477-539, 1 bahut en bois 4 portes, 1 système de son console RCA Victor, 1 réfrigérateur Westinghouse, 1 réfrigérateur Frigidaire, 1 paire de ski Rossignol, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier De l'etude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass. huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 16 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-016737-817. DARLING DURO LTÉE, partie demanderesse. PLOMBERIE C.L. LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 2 juillet 1982 à 11:00 heures au 495 Grande Côte, à St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PLOMBERIE C.L. LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque G.M.C. plaque # F463-195, 1 camion de marque GMC 1977 de modèle Value Van rouge plaque # F424-510 Qué. 81, 1 bureau plat en bois 5 tiroirs, 3 filières 4 tiroirs en métal, 2 boites de camion avec accessoires, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 16 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011023-822. SIMPSONS SEARS LTÉE, partie demanderesse. RICHARD CHARRON, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juin 1982 à 11:00 heures au 561 Cardinal Léger, à Pincourt, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD CHARRON saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA XL-100, 1 sélecteur de canaux Jerrold, 1 table tournante Dual, 1 stéréo récepteur Optonica, 2 boites de son, 1 congélateur Kenmore, 1 souffleuse Mastercraft, 1 tondeuse Mastercraft. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 16 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018471-826. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse. ROBERT EMOND "BACH DESIGN ENRG.", partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juin 1982 à midi au 855 Valois, à Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT EMOND saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Dodge Colt 1981, de couleur bleu, plaque # 771L020 Qué. 82, 2 machines à écrire Olivetti, 1 photocopieuse Xérox, 1 calculatrice à ruban, 1 réfrigérateur blanc Bélanger, 1 poêle blanc 30" Viking, 1 table à dessin, 1 filière latérale Bonnes 3 portes, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 16 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008545-814. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse. —vs— CARRIÈRE LANDREVILLE INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juin 1982 à 10:00 heures au 950 d'Anjou, à Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CARRIÈRE LANDREVILLE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur 8 pistes Sharp, 1 réfrigérateur Gibson, 1 fournaise à l'huile, 1 caméra Kodak instant, 1 tracteur Caterpillar, 1 camion Fleestar imm. F474-138 Qué. 81 de marque international, 1 tracteur Caterpillar modèle 955, 1 soudeuse électrique Lincoln Welder, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'etude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002117-826. KAPLAN ST-JEAN LTÉE, demanderesse -vs- PLOMBERIE BROSSARD INC., défenderesse. Le 29 juin, 1982, à 10 heures à la place d'affaire de la défenderesse au No 5524 rue Auteuil, en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: equipement pour plomberie, tuyaux, toilettes, lavabos, réservoirs, robinetteries, colonnes douche, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier. 849-6659. Montréal, 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023609-816. HOBART CANADA INC., demanderesse -vs- VILLA CORNELLI FOOD PRODUCTS LTD., défenderesse. Le 29 juin 1982, à 11 heures à la place d'affaire de la défenderesse au No 3705 rue Taschereau en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 34 tables, 108 chaises, réf. pour bar, pizza four, friteuse, gril, vaisselles et pots, chaudrons, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montreal, 19 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037172-801. ANTONIO DIPIPPO, partie demanderesse. DANIEL JOSEPH, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 juin 1982 à 10:00 heures au 3676 Henri Bourassa # 20, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bar portatif en cuirette noire. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montreal le 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039559-81-5. RÉJEAN FRÉCHETTE, partie demanderesse —vs— ANTONIO SICARI, partie défenderesse. Le 30-6-82 à 10:00 heures au 5252 Belanger, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Francis Sicari saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois, 3 filières en métal, 1 calculatrice de marque Regina, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier (288-0211). Montréal, 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002715-82-4. McGann et Marsh Inc., partie demanderesse. —vs— AGENCE S.O.P., partie défenderesse. Le 30-6-82 à 11:00 heures au 1150 Villeray est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Agence S.O.P. Inc., saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo manuelle de marque Underwood, 1 photocopieuse de marque 3-M, 1 machine à adresser les lettres de marque Elliot, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier (288-0211). Montréal, 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. No: T-1529-82. IMPÔT SUR LE REVENU, partie demanderesse —vs— M. ANDRÉ BEAULIEU, partie défenderesse. Le 30-6-82 à 10:00 heures au 211, boul. Curé Labelle, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. André Beaulieu saisis en cette cause, consistant en: 1 auto no. de série 7363781114530 de marque Beaumont Custom, 1 auto no. de série: RL21050190977 de marque Plymouth Fury, 1 auto no. de série: 2T87Y7N159696 de marque Pontiac Firebird, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier (288-0211). Montréal, 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011558-81-9. A & R HOLDING CO. INC., partie demanderesse —vs— TED ORBAN, partie défenderesse. Le 30-6-82 à 10:00 heures au 975F, rue Pacific, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Ted Orban saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur de marque Gilbert et Barker, 1 extincteur chimique de marque General, 1 coffre à outil sur soulette, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier (288-0211). Montréal, 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008783-82-6. FLEURS EXPRESS L.G.S. ENRG., partie demanderesse —vs— FRANCIS GUITTON, partie défenderesse. Le 30-6-82 à 10:00 heures, au 4554 Wellington, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Francis Guitton saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no. de série 2B7FB-13E7B203289, de marque Van Dodge, 1 caisse enregistreuse de marque R.C. Allen, 4 étagères (tablettes en verre et contours chromés), etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY CORBEIL, huissier (288-0211). Montréal, 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006381-82-1. CENTRE DU CONFORT ESSO, partie demanderesse —vs— RESTAURANT LES 42 INC., partie défenderesse. Le 30-6-82 à 12:00 heures au 4205 Bernard Pilon, Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Restaurant les 42 Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque T.E.C. MA-190, 52 chaises en bois et cuir, 22 tables, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier (288-0211). Montréal, 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007893-82-4. PIÈCES D'AUTOMOBILE PROBEC INC., partie demanderesse —vs— MAURICE MC CRAE, partie défenderesse. Le 29-6-82 à 13:00 heures au 8820 Pascal Gagnon, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Maurice Mc Crae saisis en cette cause, consistant en: 1 perceuse de marque Black & Decker, 1 scie ronde de marque Makita, 1 chain block 1 tonne, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier (288-0211). Montréal, 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. No: 500-02-018945-82-9. IMM. E. D'ALENCON, partie demanderesse —vs— DOMENICO SCALISE, partie défenderesse. Le 30-6-82 à 12:00 heures au 15616 rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Domenico Scalise saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1982 no. de série: 1763344261, immatriculée: 984-M-156, de marque Volkswagen, 1 t.v. couleur portative de marque Granada, 1 set de cuisine 5 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier (288-0211). Montréal, 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013310-81-3. PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN, partie demanderesse —vs— JEAN DENIS PILON, partie défenderesse —et— IMMEUBLES LOUIS DREYFUS LTÉE, Tierce-saisie. Le 30-6-82 à 13:00 heures au 1801 McGill, suite 630, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Immeubles Louis Dreyfus Ltée saisis en cette cause, consistant en: 1 table de conférence, 8 fauteuils pivotants, 7 fauteuils en velours bleu et blanc, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier (288-0211). Montréal, 16 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002313-82-1. PRODUITS LA BARBERA INC., partie demanderesse —vs— FRANK BASDRAVALAS, partie défenderesse. Le 30-6-82 à 11:30 heures au 3793 rue Marquette, Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Frank Basdravalas saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1982 immatriculée: 777-H-483, de marque Buick, 1 laveuse de marque Général Électrique, 1 t.v. couleur portative de marque Magnasonic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier (288-0211). Montréal, 16 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000544-82-6. LES LOCATIONS MOHAWK LTÉE, partie demanderesse -vs- YVES BOURGEOIS. Partie défenderesse. Le 30 juin 1982 à 12:30 heures. Au 94 St-Laurent, app. 11 St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les bien et effets de YVES BOURGEOIS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1981, immatriculée: 803-M-813, de marque Thunderbird, 1 T.V. couleur meuble de marque Electrohome, 1 set de salon 2 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de juin 1982. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-015307-81-4. LA REINE. Partie demanderesse -vs- NICOLAS DECOSSE, partie défenderesse. Le 30 juin 1982 à 10:30 heures. Au 12241 Charles Renard, Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NICOLAS DECOSSE saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 marceaux, 1 set de salle à diner 5 marceaux, 1 set de salle à diner 5 morceaux, 1 fauteuil. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de juin 1982. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-016172-81-1. LA REINE, partie demanderesse -vs- DAVID NICHOLLS. Partie défenderesse. Le 30 juin 1982 à 10:00 heures. Au 515, Beaconsfield, Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DAVID NICHOLLS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque R.C.A., 1 table de salon en bois, 2 lampes de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARC TANGUAY, Huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de juin 1982. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-040577-81-4. 80797 CANADA LTÉE, Partie demanderesse -vs- BEIGNES HERCULES INC. Partie défenderesse. Le 30 juin 1982 à 13:00 heures. Au 454, St-Roch, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BEIGNES HERCULES INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Sweda, 1 cafetière de marque Diplomat II, 1 four à pizza de marque South Bend, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN HOULE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de juin 1982. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009023-826. MAN AND HIS HOME LTD. (SENTINEL ALARM CO. REG'D.), demanderesse -vs- 110398 CANADA INC. (BAYROUTH RESTAURANT), défenderesse. Le 30 juin 1982, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4691 avenue Van Horne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 réfrigérateurs 2 portes, 1 machine à glace Kold Draft, 1 congélateur à chambre, Foster, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 61-3171. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- MLLE. KATHERINE McPHEE, défenderesse. Le 2 juillet 1982, à 11 heures au domicile de la défenderesse au No 2546 rue Aylwin, app. 1, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. RCA, 1 machine à écrire portative et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-054299-800. AUTOHIRE CANADA LTD., demanderesse -vs- ANDRÉ SAVOIE, défendeur. Le 2 juillet 1982, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9 rue Lévesque, en la cité de Repentigny et district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Econoline, Imm. F149-756, Qué. 82, et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013551-820. BÉTONS TRUDEAU LTÉE., demanderesse -vs- GÉRARD MONTPETIT, défendeur. Le 2 juillet 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 85, 103 avenue en la cité d'Île Perrot et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038520-818. MOSS AUTO PARTS LTÉE., demanderesse -vs- JACQUES REID, défendeur. Le 2 juillet 1982, à 15 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 12040 boul. Laurentien, en la cité de St-Laurent et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Omega Oldsmobile Imm. 668-M-034, No. de série: 3-B17-K-3-W-113873, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001339-824. Flora Construction Ltée, demanderesse -vs- Georges Blanchard Policar, défendeur. Le 29 juin 1982, à 11 heures à la place d'affaires du défendeur au No 2868-70, rue Gover en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire à liqueurs True et acc., paniers sur roulettes, 1 comptoir refrigéré Métropolitain vert et acc., équipements variés (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 17 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015-227-825. J. Pascal Inc., demandeur -vs- Charles Home Services Ltd., défendeur. Le 30 juin 1982, à 15 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5029 rue St-Ambroise en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 secrétaire en bois 7 tiroirs, 1 calculatrice Rock Well, 1 meuble bahut, 3 portes coulissantes en bois, 3 filières métal brunes 4 tiroirs, equipements variés (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1006. Montréal, le 17 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008367-809. Apex Painting Services Ltd., demandeur -vs- Charles Home Services Ltd. et al., défendeur. Le 30 juin 1982, à 15 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5029 rue St-Ambroise, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 3 sofas, love seat corduroy brun, 1 bibliothèque étagère en vitre, 2 tables chromées, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-014883-811. FERLAC INC. demandeur -vs- GASTON BOULANGER défendeur. Le 5 juillet 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3641 rue Bourget en la cité de Vaudeuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur meuble Hitachi, set de salon, table, chaise bercante avec pouff, vaisselier, Chevrolet Suburban, Ford Mercury Grand Marquis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012596-826. BONAVENTURE ICE RINKS INC. demandeur -vs- SERGE BELLEMARRE défendeur. Le 29 juin 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 3201 rue Henri-Bourassa Est, apt. 201 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv Panasonic 20", 1 table tournante Dual, 2 haut-parleurs et amplificateur, 1 convertisseur Jerrold. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Mintreal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007323-822. FRONTEX LTD. demanderesse -vs- GKINOV VASILIOS (HELLENA UPHOLSTERING ENRG.) défenderesse. Le 29 juin 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3832 rue Notre-Dame en la cite de Chomedey district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Olivetti, mobilier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 17 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Richelieu. COUR PROVINCIALE. No: 765-12-001229-79. LE PERCEPTEUR pour JACQUELINE MALLETTE, demanderesse. —vs— JEAN-GUY SIMONEAU, défendeur. Le 30 juin 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no. 180 rue Ste-Anne en la cité Varennes District Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de Marque Chevrolet "Citation" 1981 serie 1G1AX6857BT167873. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier. 652-2542. 845-3367. Montréal, 17 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027662-811. CIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DE LA RIVE SUD LTÉE, demanderesse. -vs- LES ENTREPRISES JUSTIN BERGERON INC. ET JUSTIN BERGERON, défendeurs. Le 30 juin 1982 à 13:00 heures au domicile et place d'affaire des défendeurs au no. 188 rue Jarry en la cité McMasterville district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 tente roulotte Lionel, 1 camion Van G.M.C. 1976 et outillage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 849-2481. Montréal, 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-015285-818. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- MAGASIN DE DISQUES LE RÊVE MUSICAL INC., défenderesse. Le 2 juillet 1982, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier en la cité de St-Léonard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de boites de disques assorties, 1 caisse enregistreuse Sweda Litton, 1 Tuner Rotel, 2 boites de son et table tournante, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR No.: 500-02-009213-823. Raymond Aubry Ltée, demandeur -vs- Charles Homes Services Ltée, défendeur. Le 30 juin 1982, à 15 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5029 rue St-Ambroise, 2ième étage, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil pivotant sur roulettes vert, 1 lot de tableaux décoratifs, 1 photocopieuse Canon NP 120 + cabinet métal 1 porte, 1 dactylo Olivetti Lexiton 90 C électrique, noire, équipements variés (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, le 17 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050945-802. PRODUITS D'ARTS GRAPHIQUES, demanderesse. —vs— AGENCE S.O.P. INC., défenderesse. Le 29 juin 1982, à 11:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 1150 rue est Villeray en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 composeuse, 2 cireuses, ameublement de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 19 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041051-819. LES ENTREPRISES COUPERIN ENR., demanderesse. —vs— SERGE MICHALSKI, défendeur. Le 29 juin 1982, à 12 heures, au lieu d'entreposage, au No 1290 rue Boul. Concorde, en la cité Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble Sylvania 26" 1 balayeuse Electrolux et acc. 1 fauteuil à carreaux brun. Effets variés (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (tél.: 879-1007). Montréal, le 17 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031735-819. VILLE DE LAVAL, demanderesse. —vs— GAETAN BEAUPRÉ, défendeur. Le 30 juin 1982, à 10 heures, au domicile du défendeur, au No 490, rue Place De Beaucaire, en la cité Laval Des Rapides de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Couleur Zénith, 1 set de salon 2 morceaux, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier (845-7286). Montréal, le 17 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-000090-812. DOROTHÉE MARTIN PRÉMONT, demanderesse. —vs— RENÉ CHAPLEAU, défendeur. Le 29 juin 1982, à 12 heures au bureau d'affaires, du défendeur, au No 50, rue Place Crémazie, # 901, en la cité Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Underwood, 2 filieres latérales, 5 tiroirs Equipement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET (845-7286), huissier. Montréal, le 17 juin 1982.

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002375-821. LAURENTIDE FINANCE CANADA LTÉE, demanderesse -vs- MARCEL THIBEAULT, défendeur. Le 30 juin 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 190 rue Pierre Fontaine, #302 en la cité Boisbriand district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Dodge Charger — 1976 — couleur brune — série XSJ2K6R162290 — imm. 534H983 Que. 81. Conditions: ARGENT COMPTANT. BABIN, BOURDAGES & DÉCOSTE, huissier (842-5292). Montréal, le 17 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013903-823. CROWN ELECTRICAL MANUFACTURING LTD., partie demanderesse. —vs— 96022 CANADA LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 juin 1982 à 13:00 heures au 1064 St-Laurent, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 96022 CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau métallique gris, 1 machine à écrire électrique IBM, 1 buffet bahut 9 tiroirs, 1 réfrigérateur G.E., 1 coffre-fort Artmeta, 1 extincteur chimique, 1 table à dessin, 1 bureau en bois 3 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. ANDRÉ MATHIEU, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél. 284-1007). Montréal, le 16 juin 1982.

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000116-827. A.Y. BRAIS TRANSPORT INC., partie demanderesse. —vs— E. HARVEY, E. HARVEY EXCAVATION, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 juin 1982 à 10:30 heures au 4713 Victorin, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de E. HARVEY saisis en cette cause, consistant en: 1 divan et 1 sofa beige, 1 table de salon, 1 lave-vaisselle Inglis, 1 pouf, 1 lampe, 1 cadre, 1 bureau de travail, 1 téléviseur couleur Zénith. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier de l'Étude: Paquette, Roche

# AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-008845-826

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FIDÉLITE
demanderesse
-vs-
PIERRE DANET
défendeur
-et-
TERRASSE FABREVILLE INC.
1ère mise-en-cause
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL
2ième mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur est par les présentes, sommé de comparaître dans un délai de 30 jours, suivant la publication du présent Avis.

Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été déposée pour le défendeur, au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal, au 1 est rue Notre-Dame, Montréal, Province de Québec.

MONTRÉAL, ce 15 juin 1982.

(S) DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
Protonotaire C.S.M.

Me Ivan de Grandpré
Lafleur, Brown, de Grandpré
C.P. 214
800 Place Victoria
suite 720
Montréal, P.Q. H4Z 1E4

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: REYNALD TAILLEFER,
Créancier,
-vs-
JACQUES ARCAND,
-et-
DAME PIERRETTE BELLAVANCE,
Débiteurs.

ORDONNANCE

Dame Pierrette Bellavance, de lieux inconnus, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication.

Une copie de l'avis de soixante jours a été laissée à son intention à la Direction Générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, Québec.

Ledit avis de soixante jours concerne un emplacement situé dans le canton de Labelle connu et désigné comme étant le lot numéro DIX-SEPT (17) du Rang "G" du cadastre officiel du canton de Labelle, division d'enregistrement de Labelle et un emplacement vacant connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro HUIT A (Ptie 8A) du Rang II, aux plan et livre de renvoi officiels de l'Augmentation du Canton de Grenville, division d'enregistrement d'Argenteuil.

Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de soixante jours à compter de la présente insertion, le créancier deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.

MONTRÉAL, le 17 juin 1982.

Me Bernard Caron,
4150 ouest, boulevard Saint-Martin,
Laval, Québec.
H7T 1C1

---

AVIS

PRENEZ AVIS que la compagnie KEBEC CASHWAY INC. demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission de se dissoudre.

Montréal, ce 7 juin 1982.

Duguay, Salois, Dionne
Gilles L. Duguay, Avocat
Avocat de la compagnie

---

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
MICHEL BLAIN

Avis est par les présentes donné que MICHEL BLAIN, étudiant, 330 rue Forest, Mont St-Hilaire, P.Q. ayant fait affaires sous la raison sociale: "STUDIO DE PHOTO SON ET LUMIÈRE ENRG.", 315 boul. Laurier, Mont St-Hilaire, P.Q., a fait cession de ses biens le 10ième jour de juin 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ième jour de juin 1982, à 9:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 Ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q. Laurent Langevin, L.S.C., Adm. A.
Syndic.

BUREAU
1305 Ouest rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél. 514-774-4300

---

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-009751-825

DOLORES POULIN, comptable, résidant et domiciliée au 3956, 7ième rue, Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal
—et—
DELPHIS POULIN, rentier, résidant et domicilié au 3956, 7ième rue, Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal
—et—
MARIE ANGE POULIN, rentière, résidant et domiciliée au 3956, 7ième rue, Chomedey, Laval, district de Montréal
Demandeurs
—vs—
ALAIN GERVAIS, entrepreneur, faisant affaires sous le nom et raison sociale de Isolation Économiques Enrg., dont la place d'affaires est inconnue,
—et—
ISOLATIONS ÉCONOMIQUES INC., corps politique légalement constitué dont le siège social est inconnu (ci-après appelé: l'Isolateur),
—et—
RAPCO FOAM, division de Lorcon Inc., corps politique légalement constitué ayant une place d'affaires au 9513 Côte de Liesse, Dorval, district de Montréal (ci-après appelé: le Fabricant)
Défendeurs

AVIS

Il est ordonné aux défenderesse Alain Gervais et Isolations Economiques Inc., de comparaître au greffe de la Cour, dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cette ordonnance.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à l'intention des défenderesses Alain Gervais et Isolations Économiques Inc., au greffe de la Cour Supérieure, du district de Montréal.

Laval, le 16 juin 1982.
ALLEN & BEAUVAIS
Procureurs des demandeurs

---

Avis est donné que M. Mario Jodoin, résidant et domicilié au 2070, rang Argenteuil à Ste-Madeleine, comté de St-Hyacinthe, détenteur du permis M-509609, région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Robert Péloquin & Fils Ltée, résidant et domicilié au 5955, Frontenac à St-Hyacinthe, comté de St-Hyacinthe, région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1ère parution: 18 juin 1982
2ième parution: 19 juin 1982

---

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec que Morris Bros Tire Distributors Ltd, 2300, 52e Avenue à Lachine, province de Québec, a transporté toutes ses créances et comptes de livres, actuels et futurs à la Banque Royale du Canada, succursale 997 rue St-Jacques ouest, Montréal, à titre de garantie, par acte portant la date du 9 décembre 1970 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 17 décembre 1970, sous le numéro 2247776.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 16ième jour du mois de juin 1982.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 700-05-788-822

LES ENTREPRISES C.B.F.T. INC. corporation ayant son siège social et son principal établissement au 17,679, Victor, à St-Janvier,
—et—
JACQUES DUQUETTE, technicien, ayant domicile et résidence au 17, 71ième avenue est, à Blainville,
—et—
NOELLA LABELLE, commis comptable, ayant domicile et résidence au 17, 71ième avenue est, à Blainville,
—et—
JEAN-PIERRE DUQUETTE, chef d'équipe en arpentage, ayant domicile et résidence au 13380, rue Nicole, à Mirabel,
Parties requérantes
—vs—
ALINE DRISCOLL, ménagère, d'adresse inconnue,
—et—
WILLIAM ROBERT DRISCOLL, au soin du Gouvernement Fédéral, Ministère des Affaires Indiennes, Location des terres, 55, St-Clair est, Toronto, Ontario,
Parties intimées
—et—
Monsieur le Régistrateur de la division d'enregistrement de Terrebonne, bureau d'enregistrement de Terrebonne, St-Jérôme,
Partie mise-en-cause

---

AVIS

À Aline Driscoll, adresse inconnue.

Avis vous est par les présentes donné qu'une requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquise par prescription des lots numéros 80 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 790 et du lot numéro 3 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 791 des plans et livre de renvoi officiel de la Paroisse de Ste-Thérèse de Blainville, sera présentée devant la Cour Supérieure, Division de Pratique, siégeant dans et pour le district de Terrebonne, le 12 août 1982 à 9:30 de l'avant-midi ou aussitôt qu'un conseil pourra être entendu. Une copie de la requête a été laissée au greffe à l'intention des parties intimées.

LES AVOCATS DUQUETTE ET BEAUCHAMP
21, rue St-Charles, Ste-Thérèse
Procureurs des parties requérantes

---

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
CLAUDE BURELLE & DAME JEANNE D'ARC LEBOEUF-BURELLE

Avis est par les présentes donné que M. Claude Burelle chauffeur d'autobus et Dame Jeanne d'Arc Leboeuf-Burelle coiffeuse, faisant affaires sous la raison sociale: "SALON JEANNE" 573 rue Richelieu, St-Marc, P.Q. ont fait cession de leurs biens le 14ième jour de juin 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ième jour de juin 1982, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 Ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, L.S.C., Adm. A
Syndic.

Bureau
1305 Ouest rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél. 514-774-4300

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

No: 500-04-001496-802

YVON PAUL DESCHAMPS,
Requérant
—vs—
LES HÉRITIERS DE LA SUCCESSION DE OSCAR SPINER,
—et—
DAME ROSE ROSENBERG,
Intimés;

AVIS LÉGAUX

AUX: Héritiers de la Succession Oscar Spiner
ET À: Dame Rose Rosenberg

PRENEZ AVIS PAR LA PRÉSENTE, qu'une copie d'une requête en radiation d'un enregistrement d'un acte de vente (Art. 805 C.P.C.) a été déposé à votre intention au Greffe de cette Cour et que ladite requête sera présentée pour adjudication devant la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, siégeant en division de pratique, en la salle 2.16, le 27ième jour de juillet 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi ou dès que Conseil pourra être entendu.

Veuillez agir en conséquence.

MES LESTAGE & RHEAUME
794 rue Fréchette, suite 110
Longueuil, Québec
J4J 5C9

---

Avis est donné que M. Adélard Charette, résidant et domicilié au 105 Notre-Dame, à Ste-Agathe, comté de Terrebonne, détenteur du permis M-506646, région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. René Deguire résidant et domicilié à R.R. # 1 au Lac Carré, comté de Terrebonne, région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1ère parution: 18 juin 1982
2ième parution: 19 juin 1982

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-006690-828

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DU MONTREAL METROPOLITAIN,
Partie demanderesse,
c.
ROBERT QUIRION,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

A ROBERT QUIRION, défendeur

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au dossier de cette Cour à votre intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, ce 17 juin 1982

RICHARD BARIL
PROTONOTAIRE ADJOINT

Mes Bourguignon, Beausoleil, McManus
302, St-Laurent ouest
LONGUEUIL, P.Q.
Tél: 651-7503

---

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN ST-MARTIN

Avis est par les présentes donné que M. Jean St-Martin, boucher, 297 Chemin Ste-Victoire, Cté Richelieu, P.Q., a fait cession de ses biens le 10ième jour de juin 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ième jour de juin 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Laigevin, L.S.C., Adm., A.
Syndic

Bureau
1305 ouest, rue Girouard,
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél. 514-774-4300

---

La requérante cessionnaire, BRUNO TRANSPORT INC., détentrice du permis numéro M-300160-001-002 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de faire approuver la vente de son système de transport soit le permis numéro M-300160-001-002 de même que l'équipement servant à l'exploitation dudit permis en faveur de 114547 Canada Ltée.

La requérante cessionnaire demande l'application de l'article 85 des règles de pratique pour qu'elle devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue et continuera de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution dans les journaux.

1ière publication: 18 juin 1982
2ième publication: 19 juin 1982
HEMENS, HARRIS & ASSOCIÉS
a/s Me Pierre Hogue
505 ouest, boul. Dorchester
Suite 400
Montréal, Québec
H2Z 1A8

---

AUTOROUTES

**OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC**

## APPEL D'OFFRES

**DEMANDE NO. 54558**

Fourniture et livraison de lames avec pointe en carbure pour chasse-neige et niveleuses.

Seules sont invitées à soumissionner les personnes et les entreprises dont la principale place d'affaires est située dans le Québec.

Dépôt de garantie: un chèque visé à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec — 10% du montant de la soumission.

**Clôture des soumissions:** 15 h 00 (H.A.E.), le 8 juillet 1982.

Les devis et documents sont obtenus au bureau du Directeur des approvisionnements et contrats de l'Office des autoroutes du Québec, 255, boulevard Crémazie est, Montréal, Québec.

**La Secrétaire par intérim,**
**Madeleine Dyotte**

---

Transports Canada Transport Canada

## APPEL D'OFFRES

**PROJET: QH-4172** — Exploitation du restaurant/bar/tabagie à l'aéroport de Mont-Joli, Mont-Joli, P.Q., pour une période de dix (10) ans commençant le 1er novembre 1982.

**DATE DE CLÔTURE:** Étape I. Le 23 juillet 1982.
*Étape II. Le 20 août 1982.

*Seuls les soumissionnaires qui auront participés à l'Étape I seront invités à présenter une offre financière lors de l'Étape II.

**SÉANCE D'INFORMATION:** Le 28 juin 1982 à 10:00 heures, heure locale, au Relais de la Butte Enrg., 1462 boul. Gaboury, Mont-Joli, Québec.

**PROJET: QH-4173** — Exploitation des jeux automatiques à l'aéroport de Mont-Joli, Mont-Joli, P.Q., pour une période de cinq (5) ans débutant le ou vers le 1er décembre 1982.

**DATE DE CLÔTURE:** Étape I & II: 30 juillet 1982.

**SÉANCE D'INFORMATION:** Le 29 juin 1982 à 10:00 heures, heure locale, au bureau du directeur de l'Aéroport, Édifice de l'Administration à l'aéroport de Mont-Joli, Mont-Joli, P.Q.

**DÉPÔT POUR CHAQUE DOCUMENTS DE SOUMISSION:** $50.00

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, aéroport int. de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3 (angle route "C" et rue Cardinal, entrée par la rue Cardinal) 636-3203, seront reçues jusqu'à 15 00 heures heure locale aux dates stipulées. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque remboursable pour chaque projet fait au nom du Receveur Général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

**A. O. DUMAS**
**Administrateur régional du Québec**
**Administration canadienne du Transport aérien.**

Le 8 juin 1982

Canada

---

AUTOROUTES

**OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC**

## APPEL D'OFFRES

**DEMANDE NO; 55449**

Fourniture et livraison d'un (1) tracteur chargeur avec pelle rétrocaveuse.

Seules sont invitées à soumissionner les personnes et les entreprises dont la principale place d'affaires est située dans le Québec.

Dépôt garantie: un chèque visé à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec — 10% du montant de la soumission.

**Clôture des soumissions:** 15 h 00 (H.A.E.), le 6 juillet 1982.

Les devis et documents sont obtenus au bureau du Directeur des approvisionnements et contrats de l'Office des autoroutes du Québec, 255, boulevard Crémzaie est, Montréal, Québec.

**La Secrétaire par intérim,**
**Madeleine Dyotte**

---

**Lachine**

Hôtel de ville
1800, boulevard Saint-Joseph
Lachine, Québec
H8S 2N4

(514) 637-4411

**TRAVAUX PUBLICS**

## SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au Directeur Général Adjoint, (Contrats) et marquées: «Programme annuel de repavage des rues et travaux connexes», seront reçues au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici mardi, le 6 juillet 1982 à 12:00 heures (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi), mardi le 6 juillet 1982, dans la salle des délibérations du Conseil, 21 - 18ème avenue, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

Les documents de la soumission peuvent être obtenus moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars (25,00 $) NON REMBOURSABLE, au bureau du Directeur Général Adjoint, Monsieur André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., 1800 boulevard St-Joseph, Lachine.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**ANDRÉ C. GOSSELIN**
**Directeur Général Adjoint (Contrats)**
**Ville de Lachine**

LACHINE, LE 14 JUIN 1982.

---

**Lachine**

Hôtel de ville
1800, boulevard Saint-Joseph
Lachine, Québec
H8S 2N4

(514) 637-4411

**TRAVAUX PUBLICS**
**RÉGIE DES ESPACES VERTS**

## SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au Directeur Général Adjoint, (Contrats) et marquées: «Aménagement d'un terrain de jeux aux Parcs LaSalle, Carignan et Dixie», seront reçues au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici mardi, le 6 juillet 1982 à 12:00 heures (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi), mardi le 6 juillet 1982, dans la salle des délibérations du Conseil, 21 - 18ème avenue, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

Les documents de la soumission peuvent être obtenus moyennant un dépôt de cinquante dollars (50,00$) NON REMBOURSABLE, au bureau du Directeur Général Adjoint, Monsieur André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., 1800 boulevard St-Joseph, Lachine.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**ANDRÉ C. GOSSELIN**
**Directeur Général Adjoint (Contrats)**
**Ville de Lachine**

LACHINE, LE 14 JUIN 1982.

---

AUTOROUTES

**OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC**

## APPEL D'OFFRES

**Contrat no. E-L-82-4-RB**
**Enrobés bitumineux (couche d'usure)**
**Autoroute (15) des Laurentides**
**Laval et Ste-Thérèse**
**Circ. électorale: Laval & Deux-Montagnes**

L'Office des autoroutes du Québec, 255, boulevard Crémazie est, 10e étage, Montréal, QC H2M 1L5, fait un appel d'offres pour réaliser le projet ci-haut mentionné.

Sont admises à présenter une offre les entreprises dont le principal établissement est situé au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des entreprises de construction du Québec et qui auront obtenu le dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offre est obtenu pour une somme non remboursable de cinq dollars (5,00 $), soit en espèces, soit par chèque ou mandat-poste à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec.

**Garantie de soumission exigée:**
**Cautionnement de soumission: 18 000,00 $**
**ou**
**Chèque visé: 9 000,00 $**
**ou**
**obligations conformes aux exigences: 9 000,00 $**

On peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de l'offre du:

**Directeur du Génie**
**Office des autoroutes du Québec**
**255, boul. Crémazie est, 10e étage**
**Bureau 1055, Montréal QC H2M 1L5**

La réception et l'ouverture des plis seront faites au bureau de

**Madeleine Dyotte**
**Secrétaire par intérim**
**Office des autoroutes du Québec**
**255, boul. Crémazie est**
**10e étage**
**Bureau 1001**
**Montréal, QC**
**H2M 1L5**

Clôture de la réception des offres:

**15 h 00 heures, le 5 juillet 1982**

L'Office ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des offres.

**La Secrétaire par intérim,**
**Madeleine Dyotte**

---

AUTOROUTES

**OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC**

## APPEL D'OFFRES

**Contrat no. E-L-82-5-RB**
**Enrobés bitumineux (couche d'usure)**
**Autoroute (15) des Laurentides**
**St-Sauveur et Ste-Adèle**
**Cir. électorale: Terrebonne**

L'Office des autoroutes du Québec, 255, boulevard Crémazie est, 10e étage, Montréal, QC H2M 1L5, fait un appel d'offres pour réaliser le projet ci-haut mentionné.

Sont admises à présenter une offre les entreprises dont le principal établissement est situé au Québec, qui possèdent la licence requise par la Régie des entreprises de construction du Québec et qui auront obtenu le dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres est obtenu pour une somme non remboursable de cinq dollars (5.00 $), soit en espèces, soit par chèque ou mandat-poste à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec.

**Garantie de soumission exigée:**
**Cautionnement de soumission: 21 000,00 $**
**ou**
**Chèque visé: 10 500,00 $**
**ou**
**obligations conformes aux exigences: 10 500,00 $**

On peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de l'offre du:

**Directeur du Génie**
**Office des autoroutes du Québec**
**255, boul. Crémazie est, 10e étage**
**Bureau 1055, Montréal QC H2M 1L5**

La réception et l'ouverture des plis seront faites au bureau de

**Madeleine Dyotte**
**Secrétaire par intérim**
**Office des autoroutes du Québec**
**255, boul. Crémazie est**
**10e étage**
**Bureau 1001**
**Montréal, QC**
**H2M 1L5**

Clôture de la réception des offres:

**15 h 15 heures, le 5 juillet 1982**

L'Office ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des offres.

**La Secrétaire par intérim,**
**Madeleine Dyotte**

---

Société québécoise d'assainissement des eaux

**PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**
**MUNICIPALITÉ DE BROMONT**
**INTERCEPTEURS, SHERBROOKE, GATINEAU, MONTCALM, RICHMOND, DEUX-MONTAGNES**
**DOSSIER 046-3-258**

## APPEL D'OFFRES

MAÎTRE D'OEUVRE: La Société québécoise d'assainissement des eaux, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal, Québec, H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7411.

INGÉNIEURS-CONSEILS: Les Consultants SBCS, 2702, rue Galt ouest, Sherbrooke, Québec, J1K 2V8, tél.: (819) 563-2323, M. André-P. Robert, ing.

DESCRIPTION DES TRAVAUX: La Société québécoise d'assainissement des eaux demande des soumissions pour la fourniture et la pose d'environ 900 mètres de conduites en PVC de 250 mm de diamètre (égout domestique), 50 mètres de conduites en béton-armé de 300 mm de diamètre, 720 mètres de conduites forcées en PVC de 50 et 75 mm de diamètre et de 3 stations de pompage.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission en leur nom, dont la principale place d'affaires est située dans la province de Québec, et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES: Les plans, devis et documents de soumission (réf.: SE-790912) peuvent être obtenus à compter de lundi, le 21 juin 1982, aux bureaux des ingénieurs-conseils et aux bureaux de la Société à Montréal, moyennant un paiement de 50,00 $ non remboursable. Ce paiement sera en argent ou sous forme d'un chèque visé au nom de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: Une copie complète des plans, devis et documents de soumission sera disponible pour consultation aux endroits suivants:

- à l'Hôtel de Ville de Bromont, 110, boul. Bromont, Bromont;
- aux bureaux de la S.Q.A.E. à Montréal et à Sherbrooke et aux bureaux des ingénieurs-conseils;
- aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, 4970, Place de la Savane, Montréal (Bureau des plans);
- aux bureaux de l'Association de la Construction des Cantons de l'Est, 1680, rue King ouest, Sherbrooke.

GARANTIE DE SOUMISSION: Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils et accompagnées d'un chèque visé fait à l'Ordre de la Société québécoise d'assainissement des eaux ou d'une garantie de soumission d'un montant égal à dix pour cent du montant total de la soumission.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, certifiant qu'elle émettra un cautionnement d'exécution des travaux au montant de 50% du prix du contrat, ainsi qu'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur envers les tiers couvrant à 50% du montant total des dépenses prévues pour les matériaux, la main-d'oeuvre et l'outillage nécessaires à l'achèvement des ouvrages.

CLÔTURE ET OUVERTURES DES SOUMISSIONS: Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées, seront reçues au bureau de M. Jean Buron, D.C.A., à l'Hôtel de Ville de Bromont, 110, boul. Bromont, Bromont (Québec) jusqu'à 15:00 heures, le 8 juillet 1982.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

La chef du service de l'approvisionnement, André Lagüe, ing.

---

Société québécoise d'assainissement des eaux

**PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**
**RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT**
**DE LA RIVIÈRE À LA SCIE**
**SAINT-DAVID DE L'AUBERIVIÈRE, LÉVIS, SAINT-LOUIS DE PINTENDRE**

## APPEL D'OFFRES

MAÎTRE D'OEUVRE: a) pour les travaux d'assainissement, la Société québécoise d'assainissement des eaux, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal, Québec H2L 4S5, tél: (514) 873-7411; b) pour les travaux municipaux, la Ville De Lévis, 225, Côte du Passage, Lévis, (Québec), G6V 6R8.

INGÉNIEURS-CONSEILS: Les Consultants Carrier, Trottier, Aubin et Associés, 1090, Louis-Riel, Sainte-Foy, (Québec), G1W 4A8, tél.: (418) 651-5354, M. Marc Samson, ing.

DESCRIPTION DES TRAVAUX: La Société québécoise d'assainissement des eaux, en son nom et en celui de la Régie Inter-municipale d'assainissement de la rivière à la Scie, demande des prix pour la fourniture et la pose: d'environ 22,900 pieds linéaires de conduites d'égouts de 10" à 36" de diamètre. La construction d'un poste de pompage et la construction de tunnels pour intercepteurs (travaux d'assainissement).

La fourniture et la pose d'environ 7,000 pieds linéaires de conduites de 8" et 12" de diamètre (travaux municipaux).

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission, en leur nom, dont la principale place d'affaires est située dans la province de Québec, et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES: Les plans, devis et documents de soumission (réf.: 3076-3276-4376; révision pour soumission le 26 avril 1982) peuvent être obtenus à compter de maintenant, aux bureaux des ingénieurs-conseils, moyennant un paiement de 75,00 $ non remboursable. Ce paiement sera en argent ou sous forme d'un chèque visé au nom de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: Une copie complète des plans, devis et documents de soumission sera disponible pour consultation aux endroits suivants:

- à l'Hôtel de Ville de Lévis, 225, Côte du Passage, Lévis;
- aux bureaux de la SQAE et aux bureaux des ingénieurs-conseils;
- aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, 4970, Place de la Savane, Montréal (Bureau des plans), 375, rue Verdun, Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils et accompagnées de deux (2) garanties de soumissions; soit sous forme de chèque visé ou soit sous forme de cautionnement. La première garantie de soumission faite à l'intention de la Société québécoise d'assainissement des eaux devra correspondre à un montant égal à au moins dix pour cent (10%) du montant total de l'option la plus élevée des travaux d'assainissement, soit «A» ou «B».

La deuxième garantie de soumission faite à l'intention de la Ville de Lévis devra correspondre à un montant égal à au moins dix pour cent (10%) du montant total des travaux de la Ville de Lévis (travaux municipaux).

De plus, chaque soumission devra être accompagnée de deux (2) lettres d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, certifiant qu'elle émettra deux (2) cautionnements distincts d'exécution des travaux au montant de 50% du prix de chacune des parties du contrat, tel qu'identifié au bordereau des prix, ainsi que deux cautionnements distincts des obligations de l'entrepreneur envers les tiers pour un montant égal à 50% du montant total des dépenses prévues pour les matériaux, la main-d'oeuvre et l'outillage nécessaires à l'achèvement des ouvrages, et de deux cautionnements d'entretien d'une valeur de 10% du montant de la soumission pour une période de deux (2) ans à partir de la date de réception provisoire des travaux.

Ces deux lettres d'engagement seront faites à l'intention du maître d'oeuvre responsable de chacune des deux (2) parties du projet. Pour les travaux d'assainissement, la lettre d'engagement doit être émise en fonction de l'option la plus élevée.

CLÔTURE ET OUVERTURES DES SOUMISSIONS: Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées, seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Lévis, Me Elisabeth Renaud, 225, Côte du Passage, Lévis, (Québec) G6V 6R8, jusqu'à 16h00, le 15 juillet 1982.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Société québécoise d'assainissement des eaux et la Ville de Lévis ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le chef du service de l'approvisionnement,
André Lagüe, ing.

---

**au pied du mur**

Nous n'avons pas le choix.
Les lois du marché,
pour nous, sont impitoyables.
Nous sommes condamnés
à faire un journal... de qualité

**LE DEVOIR**

*Tous les matins*

# Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

**Heure de tombée: 10h30**

**Régulières**

Chaque parution coûte $5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.20 chacun. Minimum: deux parutions

**Encadrées**

$0.65 la ligne agate.
Minimum $10.40

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone

VISA MasterCard

**286-1200**
(annonces classées seulement)

Pour tout autre service
**844-3361**

## ■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

CONTENU DE MAISON de 12 pièces: Piano droit Heintzman, salle à manger en chêne, cabinet de coin et plusieurs autres articles. De 9 AM à 9 PM. 3526 Grey, N.D.G. 25-6-82

À VENDRE, téléviseur couleur 26" meuble $550. Noir et blanc 22" $100. Cause: désintoxication. 283-3277 21-6-82

## ■ Antiquités

ARMOIRE, penderie, fin 19e, 78 x 51 x 19", miroir biseauté, 523-2163, 524-4032. Françoise. 21-6-82

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitements du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 21-6-82

SIDE BOARD 6 tiroirs et armoire garde-robe en acajou, miroir biseauté début du siècle, vernis d'origine. $800 chacun. 677-1691. 21-6-82

## ■ Appartements/logements à louer

AHUNTSIC, 1er juillet, Jeanne-Mance près Gouin, haut duplex avec patio, 4½ chauffé, $475. 382-7413, 331-5550. 02-07-82

CARTIERVILLE, grand 6½, chauffé, haut duplex, entrée laveuse-sécheuse, très éclairé, spacieuses terrasses, ombragé, paisible, $485. Soir: 331-7692. 21-6-82

N.D.G., haut et bas duplex, beaux 7½, 3 c.c., ménage complet, foyers naturels, vitrage plombé, vaste sous-sol avec sauna et entrées séparées. $675-$775, non chauffé. 270-4171, 270-9496, du lundi au vendredi. 28-6-82

AHUNTSIC, 4½, chauffé, eau chaude, ménage complet. $265. 382-7369. 26-6-82

N.D.G., rez-de-chaussée de duplex, très propre, équipé, chauffage et autres services fournis, foyer, balcon, 6½ pièces, $620, 482-5025. 21-6-82

OUTREMONT, Lajoie et Davaar, bas duplex, 3 c.c., 2 s.b., salon, s. à manger, chauffé, taxes et garage inclus. Disponible, $850. 273-8910. 22-6-82

N.D.G., grand 5½, bas de duplex, foyer, naturel, petit jardin, entrée laveuse/sécheuse, libre 1er juillet. $500 non-chauffé, 487-4453. 22-6-82

ANGLE LAVAL ET CARRÉ ST-LOUIS, 5½, 2e, chauffé, restauré, cuisinière et réfrigérateur, métro adjacent, libre, $575, références demandées. 738-8872, 843-7819. 21-6-82

C.D.N., adjacent Westmount, près métro Snowdon, 7½, bas duplex entièrement détaché, jardin privé, totalement rénové, boiseries. 844-7264, soir, 877-7930, jour. 21-6-82

### DÉCÈS



**DU PÈRE RENÉ MICHAUD**
**Clerc de Saint-Viateur**
**(1907-1982)**

Le Père René Michaud est décédé à Joliette le 18 juin 1982 à l'âge de 74 ans, dans sa 53e année de profession religieuse et sa 50e de sacerdoce. Né à Montréal le 27 juin 1907, le Père Michaud fréquenta le Collège Bourget à Rigaud où il compléta ses études classiques. Après trois années d'études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, il demanda son admission chez les Clercs de Saint-Viateur. Il fit profession le 6 janvier 1930 et fut ordonné prêtre le 10 juin 1933.

Ses premières années de vie religieuse furent consacrées à l'éducation des jeunes, soit comme professeur, soit comme aumônier, à Rigaud, Saint-Denis-sur-Richelieu et Gaspé. En 1941, il est nommé Padre pour l'aviation canadienne et il le restera jusqu'en 1946. En quittant les forces armées, il était devenu aumônier en chef de l'aviation canadienne en Europe. À son retour, il travaille au Collège Bourget d'abord comme Directeur des élèves puis durant plus de 10 ans comme procureur. En 1960, il quitte Rigaud pour refaire sa santé. Il consacrera ensuite une quinzaine d'années à l'oeuvre des Clercs de Saint-Viateur au Manitoba, particulièrement au culte perpétuel de Saint-Joseph. En 1977, miné par une maladie respiratoire, il revient à la Résidence provinciale d'Outremont où il passera les dernières années de sa vie dans la retraite et la prière.

Il sera exposé à la Résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 450, avenue Querbes à Outremont à partir du samedi 19 juin dans l'après-midi. Les funérailles auront lieu au même endroit, le lundi 21 juin à 10h.00, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.


**Ça vous plaît un journal qui ne cherche pas «à plaire»? ***

*«Il faut dire que (Le Devoir) n'a jamais cherché à plaire à tout le monde...» (Rapport de la Commission d'enquête sur les quotidiens, Ottawa, juillet 1981, page 31).

**LE DEVOIR**

*Tous les matins*


## ■ Artisanats



Reproduction de meubles anciens. Salon, salle à manger, chambre, coiffeuse, secrétaire, etc... Aussi meubles sur commande et armoires de cuisine.

**Pin — Chêne — Cerisier — Frêne**

**ÉBÉNISTERIE L.B.T. enr.**
**111A Galt, Verdun, H4G 2P3**
**Tél.: 766-9937**
**Soir: 524-6583 — 625-9189**

21-6-82

## ■ Appartements/logements à louer

OUTREMONT, appartement moderne, chauffé, 809 Bloomfield, $450. Tél.: 272-0351 ou 761-6439. 21-6-82

CARRÉ VIGER, LIBRE 1er JUILLET, petit appartement, rez-de-chaussée, 2 c.o., complètement rénové, jardin à l'arrière, ensoleillé, boiseries décapées, $350/mois. 842-5874. 21-6-82

BOUL. St-Joseph est, superbe logement chauffé de 10 pièces, cuisinière, réfrigérateur, boiseries chêne, etc... etc.. Libre 1er juillet. $750. 274-7875 ou 658-5010. 21/06/82

VAN HORNE/DECELLES, 31/2, demi sous-sol, rez-de-chaussée, libre 1er juillet, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. 484-5819. 21/06/82

APPARTEMENT À SOUS-LOUER, 61/2, 2 pièces doubles, cuisinière, lessiveuse, sécheuse, repeint, chauffé, eau chaude fournie, éclairé et toutes taxes payées. $400/mois. De la Roche. Libre 1er juillet. 598-5373 après 5 h, 527-8653 jour demander Pierre. 21/06/82

STE-FOY, près Université, haut duplex, 7 pièces, chauffé, libre juillet. $580. (514) 484-9716, (418) 653-9131. 21/06/82

MÉTRO BEAUBIEN-JEAN-TALON, 3½, luxueux, tranquille, béton insonorisé, références exigées, 6745 rue Châteaubriand, 272-4129, 388-7091. 21-6-82

OUTREMONT, appartement 8½, chauffé, en béton armé, moderne, 2 salles de bain, $850. Tél.: 272-0351 ou 761-6439. 21-6-82

VIEUX-MONTRÉAL, luxueux 5½, très éclairé, métro Champ-de-Mars, terrasse privée et grand balcon, foyer, poutres apparentes, planchers en chêne, interphone, cuisinière, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse et lave-vaisselle fournis. $875 par mois. 282-0429. 21-6-82

C.D.N. Lacombe haut duplex, 6½, cuisine et salle de bain neuves, garage, près Université, métro, et hôpital. 342-0992, ou 738-8110. 21-6-82

C.D.N., Ridgewood, 4½, chauffé, garage, magnifique vue, libre. $335. 342-0992, 738-8110. 21-6-82

OUTREMONT, bas duplex, 5½, stationnement, $450/mois, chauffé, calme, idéal pour couple tranquille. 276-5935. 21-6-82

BOUL. ST-JOSEPH coin Fabre, 7½ chauffé, libre le 1er juillet, très propre, boiseries de chêne, 3ème étage, 522-3195 ou 522-4535. 25-6-82

OUTREMONT: luxueux 7½, chauffé, haut duplex très éclairé, 2 salles de bain, foyer, garage, entrée laveuse-sécheuse, eau chaude fournie. Ménage refait à neuf. Libre juillet. $850. 274-7381. 22-6-82

OUTREMONT, 7½, bien situé, beau et très ensoleillé, garage et cuisinière, $660 par mois, non chauffé. Faut voir. 272-0292. 21-6-82

AHUNTSIC, 1er juillet, superbe 4½, haut de triplex entièrement détaché, grande cuisine, patio, ménage impeccable, chauffé, $475. 382-7413 ou 331-5550. 21-6-82

BROSSARD, 3½, très propres, presque neufs, tranquilles, meublés ou non. 10 min. centre-ville. Chauffage électrique, taxe d'eau, stationnement. $285/mois. 5370, Milan. 462-0699. 28-6-82

SNOWDON, superbe bas de duplex, neuf, construction béton, vaste salon — salle à manger attenante, cuisine chêne équipée, 3 c.c., 1½ s.b., sous-sol aménagé + s. de lavage, laveuse-sécheuse + ½ s.b., garage chauffé, balcons, chauffage électrique. Libre début juillet. 738-0108. 22-6-82

PONSARD, près Université, haut duplex 6½, ensoleillé, tranquille, propre, chauffé, foyer, équipé, salle de lavage, métros Villa Maria & Snowdon. $585. 484-9075, 1-258-3536. 21-6-82

OUTREMONT, rue Plantagenet, bas de duplex, 7 pièces, chauffé, garage, jardin. Occupation 1er août. $950/mois. A. Trudeau Courtier. 733-1871. 21-6-82

VIEUX-MONTRÉAL / Beaux appartements neufs, cuisines aménagées, foyers naturels. $500 et plus. Françoise Bibaud. 934-1818, 482-1143. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 22-6-82

BAS de duplex 5½, rue Melrose, près de Terrebonne, $500., chauffé. 484-5300, 481-3341. 21-6-82

N.D.G., adjacent Westmount, près métro Snowdon, bas duplex entièrement détaché, 7½, jardin privé, totalement rénové, boiseries. 844-7264, soir, 877-7930, jour. 21-6-82

OUTREMONT, 2½, luxueux, Willowdale et Vincent d'Indy, chauffé, équipé, possibilité garage. $285. 737-0274 ou 279-7052. 21-6-82

ST-DENIS/SHERBROOKE, logement 5½, idéal pour professionnel. 663-8492. 26-6-82

AU CENTRE-VILLE, luxueux, spacieux 4½ entièrement rénové où le moderne côtoie l'ancien, foyer, murs de brique, $455, 1er juillet. 849-7139, 849-0678. 21-6-82

CHERRIER, 5½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, rez-de-chaussée, 1 c.c., $510. Idéal pour couple ou personne seule. 521-0832, 521-4413. 21-6-82

OUTREMONT, grand duplex, adjacent parc, 4 chambres, nouvelle cuisine en Formica, 1½ s.-bain, garage. Peint. $875/mois. Appeler le soir et dimanche: 342-4221. 26-6-82

CENTRE-VILLE près UQAM, CEGEP Vieux-Montréal, 5½, $350, libre 1er juillet. 845-1451, 845-7405. 21-6-82

OUTREMONT ADJACENT, grand 6½, 3 c.c., possibilité meublé, $450/mois. 274-2289. 21-6-82

## ■ Appartements/logements à louer

**OUTREMONT**
(Aux limites), duplex grand 5½, avec ou sans sous-sol, terrasse, jardin, chauffé, près U. de M. $750 ($550). Juillet. **342-9431**

21-6-82

PRÈS MÉTRO MONT-ROYAL, 2e, 2 pièces fermées, 1 grande pièce centrale avec puit lumière, refait à neuf, moderne, cour fermée, terrasse. Location pour 2 mois (juillet-août) $1200. 842-2626, 843-4621. 29-6-82

AHUNTSIC, un 41/2, petit, tranquille, clair, bien situé, second étage d'un duplex, chauffage électrique. 381-6453. 25/6/82

OUTREMONT, Querbes près de Bernard, 71/2 chauffé, avec boiseries, salon et salle à manger adjacente, $525 par mois. Libre 1er juillet. 849-3020. 21/6/82

OUTREMONT, duplex, 1er étage, 91/2, 3 c.c., sur cul de sac, près Université, excellent pour professionnel, $850/mois. Matin 9 à 11 h, après 7 soir: 738-9883. 22/05/82

WESTMOUNT, Claremont, appartements 5½ - 4½, rénovés pour fin de condominium, maintenant à louer. Neufs, équipés, chauffés, balcons. 735-3248, 484-8954. 21-6-82

VIEUX-MONTRÉAL, super appartement, sis dans un vieil immeuble restauré, très ensoleillé, 16 fenêtres, vu sur l'église Notre-Dame, grandes pièces, murs de brique, de bois, 2 foyers, appareils électro-ménagers, $975. par mois, meublé ou non, tél.: 272-8649 week-end, 1-228-2745. 21-6-82

## ■ Appartements/logements demandés

RECHERCHE appartement meublé, garage, Outremont, N.D.G. ou centre-ville pour période mi-juin à mi-septembre. 483-2349. 22-6-82

## ■ Appartements/logements à louer à l'étranger

PARIS, 7e arr., appartement meublé à louer, 15 juillet — 31 octobre. $500/mois. 288-8480, ou 388-9851. 23-6-82

## ■ Autos/Motos

PEUGEOT 504, 1976, 48 000 milles, toit ouvrant, vitres électriques, excellente condition. $4 200. 737-5645. 21-6-82

VOLKS mini bus (Vanagon L), 1980, 48 000 km, balance de garantie, 8 mois ou 12 000 km. 514-435-4504. 21-6-82

RENAULT 30, 1979, excellente condition, air climatisé, manuelle, 331-0011, 336-3697. 22-6-82

RENAULT 18, 1981, 28 000 KM, parfait état, $6000. 279-4087. 21-6-82

## ■ Bureaux à louer

**ST-DENIS**
**Près Sherbrooke**
Bureau rénové, 1350 p.c., peut-être divisé.
**663-8492**

26-6-82

8½ pour professionnel, rez-de-chaussée, rue Rachel face Parc Lafontaine, adjacent à 2 lignes d'autobus. $575 par mois. 523-2340. 23-6-82

AU COEUR MÊME du village de Notre-Dame-de-Grâce, bureaux nouvellement aménagés pour psychothérapeutes. Renseignements lundi au vendredi, 9h30 à 16h30. 284-9328. 21-6-82

## ■ Chalets à louer

ST-DAMIEN DE BRANDON, neuf, 6 pièces, (3 c.c.), foyer naturel, chauffage électrique, toutes commodités, endroit paisible. 381-2805. 21-6-82

AOÛT 82/AOÛT 83, Rawdon, grande maison-chalet privée, bord de lac, tout confort. Foyer, terrasses, jardin, prix à discuter. Références exigées. 272-2555 (soir 1-834-6025. 21/06/82

BROME, face lac, 3 c.c., foyer, lave-vaisselle, tout compris, $400/semaine, ou saison $3000; bungalow sur lac, 1 pièce avec services, foyer, saison $1500. 273-0842. 21/06/82

OU À VENDRE, VAL-DAVID, luxueux, foyer, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, bain sauna, 3 c.c., $850/mois. Saison $2000. 665-2540. 28-6-82

## ■ Condominium à louer

VIEUX-MONTRÉAL, condo la caserne, grand 3½, neuf avec foyer, terrasse, réfrigérateur, cuisinière, libre immédiatement. $700/mois. 625-2210. 21-6-82

4½, bord de l'eau, près de Langelier, 7e étage, idéal pour personnes âgées, prix raisonnable, piscine, sauna, barbecue. Près d'hôpital. 472-6653, 473-1956. 21-6-82

OU À VENDRE, Île des Soeurs, Pyramide 77, luxueux 4½, 1550 p.c., 2 s.b., terrasses privées, piscine, sécurité 24h, garage intérieur, etc... $875/mois tout inclus. Hyp. 10½% juin 85. 761-3670. PROPRIÉTAIRE. 21-6-82

## ■ Condominium à vendre

**Trust Royal**
Services immobiliers

**VIEUX MONTRÉAL**
Appartement 1,600 pi.ca. — terrasse — foyer naturel — 3 chambres — 2 salles de bains. Doit vendre. Financement possible. **M. Bérard: 276-0319** ou **876-2515.**

21-6-82
COURTIER

LUXUEUX, condominium au Royal York à Outremont, 2 c.c., s. à manger séparée, cuisine rénovée, foyer, $130 000, pas d'agent. Jour: 273-8881, soir: 270-6202. 30/06/82

OUTREMONT (aux limites), entièrment rénové, cachet vieillot, 7½ pièces, murs brique et sous-sol en pierre, construit début du siècle. Prix $80 000, stationnement inclus. 4841 Hutchison, visite sur rendez-vous. 844-8367, 342-1830. 28-6-82

## ■ Condominium à vendre

**LUXUEUX PENTHOUSE**
Vieux-Longueuil, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de lavage, 1450 p.c. + 800 p.c. de terrasse. Air climatisé central. Prix demandé $125,000. Agent s'abstenir.
**679-5725**

23-6-82

## ■ Cours

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace, cours réguliers ou intensifs, privés, semi-privés ou en groupe; selon vos besoins et suivant votre rythme. 282-0945. 21-6-82

## ■ Demandes d'emploi

JEUNE FEMME spécialiste en psychologie enfantile garderait sur place. Disponible immédiatement. Après 17h. 389-5744. Ginette Gagné. 21-6-82

## ■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Brossard: 676-6155. Miami (Edouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

## ■ Divers

TAPIS KARASTAN, modèle Porteau, crème et jaune or, 10 X 15 ($1000), 9 X 12 ($800). 522-3559 entre 17h et 19h. 21-6-82

ESPACE de stationnement à sous-louer dans centre-ville. 844-5554. 21-6-82

CHAMBRES & PENSIONS pour personnes retirées (gaies), paisible, quartier résidentiel, piscine, terrain paysager. Près centre-ville, Granby. 1-372-1563. 28-6-82

AUX ANGLAIS! Pour tous, restaurant de cuisine anglaise authentique, ouvert à partir du 25 juin: 3822, Boulevard Saint-Laurent à Montréal, tout à fait original. 28-6-82

GRANDE VENTE VÊTEMENTS, cuir, fourrure, divers, très bon état, 2039 St-André entre Sherbrooke et Ontario. Claudine. 523-1276 vendredi et samedi de 12h-7h. 21-6-82

## ■ Entretien-réparations

RÉNOVATIONS DOMICILIAIRES menus travaux d'entretien décapage (sablage, finition...) Pour estimé: 274-3886, 733-5778. 21-6-82

J.P.S. RÉFECTION DE BAIGNOIRE. Repeint sur place: bain, lavabo, tuile, etc... Évaluation sans frais. Aussi bain sur pattes à vendre. Tél.: 582-3115, demander Pierre Décary. 21-6-82

## ■ Fermes à vendre

BÉCANCOUR, 90 arpents, maison centenaire rénovée, grange, remise et machinerie agricole. $62,000. (819) 297-2214. 21-6-82

15 MILLES à l'est de Drummondville, 78 arpents, près de la rivière, résidence et grange, pas d'instrument ni bête, $50,000. Inf. 1-514-432-7913. 25-6-82

## ■ Gardienne

PROFESSIONNELLE recherche gardien(ne) à la maison, 2 enfants (6 mois, 2½ ans). Communiquer après 6h: 722-4431. 22-6-82

CHERCHONS gardienne long terme résidant à proximité rue Beaconsfield, N.D.G. Enfants 2 ans et 4 ans. Bonnes conditions. Expérience et références nécessaires. Non-fumeuse. Maturité démontrée. 489-6360. 21-6-82

## ■ Maisons à louer

SABBATIQUE. Maison meublée, août 82 à juillet 83, Montréal, accès facile à toutes universités par métro. M. Tremblay. 387-2321. 21-6-82

OUTREMONT, grand bas duplex, 9½ pièces, avec garage, sous-sol fini, cuisine moderne, excellente localisation. $1100/mois. 625-2210. 21-6-82

HAMPSTEAD, superbe cottage, 7½ pièces avec garage, $1600/mois. 625-2210. 21-6-82

SUPERBE DOMAINE 35 acres, plantation, ruisseaux, chutes, maison canadienne pièces sur pièces, foyer, poêle à bois, semi-meublée, écurie équipée, prix à discuter. Lachute, 20 min. Mirabel (514)562-8080. 21-6-82

V.M.R., maison meublée ou non, 4 c.c., foyer, sous-sol aménagé, garage double, jardin, $800 + chauffage, 1er juillet ou à convenir. 341-7798. 21-6-82

PLANTAGENET près Côte Ste-Catherine, bas duplex, spacieux 5½, chauffé, lave-vaisselle, salle de bain + cabinet toilette, garage. $700. Disponible. 733-9447, après-midi et soir. 21-6-82

## ■ Maison de campagne à louer

MAGOG, belle maison de campagne, vue lac Memphrémagog/Mont-Orford, grand terrain, 2 chambres à coucher, très grand salon, mois/saison. Mme Rey 873-8361, 761-7741, (819) 843-1954, (819) 843-7444. 21-6-82

## ■ Maisons de campagne à vendre

CANTONS DE L'EST, Lac Bonnalay, face à parc Provincial, bord de l'eau, maison unique, 2 foyers et Bar-B-Q intérieurs, 4 c.c., 2 s.b., sauna Royal, $150 000. 334-0989. 30-6-82

BELLEFEUILLE, CANADIENNE, construite en 1977. 4 c.c. terrain paysagé, 19 000 p.c. prix $72 000. Tél.: 1-438-2406. 21-6-82

## ■ Oeuvres / objets d'art

ACHETONS OEUVRES CANADIENNES et internationales du 19e et 20e siècle, et de maîtres anciens: 845-7471, 845-7833. 21-6-82

## ■ Offres d'emploi

**RAYOCLAIR CANADA INC.**
Recherche pour étendre son réseau de vente, représentant(e)-gérant(e) avec ou sans expérience, dynamique, ambitieux(se). Travail à temps plein ou partiel, horaire libre, rémunération élevée, promotion rapide suivant capacités. Pour rendez-vous (heures de bureau):
**(514) 735-7294**

22-6-82

PERSONNES INTÉRESSÉES à cueillir des fruits écrire à: Stef'shWorld Trade. 2133, Shuswap Ave., Lumby, B.C. V0E 2G0 ou (604) 547-9214. 22-6-82

# LA MÉTÉO

Une perturbation en provenance des Grands Lacs apportera des nuages et des averses sur le sud-ouest de la province aujourd'hui et demain. Les températures demeureront un peu sous la normale saisonnière.

### MONTRÉAL

Nuageux avec averses. Maximum 20. Aperçu pour dimanche: plutôt nuageux.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 06
COUCHER: 20 h 46

### QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux. 12. Aperçu pour dimanche: nuageux avec éclaircies.

Pontiac-Gatineau' Rivière du lièvre, Laurentides: nuageux avec quelques averses. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux.

Outaouais, Montréal: nuageux avec averses. Maximum 20. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: ennuagement suivi d'averses. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ennuagement et possibilité d'averses en après-midi. Maximum 16. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia: ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: averses.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 16. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, Natashquan et à l'ouest: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

À l'est de Natashquan: dégagement graduel et vents modérés. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: beau.

**Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada**

### CANADA

*(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)*

| | TEMPS | MIN | MAX |
|---|---|---|---|
| Vancouver | Ensoleillé | 14 | 24 |
| Victoria | Ensoleillé | 12 | 22 |
| Edmonton | Ensoleillé | 12 | 28 |
| Calgary | Ensoleillé | 10 | 27 |
| Whitehorse | Nuageux | 7 | 19 |
| Regina | Ensoleillé | 8 | 24 |
| Winnipeg | Ensoleillé | 7 | 20 |
| Toronto | Pluie | 14 | 17 |
| Ottawa | Averses | 12 | 22 |
| Québec | Averses | 9 | 17 |
| Halifax | Ensoleillé | 12 | 22 |
| Fredericton | Ensoleillé | 8 | 25 |
| Charlottetown | Ensoleillé | 8 | 22 |
| St Johns | Nuageux | 5 | 14 |

### ÉTATS-UNIS

*(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)*

| | TEMPS | MIN | MAX |
|---|---|---|---|
| Albany | Averses | 55 | 75 |
| Atlanta | Ensoleillé | 65 | 87 |
| Atlantic City | P.nuageux | 64 | 75 |
| Boston | Pluie | 61 | 74 |
| Buffalo | Averses | 60 | 68 |
| Burlington | Averses | 54 | 70 |
| Charleston WV | Averses | 59 | 79 |
| Charlotte NC | P.nuageux | 65 | 85 |
| Chicago | P.nuageux | 49 | 69 |
| Cleveland | Orages | 58 | 69 |
| Dallas | Nuageux | 70 | 88 |
| Denver | Averses | 46 | 75 |
| Detroit | Averses | 56 | 69 |
| Hartford | Pluie | 60 | 77 |
| Honolulu | P.nuageux | 72 | 87 |
| Houston | P.nuageux | 71 | 84 |
| Kansas City | P.nuageux | 57 | 75 |
| Las Vegas | Orages | 72 | 103 |
| Los Angeles | P.nuageux | 60 | 70 |
| Miami Beach | Nuageux | 76 | 89 |
| Minn. St.Paul | Ensoleillé | 47 | 72 |
| New Orleans | Orages | 71 | 93 |
| New York | Orages | 62 | 80 |
| Norfolk | Nuageux | 68 | 82 |
| Oklahoma City | Nuageux | 74 | 92 |
| Orlando | P.nuageux | 62 | 79 |
| Philadelphie | Orages | 63 | 82 |
| Phoenix | Ensoleillé | 70 | 104 |
| Pittsburgh | Averses | 58 | 76 |
| Portland Me | Pluie | 54 | 64 |
| Portland Or | Beau | 61 | 88 |
| Reno | Orages | 53 | 67 |
| Tampa | — | — | — |
| Salt Lake City | P.nuageux | 53 | 84 |
| San Diego | Nuageux | 61 | 69 |
| San Francisco | Ensoleillé | 53 | 60 |
| Seattle | Beau | 60 | 80 |
| Spokane | Ensoleillé | 60 | 93 |
| Syracuse | Averses | 58 | 70 |
| Tulsa | Nuageux | 64 | 80 |

### AMÉRIQUE CENTRALE

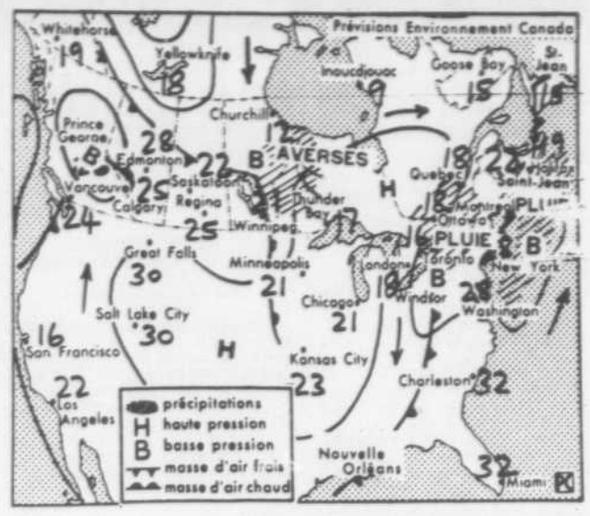
*(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)*

| | TEMPS | MIN | MAX |
|---|---|---|---|
| Acapulco | Nuageux | 25 | 31 |
| Barbades | Averses | 22 | 30 |
| Curaçao | P. nuageux | 27 | 32 |
| Freeport | Orages | 22 | 29 |
| Guadalajara | Beau | 17 | 35 |
| Guadeloupe | Nuageux | 25 | 32 |
| La Havane | Pluie | 26 | 29 |
| Kingston | P. nuageux | 27 | 32 |
| Montego Bay | P. nuageux | 24 | 34 |
| Mexico | Clair | 10 | 29 |
| Monterrey | Nuageux | 23 | — |
| Nassau | Nuageux | 24 | 31 |
| San Juan | P. nuageux | 20 | 32 |
| Trinidad | Averses | 24 | 31 |

### LE MONDE

*(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)*

| | TEMPS | DEGRÉ | HEURE |
|---|---|---|---|
| Aberdeen | nuageux | 10 | 13 h |
| Amsterdam | clair | 17 | 13 h |
| Ankara | clair | 16 | 15 h |
| Athènes | clair | 22 | 14 h |
| Auckland | clair | 5 | minuit |
| Beyrouth | — | — | 14 h |
| Berlin | nuageux | 19 | 13 h |
| Bonn | p. nuageux | 19 | 13 h |
| Bruxelles | orages | 17 | 13 h |
| Le Caire | clair | 31 | 14 h |
| Casablanca | p. nuageux | 22 | midi |
| Copenhague | clair | 16 | 13 h |
| Dublin | nuageux | 15 | 13 h |
| Genève | p. nuageux | 11 | 13 h |
| Jérusalem | clair | 19 | 14 h |
| Lisbonne | clair | 21 | midi |
| Londres | p. nuageux | 17 | 13 h |
| Madrid | clair | 28 | 13 h |
| Malte | clair | 24 | 13 h |
| Moscou | p. nuageux | 14 | 15 h |
| New Delhi | orages | 24 | 17 h |
| Nice | nuageux | 21 | 13 h |
| Oslo | clair | 17 | 13 h |
| Paris | clair | 19 | 13 h |
| Rome | clair | 23 | 13 h |
| Sofia | p. nuageux | 21 | 14 h |
| Stockholm | p. nuageux | 13 | 13 n |
| Tokyo | nuageux | 19 | 21 h |
| Tunis | clair | 25 | 13 h |
| Vienne | nuageux | 20 | 13 h |
| Varsovie | p. nuageux | 15 | 13 h |




Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

### RÉTROSPECTIVE

| TEMPÉRATURES | MIN | MAX |
|---|---|---|
| À 13 h hier | 15 | 23 |
| Normale | 13 | 24 |
| Records | 4 (1958) | 33 (1957) |

**PRÉCIPITATIONS***
*(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)*

| | PLUIE (mm) | NEIGE (cm) |
|---|---|---|
| Hier | — | — |
| Ce mois-ci | 29 | — |
| Normale pour ce mois | 87 | — |
| Cette année* | 151 | 217 |
| Normale pour l'année | 707 | 240 |

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

**DEGRÉS-JOURS***

| | |
|---|---|
| Avant-hier | 1 |
| Ce mois-ci | 23 |
| Normale pour ce mois | 38 |
| Cette saison | 4713 |
| Normale au 30 juin | 4471 |

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

## ■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE JURIDIQUE demandée, bilingue, avec expérience, pour bureau de notaires dans N.D.G. 489-4981. 21-6-82

## ■ Propriétés à vendre

RUE SHERBROOKE près Parc Lafontaine, magnifique appartement en copropriété, style victorien. Prix réduit, faut voir. Appelez Nicole Moore 465-5580, 334-7433, 861-8174 Imm. Express courtier. 21-6-82

RUE CHERRIER, prix réduit, appartement 6½ pièces à vendre en copropriété, intérieur refait avec cachet original, boiseries. Faut voir! Appelez Nicole Moore 465-5580, 334-7433, 861-8174. Imm. Express courtier. 21-6-82

ST-OURS, bord du Richelieu, magnifique duplex authentique, rénové à neuf, grand terrain. Faut vendre, appelez Arthur Talbot, 465-5580, 653-3772, 861-8174. Imm. Express courtier. 21-6-82

PRÈS RADIO-QUÉBEC, bas 10 pièces + 4X4½, fenêtres thermos, bonne construction. Marie LeSourd. 735-2281. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 21-6-82

CENTRE McGILL UNIV.: cottage victorien, apt. 3½, 3 foyers, chauffage électrique, rénové, 3 chambres à coucher, "buydown" 3% sous tôt, prix négociable. Lidia 735-2761. LE PERMANENT - COURTIER. 21-6-82

VIEUX MTL.; condo 800 p.c., poutres, foyer, puits de lumière, murs en briques, terrasse privée, hypothèque 12½%, négociable. Lidia 735-2761. Le Permanent Courtier. 21-6-82.

N.D.G., Vendôme, grande résidence de 9 pièces + sous-sol fini, planchers et boiseries en chêne, vitres plombées, foyer. Garage. Doit vendre. $159,000. Françoise Bibaud, 934-1818, 482-1143. Montréal Trust Courtier. 21-6-82.

PRÈS MÉTRO BEAUBIEN, cottage 1900, impeccable, 3 garages, lustres superbes, Marie LeSourd. 735-2281. Montréal Trust Courtier. 21-6-82

À PRIX RÉDUIT pour vente rapide, canadienne immense sur domaine boisé, lac artificiel, piscine creusée, foyers, etc. Yolande Buisson. 645-8845. M. Lachapelle Courtier. 21-6-82

CENTRE-VILLE, beau "town house" ou 2 appartements, rue tranquille, secteur McGill, petit jardin, demande $150,000. 288-0685 (anglais). 21-6-82

Sur le Richelieu, hacienda grand luxe, construction supérieure, superbe terrain paysagé. Y. Dubois 653-2794. 21-6-82

PLATEAU MT-ROYAL, cottage, 8 cc., rénové au complet. Revenus $800. possibles. Alain Parent 354-2950. Trust Général, courtier. 21-6-82

MAISON OUVERTE, 20 juin, 2 à 4 h. Outremont, 554 Champagneur. Prix réaliste, cottage unique, chaleureux. M. Proulx 489-5847. Trust Général, courtier. 21-6-82

VIEUX MONTRÉAL: co-prop., triplex rénové, vacant, hyp. 15%; aussi 4 x 8½ pièces, $28,000. chacun. P. Pétrucci 342-1039. Trust Général, courtier. 21-6-82

WESTMOUNT ADJ., 4657 Upper Roslyn: cottage élégant, aéré, 5 chambres, foyer, s.s. fini, jardin paysagé. I. Viaud 341-4391. courtier. 21-6-82.

OUTREMONT: choix de cottages, 4 ou 5 chambres, foyer, jardin, garage. E. Brodeur 342-3548. Trust Général, courtier. 21-6-82

OUTREMONT: co-prop. Fairmount, Duverger, etc., prix $25,000. et plus. E. Brodeur 342-3548. Trust Général, courtier. 21-6-82

OUTREMONT: duplex 2x5, confort moderne, s.s., stationnements, jardin, double occupation. L. Valois 733-6681. Trust Général, courtier. 21-6-82

OUTREMONT: 40 Beloeil, 80 Cl.-Champagne: maisons spacieuses, 6 c.c., beaux panoramas. Jean Drouault 733-9753. Trust Général, courtier. 21-6-82.

OUTREMONT: co-propriété, j'ai 20 log

# cinéma

*Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).*

**ASTRE I** — 9480 Lacordaire (327-5001) — "Le coup de parapluie": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 19 h 30. "La chèvre": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20. Sem.: 21 h 10.

**ASTRE II** — "Beau père": Sam. dim.: 13 h 05; 17 h 30; 21 h 50. Sem.: 21 h 40. "Le facteur sonne toujours deux fois": Sam. dim.: 15 h 20; 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

**ASTRE III** — "Maman très chère": Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 30; 22 h 00. Sem.: 21 h 35. "A nous la victoire": Sam. dim.: 15 h 30; 19h 50. Sem.: 19 h 30.

**ASTRE IV** — "Corps brûlants": Sam. dim.: 13 h 00; 17 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 30. "Adolescents passionnés": Sam. dim.: 14 h 25; 18 h 25; 22 h 20. Sem.: 20 h 55. "Filles traquées": Sam. dim.: 15 h 25; 19 h 30.

**AVENUE** — 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Victor Victoria": Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sem.: 18 h 30; 21 h 00.

**BEAVER** — 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The seduction of Lynn Carter": 12 h 15; 15 h 40; 17 h 05; 19 h 30; 21 h 55. "A coming of angels": 11 h 00; 13 h 25; 15 h 50; 18 h 15; 20 h 40.

**BERRI I** — 1280 St-Denis (288-2115) — "Les sous-doués en vacances": 12 h 10; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 55; 21 h 50.

**BERRI II** — "Chez Porky": 13 h 10; 15 h 15; 17 h 25; 19 h 30; 21 h 40.

**BERRI III** — "Conan le barbare": 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 25.

**BERRI IV** — "Devoirs de vacances": 12 h 55; 15 h 05; 17 h 15; 19 h 20; 21 h 30.

**BERRI V** — "La femme d'à côté": 13 h 30; 15 h 35; 17 h 40; 19 h 45; 21 h 50.

**BIJOU** — 5030 Papineau (527-9131) — "Un puceau à toutes épreuves": 14 h 57; 18 h 59. "Petites filles pour le weekend": 12 h 20; 16 h 17; 20 h 24. "Vacances polissonnes": 13 h 28; 17 h 25; 21 h 37.

**BONAVENTURE I** — 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Conan the barbarian": Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 17 h 10; 19 h 20; 21 h 30.

**BONAVENTURE II** — "Hanky Panky": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

**BROSSARD I** — Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Les sous-doués en vacances": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

**BROSSARD II** — "Devoirs de vacances": 12 h 50; 14 h 55; 17 h 00; 19 h 05; 21 h 10. h 40; 20 h 35. "L'irrésistible hôtesse" 14 h 00; 17 h 50; 21 h 45.

**BROSSARD III** — "E.T. extra terrestrial": 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

**CHAMPLAIN I** — 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Salut l'ami adieu trésor": Sam. dim.: 14 h 20; 18 h 05; 21 h 45. Lun. à jeu.: 20 h 00. "Le maître d'école": Sam. dim.: 12 h 40; 16 h 15; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 20; 21 h 50.

**CHAMPLAIN II** — "La maison du lac": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19h 30; 21 h 30.

**CHÂTEAU I** — 6956 St-Denis (271-1103) — "Fureur du juste": 14 h 35; 18 h 10; 21 h 40. "L'homme sans mémoire": 13 h 00; 16 h 30; 20 h 05.

**CHÂTEAU II** — "La folie histoire du monde": 12 h 45; 14 h 25; 16 h 05; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 15.

**CINÉMA DE MONTRÉAL** — 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I — "Conan le barbare": 12 h 30; 16 h 50; 21 h 10. "La guerre des abîmes": 14 h 45; 17 h 05. Salle II — "Réincarnations": 14 h 10; 17 h 50; 21 h 30. "Scanners": 12 h 15; 15 h 55; 19 h 35.

**CINÉMA DE PARIS** — 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Snake fist fighter": 15 h 05; 18 h 15; 21 h 20. "Kung Fu massacre": 13 h 30; 16 h 35; 19 h 45.

**CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE** — 335 est, boul. de Maisonneuve — Courts métrages de Barbara Hammer, sam.: 18 h 00. "Les amis" de Gérard Blain (France 1971), sam.: 19 h 00. Images lesbiennes et gaies, dim.: 15 h 00 programme varié. Films de San Francisco: quatre autobiographies érotiques et la lutte de quelques soeurs pas comme les autres, dim.: 18 h 00. "Simone Barbès ou la vertu" de Marie-Claude Treilhou, (France 1979), dim.: 20 h 00.

**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE** — 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Everything you always wanted to know about sex but were afraid to ask" de Woody Allen (É.-U. 1972), sam.: 19 h 00. "Baby doll" de Elia Kazan (É.-U. 1956), sam.: 21 h 00. "The touch" de Ingmar Bergman (Suède/É.-U. 1971), dim.: 19 h 00. "Fritz the cat" de Ralph Bakshi (É.-U. 1972), dim.: 21 h 00.

**CLAREMONT** — 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Montenegro": Sam. dim.: 12 h 45; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30. Sem. et jeu.: 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30.

**CARRÉ ST-LOUIS** — 3900 St-Denis (842-2361) — "Fièvre dans la peau" 11 h 30; 15 h 15; 19 h 05. "Exercice érotique" 12 h 50; 16 h 30; 20 h 15. "L'irrésistible hôtesse" 13 h 40; 17 h 30; 21 h 25.

**COMPLEXE DESJARDINS I;** Complexe Desjardins (288-3141) — "Au delà du réel" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

**COMPLEXE DESJARDINS II;** — "L'important c'est d'aimer" 12 h 30; 14 h 35; 16 h 40; 18 h 45; 20 h 50.

**COMPLEXE DESJARDINS III;** — "Un puceau à toutes épreuves" 12 h 05; 16 h 05; 20 h 05. "Petites filles pour le weekend" 14 h 55; 18 h 55. "Vacances polissonnes" 13 h 25; 17 h 25; 21 h 25.

**COMPLEXE DESJARDINS IV;** — "Le grand hôtel" sam.: 12 h 15; 14 h 25; 16 h 35; 18 h 45; 21 h 00. "Mutiny on the bounty" dim. à mer.: 12 h 45; 15 h 20; 17 h 55; 20 h 30.

**CÔTE-DES-NEIGES I;** 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Hanky Panky" sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

**COTE-DES-NEIGES II;** — "Snake fist fighter" sam. dim.: 14 h 50; 18 h 05; 21 h 20. Sem.: 21 h 10. "Kung Fu massacre" sam. dim.: 13 h 15; 16 h 30; 19 h 45. Sem.: 19 h 30.

**COMMODORE;** 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "S.O.S. Mesdemoiselles" sam.: 18 h 25; 22 h 30. Dim.: 14 h 00; 18 h 00; 22 h 00. Sem.: 22 h 00. "Contes pervers" sam.: 21 h 05. Dim.: 12 h 35; 16 h 35; 20 h 30. Sem.: 20 h 30. "Adolescentes au pensionnat" sam.: 19 h 35. Dim.: 15 h 10; 19 h 10. Sem.: 19 h 10.

**CRÉMAZIE;** 8610 St-Denis (388-4210) — "Missing" sam. dim.: 12 h 25; 14 h 40; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 19 h 15; 21 h 30.

**CINÉ-PLEX I;** 2001 Université suite 100 (849-4518) — "On golden pond" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

**CINÉ-PLEX II;** — "Fighting back" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

**CINÉ-PLEX III;** — "Not a love story" 12 h 40; 14 h 32; 16 h 24; 18 h 15; 20 h 08; 22 h00.

**CINE-PLEX IV;** — "Cat people" 12 h 43; 14 h 56; 17 h 09; 19 h 27; 21 h 45.

**CINÉ-PLEX V;** — "Caligula" 12 h 36; 15 h 29; 18 h 22; 21 h 15.

**CINÉ-PLEX VI;** — "My dinner with André" 12 h 55; 15 h 06; 17 h 17; 19 h 28; 21 h 40.

**CINÉ-PLEX VII;** — "Lady of the convent" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 10; 19 h 50; 21 h 40.

**CINÉ-PLEX VIII;** — "Parasite" 12 h 15; 14 h 05; 15 h 55; 17 h 45; 19 h 35; 21 h 25.

**CINÉ-PLEX IX;** — "Dead men don't wear plaid" 12 h 45; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 10; 19 h 45; 21 h 30.

**DAUPHIN I;** 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Il faut tuer Birgitt Haas" sam. dim.: 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sem.: 19 h 20; 21 h 20.

**DAUPHIN II;** — "Café express" sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

**DORVAL I;** 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Road warrior" sam. dim. jeu.: 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10. Sem.: 19 h 10; 21 h 10.

**DORVAL II;** — "Victor Victoria" sam. dim. et jeu.: 13 h 30; 16 h 05; 18 h 35; 21 h 15. Sem.: 18 h 35; 21 h 15.

**DORVAL III;** — "Heartaches" sam. dim. et jeu.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.

**DÉCARIE SQUARE I;** Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "E.T. extra terrestrial" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

**DÉCARIE SQUARE II;** — "Private lessons" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

**ÉLYSÉE I;** 35 Milton (842-6053) — "Diva" sam. dim. et jeu.: 12 h 40; 14 h 55; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40. Sem.: 19 h 30; 21 h 40.

**ÉLYSÉE II;** — "Le bateau" sam. dim. et jeu.: 12 h 30; 15 h 25; 18 h 20; 21 h 10. Sem.: 18 h 20; 21 h 10.

**FAIRVIEW I;** 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Author author" sam. dim. et jeu.: 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20. Sem.: 19 h 15; 21 h 20.

**FAIRVIEW II;** — "Firefox" sam. dim. et lun.: 13 h 00; 15 h 40; 18 h 20; 21 h 00. Sem.: 18 h 20; 21 h 00.

**GREENFIELD I;** 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Firefox" sam. dim. et jeu.: 13 h 20; 15 h 55; 18 h 30; 21 h 05. Sem.: 18 h 30; 21 h 05.

**GREENFIELD II;** — "Croisière pour couple plein d'ardeur" sam. dim. et jeu.: 13 h 35; 15 h 50; 18 h 00; 20 h 10; 22 h 20. "Échange érotique" sam. dim. et jeu.: 12 h 25; 14 h 40; 16 h 55; 19 h 05; 21 h 15. Sem.: 18 h 00; 19 h 05; 20 h 10; 21 h 15.

**GREENFIELD III;** — "Fureur du juste" sam. dim. et jeu.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 35. "Liquider l'inspecteur Mitchell" sam. dim. jeu.: 12 h 25; 16 h 1v; 19 h 50. Sem.: 18 h 00; 19 h 50. SEm.: 19 h 10.

**IMPÉRIAL;** 1430 Bleury (288-7102) — "Star Trek II: the wrath of Khan" 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 35.

**JEAN-TALON,** 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Les sous doués en vacances": Sam. dim.: et jeu.: 13 h 40; 15 h 25; 17 h 10; 19 h 00; 20 h 45. Sem.: 19 h 00; 20 h 45.

**KENT I;** 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Firefox" Sam. dim. et jeu.: 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sem.: 18 h 30; 21 h 00.

**KENT II;** "Author author": Sam. dim. et jeu.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

**LA CITÉ I;** 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "The boat": Sam. dim. et jeu.: 13 h 00; 15 h 40; 18 h 20; 21 h 00. Sem.: 18 h 20; 21 h 00.

**LA CITÉ II;** "Deathtrap": Sam. dim. et jeu.: 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 10. Sem.: 19 h 15; 21 h 20.

**LA CITÉ III;** "Chariots of fire": Sam. dim. et jeu.: 12 h 40; 14 h 50; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

**LAVAL-ODÉON I;** Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "E.T. extra terrestrial": 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

**LAVAL-ODÉON II;** "La maison du lac": 13 h 20; 15 h 20; 17 h 30; 19 h 35; 21 h 40.

**LAVAL I;** 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Firefox": Sam. dim. et jeu.: 13 h 15; 15 h 50; 18 h 25; 21 h 00. Sem.: 18 h 25; 21 h 00.

**LAVAL II;** "Author author": Sam. dim. et jeu.: 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20. Sem.: 19 h 15; 21 h 20.

**LAVAL III;** "Ragtime": Sam. dim. et jeu.: 12 h 20; 15 h 10; 18 h 00; 20 h 50. Sem.: 18 h 00; 20 h 50.

**LAVAL IV;** "Scandale": Sam. dim.: 12 h 15; 14 h 10; 16 h 05; 18 h 00; 19 h 55; 21 h 50. Lun. mar.: 16 h 00; 19 h 55; 21 h 50. "Mille milliard de dollars": Mer.: 18 h 20; 20 h 50. Jeu.: 13 h 20; 15 h 50; 18 h 20; 20 h 50.

**LAVAL V;** "Fureur du juste": Sam. dim. et jeu.: 13 h 55; 17 h 35; 21 h 15. "Homme sans mémoire": Sam. dim. jeu.: 12 h 15; 15 h 55; 19 h 35. Sem.: 19 h 35.

**LOEW'S I;** 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) – "Firefox": 12 h 00; 14 h 25; 15 h 5-; 19 h 15; 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 12 h 00.

**LOEW'S II;** "Heartaches": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

**LOEW'S III;** "Author author": 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

**LOEW'S IV;** "Chariots fire": 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

**LOEW'S V;** "Arthur": 12 h 50; 14 h 45; 16 h 45; 18 h 50; 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

**MASCOUCHE I;** 3131 boul. de Mascouche, Plage G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Conan, le barbare": Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 20; 21 h 30. Sem.: 21 h 20. "Arthur n'arrête la musique": Sam. dim.: 15 h 30; 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

**MASCOUCHE II;** "La grande Zorro": Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 20; 21 h 30. Sem.: 21 h 20. "La folle histoire du monde": Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 10; 21 h 30. Sem.: 21 h 25.

**MERCIER,** 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Réincarnations": Sam. dim.: 14 h 00; 18 h 00; 22 h 00. Lun. à jeu.: 20 h 00. "New York 1997": Sam. dim.: 12 h 15; 16 h 00; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 15; 22 h 00.

**MONTENACH I;** 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Saturne 3": 19 h 00. Matinée dim.: 13 h 15. "Conan, le barbare": 20 h 40. Matinée dim.: 14 h 50.

**MONTENACH II;** "Aventures amoureuses de Monsieur 0": "Matinées d'un couple voyeur" et le sexe qui parle no 2": 19 h 15. Matinée dim.: 13 h 30.

**OUIMETOSCOPE I;** 1204 est, Ste-Catherine (525-8600) — "Riches et célèbres": de George Cukor (É.U. 1981) sam.: 19 h 15; 21 h 30. Dim.: 14 h 00; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 30. Fermé jeudi.

**OUIMETOSCOPE II** "Tarzan l'honne singe" de John De rek (É.U. 1981), sam.: 19 h 00; 21 h 15; 21 h 15. "L'étalon noir" de Carroll Ballard (É.U. 1979), dim.: 13 h 30; 16 h 00; 19 h 00; 21 h 15.

**OUTREMONT;** 1248 ouest, Bernard (277-4145) — "Sanglanges confessions": Sam.: 19 h 00. "La chasse": Sam.: 21 h 30. "Psy": dim.: 19 h 30. "L'année prochaine si tout va bien": dim.: 21 h 30. Fermé jeudi.

**PALACE I;** 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Rocky III": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

**PALACE II;** — "House of Wax": 12 h 55; 14 h 40; 16 h 25; 18 h 10; 19 h 55; 21 h 40. Sem. dernier spectacle 23 h 15.

**PALACE III,** — "Road warrior" 13 h 10; 15 h 00; 16 h 50; 18 h 40; 20 h 30. Sam. dernier spectacle 22 h 30.

**PALACE IV,** — "Road warrior" 12 h 10; 14 h 00; 15 h 50; 17 h 40; 19 h 30; 21 h 20. Sam. dernier spectacle 23 h 30.

**PALACE V,** — "Visiting hours" 13 h 10; 15 h 15; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 25. Sam. dernier spectacle 23 h20.

**PALACE VI,** — "La guerre du feu" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sam. dernier spectacle 23 h 00.

**PARADIS I,** 8215 Hochelaga (354-3110) — "Un cosmonaute chez le roi Arthur" Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 25; 19 h 50. Sem.: 19 h 30. "Le trou noir" Sam. dim.: 14 h 40; 18 h 05; 21 h 30. Sem.: 21 h 10.

**PARADIS II;** — "Métal hurlant" Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00. Sem.: 19 h 30. "Happy birthday" Sam. dim.: 14 h 35; 18 h 05; 21 h 40. Sem.: 21 h 05.

**PARADIS III;** — "Amour interdit" Sam. dim.: 13 h 10; 17 h 00; 20 h 50. Sem.: 19 h 30. "Dames de compagnie" Sam. dim.: 14 h 30; 18 h 20; 22 h 10. Sem.: 20 h 50. "Filles traquées" Sam. dim.: 15 h 30; 19 h 30. Sem.: 21 h 50.

**PARALLELE,** 3682 St-Laurent (843-4725) — "Un monologue Nord-Sud" de Jacques Godbout et Florian Sauvageau (Qué. 1982). Sam. dim.: 19 h 30; 21 h 00.

**PARISIEN I,** 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres" 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30.

**PARISIEN II;** — "Ragtime" 12 h 20; 15 h 10; 18 h 05; 21 h 00.

**PARISIEN III;** — "Montenegro" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

**PARISIEN IV,** — "Éclatement" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 20; 19 h 25; 21 h 30. "Mille milliard de dollars" 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50 19 h 10; 21 h 30.

**PARISIEN V:** — "Conte de la folie ordinaire" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h20; 21 h 20.

**PLACE DU CANADA,** Place du Canada (861-4595) — "Annie" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 15; 19 h 00; 21 h 30. Sem.: 19 h 00; 21 h 30.

**PLACE LONGUEUIL I,** Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Salut l'ami adieu le trésor" Sam. dim.: 12 h 20; 16 h 05; 19 h 50. Sem.: 19 h 50. "Le maître d'école" Sam. dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 45. Sem. 21 h 45.

**PLACE LONGUEUIL II;** — "Réincarnations" Sam. dim.: 14 h 30; 18 h 05; 21 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 55. "Coups pour coups" Sam. dim.: 12 h 35; 16 h 10; 19 h 45. Lun. à jeu. 18 h 00; 21 h 35.

**PLACE VILLE-MARIE I,** 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Diner" 12 h 50; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 20; 21 h 30.

**PLACE VILLE-MARIE II;** — "Victor Victoria" 13 h 15; 15 h 50; 18 h 25; 21 h 00.

**PUSSYCAT,** 5380 St-Laurent (845-5215) — "Naughty Network" 12 h 10; 14 h 35; 17 h 05; 19 h 30; 21 h 50. "Eruption" 11 h 00; 13 h 25; 15 h 50; 18 h 15; 20 h 40.

**PLACE ALEXIS NIHON I,** Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "E.T. extra terrestrial" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

**PLACE ALEXIS NIHON II;** — "Porky's" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

**PLACE ALEXIS NIHON III,** — "Missing" Sam. dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 17 h 10; 19 h 15; 21 h 30.

**SAINT-DENIS II;** 1590 St-Denis (845-3222) — "La mort au large" Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 00; 21 h 10. Sem.: 18 h 00; 21 h 10. "Electro-choc" Sam. dim.: 13 h 15; 16 h 30; 19 h 35. Sem.: 19 h 35.

**SAINT-DENIS III,** 1590 St-Denis (845-3222) — "Maman très chère" Sam. dim.: 12 h 05; 16 h 35; 21 h 05. Sem.: 20 h 35. "Le dernier tueur" Sam. dim.: 14 h 25; 18 h 55. Sem.: 18 h 20.

**VAN HORNE,** 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Road warrior" Sam. dim.: et jeu.: 12 h 25; 14 h 10; 15 h 55; 17 h 40; 19 h 25; 21 h 10. Sem.: 19 h 25; 21 h 10.

**VERDUN,** 3841 Wellington, Verdun (768-2082) — "Salut l'ami adieu le trésor" Sam. dim.: 12 h 50; 16 h 30; 20 h 05. Sem.: 20 h 00. "La brigade des anges" Sam. dim.: 14 h 55; 18 h 30. 22 h 05. Sem.: 18 h 25; 22 h 00.

**VERSAILLES I,** 7265 est, Sherbrooke (353-7680) — "Fureur du juste" Sam. dim et jeu.: 14 h 15; 19 h 18; 21 h 30. "Liquider l'inspecteur Mitchell" Sam. dim. et jeu.: 12 h 30; 16 h 05; 19 h 50. Sem.: 18 h 00; 19 h 50.

**VERSAILLES II;** — "Scandale" Sam. dim.: 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Lun. mar.: 19 h 20; 21 h 20. "Mille milliard de dollars" mer.: 18 h 10; 21 h 05. Jeu.: 12 h 25; 15 h 15; 18 h 10; 21 h 05.

**VERSAILLES III;** "Ragtime" Sam. dim et jeu.: 12 h 20; 15 h 10; 18 h 00; 20 h 50. Sem.: 18 h 00; 20 h 50.

**VILLERAY,** 8042 St-Denis (388-5577) — "Salut l'ami adieu le trésor" Sam. dim.: 14 h 30; 18 h 10; 21 h 50. Sem.: 18 h 10; 21 h 45. "Le maître d'école" Sam. dim.: 12 h 45; 16 h 25; 20 h 05. Sem.: 20 h 00.

**WESTMOUNT SQUARE,** 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Chariots of fire" Sam. dim. et jeu.: 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 19 h 15; 21 h 30.

**YORK,** 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Poltergeist" 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

## CINÉ-PARCS

Les représentations débutent au crépuscule.

**CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I;** — Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "Un amour"; "Xanadu"; "L'arme au poing" (3e film le ven., sam., mer. jeu.).

**CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II;** — "Conan le barbare"; "Saturne 3"; "Tu fais pas le poids shérif" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC ST-EUSTACHE IV;** — "L'enfer en 4e vitesse"; "La corvette rouge"; "Les diables de la route".

**CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V;** — "La mort au large"; "La guerre des otages"; "Les givrés".

**CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I;** Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — "Les sous-doués en vacances"; "Flic ou voyou"; "Les requins du désert" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II;** — "Salut l'ami, adieu le trésor"; "Les mercenaires de l'espace"; "Commando des tigres noirs" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC ST-MATHIEU;** route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "E.T. Extra terrestrial"; "Continental divide"; "Pursuit of D.B. Cooper". (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC VAUDREUIL I;** — Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "E.T. Extra terrestrial"; "Continental divide"; "Pursuit of D.B. Cooper" (3e film le ven., sam. mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC VAUDREUIL II;** — "Un amour"; "Xanadu"; "L'arme au poing" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC LAVAL II;** — "Réincarnations"; "La brigades des anges"; "Les nuits de la violence". (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC LAVAL III;** — "La maison du lac"; "Les frères Blues"; "La fille du mineur" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC LAVAL IV;** — "Salut l'ami adieu le trésor"; "Les mercenaires de l'espace"; "S.O.S. danger uranium" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE I;** — Transcanadienne, sortie 115 (467-4381) — "Long week-end"; "La mort au large" Supplément de programme sam. dim.: "La montagne du Dieu cannibale".

**CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE II;** — "Kramer contre Kramer"; "Le lagon bleu". Supplément de programme sam. dim.: "Les fourgueurs".

**CINÉ-PARC ODÉON I;** Transcanadienne sortie 98 (655-0692) — "Les sous-doués en vacances"; "Les cascadeurs de la mort"; "Flic ou voyou" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC ODÉON II;** — "Salut l'ami, adieu le trésor"; "Les mercenaires de l'espace"; "Accroche-toi, j'arrive" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC REPENTIGNY I;** — route 40, sortie 100 (581-7740) — "Popeye"; "L'évadé d'Alcatraz"; "La guerre des mondes".

**CINÉ-PARC REPENTIGNY II;** — "Les hommes préfèrent les grosses"; "Faut pas pousser"; "Les farceurs".

**CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I;** — Autoroute des Laurentides, sortie 21 (472-6660) — "Popeye"; "L'évadé d'Alcatraz"; "Faut pas pousser"; "Les farceurs".

**CINÉ-PARC ST-EUSTACHE II;** — "Les hommes préfèrent les grosses"; "Faut pas pousser"; "Les farceurs".

**CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III;** — "Happy birthday"; "Métal hurlant"; "La fureur sauvage".

**CINÉ-PARC ST-EUSTACHE IV;** — "L'enfer en 4e vitesse"; "La corvette rouge"; "Les diables de la route".

**CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V;** — "La mort au large"; "La guerre des otages"; "Les givrés".

**CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I;** Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — "Les sous-doués en vacances"; "Flic ou voyou"; "Les requins du désert" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II;** — "Salut l'ami, adieu le trésor"; "Les mercenaires de l'espace"; "Commando des tigres noirs" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC ST-MATHIEU;** route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "E.T. Extra terrestrial"; "Continental divide"; "Pursuit of D.B. Cooper". (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC VAUDREUIL I;** — Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "E.T. Extra terrestrial"; "Continental divide"; "Pursuit of D.B. Cooper" (3e film le ven., sam. mer. et jeu.).

**CINÉ-PARC VAUDREUIL II;** — "Un amour"; "Xanadu"; "L'arme au poing" (3e film le ven., sam., mer. et jeu.).

# sur scène

**ARÉNA MAURICE RICHARD;** 2800 rue Viau — L'orchestre symphonique de Montréal donnera une série de concerts tous les mercredis à 20 h 15. Ren.: 872-2440. Jusqu'au 21 juillet.

**AU VIEUX FORT;** 120 Chemin de St-Jean, Vieux Laprairie (659-0011) — "Le chemin de Lacroix" et "Goglu" de Jean Barbeau. Jeu., ven., sam.: à compter de 19 h 00 incluant le souper. Jusqu'au 4 sept.

**CAFÉ INSTANTANÉ;** 102 rue St-Georges, Vieux La Prairie (659-9800) — Clairette et ses invités, sam.: 21 h 00. Normand Boyer, auteur-compositeur, ven.: 21 h 00.

**CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE;** 2075 boul. Saint-Laurent (843-4166) — "Coeur Flyé à tour de contrôle" écrit par Christian Girard et Jacinthe Potvin du Théâtre de Carton, joué par Jacinthe Potvin. Mar. à sam.: 21 h 00. Jusqu'au 30 juin. Concerts du dimanche: le groupe Mobile à 12 h 00.

**CENTAUR;** 453 François-Xavier (288-3161) — "The riddle of the world" de David French. Mise en scène: Henry Tarvainen. Avec Richard Greenblatt. Mar. à sam. 20 h 00. Dim. 19 h 00. Matinée sam. 14 h 00. Jusqu'au 20 juin. Le Black Theatre Workshop présente "Prodigals in a promised land" de Jector Bunyan. Mise en scène: Elsa Bolam. Mar. à sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Jusqu'au 27 juin.

**CAFÉ MOLIÈRE;** 1200 St-Hubert (844-7000) "J'pogne-tu ou chus pognée?" une production de La Vitrine. Avec Josette Couillard, Marie-Denyse Daudelin, Véronique Pinette. Mise en scène: Monique Rioux. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 26 juin.

**CAFÉ NELLIGAN;** 550 est, Dorchester (288-9535) (273-7977) — Jérôme Langlois, pianiste, lun. mar. 20 h 30. — "Phantasmes dans le caviar" de Micheline Bourday, sam. 22 h 00. — "Femmes d'attente" de Pierre K. Malouf. Mer. à dim. 20 h 00. Jusqu'au 27 juin.

**CHRIST CHURCH CATHEDRAL;** 1440 Ave Union (288-6421) — L'Ensemble Arion Chantal Rémillard, violon baroque; Claire Guimond, flûte baroque; Betsy MacMillan, viole de gambe; Hank Knox, clavecin, mer.: 12 h 30. Oeuvres de Geminiani, J.S. Bach, Vracini, Telemann.

**CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN,** 4303 rue Saint-Denis (843-4304) — Volet théâtre: "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay avec Ronald Houle. Sam. dim.: 24 h 00. Variétés: James Caveen, auteur-compositeur, sam. dim.: 20 h 00. "Carole Miville, trente ans, lâchée lousse", Sam. dim.: 22 h 00. Les 22, 23, 24 juin, spectacle continuel d'improvisation et de répertoire en chanson, musique et monologues, à compter de 20 h 00.

**CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE;** 19 rue Saint-Laurent, Saint-Timothée (373-3262) — "Si Guitry m'était conté" de Sacha Guitry avec Marie Codebeck, Jean-Pierre Leduc, Louis Sincennes. Jeu. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 27 juin.

**ÉGLISE NOTRE DAME;** 116 ouest, Notre-Dame (849-1070) — L'orchestre symphonique de Montréal, Charles Dutoit, chef d'orchestre; Céline Licad, pianiste. Mar.: 19 h 30. Programme: La Flûte Enchantée ouverture et Symphonie no 36, K. 425 (Mozart) Concerto pour piano no 1 (Tchaikovsky).

**ESPACE LIBRE;** 1945 rue Fullum, ang

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## César revisité

**par Pierre Quesnel**

**César,** Eberhard Horst, Paris, Fayard, 1981, 466 pages.

SAIT-ON que Napoléon a écrit un *Précis des guerres de Jules César* et Napoléon III une *Histoire* du grand homme? César, qui a fait couler beaucoup de sang, a fait couler beaucoup d'encre depuis. Geshe, un historien allemand, a compté plus de 1900 nouveaux titres pour les 15 dernières années seulement. Après tant de travaux, on se demande ce qu'une autre biographie peut apporter de neuf. Ce livre y prétend. L'éditeur voudrait nous en convaincre. Mille regrets! Ce nouveau *César* ne passera certainement pas à l'histoire.

Cette biographie est plus une lecture des historiens (allemands, pour la plupart) qu'un véritable travail d'historien. Elle offre cependant au public non-spécialiste ce double avantage d'éviter des discussions trop techniques de même que les mille péripéties des batailles qui fatiguent si souvent le lecteur.

Cette lecture étonne souvent par sa naïveté. Ainsi, quand l'auteur observe, en passant, que la naissance de Julie, l'unique enfant de César, témoignerait de la bonne entente entre les époux! Ou encore, lorsqu'il prétend que rien n'autorise à douter de la narration de Plutarque quand ce dernier, rapportant l'oraison funèbre célébrée par César à la mort de sa femme Cornélie, l'interprète comme une preuve d'affection. Or, tout connaisseur de Plutarque sait très bien qu'on doit lire avec circonspection cet écrivain dont le but clairement avoué quelque part dans sa *Vie des hommes illustres* est d'écrire une histoire «exemplaire». Autre raison de se méfier de lui en l'occurrence, c'est que Plutarque était un fervent apologiste de l'amour conjugal (et l'on comprendra la «nécessité» de cette apologie si on se rappelle qu'à l'époque la pédérastie était encore en faveur en bien des milieux).

Naïveté encore cette prétention qu'aurait l'auteur d'avoir fait deux grandes découvertes: 1) que César associait son destin à celui de Rome; 2) que le destin de César ne répondait pas à quelque nécessité historique mais qu'il dut beaucoup, bien au contraire, à la chance. Grand découvreur? je ne vois, pour ma part, qu'un défonceur de portes ouvertes.

Mais il y a plus. Sur le génocide des Gaulois — «sur 3 millions de Gaulois en état de porter les armes, un tiers avait été capturé (pour la plupart réduits en esclavage), et un autre tiers était tombé au combat»: joli bilan! sans compter la dévastation du pays — l'auteur a ce commentaire ineffable: il est impossible d'évaluer correctement des événements vieux de 2,000 ans avec des catégories intellectuelles d'aujourd'hui!

En outre, l'auteur excuse plus ou moins les ambitions personnelles de César — et les massacres qui en sont résultés — dans la mesure où elles se fondaient dans la «mission historique» de Rome. Or, si l'on ne souligne pas suffisamment sous l'apparence d'un désir de civiliser le monde — «pax romana» au prix de millions de morts — la réalité d'une volonté de domination, si l'on ne voit pas assez, dans l'autoattribution de ces «missions», le pur effet de l'arbitraire des peuples — et de leurs dirigeants —, si l'on ne montre pas le procès idéologique dont l'effet est de masquer noblement la volonté de puissance, que fait-on sinon ré-introduire la nécessité historique?

Voilà donc notre auteur qui tombe, plus gravement encore, dans le piège qu'il entendait dénoncer. On n'échappe pas facilement à l'histoire écrite par les vainqueurs.

## Grand Prix

Suite de la page 17

tacle ont accès à des centaines de millions de toutes les sources et au moment où le grand public découvre de plus en plus sa littérature, où le livre occupe une place croissante, on se prépare à noyer le poisson (l'édition) au milieu de tous les genres culturels. Il aurait plutôt fallu donner plus d'envergure à ce prix, consacrer une part du budget à publiciser les ouvrages finalistes.»

M. Pierre Filion, à la fois auteur et éditeur, rappelle qu' «on se forçait pour envoyer au Conseil des arts nos meilleurs candidats». Il préférerait qu'existent plusieurs prix littéraires, selon les genres. Contrairement à d'autres Prix québécois, selon lui, «il n'y a pas eu tellement de mauvais choix» au Grand Prix littéraire de Montréal.

Le romancier Jean-Marie Poupart, finaliste à plusieurs Grands Prix littéraires de Montréal, ne croit pas un seul instant que le milieu littéraire ait été, comme le laissait entendre le président du Conseil des arts de la CUM, indifférent à cette reconnaissance annuelle d'une oeuvre. Il ne croit pas, non plus, qu'il y ait déjà trop de prix littéraires au Québec. Il se demande surtout comment on arrivera à administrer un nouveau prix aussi diffus parmi les activités culturelles.

Partagé entre son désir de dénoncer toute ingérence de l'État dans la vie quotidienne des citoyens et son appréciation de l'importance pour le «micro-milieu» culturel de confirmer à un auteur qu'il a «passé ses galons,» M. Jacques Languirand a, lui aussi, répondu au questionnaire du comité de consultation du Conseil des arts — «moi qui ne réponds à peu près jamais à cette sorte de choses» —, et il croit qu'il sera impossible à un jury d'attribuer un prix à tant de genres culturels. M. Languirand «regrette seulement la disparition d'un prix littéraire — on a été tellement minable avec nos créateurs...»

En conclusion, si l'on s'accroche au mince espoir évoqué par M. Goyer en réponse au président de l'UNEQ, le Grand Prix de la Communauté urbaine de Montréal couronnera peut-être, en 1983, son dix-neuvième lauréat. Sinon, il sera fascinant de rencontrer cette créature mythique et multiforme que sera un jury condamné à départager les mérites entre un tableau, une chorégraphie, un vidéo, un essai, une sculpture environnementale et un recueil de poésie.

Avis aux adeptes de l'interdisciplinarité: la Muse qui naîtra de leur éprouvette aura $3,000 pour rejoindre la Corriveau au cirque Barnum!

## L'Art du cinéma

Suite de la page 17

position passe par cinq salles. Celle consacrée au «précinéma» et aux pionniers: le *Théâtre optique* d'Émile Reynaud, Windsor McCay, créateur de Little Nemo; les frères Fleisher, Créateurs de Koko le clown et de Popeye; Raoul Barré, pionnier québécois de cette forme d'expression qui a organisé le premier studio à Hollywood en 1913, Otta Messmer «auteur» de Félix le chat; Émile Cohl, Lotte Reiniger...

Une large section a été consacrée à l'âge d'or du «Hollywood Cartoon» avec Disney, sans négliger les créateurs européens les plus célèbres. On y traitera en outre dans autant de salles de l'animation abstraite ou électronique; de l'animation au Canada et enfin du cinéma d'animation par marionnettes dont celles du Tchèque Jiri Tnka. On a même fait pour la circonstance un film d'animation réclame que l'on verra à la télé. La boutique du musée s'est reconvertie aux charmes pelucheux et plastifiées de tous les personnages familiers des tout petits. L'édifice du musée, lui-même, en est transformé et a pris des couleurs. Les couleurs de la magie et du spectacle qui défile, images par images, dessins par dessins, 24 fois par secondes. Les couleurs de ce «monde merveilleux» qui nous attend.

## L'ennui

Suite de la page 23

carrément assommantes. Khan, le méchant, agonise interminablement et théâtralement, comme on agonisait sur la scène du Grand Guignol. Spock, le bon, pour avoir héroïquement sauvé l'équipage, agonise à son tour sans se presser. Et chaque fois qu'on croit (qu'on espère) que le film va enfin se terminer, ô déception, ça repart. Une série de pétards mouillés.

Seule consolation dans ce mortel ennui: si les scénaristes se sont permis de tuer à la fois Khan et Spock, c' est qu'il n'y aura très certainement pas de *Star Trek III*... (À l'Impérial).

## L'été musical

Suite de la page 25

Norbert (Ensemble vocal Stéphane Caillat le 20 juillet), Sainte-Marcelline (Ensemble de cuivres le 27 juillet), Saint-Jean-de-Matha (Ensemble Claude-Gervaise le 3 août) et Saint-Paul-de-Joliette (Ensemble Eisenstadt le 10 août).

Au Camp musical du lac Priscault, les concerts auront lieu à 20 h 30 les mercredis du 27 juin au 11 août. On y entendra le Trio Caecilia, des professeurs du camp, les violonistes Élaine Marcil et Marie-Josée Ritchot, le pianiste Richard Raymond, la violoncelliste Sophie Rolland et le pianiste André-Sébastien Savoie ainsi les élèves du violoniste H. Sevadjian. Le dimanche après-midi, d'autres concerts se tiendront à 17 heures avec le concours de la flûtiste Marie-Andrée Benny, le soprano Diane Hamel, le mezzo-soprano Thérèse Sévigny et l'altiste Marie-Thérèse Cahilley.

Des concerts spéciaux seront présentés le mercredi 7 juillet au Cégep de Joliette avec le célèbre jazzman Buddy Rich ainsi que le lundi, 9 juillet, à la cathédrale de Joliette alors que l'on entendra l'Orchestre national des jeunes sous la direction de Marius Constant avec le jeune hautboïste Rémi Collard comme soliste, dans un programme d'oeuvres de Reznicek, Mercure, Martinu et Prokofieff. Renseignements: (514) 759-7636).

Un autre festival québécois d'âge respectable est celui du Centre musical CAMMAC qui marque cette année sa 30ième saison du 27 juin au 22 août sous la direction de Louis Lavigueur et de Jan Simons. Son activité artistique et pédagogique se rédoule dans sa propriété sur les bords du lac MacDonald dans les Laurentides. Un important corps professoral assure la formation à des amateurs de musique vocale et instrumentale de tous âges. Renseignements 932-8755 et, après le 25 juin (819) 687-3938.

Un autre festival québécois qui célèbre cette année son cinquième anniversaire est celui de Bromont qui se tiendra du 6 août au 21 août dans cette ville de l'Estrie. On y entendra successivement le clarinettiste Richard Stoltzman et l'Orchestre de chambre McGill (6 août), le Quatuor à cordes Vermeer (7 août), le Waverly Consort (13 août), le Quatuor de guitares Romero (14 août), le gagnant des Concours de musique du Québec (15 août), André Laplante et l'Orchestre de chambre McGill (20 août) et André Gagnon (21 août). Renseignements: (514) 534-2774.

Le Domaine Forget situé à Saint-Irénée dans le comté de Charlevoix et que dirigent Anne-Marie Asselin et Françoys Bernier présente pour la deuxième année un Symposium de flûte du 20 juin au 4 juillet suite à une première initiative qui a réuni un nombre imposant de jeunes flûtistes venus étudier leur instruments avec des maîtres réputés de plusieurs pays. Pas moins de sept professeurs s'y retrouveront dont les Québécois Laurence Beauregard, première flûte de l'Ensemble intercontemporain de l'IRCAM à Paris, Lise Daoust et Jean-Paul Major; le Français Alain Marion, professeur au Conservatoire de Paris; l'Américain Bob Stahlman, professeur au New England Conservatory de Boston; Marcel Saint-Jacques et Ransom Wilson.

En plus de ce symposium, le Domaine Forget offre des cours dans de nombreuses autres disciplines et présente des concerts ouverts au grand public. Renseignements: (418) 452-3223.

## Structure

Suite de la page 26

alors être réparés ou remplacés.

Plusieurs maisons montréalaises ont des toits en pente. Il s'agit parfois de fausses mansardes camouflant en fait le mur avant de l'étage supérieur. Les toits d'ardoise peuvent durer des siècles. Il est donc plus avisé de remplacer ces tuiles que de détruire une toiture magnifique pour la remplacer par une toiture de bardeaux d'asphalte que l'on devra refaire dans 20 ans. On peut parfois récupérer l'ardoise cachée derrière les éléments décoratifs pour la réutiliser là où elle sera apparente.

Il faut entretenir nos maisons mais nous devons également songer à notre responsabilité envers nos voisins, notre rue, notre ville avant d'entreprendre des modifications extérieures. Il est essentiel de respecter le caractère de la façade afin de conserver le paysage d'origine de la rue.

La semaine prochaine: Fondations et structure.

## Télévision

Suite de la page 31

20.00 Thea Beachcombers
20.30 Hingin'in
21.00 The national dream
22.00 Catalyst theatre: "Teenage sexuality"
23.00 The National
23.15 The Nation's business
23.21 Newswatch
23.41 Sunday best: "Carleton-Browns of the F.O." (Comédie 1958). Avec Peter Sellers et Terry Thomas. ■
1.15 Station closing

**12 CFCF**

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Crossroads
7.00 The World Tomorrow
7.30 Days of Discovery
8.00 Jimmy Swaggart
9.00 Oral Roberts and the Miracle of Seed Faith
9.30 Rex Humbard
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledominica
13.00 CTV Sports in review
14.00 Wimbleton tennis: "1981 highlights"
15.00 Wimbleton tennis: "1982 tournament preview"
16.00 Travel '82
16.30 Question Period
17.00 Untamed frontier
17.30 Encounters with disaster
18.00 Pulse
18.30 The week in baseball
19.00 The roots of rock'n roll "Rockin' the boat. 1967-70".
20.00 Tom Jones
20.30 McGowan's Montreal
21.00 Quincy
22.00 W 5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
0.00 The Twelve Movie: "The slipper and the rose: The story of Cinderella" (1976) avec Richard Chamberlain, Gemma Craven, Annette Crosbie.
2.30 The bionic woman
3.30 Sign off

## Galeries

Suite de la page 31

versité Concordia. Jusqu'au 5 juillet.

**GALERIE DES 5 CONTINENTS;** 1304 Greene (931-3174) — Bijoux anciens et modernes. Jusqu'au 30 juin.

**GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS;** 88 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal (866-1836) — Verre soufflé de Jean Vallière et peintures sur soie de Elisabeth Nantel et Louise Beaupré Lincourt. Jusqu'au 18 juillet.

**GALERIE ELCA LONDON,** 1616 ouest, Sherbrooke (931-3646) — Parinello "Memories of Tunisia" tableaux récents.

**GALERIE GOYER BONNEAU,** 2124 des Tulipes, île Goyer Carignan (658-5166) — Céramiques de Denise Goyer et Alain Bonneau.

**GALERIE GRAFF;** 963 est, Rachel (526-2616) — "Portraits d'artistes" Exposition de groupe., jusqu'au 29 juin.

**GALERIE GÉRARD GORCE;** 1504 ouest, Sherbrooke (934-0413) — Pour le mois de juin, Borduas, Clavé, Lemieux, Mathieu, McEwen, Trudeau, Zedkine et autres.

**GALERIE IMPRESSION;** 4826 St-Denis (843-4491) — Gravure de R. Breton, W. Palluth, L. Rémillard, D. Voyer, Hulles et Gemma Forliano, Marie Roberge, Marc Poissant.

**GALERIE JENSON,** 77 est, Ste-Catherine (287-9019) — "Exposition de groupe "Nucleus" I: Sandra Freed, Jeffrey Goodman, Dorothy Grostern, Shirley Katz, Danielle Parinello, Marianne Revenko, Marilyn Rubenstein, Jerrs Hirniack et K. Fanny Schual.

**GALERIE LENOUR;** 5685 Joncaire, St-Hyacinthe — Ayotte, J. Bourret, J. Constantineau, H. Dubé, G. Gingras, F. Labelle, A.N. Poirier.

**GALERIE LES DEUX B;** 4872 Saint-Denis (284-2668) — Danielle Thibeault: peintures et sculptures, jusqu'au 26 juin.

**GALERIE LA BELLE ÉPOQUE;** 1396 A, ouest Sherbrooke (844-9815) — J.P. Riopelle, Tex Lecor, L.P. Perron, Antoine Dumas, C. Le Sauteur, S. Cosgrove et plusieurs. Jusqu'au 26 juin.

**GALERIE LIPPEL;** 1324 ouest, Sherbrooke (842-6369) — La sculpture ethnographique — le Urugba Shango de Fakeye et autres sculptures ethnographiques des royaumes Nigeriens.

**GALERIE LUDOVIC;** 1390 ouest, Sherbrooke (844-9788) — R. Genn, M. Mauro, M. Poissant, A. Rousseau, B. Côté, L.P. Temblé, F. Labelle, P. Lagacé.

**GALERIE MONTCALM;** Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Hull — Gravures et peintures de Leszek Wyczolkowski, jusqu'au 22 juin.

**GALERIE MICHEL GRELET;** 4012 Drolet (845-3715) — Mordecai Moreh gravures (1958-1981), jusqu'au 27 juin.

**GALERIE OPTICA;** 1029 Côte du Beaver Hall, 5e étage, Montréal (866-5178) — Reinhard Reitzenstein, jusqu'au 23 juin.

**GALERIE POWERHOUSE;** 3738 St-Dominique (844-3489) — Grande galerie: "Collaboration: femmes et hommes volet 3e" Isabelle Étienne Ozan-Grould: installation. Petite galerie — Pauline Morier: dessin, jusqu'au 19 juin.

**GALERIE SARAH MCCUTCHEON;** 1304 Ave Green (933-2678) — "Hannah Franklin: sculptures et art à porter. Jusqu'au 30 juin.

**GALERIE THEO WADDINGTON;** 1504 ouest, Sherbrooke (933-3653) — Jean Dubuffet; peintures récentes et oeuvres sur papier, jusqu'au 26 juin.

**GALERIE TOURNESOL;** 37, 6e Ave. Grand-Mère, La Tuque — Pierre Hamel, peintre, jusqu'au 19 juin.

**GALERIE TREIZE;** 4015 Drolet (288-5903) — Isabelle Leduc: oeuvres sur papier. Luc Bourbonnais: exposition installation "Le moustiquaire" jusqu'au 11 juillet.

**GALERIE WALTER KLINKHOFF,** 1200 ouest, Sherbrooke — Armand Côté: peintures, jusqu'au 26 juin.

**COMPLEXE ALFRED DALLAIRE;** 2159 boul. St-Martin est, Duvernay, Laval — Yves Archambault: dessins et aquarelles, jusqu'au 24 juin.

**GUILDE GRAPHIPUE;** 9 ouest, Saint-Paul, Vieux-Montréal (844-3438) — Nouvelles gravures de Kittle Bruneau, Richard Lacroix, Tobie Steinhouse, Roland Pichet, Lyne Bastien, Carole Pellerin, Yan Le Gwen, jusqu'à la fin juin.

**GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART QUÉBÉC;** 2025 Peel (849-6091) — Louyze Caro; tapisserie. François Xavier Caro; serrurier d'art, jusqu'au 3 juillet.

**INTERACTION;** Galerie d'expression céramiques, 4060 Saint-Laurent (849-2791) — Céramiques de Yves Louis-Seize, jusqu'au 24 juin.

**LA MAISON HEBERT,** 2828 Décarie, Saint-Laurent (747-3752) — Oeuvres récentes des artistes de la galerie se termine aujourd'hui.

**STUDIO D'ART VANDERGEEST;** 1408 St-Marc (935-1920) — Toiles par C.A. Vandegeest du Québec, de l'Arctique, de la Grèce et d'Israël.

**VERRE D'ART;** 1518 ouest Sherbrooke — Sculptures en verre de Peter Keogh, Max Leser, Naomi McCormack, jusqu'au 25 juin.


# OUI
## AU PROTOCOLE D'ENTENTE
# NON
## AU DÉCRET GOUVERNEMENTAL

Les médecins spécialistes viennent de proposer au ministre des Affaires sociales un protocole d'entente comportant des solutions originales pour résoudre le problème des soins médicaux spécialisés dans les régions éloignées du Québec.

Cette initiative des médecins spécialistes découle de leur ferme volonté d'en arriver à un règlement négocié qui doit prévaloir sur l'arbitraire d'un décret gouvernemental.

Soucieux de maintenir et d'améliorer la qualité des soins, les médecins spécialistes impliquent les usagers dans la création d'un comité tripartite. Ce comité, qui sera constitué de représentants du Comité provincial des malades, des médecins spécialistes et du Gouvernement aura pour fonction de voir à l'application du protocole d'entente dont les principaux termes sont les suivants:

- Jumelage des hôpitaux éloignés avec ceux des grands centres pour assurer la disponibilité de médecins spécialistes.
- Indemnité pour les périodes de garde.
- Prime pour permettre aux spécialistes de s'établir en régions éloignées.
- Majoration des tarifs aux spécialistes qui pratiquent dans les régions éloignées.
- Ce protocole d'entente sera en vigueur jusqu'au 31 mai 1983.

Les médecins spécialistes du Québec sont convaincus du bien-fondé et de la justesse de leurs demandes.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec est constituée d'associations regroupant les spécialités suivantes:

Allergologues-immunologues; anesthésistes-réanimateurs; biochimistes; cardiologues; chirurgiens cardio-vasculaires et thoraciques; chirurgiens généraux; chirurgiens plasticiens; dermatologistes et syphiligraphes; endocrinologues; gastro-entérologues; hématologistes-oncologistes; internistes et rhumatologues; spécialistes en médecine nucléaire; microbiologistes; néphrologues; neurochirurgiens; neurologues; obstétriciens-gynécologues; ophtalmologistes, orthopédistes; oto-rhino-laryngologistes; pathologistes; pédiatres; physiatres; pneumologues; psychiatres; radiologistes; radiothérapeutes spécialistes en santé communautaire; urologues.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec